هكذا من الأصل

« L'Economie » : le chômage sans issue

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 14941 – 7 F

MARDI 9 FÉVRIER 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

THE UNIVERSITY OF JORDAN SERIALS DIVISION

Sida et dogme

C'EST une jeune Ougandaise de treize ans, victime d'un viol et promise à une mort certaine due au sida, qui a accueilli le pape, samedi 6 février, dans un stade de Kampala. A elle seule, elle symbolisait l'impuissance et la détresse de l'Afrique face à une maladie qui se moque de toutes les frontières et vient de faire aux Etats-Unis, avec le tennisman Arthur Ashe, une nouvelle victime emblématique. On évalue à sept millions le nombre d'Africains contaminés par le sida, devenu avec la faim l'un des principaux fléaux de ce continent ravagé de mille maux.

Pour un pays comme l'Ouganda, les statistiques sont accablantes : 1,5 million d'habitants, soit près de 10 % de la population, sont séropositifs. On ne compte pas les efforts fournis dans les hôpitaux, les dispensaires et les écoles, par les croyants de toutes confessions, par les religieux, religieuses ou missionnaires, pour alerter la population et assister des équipes médicales souvent débordées.

JEAN-PAUL II a opportunément mis à profit l'étape ougandaise de son dixième voyage dans le continent noir pour rappeler l'ensemble des catholiques à leur devoir de solidarité et pour inviter la communauté scientifique à redoubler d'efforts contre l'épidémie. Le risque, néanmoins, est de ne retenir de l'attitude de l'Eglise face au sida que les appels du pape à la chasteté. Même dans une ville sinistrée comme Kampala, Jean-Paul II a tenu à réaffirmer qu'en dehors du mariage « l'abstinence sexuelle est le seul moyen, sûr et vertueux, de mettre un terme à la tragique épidémie ».

Ainsi, contre vents et marées, l'Eglise soutient-elle que le préservatif ne devrait être, en aucun cas, considéré comme un moyen de prévention unique et suffisant. Ce faisant, elle se bat moins contre le préservatif que contre l'illusion d'une sexualité sûre et sans danger.

MALHEUREUSEMENT, avant la fin du siècle, en Afrique, 5 millions de personnes seront mortes du sida et 4 millions de nourrissons seront nés séropositifs. Continuer d'y prêcher seulement l'abstinence et la fidélité n'est-il pas à la fois irréaliste et dangereux ? Pour des raisons financières et culturelles, le préservatif n'est sans doute pas le moyen de protection le mieux adapté à un tel continent, mais, dans l'urgence actuelle, y a-t-il vraiment un autre choix ? L'enseignement de l'Eglise catholique a rarement autant souffert d'un tel décalage avec la réalité.

La question est de savoir si, dans une matière qui relève de la morale, non de la foi et de l'Evangile, l'Eglise, dont Paul VI disait qu'elle est « experte en humanité », peut continuer à tenir un discours aussi indifférent à des mentalités locales, à des phénomènes médicaux et éthiques d'une ampleur nouvelle. Il fut un temps où ses théologiens et ses évêques préconisaient une sorte de « morale de situation » et autorisaient, en fonction de « cas limites », des exceptions à la règle. Sa grande tradition casuistique tenait d'arbitrer entre des valeurs en conflit. Mais la casuistique a fait place au plus strict dogmatisme.

Lire page 8 l'article de MARIE-CLAUDE DECAMPS

M0147 - 0209 0 - 7,00 F

Un entretien avec M. François Mitterrand

• « La France n'engagera pas d'opérations militaires dans l'ex-Yougoslavie »
• « J'aborderai la cohabitation sans arme ni armure, et sans crainte »

Le président de la République, qui se rend lundi 8 février au Vietnam puis au Cambodge (lire page 7), a accordé au « Monde » un entretien consacré notamment à la guerre en Bosnie – il précise que la France « n'engagera pas d'opérations militaires, elle appliquera les décisions du Conseil de sécurité » – ainsi qu'à la situation intérieure. A six semaines des élections législatives, le chef de l'Etat souhaite qu'un « modus vivendi » soit trouvé en vue d'une cohabitation qu'il aborderait, si elle devait survenir, « sans arme ni armure, et sans crainte, avec la France pour seul souci. » S'expliquant également sur le niveau du chômage, ainsi que sur les raisons de la perte de confiance de l'opinion qui frappe le pouvoir et les socialistes, qu'il impute en grande partie à la multiplication des « affaires », M. Mitterrand invite la prochaine Assemblée à réformer sans tarder cette institution « bancale » qu'est, à ses yeux, la Haute Cour de justice, dans le cadre de la réforme constitutionnelle qu'il souhaite voir soumise au Parlement.

« Vous vous rendez cette semaine au Vietnam et au Cambodge. Quel est le sens de ce voyage ?

– Clore un chapitre douloureux de nos relations avec le Vietnam. Ouvrir un nouveau chapitre. Aider au déblocage de la paix au Cambodge.

– L'intervention de l'ONU au Cambodge est dans une impasse. Les Khmers rouges ne respectent pas les accords de Paris. Que peut faire la France ?

– Nuançons. Si le volet militaire du plan de paix n'est pas appliqué du fait des Khmers rouges, en revanche le retour des réfugiés et la préparation des élections, dont la date est fixée au 23 mai prochain, les deux autres volets du plan, se déroulent dans de bonnes conditions. Les conversations que j'aurai à Phnom-Penh, notamment avec le prince Sihanouk, me permettront de mieux juger la situation et d'examiner si une nouvelle initiative française est souhaitable, dans la ligne et l'esprit des accords de Paris, dont la France est, avec l'Indonésie, la garante.

– Concernant l'ex-Yougoslavie, comment appréciez-vous l'état des lieux ? Aurait-on pu s'y prendre autrement ? Comment en est-on arrivé là ?

– Qui est ce « on » ? Après la mort de Tito et la chute du communisme, les passions ethniques ancestrales ont repris le dessus. Je me réjouis de la disparition de l'ancien système. J'abhorre la guerre actuelle et ses atroces conséquences. Puisque les peuples de l'ex-Yougoslavie n'ont pas eu la sagesse de gérer autrement leur liberté nouvelle, les institutions internationales auraient dû fixer le droit avant de procéder à la reconnaissance des républiques issues de l'ancienne fédération.

– Avez-vous le sentiment d'un drame inévitable ou y avait-il des choses à faire qui n'ont pas été faites ?

– Le drame était difficilement évitable. Mais il aurait fallu en avoir claire conscience. J'ai toujours pensé, dès la première discussion, qui a eu lieu au Conseil européen de juin 1991, qu'il fallait d'abord déterminer les règles du droit et assurer la sauvegarde des minorités, sous la garantie de l'ONU, de la CSCE et de la Communauté européenne. Robert Badinter, qui en avait eu l'idée, a très vite obtenu l'accord des Européens sur l'initiative française d'une cour d'arbitrage capable de prévenir et de régler les conflits. Malheureusement, le fait accompli a imposé sa loi.

– L'ONU et la Communauté européenne se sont un peu rattrapées. Quelle est votre position à l'égard du plan de paix élaboré à Genève ? Ne pensez-vous pas qu'il fait la part un peu trop belle au fait accompli de la conquête militaire ? Partagez-vous les réticences américaines ?

– J'approuve le plan Owen-Vance, même si j'admets qu'il puisse être modifié. Il n'y a pas de réponse idéale à ce type de problème.

Propos recueillis par
JEAN-MARIE COLOMBANI
THOMAS FERENCZI
et JEAN-PIERRE LANGELLIER

Lire la suite pages 2 et 3

L'Allemagne désunie

I. – *Le temps du ressentiment*

Nous commençons aujourd'hui la publication d'une série de cinq articles sur l'Allemagne. L'unification du pays, réalisée le 3 octobre 1990 dans l'euphorie de la liberté retrouvée, se révèle plus compliquée à mettre en œuvre que prévu. La crise de l'identité allemande, le désarroi d'une jeunesse déboussolée, le dur apprentissage de la liberté et de la responsabilité par une population est-allemande éprouvée par soixante ans de dictature nazie d'abord, puis communiste, sont exposés et analysés par nos correspondants et envoyés spéciaux en Allemagne.

HAMBOURG et ROSTOCK
de notre envoyé spécial

Un nouveau personnage vient de faire son apparition sur les petits écrans de la télévison publique allemande. Le béros d'une nouvelle série populaire diffusée tous les mardis soirs à 21 heures s'appelle Motzki.

Laid, antipathique, ce préretraité berlinois occupe sa pauvre vie à persécuter sa nièce, une ancienne institutrice dans un jardin d'enfants de la Stasi, au chômage depuis la liquidation de la police politique, qui vient tenir son ménage. Motzki l'abreuve d'insultes et de propos méprisants sur les *« Ossis »*, ces Allemands de l'Est accueillis à bras ouverts il y a trois ans, vnués aux gémonies aujourd'hui . Motzki a décrété que le 9 novembre, jour anniversaire de l'ouverture du mur de Berlin devrait désormais être commémoré comme la *« journée des catastrophes »* .

Le scénariste de cette série, Wolfgang Menge, n'est pas un émule de Bertolt Brecht, et n'entend pas, au moyen de la « distanciation », se servir de son anti-héros pour ramener ses concitoyens à de meilleurs sentiments envers leurs frères de l'ex-RDA. *« Les continuelles lamentations [des gens de l'Est] m'énervent au plus haut point. Ils n'ont pas encore compris qu'on ne peut dépenser que l'argent que l'on a gagné ! »* s'exclame-t-il dans le magazine *Der Spiegel*.

Les enquêtes d'opinions les plus récentes confirment cette tendance : loin de se combler, le fossé psychologique entre les deux parties de l'Allemagne réunifiée a tendance à se creuser.

LUC ROSENZWEIG

Lire la suite page 5

M. Fabius réclame la Haute Cour

Lire nos informations page 11

HÉRODOTE

LA QUESTION SERBE

sous la direction d'Yves Lacoste

- La question serbe et la question allemande, *Yves Lacoste*.
- A propos de la « purification ethnique » en Bosnie-Herzégovine, *Michel Roux*.
- Quelle politique pour les Balkans ?, *Stéphane Yerasimos*.
- Le génocide dans l'État indépendant croate (1941-1945), *Dusan T. Batakovic*.
- Deux représentations géopolitiques, *Bosko I. Bojovic*.
- Note aux parlementaires britanniques sur la Bosnie-Herzégovine, *Balkan Research Center*.
- Bosnie-Herzégovine : anatomie d'une poudrière, *Xavier Bougarel*.
- Bosnie-Herzégovine : pour une solution équitable, pour un arrêt immédiat des hostilités, *Bosko I. Bojovic*.
- La Bosnie vue du Bosphore, *Étienne Copeaux et Stéphane Yerasimos*.
- La question de Macédoine, *Olivier Deslondes*.
- La Macédoine en quête de reconnaissance, *entretien avec Bernard Lory*.
- Albanie, septembre 1992. Impressions de voyage et interrogations, *Michel Roux*.

EN VENTE EN LIBRAIRIE

LA DÉCOUVERTE

Scénarios pour la Bastille

Qu'adviendra-t-il de l'Opéra de Paris après les élections législatives ?

par Anne Rey

Calme plat ou orages annoncés ? Le bulletin météo de l'Opéra de Paris varie selon les humeurs, selon les camps. Chaque jour ou presque apporte l'annonce d'un départ, d'une nomination, d'une annulation, d'un affrontement. La jeune Bastille de Carlos Ott et sa grande sœur construite par Charles Garnier passent et repassent de la cohabitation à l'autonomie sans que personne – et surtout pas le public – ait été consulté sur leur meilleure utilisation. Et si l'art lyrique était plus à sa place sous les ors du vieux palais ? Et si le ballet contemporain trouvait plus facilement asile dans un établissement flambant neuf que dans une vieille maison ? Le pouvoir socialiste lui-même eut des atermoiements sur ce sujet.

Grand chantier du président contesté dès sa conception, pris dans d'incessantes intempéries politico-administratives depuis sa sortie de terre, monstre réputé ingérable, dont le projet artistique n'a jamais fait l'unanimité depuis l' ouverture du 17 mars 1990, l'Opéra de la Bastille sera, on ne saurait en douter, l'une des cibles de l'actuelle opposition après les élections législatives. Mais, comme au royaume parisien du bel canto les décisions se sont toujours mystérieusement diluées, les meilleurs plans de réforme ont disparu dans les sables. Comme tout a toujours continué vaille que vaille, de grèves en succès, du temps de Rolf Liebermann, avec un peu moins de grèves et beaucoup moins de succès sous la présidence de Pierre Bergé, il faudra que la droite aille vite et soit fermement déterminée pour que la Bastille change de cap ou de style après le mois de mars.

Un état des lieux, pour commencer.

Lire la suite page 17

Belgique : la fin de l'Etat unitaire

Les députés belges ont adopté, samedi 6 février, le premier article de la nouvelle Constitution transformant le royaume en un Etat fédéral. La réforme de l'Etat prévoit que Flamands et Wallons disposeront de leur propre gouvernement et d'une Assemblée élue au suffrage universel.

Lire page 4 l'article de JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

Impasse diplomatique dans le conflit bosniaque

Le Conseil de sécurité hérite du plan de paix

page 6

Catastrophe aérienne près de Téhéran

131 morts après la collision d'un Tupolev-134 et d'un avion militaire

page 26

Le sommaire complet se trouve page 26

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 485 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (other), 2,50 $.

UN ENTRETIEN

« Je n'appellerai pas un premier ministre qui

Suite de la première page

– Avez-vous l'intention de faire de nouvelles propositions au Conseil de sécurité ?

– Si le plan Owen-Vance était écarté au Conseil de sécurité, la France resterait attachée aux principes qui l'inspirent : un seul État bosniaque, des structures internes souples et autonomes, un consensus entre les trois communautés pour les affaires communes.

– L'attitude de la France a parfois été présentée comme proserbe. Qu'en pensez-vous ?

– La France n'a pas été et ne sera pas antiserbe. Elle est et sera anti-torture, anti-camp de concentration, anti-guerre d'expansion. C'est tout.

– Ne pensez-vous pas que les Serbes de Bosnie ont toujours en tête leur État dans l'Etat ?

– Ils ont quand même accepté le plan soumis à la conférence de Genève, quitte à en contester certaines modalités. Les Serbes de Bosnie ont sûrement rêvé d'un État dans l'Etat. Mais la perspective d'une guérilla permanente et la pression internationale leur ont donné à réfléchir.

« Sauver Sarajevo de la ruine et de la mort »

– Nous avons publié la semaine dernière un article de Valéry Giscard d'Estaing proposant la mise sous tutelle de la Bosnie par l'ONU. Qu'en pensez-vous ?

– La Bosnie le désire-t-elle ?

– Le constat est que la voie diplomatique paraît dans l'impasse.

– Cette voie n'est pas fermée.

– Vous demandiez, dans votre message du Nouvel An : pourrons-nous faire plus ? Dans la perspective où les négociations échouent, faudra-t-il faire plus ? Si oui, militairement ?

– La France n'engagera pas d'opérations militaires. Elle appliquera les décisions du Conseil de sécurité.

– Alors, à quoi sert le Clemenceau ?

– A protéger nos soldats membres des forces des Nations unies. Ils sont plus de 4 700, le plus fort contingent de tous les pays du monde. Neuf d'entre eux sont morts pour la paix.

– Récemment, Roland Dumas avait suggéré que la France interviennе militairement, seule si besoin, pour libérer les camps. Cette idée a-t-elle été abandonnée ?

– La France a toujours souhaité que les missions humanitaires fussent militairement assistées, notamment celles qui auraient pour but d'ouvrir les camps de prisonniers.

– La presse internationale a fait état d'un projet français de sauvegarde de Sarajevo.

– Nous avons multiplié les initiatives pour sauver Sarajevo de la ruine et de la mort. Nous continuerons.

– La France a-t-elle exclu définitivement de participer à une action militaire ?

– Je vous répète que nous appliquerons les résolutions des Nations unies.

– La France est-elle toujours hostile à l'idée d'embargo ?

– Mais l'embargo, nous y prenons part ! Simplement, nous constatons que c'est une chemise trouée et nous ne voudrions pas que la Bosnie fût victime d'une mesure prise pour la protéger, ce qui serait le comble, alors que ses adversaires se procurent aisément les armes dont elle est privée.

– Concernant la Macédoine, les Français ont fait une proposition.

– Deux. La première consiste à obtenir des Nations unies qu'elles augmentent de 700 à 5 000 le nombre des soldats de la paix à la frontière serbo-macédonienne. Mieux vaut prendre les devants. La deuxième vise à ce qu'un arbitrage arrive à concilier les points de vue grec et macédonien sur le nom du futur pays, qui n'a droit aujourd'hui qu'à l'appellation d'*« ex-République yougoslave de Macédoine »*.

– Ce nom restera définitivement.

– Non, bien sûr. C'est là que l'imagination des diplomates s'exerce..., et la bonne volonté des deux pays intéressés. Les choses avancent malgré tout.

– Quelle leçon peut-on tirer du démembrement yougoslave ? Est-ce un drame spécifiquement bosniaque ou est-ce annonciateur de troubles plus grands encore ?

– L'échec des institutions internationales dans l'ex-Yougoslavie serait comme un laissez-passer accordé à toutes les ethnies d'Europe qui se veulent souveraines, et donc à l'éclatement de la plupart des pays existants. Ou bien, en sens inverse, il serait compris comme une invitation aux puissants d'étouffer par la force les particularités et le besoin d'autonomie. Dans les deux cas, la contagion détruirait pour longtemps toute chance de voir un jour l'Europe se construire sur des bases démocratiques, de devenir ce à quoi nous aspirons : l'Europe unie. Nous avons choisi l'unité pour la paix, nous aurions l'anarchie et la guerre.

– Ne doit-on pas reposer le problème des principes sur lesquels on voulait bâtir cette Europe : respect des frontières, respect des minorités, etc. ? Comment obtenir que ces principes continuent de cheminer, compte tenu du contexte, qui semble devoir tout remettre en cause ?

– L'Europe bouge dangereusement, c'est sûr. Mais cela vaut mieux que la fixité antérieure, celle de la guerre froide, avec, sur la moitié de notre continent, l'hégémonie d'une dictature, d'un système totalitaire qui niait, qui niait la liberté, qui assassinait des millions d'êtres humains. C'est une révolution que celle de la liberté ! Et une révolution n'est jamais tranquille. Notre espoir est dans la volonté des pays de la Communauté de fortifier leur union pour le progrès et pour la paix. Le traité de Maastricht, déjà ratifié par dix pays sur douze, qui le sera, je le crois, bientôt, par les deux retardataires, et qui verra trois ou quatre autres pays les rejoindre, cette année ou l'année prochaine, sera le point de rassemblement de l'Europe en mouvement, dont le sort se jouera entre l'attraction de l'unité et celle de la dispersion.

– Certains contestent le caractère absolu du droit des peuples à l'autodétermination.

– L'autodétermination est un droit reconnu par la société internationale. Mais, de même que la liberté de chacun ne peut aller jusqu'à nuire à celle des autres, l'autodétermination, qui est une façon d'accéder à la vie internationale, ne peut aller jusqu'à la promotion au rang d'États souverains d'entités qui seraient incapables d'assurer la sécurité des citoyens, d'entretenir les services publics, de donner à la vie collective les moyens dont elle a besoin. L'expérience des siècles, l'héritage culturel, la réalité vécue permettent d'authentifier les aspirations nationales. Au demeurant, toute communauté originale doit pouvoir vivre selon ses normes et dans des structures autonomes ou fortement décentralisées.

– Dans ce passage d'un état du monde à un autre, la France semble avoir beaucoup misé sur l'ONU.

– Oui. Je considère que l'apport le plus important de ces dernières années, depuis que la concurrence des deux superpuissances a cessé de geler les rapports internationaux, est dans l'avènement des Nations unies, devenues le lieu où l'on dit le droit et où l'on commence à lui donner le moyen de se faire obéir. Mais c'est encore fragile.

« Le droit international a besoin de forces »

– Oui, mais en Yougoslavie, on parle d'une faillite de l'ONU. N'attend-on pas trop de l'ONU ?

– Le droit a besoin de forces. Les Nations unies, qui n'ont pas l'instrument de leur pouvoir moral, ont tendance à le déléguer, ce qui peut être dangereux. Elles font quand même œuvre très utile.

– Ce qui est nouveau aussi, c'est le droit humanitaire. Cela peut-il générer une nouvelle forme de droit international dans cette période chamière ?

– Sans aucun doute.

– Mais beaucoup de gens considèrent que c'est un peu le cache-sexe ou l'alibi de l'impuissance diplomatique ?

– Je trouve cette critique détestable. Fallait-il ne rien faire ? Ou ne faire que la guerre ?

– Faut-il parler de droit d'ingérence ou de devoir d'assistance ?

– Le droit d'ingérence est la formule lancée par Bernard Kouchner et quelques autres dans un temps où cela était d'une grande audace. La France a obtenu depuis lors de l'ONU la reconnaissance de ce droit. C'est une traduction dynamique du devoir d'assistance.

– On peut aussi lui reprocher d'être le masque de l'ordre que les puissants du monde veulent imposer. Cette critique vous paraît-elle recevable ?

– On n'a pas tort d'être méfiant et vigilant. L'interventionnisme sélectif est choquant. Il n'empêche qu'au total la paix a avancé grâce à l'ONU dans plusieurs régions du globe.

– Parlons de l'Afrique et de sa situation dramatique en Zaïre, au Togo. Ce qui se passe, c'est-à-dire le décalage entre des mouvements démocratiques et des régimes autoritaires, voire dictatoriaux, n'est-il pas un peu le résultat du discours que vous aviez fait à La Baule par exemple ?

– En 1981, les Etats d'Afrique, tels que je les ai trouvés, étaient, à l'exception du Sénégal, des dictatures appuyées sur un parti unique et l'armée. En 1993, la majorité d'entre eux acceptent le pluripartisme, la liberté de la presse, le suffrage universel. Cette évolution est parfois plus apparente que réelle. Mais la démocratie devient partout le thème dominant. Le discours de La Baule a précipité ce mouvement. On sait que la France aide de préférence quiconque comprend que démocratie et développement sont des termes inséparables. Il reste certes des points de résistance. Mais les Etats d'Afrique sont indépendants et souverains, nous n'y sommes pas en terrain conquis.

– Tout de même, au Togo des gens manifestent contre la France. Ils trouvent que l'évolution ne va pas assez vite.

– Ils ne crient pas qu'au Togo. Je les entends à Paris. Il faut qu'ils admettent que le rôle de l'armée française n'est pas d'intervenir dans les affaires intérieures des pays d'Afrique, dans des conflits ethniques ou partisans, sauf pour protéger nos compatriotes. Les traités de coopération militaire signés par mes prédécesseurs n'autorisent l'envoi de nos soldats qu'en cas d'agression extérieure. La France, organisatrice de coups d'Etat, cela s'est vu, mais c'est du passé ! Sa tâche aujourd'hui est d'accompagner, par l'aide et le dialogue, les progrès de la démocratie.

– Quelle réflexion vous inspire le fait de voir certains dirigeants de l'opposition se promener en Afrique ?

– Ils ont le droit de circuler, pas de dire n'importe quoi.

– Parlons de l'Europe. La situation en Yougoslavie que nous évoquions tout à l'heure n'alimente-t-elle pas l'idée de l'impuissance européenne ?

– L'Europe capable d'actions militaires d'envergure n'existe pas encore : elle est en voie de construction. Elle n'aura de politique extérieure et de forces armées communes qu'après la ratification de Maastricht. Hâtons cette construction.

« Réussir le GATT suppose l'abandon des visées impérialistes »

– Mais cette construction n'est-elle pas aujourd'hui menacée. Alors que la ratification par le France du traité de Maastricht devrait donner un coup d'accélérateur, on a l'impression d'un effet inverse.

– L'effet inverse eût été dévastateur si la France n'avait pas approuvé Maastricht ! Par leur vote, les Français ont sauvé l'Europe.

– Mais peut-on parler de mise en œuvre de Maastricht. Quand commencera-t-on d'en parler ?

– Un traité n'est applicable que lorsqu'il est ratifié. Sa préparation a été étonnamment rapide puisque la Communauté des Douze n'a été saisie du projet d'union européenne par Helmut Kohl et moi-même qu'en 1990.

– Doit-on continuer de raisonner en termes de perspectives de défense et de politique extérieure communes ?

– Absolument.

– Avez-vous en tête un calendrier ?

– En mai, nouveau référendum au Danemark, en juin ou juillet, vote de la Chambre des communes en Grande-Bretagne suivi de la Chambre des lords. Après ces consultations, que j'espère positives, on passera, selon le rythme prévu, à l'exécution du traité.

– Sur la monnaie, les difficultés du cas darniers mois ne remettent-elles pas en cause les calendriers ?

– Nous disposons de quatre années avant le début de la phase prévue pour la monnaie unique. J'espère que nos pays sauront utiliser au mieux ce délai. S'ils le raccourcissaient, je n'en serai pas fâché.

– Le maintien d'une politique de taux d'intérêt élevé en Allemagne n'a-t-il pas pesé sur l'amitié franco-allemande ?

– L'amitié franco-allemande est solide. L'Allemagne nous en a donné la preuve lors des attaques contre le franc. Et, de notre côté, nous avons fait savoir que rien n'entamerait notre volonté de défendre nos monnaies. La baisse récente des taux allemands facilitera notre tâche commune qui est de sauvegarder le système monétaire européen.

– L'administration Clinton commence sous le signe du protectionnisme et d'une certaine agressivité commerciale. N'avez-vous pas misé sur un assouplissement dans la politique américaine ?

– Non.

– L'Europe doit-elle contre-attaquer. Comment ?

– A protectionnisme, protectionnisme et demi. C'est le mauvais engrenage. Essayons ensemble d'en sortir.

– Comment ?

– Réussir la négociation du GATT suppose l'abandon des visées impérialistes et le refus des concessions unilatérales.

– Une guerre commerciale, c'est quand même l'une des pires choses qui puisse arriver. L'Europe est-elle prête à le mener ?

– Si on l'y contraint, j'espère que oui.

– Venons-en à la politique intérieure. Il semble que l'on s'achemine vers une nouvelle cohabitation. Comment l'abordez-vous ? Quelle règle du jeu définiriez-vous ?

– La règle du jeu, c'est la Constitution de la République. Et c'est la volonté du peuple telle qu'elle s'est le plus récemment exprimée.

– Mais la Constitution ne prévoit pas tout. En particulier, certaines déclarations de dirigeants de l'opposition semblent indiquer que le droite va revendiquer un plus grand rôle dans la gestion des affaires étrangères. Comment concevez-vous le partage des tâches ?

– Il n'y a pas de domaine réservé, thèse que j'ai toujours combattue. Les dirigeants de l'opposition auraient tort d'attaquer les moulins à vent qu'ils ont eux-mêmes imaginés.

« Travailler ensemble suppose un modus vivendi »

– Il y a tout de même des règles à établir au-delà de l'application des institutions ?

– Travailler ensemble quand on n'est pas fait pour cela suppose un modus vivendi. J'entends beaucoup de déclarations belliqueuses. Le cliquetis des cottes de mailles. J'irai de mon côté sans arme ni armure et sans crainte. Avec la France pour seul souci.

– Pourtant, dans la période précédente, puisque cette expérience a déjà eu lieu, l'opposition détenait la majorité, vous reconnaissiez une sorte de prééminence dans les matières de sécurité et de diplomatie. Par exemple, vous présidiez les délégations françaises au sommet européen.

– Le gouvernement est compétent dans les matières de sécurité et de diplomatie. Le président aussi, me semble-t-il. Qui prendra l'initiative de violer la Constitution ? Pas moi. L'absence ou la présence à telle ou telle rencontre internationale n'est qu'un épiphénomène révélateur d'une façon d'être. Il s'agit de savoir si l'actuelle opposition désire une République unie pour la défense de nos intérêts nationaux, ou divisée.

– Mais dans deux domaines, la défense et les affaires extérieures, vous avez mis votre veto à certaines nominations.

– Mon *veto*, non. M. Chirac est venu me voir. Il a évoqué des choses, prononcé des noms. J'ai donné mon avis.

– Y a-t-il des domaines de politique étrangère où vous sentez des différences importantes avec l'opposition ?

– Il peut y en avoir. On verra. Pour l'instant je n'en vois pas d'aussi graves qu'en 1986, lorsque la nouvelle majorité conservatrice

Le Monde
DOSSIERS ET DOCUMENTS
LE BILAN ÉCONOMIQUE ET SOCIAL 1992
est paru
208 pages - 49 F
EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

هكذا من الأصل

AVEC M. MITTERRAND

serait défavorable à la construction de l'Europe »

avait, en tête de son programme, la participation à la guerre des étoiles. J'étais à fond contre cette idée. On n'en a pas reparlé. Il pourrait y avoir une difficulté sur les essais nucléaires. Que j'ai suspendus. Comme vous le savez. La Russie et les USA ont suivi la France. Qu'en sera-t-il demain ? Si ces deux puissances maintiennent cette sorte de moratoire dont nous avons eu l'initiative, je pense que la France devra rester logique avec elle-même. En revanche, si ces deux puissances reprennent leurs essais, nous aurons à préserver notre seuil de sécurité.

« Le président de la République est libre de son choix »

– Vous allez à la cohabitation dans un esprit de conciliation ?

– Je vous ai déjà plusieurs fois répondu.

– Estimez-vous possible de choisir comme premier ministre un homme qui aurait annoncé par avance, comme M. Giscard d'Estaing, sa volonté de vous faire partir au plus vite ?

– Il n'est pas le seul.

– Considérez-vous comme une règle de choisir le chef du parti le plus nombreux à l'Assemblée nationale ?

– Le président est libre de son choix.

– Il faut au moins que la personne nommée ait une majorité.

– C'est le b.a.-ba de ce genre d'exercice...

– Vous ne fixez pas de critères de choix en dehors de celui-là ?

– J'en aurai sûrement.

– Peut-on les connaître ?

– Non. Mais vous pouvez facilement les supposer. Par exemple, il est évident que je n'appellerai pas un premier ministre qui serait défavorable à la construction de l'Europe. Rien n'est joué.

– Comment analysez-vous la percée des écologistes ? Vous conduit-elle à penser que le temps du socialisme est fini ?

– L'écologie est née d'une idée forte et juste. Belle aussi, puisqu'elle exalte la protection de la nature. Donc de l'homme. Les écologistes qui votaient à gauche et qui, pour telle ou telle raison, sont portés à s'éloigner du pouvoir en place et du parti majoritaire n'ont pas le sentiment de trahir leurs convictions en votant pour les écologistes plutôt que pour la gauche. On peut donc penser qu'il existe pour eux et pour les socialistes un terreau commun. Mais conclure de ce glissement que le socialisme est fini n'a pas de sens.

– La progression des écologistes va pourtant de pair avec l'échec du Parti socialiste ?

– C'est la théorie des vases communicants ! Mais les électeurs écologistes venus de la gauche ne l'ont pas vraiment quittée. Ils s'étonneraient de toute invitation qui leur serait faite de contribuer au succès de la droite et réagiraient en conséquence. Du moins, je le crois. Cela dit, toutes les politiques connaissent des hauts et des bas, et personne, à droite ou à gauche, n'y échappe.

– Pensez-vous qu'il y aura de nouveau des hauts pour le Parti socialiste ?

– Assurément.

– On peut pourtant se demander si l'on ne vit pas la fin d'une période historique ?

– L'année 1989 a marqué la fin d'une période historique et le commencement d'une autre. Cet événement ne se réduit pas à l'équation socialisme-écologie.

– L'écologie n'est-elle pas appelée à remplacer le socialisme comme idéologie porteuse ?

– Non. Ces deux idéologies ne se substituent pas l'une à l'autre. L'explication socialiste est globale et propose des réponses aux interrogations de l'homme en société dans l'ère industrielle. Ces interrogations évoluent avec le temps. La réponse écologique, dans la mesure où elle signifie un progrès, une libération de l'homme par rapport aux forces qui l'oppriment, reste proche du message socialiste qui, lui-même, intègre la défense des équilibres naturels. Bien entendu, il existe aussi une tendance écologique tournée vers la nostalgie du passé. Ce n'est pas celle dont nous parlons.

– Comment expliquez-vous le bas niveau actuel des socialistes ? Peut-on parler de déficit social ?

– Lorsque j'ai pris la responsabilité du Parti socialiste, en 1971, les derniers pourcentages atteints par ceux qui représentaient cette tendance politique étaient de 5 % à l'élection présidentielle, de 10 ou 11 % aux élections locales. Malgré un travail acharné et une forte présence dans l'opinion, les socialistes, sous ma direction, n'ont jamais dépassé 23 %. Je serais surpris qu'ils se situent au-dessous de 20 % en mars prochain, et ils peuvent être au-dessus. La campagne ne fait que commencer et, dans une élection, rien n'est joué d'avance. Alors, ne concluez pas trop vite.

» Quant au déficit social, il est réel au regard des espérances. C'est normal. Mais il n'y a pas en déficit social, bien au contraire, par rapport à la gestion d'avant 1981. L'ensemble des réformes que nous avons réalisées est le plus conséquent que la France ait connu depuis le Front populaire de 1936.

– A l'appui de la critique sur le déficit social, on cite le plus souvent le chiffre du chômage, bientôt trois millions, et la politique du franc fort.

– Le chômage est apparu avec la hausse brutale des prix du pétrole en 1973. Il est passé de 1 700 000 chômeurs au temps de mon prédécesseur à près de 3 millions douze ans après. La suite a montré qu'il ne caractérisait pas une crise financière mais une crise internationale, celle du monde industriel occidental. Les six chefs de gouvernement que j'ai nommés, y compris en 1986, ont tout essayé, sans parvenir à enrayer la montée du chômage. C'est donc que le mal vient d'ailleurs. Notre société est lente et lourde, tandis que les bonds en avant de la science et de la technique transforment plusieurs fois en une génération la nature de la plupart des métiers. Ce phénomène est général. Les pays qui avaient mieux résisté que la France au début ont vu le chômage s'accroître chez eux beaucoup plus vite que chez nous au cours des dernières années. Quant à prétendre que le chômage est un mal socialiste, comme on l'entend dire dans les milieux d'opposition, laissons cela ! La Grande-Bretagne, qui a un gouvernement ultralibéral, et le gouvernement allemand, qui réunit les démocrates-chrétiens et les libéraux, ont affaire aux mêmes problèmes.

» On critique la politique du franc fort. Mais sa débandade aurait accéléré la crise et ses conséquences sociales. Et notre monnaie, l'une des plus considérées du monde, nous aide aujourd'hui à préparer les conditions de la reprise. Elle donnera demain un puissant élan à notre économie.

« La France a été dirigée avec sérieux »

– Pensez-vous, comme certains le disent en parlant d'« immobilisme », que des occasions de réformes ont été gâchées, après votre réélection de 1988, par le gouvernement Rocard, par exemple dans le domaine du partage du travail, dont M. Bérégovoy veut faire aujourd'hui une priorité ?

– Je ne vois pas de différence sérieuse sur ce point entre les gouvernements Rocard, Cresson et Bérégovoy. Ils ont recherché un meilleur partage par la réduction du temps de travail et le travail à temps partiel. Pierre Mauroy avait déjà ramené la semaine de travail à trente-neuf heures au lieu de quarante, décidé la retraite volontaire à soixante ans et créé – c'était une grande idée – un ministère du temps libre.

– Les Français vous ont fait confiance en 1988, puisqu'ils vous ont réélu...

– Ce qui prouve qu'ils n'étaient pas mécontents de la gauche.

– ... et aujourd'hui ils ne vous font plus confiance. On peut donc s'interroger sur la gestion de ces cinq dernières années.

– La crise internationale s'est prolongée, donc aggravée. Elle a frappé de plus en plus de gens. L'opinion, dans sa majorité, s'en prend à nous, comme elle s'en prend partout à ceux qui gouvernent. Mais la France a été dirigée avec sérieux, et les Français, au fond d'eux-mêmes, le savent. J'ajoute que les difficultés économiques ne sont pas la seule cause de la perte de confiance, qui va et vient, comme elle l'a déjà fait lors de mon premier septennat.

– Quels peuvent être les buts politiques d'une période de cohabitation ? S'agit-il pour vous de remettre à flot le camp de la gauche ?

– Quelle que soit l'éventualité à venir, mon premier but politique sera de remplir la fonction pour laquelle j'ai été élu. Cette fonction me commande de contribuer à la bonne marche des institutions et de respecter la volonté populaire. Quant à remettre à flot le camp de la gauche, si celle-ci perd les élections, ce serait un très honorable objectif. Mais cela ne dépendra pas de moi seul.

« Mon devoir d'Etat, mon idéal socialiste »

– Pensez-vous qu'à la place où vous êtes vous aurez un rôle à jouer dans cette reconquête ?

– Parlons au conditionnel : j'accomplirais mon devoir d'Etat et resterais fidèle à mon idéal socialiste.

– Aiderez-vous votre successeur à préparer son élection ?

– Je souhaite que mon successeur partage mes idées, à sa manière, et les mette en œuvre. Mais nous n'en sommes pas là.

– Avez-vous un choix personnel parmi les candidats ?

– Quand je les connaîtrai, je ferai comme tout le monde, je voterai.

– Considérez-vous que les affaires ont au un fort impact sur l'image des socialistes ?

– Un impact considérable. Parfois je me demande si ce n'est pas le facteur qui a le plus accentué la distance prise avec les socialistes par une partie de leur électorat. Cet électorat est, à juste titre, par tradition, par éducation, par inclination naturelle, très exigeant sur les critères moraux. Il a souffert des indélicatesses et des quelques cas de grave malhonnêteté commis par quelques élus qui n'ont pas su résister aux facilités que leur proposaient les corrupteurs, toujours à l'affût. Je n'excuse pas ces fautes en rappelant qu'il y a eu des scandales d'une tout autre ampleur sous d'autres pouvoirs, scandales qui devraient inciter les partis conservateurs à plus de discrétion. Cela dit, le Parti socialiste est un parti d'honnêtes gens.

– Et la loi d'amnistie ?

– Je n'ai accepté le projet de loi qui était soumis que parce qu'il excluait les parlementaires du bénéfice de l'amnistie, ce qui lui a valu d'être également voté par une partie de l'opposition. Cela n'empêche pas la plupart des commentateurs de parler d'auto-amnistie et d'y croire de bonne foi !

– Il y a aussi les affaires comme celle du sang ?

– Les responsabilités ne sont plus du même ordre. L'état de la science médicale et biologique permettait-il aux ministres incriminés de trancher avant les spécialistes, les experts et les médecins ? Je ne le crois pas et j'ai déjà dit que je ne voyais pas qui aurait apprécié la situation autrement à leur place. Quant à Laurent Fabius, il est l'objet d'une mise en cause inique, qui blesse tout défenseur du droit, d'autant plus qu'il a agi dans sa fonction de premier ministre avec courage, célérité et sagacité. Je vois là l'un des plus déplorables déni de justice de l'époque. Rien de plus légitime que la douleur, la colère des victimes du sang contaminé. Ils veulent savoir la vérité. On la leur doit. Mais la Haute Cour, machine politique inadaptée, ne répondra pas à leur attente. Que le Parlement se dépêche de réformer cette institution bancale !

– Pourtant les socialistes resteront associés à cette affaire parce qu'ils étaient au pouvoir.

– La science n'a pas de frontières. Partout le dommage causé aux victimes a été le même. Or il n'y a qu'en France que l'opposition politique a voulu en tirer bénéfice.

– Pourquoi ?

– Parce que c'est comme ça. Parce qu'elle est comme ça.

– En tant que garant de l'équilibre des pouvoirs, comment appréciez-vous l'évolution actuelle des rapports entre le pouvoir politique, exécutif et législatif et le pouvoir judiciaire ?

– Ce qui se passe montre à quel point le pouvoir judiciaire jouit de son indépendance. Le devoir des juges d'instruction est d'appliquer la loi que votent les Assemblées. Tout ce qui vicie cette répartition des tâches corrompt la démocratie.

– Compte tenu de la décision de la Haute Cour, envisagez-vous une session extraordinaire pour une nouvelle saisine ?

– La proximité des élections législatives me dissuade de convoquer une session extraordinaire. Une nouvelle saisine serait examinée par la nouvelle Assemblée.

– Vous avez lancé le thème de la défense des acquis sociaux. L'opposition a répondu : quels acquis sociaux ? Trois millions de chômeurs ? Les comptes sociaux en déficit ?

– Le chômage résulte d'une situation conjoncturelle terrible à supporter, mais transitoire, alors que les acquis sociaux font corps avec la cohésion nationale. Par exemple, ce n'est pas parce que la Sécurité sociale est en déficit que le principe de participation sur lequel elle se fonde doit être abandonné. Des solutions pour le retour à l'équilibre existent à l'intérieur du système actuel. C'est ce à quoi s'attaque le gouvernement. De même pour la retraite à soixante ans, très critiquée à droite. J'espère qu'on n'osera pas y toucher. Quant à ce qu'on appelle la nouvelle pauvreté, vous savez comme moi qu'à la demande de Raymond Barre le Conseil économique et social avait rédigé un rapport à ce sujet plusieurs années avant l'arrivée de la gauche au pouvoir. Depuis lors, l'institution du RMI, qui ne corrige pas la cause du mal mais qui en atténue les pires effets, a représenté un effort important à l'égard des exclus. L'initiative européenne de croissance, la politique de la ville, la mobilité et le partage du travail, la formation professionnelle feront le reste.

– La polémique a notamment porté sur le problème des retraites. Que pensez-vous de l'idée lancée par le premier ministre de geler les retraites sur les recettes des privatisations ?

– Le point important est la création d'un fonds de garantie. Comment financer ce fonds ? Le projet de Pierre Bérégovoy et de René Teulade me semble judicieux, et je l'encourage.

– Croyez-vous vraiment que la droite veuille remettre en cause les acquis sociaux ? Ne lui faites-vous pas un procès d'intention en lisant entre les lignes comme Pierre Bérégovoy ?

– Si vous regardez la liste des réformes votées depuis 1981, fort nombreuses, et dont certaines sont essentielles, comme l'âge de la retraite, les lois Auroux, la décentralisation, vous remarquerez que la droite, à l'exception de quelques personnalités courageuses et lucides, a voté contre. Où est mon procès d'intention ?

– Mais ils ne remettent pas en cause les acquis sociaux pour autant ?

– Ils montrent patte blanche, en effet.

– Parmi les projets de l'opposition, il y a le passage à l'armée de métier...

– Je reste attaché à l'armée de conscription, qui est à l'image de la nation, considération non négligeable alors que s'annonce une défense européenne. L'idée d'armée de métier trouve ses raisons à la gestion d'armements de plus en plus sophistiqués et qui exigent une grande compétence professionnelle. Une bonne synthèse entre les deux est possible.

« Le régime des partis a déjà pris son élan »

– Le 15 février, le comité consultatif constitutionnel va vous remettre ses propositions pour la révision de la Constitution. Souhaitez-vous que ce thème soit débattu pendant la campagne ?

– La réforme de la Constitution ne représente pas un thème de campagne capable de bouleverser l'opinion. Ce n'est donc pas une arme électorale. Mais sur le fond cette réforme est nécessaire. Il convient de rééquilibrer les pouvoirs en restituant au Parlement des compétences qu'il n'aurait jamais dû perdre, de renforcer l'Etat de droit et la capacité de recours des citoyens contre l'arbitraire, d'élargir le champ du référendum, etc.

– Souhaitez-vous que le prochain Assemblée se saisisse de ce projet ?

– Oui, je n'imagine pas le Parlement s'en désintéressant.

– Mais vous serez dépendant de la nouvelle majorité ?

– Ce n'est pas l'affaire d'une majorité, mais de la République.

– Vous avez le pouvoir du référendum.

– Oui, dans les limites voulues par la Constitution.

– Irez-vous jusqu'à changer celle-ci ?

– Si vous pensez à un changement catégorique, impliquant la naissance d'une VIe République, non. La clé du système actuel repose sur l'élection du président au suffrage universel. Je ne crois pas possible ou utile de revenir là-dessus.

– Mais peut-on réduire la durée du mandat présidentiel ?

– J'ai déjà dit à ce sujet que je tiendrai le plus grand compte du vœu des grandes formations représentées au Parlement, s'il leur est commun. Le comité consultatif, que préside le doyen Vedel, fera des propositions qui nous seront précieuses pour la suite de la discussion.

– Ce conseil sera-t-il en mesure de tenir le délai que vous avez fixé ?

– Oui, M. Vedel m'en a informé.

– Que ferez-vous alors ?

– Je saisirai le premier ministre pour qu'il élabore aussitôt un projet de loi qui permettra au parlement de se mettre au travail.

– Il ne pourra l'examiner qu'après les élections ?

– Cela va de soi.

– S'il ne le fait pas ?

– Je pense qu'il le fera.

– S'il transforme ou déforme votre projet ?

– Attendez que cela se produise !

– Il y a la lettre et il y a l'usage. La cohabitation ne donnera-t-elle pas à la Constitution un nouveau contenu ?

– Certes, il y a l'usage. J'ai moi-même appliqué la Constitution d'une manière différente de mes prédécesseurs. Mais il y a aussi le respect dû à la loi suprême et la logique de l'Histoire. Une nouvelle majorité devra savoir que son comportement commandera la suite pour de longues années. Si le président, comme l'avait pensé M. Giscard d'Estaing en 1978, devait se retirer dans l'exil de Rambouillet, il n'en reviendrait pas. La petite foule des prétendants à ma succession devrait y songer. Avouez que ce serait un paradoxe assez original que la majorité à laquelle vous pensez, qui se réclame pour partie du général de Gaulle, en revienne, dans sa volonté de me contraindre, aux pratiques de la IVe République. Le régime des partis accourra au galop. Il a déjà pris son élan. Autant j'aime la République parlementaire, autant je redoute le retour des féodalités. Je n'y prêterai pas la main. »

Propos recueillis
par JEAN-MARIE COLOMBANI
THOMAS FERENCZI
et JEAN-PIERRE LANGELLIER

Toujours vaincue, jamais morte

Les auteurs :
Jean-Pierre Azéma,
Pierre Birnbaum,
Pierre Milza,
Pascal Perrineau,
Christophe Prochasson,
Jean-Pierre Rioux,
Michel Winock.

Collection XXe siècle

Editions du Seuil

ÉTRANGER

BELGIQUE : un vote historique des députés

Le royaume va se transformer en Etat fédéral

La Belgique unitaire, née en 1830, a vécu. Samedi 6 février, les députés ont adopté, à la majorité requise des deux tiers, le nouvel article 1 de la Constitution qui fait du royaume un Etat fédéral. Dans l'esprit du premier ministre, la social-chrétien flamand Jean-Luc Dehaene, cette réforme devrait permettre la « cohabitation » des Flamands, des Wallons, des Bruxellois et de la petite minorité germanophone du pays.

BRUXELLES

de notre correspondant

Trois précédentes révisions de la Constitution, en 1970, 1980 et 1988, avaient déjà préparé cette évolution, sans que consentent à l'inscrire dans la Loi fondamentale des élus qui siègent devant la devise *« L'union fait la force »* inscrite en français au-dessus de la tribune des orateurs. Le saut ayant été fait, il reste à adopter – article par article, ce qui conduira sans doute jusqu'à Pâques – une série de dispositions dotant la Wallonie et la Flandre de leur propre gouvernement, sous le contrôle d'une Assemblée élue au suffrage universel. La défense, la diplomatie, les grandes orientations de la politique économique et monétaire resteront de la compétence du gouvernement national, composé, à parité, de sept ministres néerlandophones, de sept ministres francophones et d'un premier ministre réputé *« asexué linguistique »*.

Les partis de l'actuelle coalition gouvernementale, socialistes et sociaux-chrétiens, ont eu le soutien des écologistes et d'une petite formation flamande dans le vote historique de samedi. Les plus farouches adversaires du fédéralisme sont les libéraux francophones (PRL) et les membres du Front démocratique des francophones (FDF) dont les élus sont essentiellement des Bruxellois. Après avoir régné en maître sur la Belgique du XIXe siècle, les francophones ont été supplantés par les Flamands, plus nombreux, plus productifs, mieux organisés. Il n'y a pas eu de premier ministre francophone depuis les années 70. Devant cette évolution, les Wallons ont longtemps revendiqué plus d'autonomie. Ils sont maintenant pris à leur propre piège. En raison de la crise économique et des sacrifices sociaux à consentir, beaucoup de Flamands trouvent que la Wallonie *« coûte trop cher »* et réclament, par exemple, une régionalisation de la sécurité sociale et de la dette publique. Des sondages montrent qu'un grand nombre d'entre eux s'accommoderait de la partition pure et simple.

Consultation populaire

Trois mille francophones ont lancé un appel pour que soit organisée une « consultation populaire » (le référendum à proprement parler n'est pas prévu par la Constitution) sur la réforme des institutions, au lieu de laisser carte blanche au Parlement. Signé par de nombreuses personnalités (le professeur Arthur Bodson, recteur de l'université de Liège, l'écrivain Pierre Mertens, le Prix Nobel de médecine Christian de Duve etc.), cet appel a été ignoré par les autorités. Il y a quelque temps, avant la visite du roi Baudouin à Paris, M. Dehaene nous avait avoué que *« le problème avec les consultations populaires est que la réponse peut être différente selon les régions »*. Autrement dit qu'on prendrait le risque de faire exprimer par les Flamands une vérité dure à entendre.

Même au sein de la formation du premier ministre, certains ne dissimulent pas leurs sentiments profonds. Selon le chef du groupe social-chrétien flamand à la Chambre, M. Johan Van Hecke, l'accord entre les formations de la majorité pour la révision constitutionnelle constitue seulement *« une halte sur le long chemin de deux peuples en quête d'indépendance »*. M. Jean Gol, président des libéraux francophones, avait déposé une résolution condamnant explicitement le séparatisme maquillé en confédéralisme.

Le salut par l'Europe ?

Ce texte n'a pas été voté par les députés. M. Dehaene a beau dire qu' *« il n'y avait aucune raison de faire plaisir à M. Gol en entrant dans son jeu »*, ce n'est pas rassurant pour l'avenir. Les plus inquiets sont les Bruxellois, francophones à 80 % et généralement attachés à une Belgique « forte », Erigés, eux-mêmes, par la Constitution en habitants d'une troisième « région » autonome, ils se demandent quelle sera leur place dans un pays où Flamands et Wallons prendront des routes séparées. Dans la pire des hypothèses, ils redoutent de faire les frais d'un conflit ouvert entre les deux communautés. En effet, certains néerlandophones revendiquent la capitale belge, qui constitue, pour des raisons historiques, une enclave francophone dans le Brabant flamand. Avant même la nouvelle réforme constitutionnelle, la Flandre était dotée d'un « exécutif », qui va devenir un gouvernement. Le siège de cet « exécutif » se trouve à Bruxelles. Tout un symbole, alors que l'« exécutif » wallon est à Namur.

Rédacteur en chef de l'influent quotidien *De Standaard*, ancien porte-parole du gouvernement, M. Lou De Clerk nous a déclaré que, à son avis, l'installation de l'« exécutif » flamand à Bruxelles avait été une erreur. Selon ce journaliste, dont les éditoriaux traduisent souvent la pensée non exprimée de hauts responsables, la solution du problème bruxellois passe par la transformation de la capitale belge en une espèce de *« district européen »*, siège des institutions de la Communauté et échappant ainsi aux querelles belgo-belges. Poussant plus loin le raisonnement, M. De Clerk évoque la perspective d'une Europe fédérale, où les actuelles compétences nationales seraient dévolues à l'Union européenne, *« comme aux Etats-Unis »*. Il ajoute : *« Entre-temps, il faut que les francophones et les néerlandophones puissent vivre ensemble. La nouvelle Constitution doit permettre cela. »*

Plus que jamais, le gouvernement belge paraît penser que le salut du royaume passe par une évolution de la Communauté vers le fédéralisme. Il assumera la présidence tournante des Douze à partir de juillet, à un moment crucial, quand le peuple danois et le Parlement britannique se seront prononcés définitivement sur le traité de Maastricht. On peut compter sur M. Dehaene pour ne pas perdre de temps pendant le semestre, où lui et son ministre des affaires étrangères, seront aux commandes.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

▶ **Le numéro de janvier du *Monde des débats* a consacré un dossier aux problèmes constitutionnels belges.**

□ **ARMÉNIE : aide humanitaire française.** – Un avion cargo affrété par le gouvernement français a quitté Paris dimanche 7 février pour Erevan, avec trente-six tonnes d'aide humanitaire, le chanteur Charles Aznavour était à bord. La situation est devenue dramatique en Arménie en raison du blocus azerbaïdjanais. Les autorités de Bakou ont condamné l'aide fournie par la France, qu'elles accusent de *« soutenir ouvertement l'agression arménienne »*. – *(AFP, Itar-Tass.)*

□ **LIECHTENSTEIN : victoire du Parti des citoyens progressistes aux élections législatives.** – Le Parti des citoyens progressistes (FBP) a remporté, dimanche 7 février, lors des élections législatives du Liechtenstein, douze des vingt-cinq sièges du Landtag (Parlement). L'Union patriotique, jusqu'alors majoritaire, a perdu deux sièges et ne compte plus que onze élus. Selon la constitution de la principauté, c'est le FBP qui nommera le chef du gouvernement, l'Union patriotique nommant son suppléant. Après avoir échoué en 1986 et 1989, la Liste électorale libre, de sensibilité moins conservatrice que le FBP et l'Union patriotique, a réussi à obtenir deux sièges. Le Liechtenstein possédera ainsi, pour la première fois de son histoire, un Parlement composé de représentants de trois partis. – *(AFP.)*

CHYPRE : le premier tour de l'élection présidentielle

M. Vassiliou devance ses rivaux

M. Gheorgios Vassiliou, président de la République de Chypre, qui brigue un nouveau mandat de cinq ans, est sorti vainqueur, dimanche 7 février, du premier tour de l'élection présidentielle. Candidat indépendant soutenu par le puissant Parti communiste (AKEL) et par un petit parti de dissidents communistes, l'ADISOK, M. Vassiliou a obtenu 44,15 % des voix. M. Glaucos Clérides, président du Rassemblement démocratique (DISY, droite), a obtenu 36,74 % des suffrages et sera opposé à M. Vassiliou au second tour, le 14 février. M. Paschalis Paschalidès, candidat du Front des forces combattantes, composé du parti de centre droit DIKO et du parti socialiste EDEK, avec l'appui de l'Eglise orthodoxe, est arrivé en troisième position avec 18,64 % des voix. Deux candidats marginaux ont fait un très faible score. Cette hiérarchie des candidats correspond à la plupart des pronostics faits avant l'élection. En revanche, M. Vassiliou dispose d'une avance plus confortable que ce qui était le plus souvent attendu. En 1988, M. Vassiliou, qui se présentait pour la première fois, avait obtenu 30,11 % des suffrages, et M. Clérides 33,32 %. Les candidats du DIKO et de l'EDEK totalisaient à eux deux 36,51 % des voix, soit près de 20 points de mieux que le résultat de M. Paschalidès.

Les électeurs chypriotes grecs semblent avoir exprimé un net rejet de la ligne « dure » incarnée par M. Paschalidès dans les négociations destinées à mettre un terme à la partition de fait de Chypre, provoquée par l'invasion de l'armée turque en 1974 et pérennisée par la création au nord de l'île de la République turque de Chypre du Nord (RTCN), reconnue seulement par Ankara (*le Monde* du 6 février). M. Paschalidès était le seul des trois principaux candidats à refuser en bloc le plan de règlement – intitulé « ensemble d'idées » – mis au point par l'ONU et qui repose sur la constitution d'un Etat fédéral bizonal et bicommunautaire. Selon le calendrier établi, des pourparlers avec la RTCN doivent reprendre en mars à New-York, toujours sous l'égide de l'ONU, sur la base de cet « ensemble d'idées » qui est, toutefois, rejeté par la partie chypriote turque. M. Clérides demande seulement que ce plan soit revu et que les discussions avec la RTCN soient reportées. M. Vassiliou, pour sa part, accepte de reprendre les discussions sur la base du plan de l'ONU et selon le calendrier prévu.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI

ESPAGNE : le congrès du Parti populaire

M. Aznar mènera la campagne de la droite pour les élections législatives

Le onzième congrès du Parti Populaire (PP, conservateur), qui s'est déroulé à Madrid du 5 au 7 février, a consacré le leadership de son président, M. José Marie Aznar. Ce dernier a été plébiscité à la tête du parti par 98,45 % des deux mille trois cents délégués qui ont pris part au vote.

MADRID

de notre correspondant

Près de trois ans après avoir pris la tête du Parti populaire en mars 1990 lors du congrès de Séville, M. Aznar, âgé seulement de quarante ans, s'est imposé comme le successeur du fondateur de cette formation de droite, M. Manuel Fraga. Ce juriste originaire de Madrid porte désormais tous les espoirs d'un parti qui juge la victoire à portée de main lors des élections générales de l'automne. Petit à petit, le PP a grignoté l'écart le séparant de son rival, intouchable jusque-là, le Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE) : les derniers sondages le situent désormais à seulement 3,5 points des socialistes de M. Felipe Gonzalez.

Ce onzième congrès a donc été celui de l'euphorie, de la certitude de la victoire et de l'unité autour du futur candidat à la présidence du gouvernement. Son thème était on ne peut plus évocateur : « Parti populaire; parti de gouvernement ». Une grande banderole de 20 mètres de long sur 5 de large barrait l'entrée du Palais des congrès où se sont pressés les délégués enthousiasmés d'avoir enfin trouvé l'homme susceptible selon eux d'assurer la relève, non seulement au sein du parti mais également à la direction du pays. Il reste que, selon un sondage réalisé par le quotidien *El Mundo*, 54,7 % des personnes interrogées ne voient pas encore M. Aznar à la Moncloa (siège du gouvernement) lors de la prochaine législature.

C'est pour cette raison que cet inspecteur des finances se garde de tout triomphalisme et demande à ses troupes de poursuivre le travail entrepris. *« Nous devons continuer à changer. Nous devons changer encore plus »*, a indiqué M. Aznar en confirmant clairement le virage vers le centre d'un parti marqué à droite.

Unité, centrisme et renouveau

Unité, centrisme et renouveau; tels ont été les thèmes majeurs de ceux qui se présentent comme la seule solution alternative aux socialistes, accusés d'être divisés, corrompus, partisans et incapables de résoudre les problèmes du pays. Face au *« fiasco socialiste »*, le PP a préparé un code éthique et un programme modéré dont ses détracteurs disent qu'il a largement été inspiré par le patronat. Ce que nie M. Francisco Alvarez Cascos, secrétaire général du PP, en affirmant au contraire que c'est son parti qui a pris l'initiative en matière économique au cours des deux dernières années.

Longuement applaudi, M. Fraga, le père fondateur, a estimé que son parti ne devait exclure aucune coalition pour gouverner et sortir le pays *« de la grave crise économique, sociale et culturelle qu'il traverse »*. Le président de la Galice a cependant fait remarquer que la direction du gouvernement devait revenir au PP, contrairement à ce qu'avait déclaré il y a quelques mois M. Aznar, qui était prêt à laisser ce poste à M. Jordi Pujol si le parti de ce dernier, Convergence et union, faisait alliance avec sa formation. Une erreur qui lui avait attiré beaucoup de sarcasmes.

MICHEL BOLE-RICHARD

EURODUN
36 29 07 07

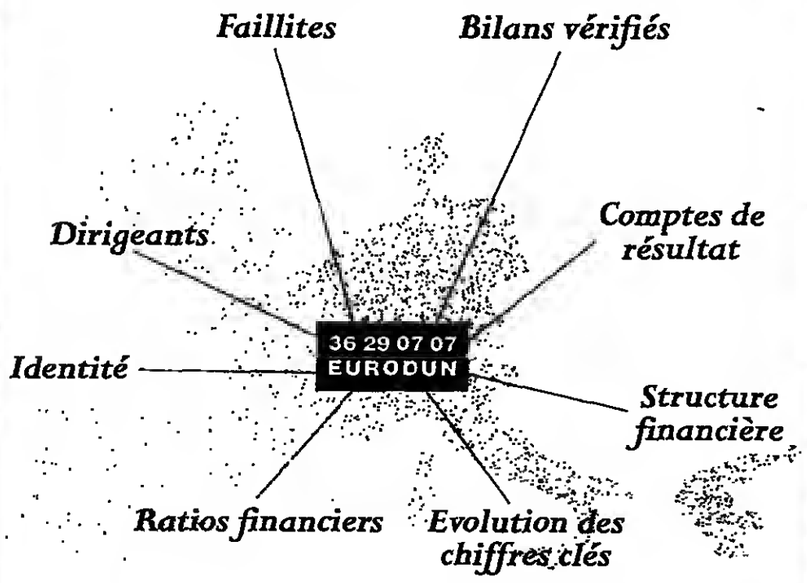

EURODUN
36 29 07 07
Plus et mieux
SUR LES ENTREPRISES

Sur EURODUN 24H sur 24 trouvez toutes ces informations sur 10 millions d'entreprises européennes et 2 millions d'entreprises françaises enrichies et vérifiées au jour le jour par les experts Dun & Bradstreet

DIRECTANA

GRANDE-BRETAGNE

M. John Smith souhaite la modernisation du Parti travailliste

LONDRES

de notre correspondant

Le discours prononcé, dimanche 7 février, par M. John Smith, leader du Parti travailliste, marque une étape importante dans le débat entre « modernisateurs » et « traditionalistes », ouvert au sein du Labour après l'échec électoral d'avril 1992. M. John Smith a pris nettement position en faveur des premiers en définissant une *« nouvelle approche politique »* centrée sur les droits des individus et reposant sur une économie mixte : *« une nouvelle politique,* a-t-il précisé, *qui place les gens en premier, qui rejette les dogmes et mette en avant des solutions pratiques et de bon sens »*. M. Smith va préciser ses positions au cours des prochains mois mais, dans l'immédiat, son objectif est de reprendre l'initiative pour circonscrire les effets de la crise d'identité que traverse son parti (*le Monde* du 1er janvier).

Se faisant le chantre du changement, le chef de file des travaillistes a pris clairement ses distances avec les vieux préceptes du « Labourisme » comme la propriété étatique des moyens de production, une fiscalité élevée servant à la redistribution des richesses, une association étroite avec le mouvement syndical. Sur ce dernier point, qui fait l'objet d'un débat difficile en raison de l'influence prépondérante des syndicats dans les votes internes du parti, il n'a cependant pris aucun engagement. C'est donc surtout sur le terrain des orientations économiques que le « nouveau » parti travailliste apparaît.

M. Smith a notamment souligné que l'attachement dogmatique du Labour aux nationalisations n'avait plus de raison d'être : *« pendant des années,* a-t-il déclaré, *nous avons poursuivi un débat largement stérile sur la propriété de l'industrie et des services, comme si les privatisations et les nationalisations étaient les seuls choix concevables (...). Nous voyons clairement les mérites d'une économie mixte et la nécessité d'un partenariat actif et créatif entre le public et le privé »*. Ce « message » devra vaincre bien des réticences avant de constituer le véritable programme du parti travailliste . Ainsi, pour M. Tony Benn, qui représente l'aile gauche du Labour, le discours de M. Smith « semble promouvoir *l'individualisme et abandonner l'attachement du Labour à de l'idée de communauté et de bien commun* »

LAURENT ZECCHINI

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

EUROPE

L'Allemagne désunie

Suite de la première page

Les Allemands de l'Ouest, au mieux, manifestent une puissante indifférence à l'égard du sort de leurs compatriotes orientaux. Ils n'ont même pas envie d'aller constater *de visu* l'évolution de la situation. L'instinct voyageur des Allemands s'arrête à cette barrière désormais ouverte de l'ancienne frontière entre la RFA et la RDA : un récent sondage de l'institut Emnid révèle que, depuis l'automne 1989, 32 % seulement des Allemands de l'Ouest ont effectué un séjour de plus d'une semaine dans la partie orientale du pays, alors que 74 % des citoyens de l'ex-RDA ont, dans la même période séjourné plus de sept jours dans les anciens Länder. Le même institut a demandé aux personnes questionnées de s'adresser en une ou deux phrases aux Allemands de l'Est, et réciproquement. *« Retroussez vos manches! Apprenez d'abord à travailler! N'oubliez pas qu'il nous a fallu quarante ans de dur travail pour en arriver là où nous sommes! Soyez modestes et reconnaissants! »*

La tonalité générale du discours occidental est condescendante, avec une pointe d'irritation et de déception à l'encontre de concitoyens qui en viendraient à vous faire douter du caractère génétique des vertus allemandes d'application, d'économie, de conscience professionnelle. La réplique des Allemands de l'Est témoigne à l'inverse du spleen ressenti par des hommes et des femmes attendant soutien et solidarité, et qui ne reçoivent qu'arrogance et mépris : *« Ne pensez pas toujours à l'argent! Pourquoi nous traitez-vous comme des mineurs irresponsables? Descendez de votre Olympe! L'unification, cela veut dire aussi que chacun prend le meilleur de ce qu'il y a chez l'autre! »*

Sordide foire d'empoigne

Une plaisanterie, inlassablement répétée dans les *Stammtisch*, ces tables d'habitués des bistrots des villes et des villages, résume cruellement le rapport sado-masochiste qui est en passe de s'installer entre les « Ossis » et les « Wessis ». Un Allemand de l'Est salue un compatriote occidental d'un chaleureux : *« Wir sind ein Volk! »* (Nous sommes un peuple!), qui fut, en 1989, le slogan des foules manifestant contre le régime communiste. *« Wir auch! »* (Nous aussi!), réplique froidement l'Allemand de l'Ouest.

Dans les bonnes maisons bourgeoises de Hambourg, on ne s'abaisse pas – retenue hanséatique oblige – aux vulgarités d'un Motzki. Mais le ressentiment contre *« ces gens qui veulent les salaires de l'Allemagne de Kohl en continuant de travailler comme sous Honecker »* s'exprime dans toutes les couches de la population. *« Le mur est en train de se reconstruire dans les têtes »*, constate Helga Schröder, enseignante dans un lycée des beaux quartiers des rives de l'Elbe. *Les blagues « anti-Ossis » des élèves ont remplacé celles ridiculisant les Frisons orientaux. »*

Horst G., garagiste, regrette aujourd'hui d'avoir donné de l'emploi à deux mécaniciens qui font la navette entre leur domicile à l'Est et la métropole de l'Allemagne du Nord. Il a dû s'en séparer au bout de quelques mois, car, affirme-t-il, *« ils étaient totalement incapables de s'adapter aux modes de travail de chez nous, beaucoup trop lents, sans arrêt en train de faire des pauses-café... »* Une bonne moitié des employés du garage sont des Turcs qui s'affairent autour des berlines rutilantes prêtes à être livrées à leurs nouveaux propriétaires.

Hambourg, « porte de l'Allemagne sur le monde », est sans doute la ville qui a tiré le plus de bénéfices de la réunification, et de la réouverture de son *hinterland* naturel, qui en faisait, jadis, le débouché vers l'Amérique de l'Europe centrale. Pendant toutes les années où la division de l'Europe l'avait renvoyée aux marges de l'Occident, la ville des armateurs et des banquiers s'était fait une gloire de rester belle, de faire en sorte que ses revers de fortune ne s'inscrivent pas dans le paysage urbain et que son rayonnement culturel et intellectuel demeure intact. Elle fut longtemps bénéficiaire de ce fonds de péréquation entre les Länder qui assurait le maintien d'un niveau de vie comparable dans toutes les régions de la République fédérale, quels que soient les aléas de la conjoncture. Aujourd'hui, la ville-Etat est fortement sollicitée d'ouvrir ses coffres pour contribuer au redressement des « nouveaux Länder », dont le dénuement s'étale à mois de 40 kilomètres des portes de la cité.

En ce début d'année 1993, on ne parle, à Hambourg comme dans le reste de l'Allemagne de l'Ouest, que du *« pacte de solidarité »* que le chancelier Kohl veut mettre en place pour assurer le financement des énormes transferts vers l'est du pays. L'absence d'un élan de solidarité populaire et spontané envers les compatriotes de l'Est transforme ce débat en une sordide foire d'empoigne, où chacun essaie d'échapper aux coupes claires prévues dans les budgets publics. Il est de bon ton, à Hambourg, bastion social-démocrate depuis des lustres, de renvoyer sur le gouvernement et le chancelier Kohl la responsabilité de l'impasse dans laquelle se trouve actuellement le pays. *« Il a réussi le tour de force de se parer des lauriers de l'unification retrouvée en faisant porter le poids aux budgets sociaux, assurance-vieillesse, assurance-chômage – des Länder et des communes »*, constate un responsable des affaires économiques de la *Bürgerschaft*, le Parlement de la ville-Etat, que dirige actuellement M. Henning Voscherau, un représentant de cette aile réaliste de la social-démocratie allemande qu'incarna naguère le chancelier Helmut Schmidt.

Son collègue de Rhénanie-Palatinat, également membre du SPD, est encore plus sévère à l'égard de la politique du chancelier et du gouvernement. *« Deux erreurs majeures ont présidé au processus d'unification* constate-t-il. *La première, c'est d'avoir procédé à l'échange des monnaies en 1991 au taux moyen de 1,6 mark-est contre 1 mark-ouest. Cela a eu pour conséquence l'écroulement rapide de la structure industrielle à l'Est, incapable de soutenir le choc de l'économie occidentale beaucoup plus compétitive. La seconde a été d'adopter le principe de la restitution des biens nationalisés par les communistes à leurs anciens propriétaires de préférence à celui d'une indemnisation. Résultat : les investisseurs potentiels sont dissuadés d'acquérir des biens, immobiliers et industriels, qui risquent d'être enlevés à la suite de procédures engagées par des ayants-droit. »* Depuis l'unification, ce ne sont pas moins de trois millions de dossiers de restitution de biens qui sont en instance et dont le traitement ne peut matériellement être liquidé avant la fin du siècle...

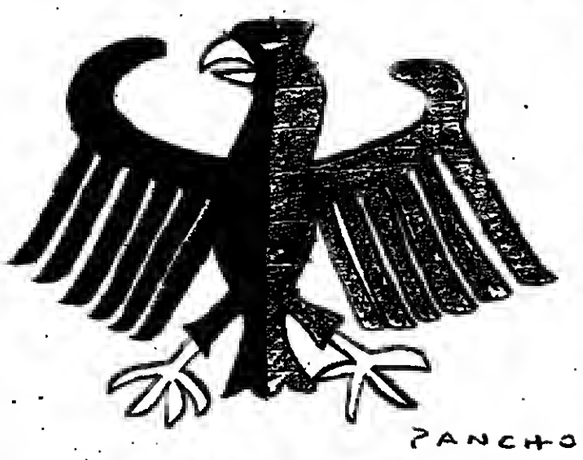

« Adieu prospérité! »

Qu'il faille maintenant se serrer la ceinture est une idée qui finit peu à peu par s'imposer. « Adieu, prospérité! », titre aujourd'hui le grand magazine de Hambourg *Der Spiegel*, avec, en couverture, une photo d'assiette garnie d'un os blanchi, d'un quartier de tomate et d'une rondelle de citron. L'Allemagne entière à la soupe populaire pour cause d'unification ? Cette image d'apocalypse qui évoque chez les anciens les jours sombres de la grande dépression d'avant guerre est pour l'instant bien loin de la réalité telle qu'on peut la percevoir à Hambourg, où la solide aisance du plus grand nombre ne peut être dissimulée.

M. Ulrich Wickert, présentateur vedette de l'information de la première chaîne de télévision allemande, personnalité marquante du Tout-Hambourg de la politique et des médias, fait la « une » du mensuel économique *Capital* qui consacre un dossier à la bonne gestion du patrimoine des ménages. M. Ulrich Wickert symbolise cette Allemagne moderne, active et dynamique qui a un rapport à l'argent apparemment distant, mais néanmoins vigilant. Il se préoccupe, entre deux réunions de rédaction, de gérer au mieux ses petites économies, rejoignant en cela la masse des téléspectateurs qui le regardent chaque soir, et qui se trouvent à la tête d'un petit magot. La moyenne du patrimoine d'un ménage ouest-allemand, nous apprend *Capital*, s'élève à 100 000 deutschemarks, 340 000 francs, ce chiffre n'incluant pas les propriétés immobilières.

Schizophrénie allemande ? On a vraiment l'impression, en prenant le chemin de fer qui relie Hambourg à sa sœur hanséatique Rostock, de changer d'univers. Les hommes parlent la même langue, certes, mais leurs pensées, leurs angoisses ou leurs espoirs semblent séparés par des années-lumière de celles des gens d'à côté. A l'arrivée dans l'ex-RDA, seuls le ciel, les arbres et les prairies ont la même couleur qu'à l'ouest.. Pour le reste, malgré les chantiers qui se multiplient le long de la voie, les enseignes de succursales de chaînes de distribution à bon marché qui déchirent de leurs néons la nuit venteuse de l'Allemagne du Nord, on se sent toujours ramené un demi-siècle en arrière, comme au temps de « l'Etat des ouvriers et des paysans ». Le nom des localités est toujours inscrit en gothique sur les gares délabrées, les trains de la Deutsche Reichsbahn musardent dans la plaine, à l'allure imposée par l'état d'un réseau datant du chancelier Bismarck.

Les équilibres familiaux rompus

Rostock accueille ses visiteurs dans une gare qui fut construite, au début de ce siècle, dans le style néo-classique balnéaire qui convenait à ce port de mer et de plaisance qu'il fut lorsque Berlin était la capitale du Reich. C'était là qu'arrivaient les « trains de plaisir » qui conduisaient, l'été, les élégantes du Kurfürstendamm, les Champs-Elysées de Berlin, vers les plages de Warnemünde ou les établissements thermaux de Heiligendamm. Avec le temps, et quarante ans de socialisme, la peinture vert clair s'est écaillée, et trois ans d'unité n'ont pour l'instant amené qu'un distributeur automatique de billets flambant neuf et quelques taxis Mercedes dans lesquels s'engouffrent les « Wessis » venus reprendre en main l'économie et l'administration des nouveaux Länder.

Rostock n'est pourtant pas la plus mal lotie des grandes villes de l'ex-RDA : du temps d'Erich Honecker, elle a été promue au rang de port national, les bâtiments de la marine de guerre dressaient leurs tourelles le long des quais de la Warnow, et les chantiers navals tournaient à plein, fournissant à l'URSS les bateaux de croisière frappés de la faucille et du marteau. Les vents de la Baltique nettoyaient régulièrement l'atmosphère des fumées de lignite dont l'âcre odeur vous prend à la gorge à Leipzig ou à Dresde. Choyés par l'ancien régime, et traditionnellement peu portés à la remise en cause de l'ordre établi, les gens de Rostock ne se sont joints que tardivement au grand mouvement de l'automne 1989 qui donna le coup de grâce au régime communiste.

Personne, bien sûr, ne reconnaît publiquement ressentir de la nostalgie pour cette époque révolue, et ne souhaite un retour de la Stasi dans la villa qui abrite aujourd'hui l'Institut français. Mais, comme le reconnaît son bourgmestre, M. Klaus Kilimann : *« La déstructuration de l'économie locale, la mise au chômage des deux tiers des employés des chantiers navals, ont créé un profond traumatisme de la population. Les équilibres familiaux sont rompus. Les femmes, premières touchées par les pertes d'emplois, vivent très mal le retour au rôle traditionnel de femme au foyer qu'elles avaient, pour certaines un peu idéalisé... »* Aujourd'hui, il se demande comment il va faire accepter à ses concitoyens la suppression de six jardins d'enfants dans sa ville...

Ce professeur de physique, membre du SPD, est venu à la politique par souci de cohérence : *« Du temps de la RDA, mes amis et moi discutions à l'infini des défauts du régime et des solutions que nous mettrions en œuvre pour que cela aille mieux. Nous ne pouvions pas nous défiler... »* Il porte comme un boulet la triste renommée que sa cité s'est acquise en août dernier, lorsqu'une bande de néo-nazis a incendié un appartement occupé par des demandeurs d'asile dans le faubourg de Lichtenhagen. Il s'attache, aidé par Christoph Kleemann, président du parlement municipal, un pasteur issu des comités de citoyens, à éduquer à la tolérance une population insécurisée, qui n'a certes pas de souci trop pressant de gestion de son patrimoine mobilier, mais la terrible angoisse d'affronter le bilan des illusions perdues.

LUC ROSENZWEIG

Prochain article :

II. – Xénophobie et identité nationale

par Henri de Bresson

Une double formation française et américaine au management.

L'assurance d'un M.B.A. reconnu.

Des noms qui parlent d'eux-mêmes :

Harvard, Wharton, Chicago, Northwestern, M.I.T, Michigan Ann Arbor, Dartmouth, Carnegie Mellon, Duke, Cornell, Indiana, etc...

Concours Prépas HEC 4-5 juin 93

mba INSTITUTE Groupe IPESUP

MBA Institute Enseignement Supérieur International Libre
38, rue des Blancs Manteaux 75004 PARIS - Tél. (1) 42 78 95 45

NOUVEAU : Admission directe en 2e année. Concours spécial Prépas hec les 4 et 5 juin 1993 (inscription avant le 30 mars 1993).

CADEAU : Un pack lors de l'achat d'un MACINTOSH (Boîte POSSO + disquettes + un tapis souris)

Le II 4/40 + Moniteur 12" Apple n/b + clavier Adb + MS Works 3.0 : 9998F ht

Avec écran 14" couleur : 11498F ht

COMPUTER BENCH 1500 m²

4000 PRODUITS MAC

PARKING CLIENTS & VISITEURS

La maison des BIBLIOTHÈQUES

61, RUE FROIDEVAUX PARIS 14e Tél. (1) 43 20 13 00

ARPAJON 91290 - "Ambiances Plus" - 13 Rte Nationale 20 - Tél. (1) 64 90 05 47
VERSAILLES 78000 - 84-70, rue des Chantiers - Tél. (1) 39 53 66 09
ENGHIEN-LES-BAINS 95880 - "Scènes d'intérieur" - 10, rue de la Libération Tél. (1) 39 64 45 71

Le plus grand choix de bibliothèques individuelles

Nouveau
9 modèles spécifiques pour cassettes vidéo, disques compacts, livres formats poche

JUXTAPOSABLES ET SUPERPOSABLES
SANS AUCUNE FIXATION MURALE, DONC DÉMONTABLES ET DÉMÉNAGEABLES A VOLONTÉ.

pour former des ensembles à la mesure de vos besoins, de l'espace dont vous disposez et de votre budget.

18 LIGNES ET STYLES

GRATUIT
DEMANDEZ LE NOUVEAU CATALOGUE COMPLET EN COULEURS
98 pages toutes en couleurs, 300 photos, schémas et illustrations, 600 modèles vitrés ou non, 85 versions (coloris, teintes ou essences de bois) et de nombreux accessoires + tarif complet et liste de nos 30 magasins en France.
30 magasins exclusifs en France
NOM :
ADRESSE :
CODE POSTAL VILLE :
TEL. : PROFESSION :
LA MAISON DES BIBLIOTHÈQUES - 75680 PARIS CEDEX 14
OU PAR ☎ 24h/24 : (1) 43 20 73 33
MD 82

EUROPE

Après l'échec des négociations indirectes

Le Conseil de sécurité hérite du plan de paix pour la Bosnie

Le Conseil de sécurité de l'ONU devait hériter, lundi 8 février, du plan de paix pour la Bosnie-Herzégovine, que ses auteors, MM. Cyrus Vance et Lord Owen, ont essayé sans succès jusqu'à présent de oégocier avec les parties, mais qui demeure à leurs yeux une base incontournable pour un règlement global du conflit. Tous les espoirs de parvenir à uoe solutioo politique négociée sont désormais placées dans le soutien que le Conseil de sécurité, et en particulier les grandes puissaoces, pourront apporter au plan.

« Une pression internationale accrue sur les parties pourrait couronner de succès nos efforts cette semaine », a affirmé le porte-parole des médiateurs, M. Fred Eckhard. Ls position de Washington à l'égard du plan Vance-Owen se fait toujours attendre, et, selon les diplomates à l'ONU, *« rien ne bougera avant »* que la Maison Blanche n'ait donné son aval ou présenté one eotre solutioo.

Selon les mêmes sources, il est fort probable que le présideot Bill Clinton présentera dans les prochains jours des modifications au plan pour rectifier ce qu'il considére comme injuste eovers les Musulmans – qui ont, tout comme les Serbes, rejeté le projet Vance-Owen. Dans uo scéoario moins probable, que les diplomates proches des médieteurs n'ont cependant pas totalement exclu, M. Clinton pourrait préparer un « coup de théâtre » en proposant une approche diplometique qui s'écarte complètement du plan fixé par MM. Vance et Owen.

Mais les réserves américaines semblent plutôt cooeerner les moyens à mettre en œuvre – y compris militeires – pour faire appliquer le plan de paix, sur lesquels le Conseil devra se prononcer. Le secrétaire à la défense américaio, M. Les Aspin, a affirmé dimanche que les Occidentaux avaient accueilli favorablement les points de vue de Washington sur les moyens à mettre en œuvre pour en finir avec le conflit yougoslave, mais il n'a pas révélé la nature des solutions eovisagées.

Mis à part les Etats-Unis, les quatre autres membres permanents du Conseil de sécurité (Russie, Chine, Grande-Bretagne et France) ont d'ores et déjà exprimé leut soutien au plan de paix Vance-Owen. Les pourparlers indirects entre les belligérants, qui ont repris jeudi à New-York, après avoir été suspendus à Genève le 30 janvier, n'ont pas permis pour le moment de faire avancer l'état des négociations. *« Un accord est à portée de main, si les parties veulent signer, car elles négocient sur une base solide »*, a oéanmoins estimé M. Eckhard, rappelant que les auteurs du plan estiment qu'il n'y a pas de solotion alternative.

Conerètement, les positions n'ont presque pas bougé : les Serbes et les Musulmans rejettent toujours la carte du découpage de la Bosnie en dix provinces semi-autonomes inclue dans le plan. Les Musulmaos n'ont toujours pas accepté le volet militaire, qui comprend un accord de cessez-le-feu, eccepté, lui, par les Serbes. Seuls les Croates oot signé l'ensemble du plan dans sa version initiale. Ils se sont également montrés *« ouverts »*, selon M. Eckhard, à quelques ajustements territoriaux qui leur ont été proposés pendant le week-eod, destinés essentiellement à satisfaire les demandes des Musulmaos sur ce chapitre.

MM. Vance et Owen devaient rencontrer lundi le secrétaire général de l'ONU, M. Boutros Boutros-Ghali. Le Conseil de sécurité doit ensuite tenir une première réunion de consultation à huis clos consacrée au plan de paix des médiateurs. D'autres réunions du Conseil sur ce sujet sont attendues dans le courant de la semaine, parallèlement aux négociations avec les parties.

Cependant, sur place, les combats se sont poursuivis, notamment en Croatie, où les Serbes unt repris dimanche un peu du terrain qu'ils avaient perdu fin janvier, lors de l'offensive croate destinée à récupérer une partie des territoires conquis eo Dalmatie en 1991 par les Serbes. Par ailleurs, deux femmes et un enfant ont été tués et cinq autres personnes blessées à Serajevo par un obus qui s'est abattu sur un groupe d'habitants qui attendaient devant un point de distribution d'eau. – *(AFP, Reuter.)*

Un avion allemand d'aide humanitaire a été touché par des tirs serbes au-dessus de la Croatie

Le pont aérien humanitaire vers Sarajevo, qui aveit été suspendu dimanche après qu'un avion allemand eut été touché par des tirs serbes, deveit reprendre lundi 8 février, selon un responsable du Haut Commissariat des Netions unies pour les réfugiés (HCR) à Zagreb. Quatorze vols étaient prévus pour lundi, notamment des avions français et américains, a-t-il précisé, ajoutant que par mesure de précaution ils partiraient d'Allemagne et de Split (ville portoaire du sud de la Croatie).

La Force de protection des Nations unies (FORPRONU) e protesté auprès de Belgrade et de Knin (chef-lieu de la Krajina, territoire croate contrôlé par les forces serbes) à la suite de l'attaque contre l'appareil allemand, qui a été touché par des tirs de DCA peu après avoir quitté Zagreb. L'avion *« u été attaqué par des forces de la défense territoriale serbe qui ont tiré avec des armes antiaériennes de 23 mm »*, a déclaré un porte-parole de la FORPRONU. Celle-ci fonde ses affirmations sur la base de plusieurs rapports concordants de son personnel sut le terrain, qui affirme *« avoir vu les forces serbes attaquer l'avion de l'ONU au-dessus du village de Kosijer »*, selon ce porte-parole.

De leur côté, plusieurs compagnies aériennes étrangères – Austrian Aitlines, Swissair, Air France et Lufthansa – ont suspendu leurs vols vers Zagreb après cet incident. – *(AFP, Reuter.)*

Les impatiences d'Osijek

Située dans l'est de la Croatie occupé par les forces serbes, Osijek mise sur la volonté du président Tudjman de restaurer à tout prix l'autorité de l'Etat sur l'ensemble du pays

OSIJEK (Cmatie)

de notre envoyée spéciale

« Ce sont eux, tu le sais bien..., les Serbes. » Le petit garçon n'est pas dupe. Les bruits sourds qu'il a entendus ne viennent pas du chantier d'en face, comme l'affirme sa mère pour le rassurer, mais de l'artillerie lourde placée derrière les lignes adverses, et qui, pendant près d'un an, a bombardé sa ville sans merci. Car à Osijek, dans l'est de la Croatie, le son des canons oe s'est tu que le 17 mai dernier, presque cinq mois après la signature du cessez-le-feu censé mettre un terme aux affrontements armés en Croatie.

Prise dans l'étau que forment les territoires de l'est de la Croatie occupés par les iodépeodantistes serbes, Osijek reste à la merci des artilleurs ennemis. La forte présence militaire, les saes de sable devant les sous-sols des maisons et les abris encore bien équipés rappellent sans cesse que les premières lignes de front sont aux portes de la ville. Mais ce centre industriel et universitaire de 100 000 babitants, qui exhibait avec fierté ses attributs de capitale régionale de Slavonie, souffre aveot tout d'être devenu un véritable cul-de-sac, uoe zone à risque coodamnée à dépérit.

Osijek, pourtant, répare ses façades beroques, ses monuments, son théâtre et sa cathédrale et tente de remettre sur pied une partie de son industrie. Elle vit dans le seul espoir d'être un jour désenclavée et mise sur la volonté exprimée par le président Tudjman de restaurer à tout prix et au plus vite l'autorité de l'Etat sur l'ensemble de la Croatie.

Les grondements des canons, qui se soot fait entendre mercredi 3 février, après sept mois de sûence, o'ont pas inquiété les babitants d'Osijek, qui avaieot été avertis que les Serbes faisaient des exercices d'eotraînemeot dans des champs de tir situés derrière leurs lignes. Au contraire, cette manœuvre d'intimidetion n'a fait qoe les coovaincre de *« reprendre les choses en main »* et de régler eux-mêmes la question des « territoires occupés » (par les Serbes). Et même si les chers serbes n'oot réapparu qu'après l'offensive surprise lancée le 22 janvier dernier par l'armée croate dans le sud de la Croatie, ils sont pour les babitents d'Osijek uoe preuve supplémentaire de l'impuissance de la Force de protection des Nations unies (FORPRONU) à faire appliquer le plan de paix de l'ONU.

« Si la FORPRONU n'a pas les moyens de les désarmer, nous, nous les avons », assure un policier, qui brûle d'impatience de *« repousser les rebelles serbes au-delà des frontières internationales de la Croatie »*. Origioaire des territoires occupés, il espère, comme les vingt-cinq personnes chassées de chez elles par les Serbes et réfugiées à Osijek, pouvoir rentrer chez lui *« dans deux mois »*, après le retrait de le FORPRONU. Il est convaiocu que M. Tudjman, qui fait de l'application du plan de paix, et ootamment de la démilitarisation des milices serbes, la condition du reoouvellement du mandat de l'ONU en mars, exigera le départ des « casques bleus ».

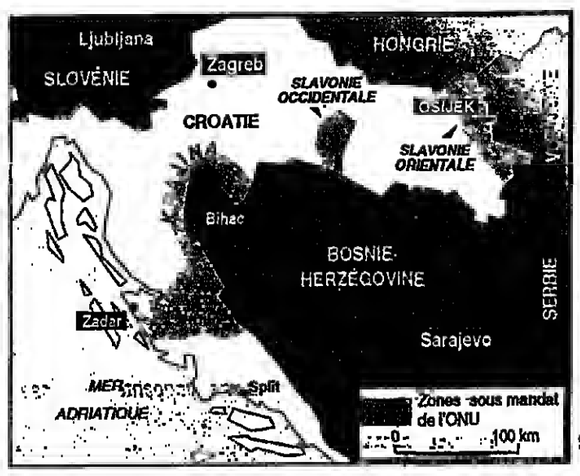

PRONU, mais à condition qu'un calendrier bien détaillé pour chaque phase du plao de paix soit établi d'ici au mois de mars. *« La Croatie, ce n'est pas Chypre, les « casques bleus » ne pourront pas rester aussi longtemps »*, conclut-il.

Les forces de l'ONU reconnaissent, quant à elles, ne pas disposer des moyens nécessaites pour accomplir la missioo qui leur e été coofiée il y a onze mois. Le lieutenant-colonel Mattart, cbef de l'état-major dans le secteur est (Slavonie orientale et Baranja), l'un des quetre secteurs de Croatie contrôlés par les Serbes et protégés par les Nations uoies, explique que les « casques bleus » ne disposent que d'armes légères. *« Notre rôle est de calmer la tension, nous utilisons la voie pacifique, celle des négociations, mais ce n'est pas toujours suffisant »*, explique-t-il en racontant qu'il n'a pas pu, par exemple, convaincre les Serbes de stopper les exercices de tir organisés mercredi et jeudi dernier tout près des lignes de front d'Osijek.

Les forces de défense territoriale serbes evaieot été dissoutes en mai dernier, après le retrait de l'ex-armée yougoslave et la démobilisatioo des effectifs de réserve. Depuis cette date, seul l'uniforme bleu de la police était toléré. Mais dans la ouit du 22 au 23 janvier, après l'offensive croate dans le Sud, les Serbes ont déerêté la mobilisation générale dans l'ensemble ides territoires qu'ils contrôlent, rendossé l'uniforme et forcé tous les dépôts d'armes, récupérant ainsi, sous le nez des « casques bleus », un certain nombre d'automitrailleuses et de chars.

« Nous avons fait un bond en arrière de huit mois », remarque le colonel Mattart, en reconnaissant ouvertement qu'hormis le retrait de l'ex-armée yougoslave aucune phase du plan de paix n'a pu être mise en œuvre. Il rejette la responsabilité de l'échec des opérations visant à désarmer les milices sur les autorités de la « République serbe de Krajina » (autoproclamée).

La guerre n'est pas finie

C'est avec regret, mais sans hésitation, que les officiers de la FORPRONU, au QG du secteur est dans le village d'*Erdut*, parlent désormais de leur impuissance à rétablir la paix et à permettre le retour des habitants chassés. Ils expliquent leur échec notamment par le fait qu'ils ne sont que mille cioq cents, sans mandat pour faire usage de la force, face, en temps normal, à plus de cinq mille miliciens serbes bien armés. Après la mobilisation de ces derniers jours, le disparité des forces est encore plus frappante.

Alors que les responsables de la FORPRONU s'acharnent à répéter qu' *« oucun changement notoire dans le dispositif croate »* n'a été enregistré, les Serbes, pour leur part, accusent les forces croates de s'être concentrées le long du secteur est. Dans la crainte d'une offensive surprise semblable à celle de Zadar, les autorités locales serbes ont renforcé leurs premières lignes, ordonné le black-out et décrété le couvre-feu. Certains villages « frontaliers » ont même été partiellement évacués.

Le vice-premier ministre de la « République » autoproclamée de Krajina, M. Stevan Bogic, qui soupçonne M. Franjo Tudjman, de vouloir lancer une *« guerre éclair »*, déclare : *« Nous ne resterons pas les bras croisés, si les Croates poursuivent leur agression et tentent d'ouvrir un nouveau front en secteur ouest* [centre de le Croatie, Slavonie occidentale], *nous attaquerons depuis le secteur est »*. Pour lui, la guerre de Croatie n'est pas finie : *« Après quelques mois de répit, la deuxième mi-temps devrait bientôt commencer »*...

FLORENCE HARTMANN

Libérer les « territoires occupés »

Impatients eux aussi, les soldats croates des premières lignes en viennent à souhaiter une attaque serbe pour pouvoir *« contre-attaquer et libérer une fois pour toutes les territoires occupés »*. Ils ne doutent plus que leur supériorité militaire leur assure le victoire. La campagne électorale qui a précédé les électioos régionales et municipales de dimanche 7 février ne pouvait que les renforcer dans leurs coovictioos. Uo poster du parti de M. Tudjman (HDZ) qui recouvrait les murs de la ville représentait deux soldats à le dégaine hollywoodienne en train de raccompagner dans son village une vieille femme réfugiée. Le parti du droit (HSP) du chef d'extrême droite, M. Dobroslav Paraga, menaçait pour sa part la FORPRONU d'un vigoureux *« go home »*.

Moins véhémente, l'oppositioo libérale déplore cependant la lenteut avec lequelle les « casques bleus » ont entrepris leur mission. M. Zlatko Kramaric, ancien maire d'Osijek et tête de liste du parti libéral de M. Budisa (HSLS), salue ainsi l'offensive de l'armée croate dans l'arrière-pays de Zadsr, par laquelle, estime-t-il, le président Tudjman a voulu *« tirer le signal d'alarme »* et rappeler à la communauté internationale ses obligations envers la Croatie, qu'elle a reconnue. Il est partisan de la prorogation du mandat de la FOR-

Dans « Arkanovo » village devenu serbe

VAPSKA
(Slavonie orientale)

de notre envoyée spéciale

A deux kilomètres de la Serbia at trenta kilomètrea du front, Vapaka at sea qualqua milla trois eants habitanta n'ont aucuna raison da craindra une éventualla offansiva croata. Pourtant, ils vivent dans la psyehose de la guarre... Autrafois habité par les Croates, la village est aujourd'hui pauplé da Serbes. Le 5 octobre 1991, les milieas aarbaa, appuyées par l'ex-arméa yougoslava, y plantaient leur drapeau.

Le village a été repeuplé au fil des mois par des Serbes de Slevonia occidantala, chaaséa da leur foyer par l'arméa croate. Décidés à prendre racine sur ces terres situéas aux portes da la Serbia, ils avaiant rebaptiaé Vapska du nom d'un des *« plus courageux défenseurs du peuple serbe »*, Zeljko Raznjatovic, *alias* le commandant Arkan, recherché pour délits de droit commun par plusieurs pays européene et inacrit sur le liste des criminels de guerre établie récemment par le département d'Etat américain.

Vapska était ainsi devanu Arkanovo at sa vidait de sea derniers Croates. La mobilisation générala décrétéa la 22 janvier darnier alleit contraindre aoixante-tralze d'antra aux à prendre la fuite. Refusant d'endosser l'uniforme serba et de tenir en ligne da mire leurs conationaux, laa hommes ont reesemblé leur famille et ont rejoint, dans la nuit du 22 eu 23 janvier, la point da contrôla da l'ONU, tenu à la sortie du village par les « caeqaua blaus » russes, at lla ont été évacuéa. Certaines da leurs maisons ont été occupées par daa réfugiéa aarbas dana les heures qui ont suivi, d'autres saront gardéee qualqua tempa par des voisina bienveillants.

Milic Bozic n'e rien contre les Croates, même ai ces derniers ont brûlé, fin octobre 1991, son villaga près da Slavonska Pozega (centre). *« Les gens ordinaires* na aont *jamais mauvais, ce sont les politiciens qui compliquent tout »*, dit-il. Il fait bon voisinaga avec le familla croate Mercvajler, à laquelle il demande conseil pour entretenir les vignes da le ferma qu'il occupa. Riche fermiar de Vapska, M. Mercvajler ne devrait pas être expulsé. Son fils, comma tanta-cinq autres Croates, e répondu à l'eppal da mobiliaation at aat parti eur lee premièree lignes de défanaa aerbaa. Il na damande qu'una choea : la peix. Milic Bozie aussi, qui, comme le millier de Serbes de Slavonie occidentala qui e trouvé refuge à Arkanovo, appréhende da devoir fuir une fois de plus devant l'ermée croeta.

F.H.

ASIE

AFGHANISTAN

Le général Dostom est nommé vice-ministre de la défense

Uo développement crucial a été annoncé samedi 6 février par le gouvernement du président Rabbani à Kaboul : la nomination du chef des miliciens ouzbeks ex-communistes, le général Dostom, comme vice-ministre de la défense, aux côtés du général Massoud, homme-fort du parti Jamiat, indique l'AFP. Elément-clé du renversement du régime néo-communiste de M. Najibullah par les islamistes en avril, puis l'un des défenseurs de la capitale, en août, contre les combattants fondamentalistes du Hezb-e-Islami, Rashid Dostom était en revanche demeuré neutre dans les nouveaux combats qui oot commeocé le 19 janvier à Kaboul. De son fief du Nord où il réside, l'officier ouzbek a proposé de constituer uoe force d'ioterposition entre les hommes du général Massoud et ceux du chef « hezbi » Gulbuddin Hekmatyar.

La désignation du général Dostom, qui pourrait se révéler décisive sur le plan militaire pour un président Rabbani très isolé, a déjà eu, en revanche, un contre-coup politique : M. Rasul Sayyaf, chef du parti prosaoudien Ittehad, son seul allié à ce jour, a déclaré ne rien vouloir avoir à faire avec un homme qu'il considère toujours comme un communiste. Les hommes de M. Sayyaf assurent en partie la défense de l'ouest de Kaboul, face aux chiites de l'alliance Wahdat, qui ont ouvert un second front plus ou moins coordonné avec le Hezb.

Cependant, le pilonnage de Kaboul s'est poursuivi, encore qu'à uo rythme diminué, toute la fin de la semaine dernière. Les tirs de roquettes du Hezb ont fait au moins 12 morts et 48 blessés samedi 6 février. Depuis le 19 janvier, combats et bombardements ont provoqué la mort de 1 000 personnes, et en ont blessé 3 000, a déclaré l'organisation Médecins du monde.

□ **BANGLADESH : sanglante bagarre entre étudiants.** – Une bataille rangée entre étudiants a fait au moins trois morts et des centaines de blessés, samedi 6 février, à l'université de Rajshabi, dans le nord-ouest du Bangladesh. L'affrontement opposait des militants du Chhatra Shibir, branche du parti fondamentaliste musulman Jemaat, à des éléments de la JCD, aile étudiante du parti gouvernemental (BNP) du premier ministre, Mme Khaleda Zia. L'université, qui compte 20 000 inscrits, e été fermée. – *(AFP, Reuter.)*

Le Monde
EDITIONS
BARRE, CHIRAC, GISCARD
Opposants aujourd'hui,
demain gouvernants ?
Retrouvez-les hier
au pouvoir.
Consultez
L'HISTOIRE
AU JOUR LE JOUR

PRÉPARATION AUX ACCÈS DIRECTS EN 2e ANNÉE
HEC - ESCP - ESC
Admission sur licence
Sciences-Po
Admission sur licence
ESSEC
Admission sur Maîtrise
ipesup
18, rue du Cloître Notre-Dame
75004 Paris ✆ 43.25.63.30
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR PRIVÉ

هكذا من الأصل

DIPLOMATIE

La visite à Hanoï du président Mitterrand

L'étrange engouement des Français pour le Vietnam

Le président de la République commencera, mardi 9 février, une visite officielle de trois jours au Vietnam. Après avoir rencontré, notamment, les trois « hommes forts » du pays, le président Le Duc Anh, le secrétaire général du PCV M. Do Muoi, et le premier ministre Vo Van Kiet, M. Mitterrand se rendra sur le site de Dien-Bien-Phu, théâtre de la défaite militaire française de 1954. Il visitera également Ho-Chi-Minh-Ville (ex-Saïgon), avant de se rendre pour vingt-quatre heures, jeudi et vendredi, au Cambodge.

HANOÏ

de notre envoyé spécial

« Le Vietnam est le réceptacle d'un certain nombre de mythes et de fantasmes. Le rattachement historique se perpétue, notamment avec la présence d'une forte communauté indochinoise en France. Cela explique une part de l'engouement des Français pour le Vietnam dont procède, d'une certaine façon, le voyage de M. Mitterrand. Mais le cadeau que leur fait ainsi le président aidera-t-il le Vietnam? Tout dépendra de l'attitude qu'il adoptera, du message qu'il fera passer », résume un homme d'affaires français qui connaît bien la place.

Les officiels vietnamiens se disent *« très honorés »* par la visite de M. Mitterrand, tout en précisant qu'il s'agit de la première réception d'un chef d'Etat français depuis 1945, donc depuis la proclamation par Ho Chi Minh d'une indépendance que la France n'avait pas, à l'époque, reconnue. Quand M. Jean-Louis Bianco, ministre de l'équipement, était venu, en août dernier, leur communiquer la *« ferme intention »* du président de se rendre au Vietnam *« fin 1992 ou début 1993 »*, les autorités vietnamiennes avaient pris les choses assez au sérieux pour nommer, dans la foulée, une francophone, Mme Nguyen Thi Binh, vice-président de la République. En effet, le nouveau chef de l'Etat, le général Le Duc Anh, a un souvenir de la langue française qui remonte aux années 30, quand il était gardien de plantation dans le Sud.

Trois films et des délégations

Côté vietnamien, l'intérêt de la visite est évident. Privé de son point d'appui ex-soviétique depuis deux ans, engagé dans de dures négociations avec la Chine, voisin puissant et sans complaisance à son égard, toujours privé d'un accès aux organismes de crédit internationaux par l'embargo économique américain, le régime de Hanoï se démène pour se réinsérer dans la communauté internationale. Le déplacement du président français est accueilli comme un encouragement à poursuivre ces efforts. C'est un acte de reconnaissance. En outre, l'avenir du Vietnam étant avant tout asiatique, son gouvernement communiste souhaite d'autant plus disposer d'un contrepoids européen. La France, dit-on ici, est la porte de cette Europe avec laquelle Hanoï veut tisser des liens plus étroits.

Côté vietnamien toujours, *« l'honneur »* bien perçu se conçoit dans la sérénité. Le gouvernement communiste n'accueillera pas le représentant de l'ancienne puissance coloniale défaite à Dien-Bien-Phu – tout cela est digéré depuis longtemps – mais le premier chef d'Etat occidental à lui rendre visite. Il n'y aura guère de frissons. Les réformes économiques à l'œuvre depuis 1987 n'ont pas remis en cause la stabilité d'un régime monolithique qui avait fait le vide au lendemain de sa victoire militaire de 1975. Entre les trois hommes qui dirigent le pays depuis le VIIe congrès du PCV, en juin 1991 – le secrétaire général du PCV Do Muoi, le président Anh et le premier ministre, M. Vo Van Kiet – le consensus continue de prévaloir.

Si la libéralisation a mis au jour des problèmes sociaux et si le parti est ébranlé à la base, notamment par la corruption, le contrôle politique, pour être plus discret, n'en garde pas moins toute son efficacité. Les *« camps de rééducation »* des officiels de l'ancien régime de Saïgon ont, certes, été vidés il y a un an, mais l'emprisonnement ou la mise en résidence surveillée de contestataires (religieux, avocats des droits de l'homme) rappellent à ceux qui seraient tentés de l'oublier que le monopole du pouvoir par le PCV ne se partage pas. En choisissant l'ouverture économique, les communistes ont même sauvé un fauteuil un peu branlant après dix années (1975-1985) d'une gestion qui avait mené le pays au bord de la ruine. Mais côté français? Trois films sur le Vietnam (*Indochine, l'Amant, Dien-Bien-Phu*) ont paru sur les écrans parisiens en 1992. A Hanoï et à Ho-Chi-Minh-Ville, les délégations d'hommes d'affaires, de financiers et d'officiels se succèdent d'une semaine sur l'autre. L'Ecole française d'Extrême-Orient (EFEO) va rouvrir officiellement ses portes dans la capitale vietnamienne, son berceau, après un quart de siècle d'absence. Depuis l'an dernier, des classes bilingues fonctionnent dans des écoles primaires de Ho-Chi-Minh-Ville, et l'expérience devrait être également tentée à Hanoï. En France, plusieurs centres poursuivent des recherches, dans des domaines très divers, sur le Vietnam.

La méfiance des conservateurs

L'histoire et le nombre des *Viet Kieu* (Vietnamiens d'outre-mer), sans parler d'exotisme, expliquent sans doute le courant d'intérêt continu, en France, pour une terre lointaine. En outre, avec les ressources offertes par 70 millions de gens et l'avenir de « bébé-tigre » que lui prédisent certains experts, le Vietnam peut, effectivement, servir de tremplin à une présence française en Asie. Enfin, et peut-être surtout, les Vietnamiens ne laissent jamais indifférents. Quand on leur impose des règles de jeu qu'ils ne comprennent pas, ils peuvent se montrer à la fois revêches et même cassants. Mais pour peu que l'étranger s'en tienne à son statut d'invité, son opinion est respectée et l'hospitalité à son égard est sans réserve.

Les relations avec Pékin n'étant pas au mieux, à la suite de la vente de Mirage-2 000-5 à Taïwan, la logique du voyage de M. Mitterrand serait donc un recentrage de la diplomatie française sur le Vietnam. Cette visite va d'ailleurs relancer le courant d'affaires entre les deux pays. Paris se situe au troisième rang des investisseurs étrangers au Vietnam, après Taïwan et Hongkong.

En 1992, les échanges bilatéraux ont doublé par rapport à l'année précédente. Circonvenant l'embargo américain, les dons du Trésor se sont élevés à plus de 80 millions de francs en 1991 et à 158 millions en 1992. On dit déjà que M. Mitterrand pourrait offrir une enveloppe de près d'un demi-milliard de francs pour 1993. Reste à voir si, en attendant la levée de l'embargo, ce geste triomphera de la frilosité que les grandes entreprises françaises manifestent encore à l'égard d'un pays privé d'infrastructures.

La visite d'un chef d'Etat français est, à coup sûr, populaire et peut avoir des incidences politiques. *« M. Mitterrand nous fait une fleur, mais qu'il ne la fasse pas à n'importe qui »*, avertit, cependant, un entrepreneur francophone. Les partisans de l'ouverture et des réformes attendent qu'il manœuvre assez habilement pour contribuer à tever la méfiance des éléments les plus conservateurs de la nomenklatura communiste à l'égard de l'ouverture sur l'Occident.

Ces derniers auraient cependant tort de s'imaginer ainsi qu'il leur est arrivé de le faire en d'autres temps, que l'Occident est, de nouveau, fasciné par le Vietnam. Au cas où ils le feraient, l'étrange engouement pour le Vietnam se retournerait contre lui-même. Mais, le temps des héros semblant révolu, la visite de M. Mitterrand pourrait demeurer, après tant d'années de guerres et d'isolement, comme la charnière de la réinsertion du Vietnam au sein de la communauté internationale. Ce qui, après tout, ne serait pas un mince événement.

JEAN-CLAUDE POMONTI

ALAIN DUHAMEL.
LES PEURS FRANÇAISES.
DROIT DANS LES YEUX.

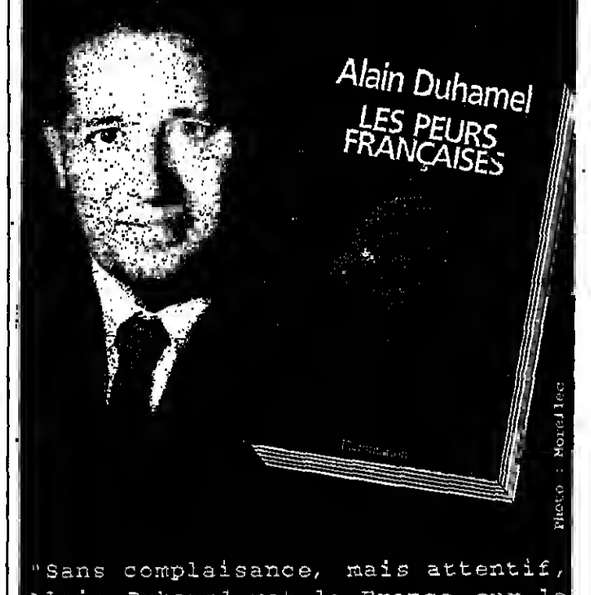

"Sans complaisance, mais attentif, Alain Duhamel met la France sur le divan." Guy Carcassonne - Le Point

"Alain Duhamel, psychothérapeute attentif, prescrit une forte dose de vitamine C pour soigner la déprime nationale." Bruno Frappat - Le Monde

"Ses analyses limpides, alertes et distanciées, sont un antidote contre la sinistrose, une invite à raison garder." Alain-Gérard Slama - Le Figaro

"Une fois de plus, Alain Duhamel fait la démonstration qu'on peut parler politique raisonnablement : quelle leçon de civisme ! et quel plaisir de l'intelligence." René Rémond - L'Express

Flammarion

Réunis à Munich

Les alliés des Etats-Unis exhortent M. Clinton à maintenir des forces importantes en Europe

Réunis, samedi 6 février à Munich, pour un séminaire international annuel sur la sécurité, plusieurs responsables européens de la défense – dont le ministre français Pierre Joxe – ont exhorté la nouvelle administration américaine à maintenir des forces militaires importantes en Europe.

Durant sa campagne électorale, M. Bill Clinton s'était prononcé pour le maintien en Europe, vers 1996, de quelque 75 000 à 100 000 hommes, au lieu de 210 000 actuellement. Le nouveau secrétaire américain à la défense, M. Les Aspin, a laissé entendre que M. Clinton évoquera la question dans son message sur l'état de l'Union, le 17 février, et il s'est contenté de dire : *« Notre intention de réduire notre présence en Europe au milieu des années 90 reflète la diminution de la menace et non pas une réduction de notre engagement en faveur de l'Europe. »*

« Si l'Histoire peut nous servir de guide, a expliqué M. Douglas Hurd, ministre britannique des affaires étrangères, *nous serions aussi stupides de laisser les Américains retourner chez eux que nous l'avons été dans les années 20, alors que Hitler n'était qu'un petit aventurier dans cette ville. »* De son côté, M. Pierre Joxe, ministre français de la défense, a fait part de sa *« conviction que la présence américaine en Europe est un élément essentiel de la sécurité globale du continent »*, tout en observant que *« les pays de la Communauté européenne sont d'autant plus condamnés à s'entendre que l'administration Clinton affiche un objectif de forces significativement moindre que l'administration Bush ». « Le rythme auquel l'alliance est en train de réduire ses forces conventionnelles*, a déclaré M. Manfred Woerner, le secrétaire général de l'OTAN, *a une grave incidence sur la composition et l'importance des forces de défense principale »*, qui constituent l'un des volets du nouveau dispositif allié.

Confirmant des intentions qu'on lui prêtait (*le Monde* du 5 février), le chancelier allemand, M. Helmut Kohl, a indiqué qu'il voulait réduire les effectifs de la Bundeswehr en 1996, sans pour autant citer de chiffres précis. Lors de la réunification, les deux armées allemandes totalisaient 560 000 hommes et elles s'étaient engagées, par leur fusion, à se situer autour de 370 000 hommes avant 1995. Selon des études en cours à l'état-major, le volume des forces allemandes pourrait tomber entre 300 000 et 340 000 hommes d'ici à 1996.

M. Joxe a incité l'Allemagne à jouer un rôle accru dans la défense du continent. Evoquant *« l'autolimitation que s'impose l'Allemagne »* dans les actions extérieures du fait des interprétations données à la Loi fondamentale (la Constitution allemande), le ministre français considère que *« l'affirmation d'une dimension européenne propre en matière de défense ne saurait être crédible sans la pleine participation de l'Allemagne »*. Il a lancé un appel à l'Allemagne pour examiner, avec la France, *« les moyens d'une rationalisation de nos efforts d'équipement »*, s'agissant des matériels affectés à l'Eurocorps, qui réunira, outre la brigade mixte, la 1re division blindée française, déjà implantée outre-Rhin, l'état-major et deux brigades de la 10e Panzerdivision.

« Du soulagement procuré par de récents événements, a conclu M. Joxe sans identifier formellement les pays auxquels il faisait allusion, *certains ont tiré très vite, peut-être trop vite, les conséquences en réduisant rapidement le niveau de leur budget de la défense. Dans ce contexte, la différence quantitative et qualitative entre les efforts de défense des uns et des autres risque d'augmenter sensiblement. Or les responsabilités des pays de la Communauté européenne vont s'accroître et nous savons bien que les efforts nationaux ne peuvent plus, à eux seuls, être les garants de la sécurité ».*

► *Lire, page 21, le budget des armées sera amputé de trois milliards de francs en 1993.*

BEAUCHESNE

SCIENCES RELIGIEUSES
PHILOSOPHIE - HISTOIRE
POLITIQUE

Bulletin sur demande

72, rue des Saints-Pères
75007 Paris - Tél. : 45-48-80-28

A TRAVERS LE MONDE

ITALIE

Arrestation d'une dirigeante présumée de la Camorra

– Rosetta Cutolo, l'une des dirigeantes présumées de la Camorra, l'organisation mafieuse napolitaine, a été arrêtée dans la nuit du dimanche 7 au lundi 8 février à Ottaviano, près de Naples, dans le sud de l'Italie, a annoncé la police. Rosetta Cutolo, âgée de cinquante-sept ans, sœur du chef mafieux emprisonné Raffaele Cutolo, figurait sur la liste des mafieux les plus recherchés par mandat national et international. Elle était à la tête du clan de la « Nuova Camorra Organizzata » (NCO), qu'elle avait constitué avec son frère à la fin des années 70. Rosetta Cutolo est accusée d'avoir fait exécuter de nombreux délits commandés par son frère depuis sa prison. Recherchée depuis treize ans, elle était considérée comme l'une des figures de premier plan de la Camorra encore en liberté. – *(AFP.)*

□ **M. Silvano Larini, un proche de M. Craxi, s'est constitué prisonnier.** – Recherché depuis plusieurs mois dans le cadre de l'enquête sur les pots-de-vin à Milan, l'architecte Silvano Larini s'est constitué prisonnier dimanche 7 février, a annoncé le parquet de Milan. Proche de M. Bettino Craxi, secrétaire du Parti socialiste, M. Larini est soupçonné par les magistrats de l'enquête *« mani pulite »* (« mains propres») de détenir des informations importantes sur le système des pots-de-vin payés par les entreprises aux partis politiques milanais pour obtenir des contrats de travaux publics, ainsi que sur leurs destinataires. – *(AFP.)*

SALVADOR

La démobilisation des unités anti-émeutes est terminée

Conformément aux accords de paix de janvier 1992 entre le gouvernement et le Front Farabundo Marti pour la Libération Nationale (FMLN), l'armée salvadorienne a achevé, samedi 6 février, le processus de démobilisation de ses bataillons anti-émeutes. La 35e et dernière unité de ce type, le bataillon Arce, fort d'un millier de soldats basés à San Miguel (136 kilomètres à l'est de la capitale), a été dissoute samedi matin en présence du président Alfredo Cristiani et du haut commandement de l'armée, dont les effectifs ont été réduits de 62 000 à 31 500 hommes depuis septembre. – *(AFP, UPI)*

SLOVAQUIE

Crise ouverte au sein du gouvernement

Le gouvernement slovaque a annulé une visite de son chef de la diplomatie, M. Milan Knazko, à Bruxelles, mardi 9 février, en raison des désaccords qui l'opposent au premier ministre, M. Vladimir Meciar.

MM. Meciar et Knazko, respectivement président et vice-président du Mouvement pour une Slovaquie démocratique (HZDS), le parti au pouvoir à Bratislava, se sont affrontés lors d'une réunion, samedi, de la direction du HZDS. Les deux hommes ont vu leurs relations se dégrader ces dernières semaines, M. Knazko critiquant en particulier les *« tendances autoritaires »* du premier ministre. La crise a éclaté au grand jour à l'occasion de l'élection présidentielle du 26 janvier dernier, lorsque M. Knazko s'est ouvertement prononcé contre l'élection du candidat du HZDS, M. Roman Kovac. Celui-ci n'a pas eu la majorité au Parlement, qui doit à nouveau tenter d'élire un président le 15 février. – *(AFP, UPI.)*

TOGO

Les partisans du président Eyadéma ont accepté de rencontrer l'opposition à Colmar

Cédant à la pression diplomatique de la France et de l'Allemagne, les partisans du président Gnassingbe Eyadéma ont finalement accepté de participer, lundi 8 février, à une rencontre avec l'opposition, dans l'est de la France, à Colmar (Haut-Rhin). Cette « table ronde » vise à amorcer un dialogue et à dégager un consensus minimum, pour tenter d'arrêter la dérive d'un pays, paralysé par douze semaines de grève. En août, des négociations avaient abouti à un accord global, mais les modalités pratiques n'ont jamais pu être appliquées.

Parmi les délégués à la réunion de Colmar, organisée sous les auspices de Bonn et de Paris, figurent les représentants de la présidence, du gouvernement, de l'Assemblée provisoire ; en outre, la « sensibilité présidentielle » et le Collectif de l'opposition ont droit à trois délégués chacun. Apparemment sceptiques quant au succès de cette rencontre, les habitants de Lomé, craignant de nouvelles exactions militaires, continuent à fuir la capitale. – *(AFP.)*

AFRIQUE

OUGANDA : la visite de Jean-Paul II

Le pape estime que « contrôle de soi et chasteté » sont les « seuls moyens » de lutter contre le sida

Le pape s'est rendu, samedi 6 février, dans le nord de l'Ouganda, troublé par des séquelles de rébellion et où, surtout, les réfugiés soudanais se comptent par dizaines de milliers. Dimanche, à Kampala, Jean-Paul II a évoqué le problème du sida, contre lequel, selon lui, *« le contrôle de soi et la chasteté sont les seuls moyens vertueux et sûrs »*.

KAMPALA

de notre envoyée spéciale

« Saint Père, je m'appelle Véronica, j'ai treize ans, j'ai été violée et à présent je suis malade du sida. J'ai dû quitter l'école, car on se moquait de moi. Puisse mon triste exemple servir à rapprocher les autres et à aider les familles à mieux se comporter... ». Fait d'une voix éteinte par cette frêle jeune fille au costume de collégienne, soutenue par deux amis, ce récit, à la simplicité poignante, a été le point d'orgue d'une rencontre, à bien des égards émouvante, elle aussi, samedi 6 février, au stade Nakivubo de Kampala.

Combien étaient-ils? Un million, plus encore? De véritables vagues humaines avaient déferlé sur les gradins du stade, sur les pelouses, et jusque sur les collines environnantes : une majorité de jeunes, venus parfois de très loin pour écouter Jean-Paul II, avec enthousiasme. Un Jean-Paul II particulièrement à son aise, et réceptif, venu expliquer, lui, que *« la lumière du Christ efface les ténèbres »*, et rend l'espoir à *« tous ceux qui n'ont plus de support familial, ceux qui ont perdu leur travail dans la crise économique, ceux qui se font exploiter dans les zones rurales, et ceux surtout qui souffrent du sida »*.

Le pape avait déjà directement évoqué le problème, il y a trois ans, dans un discours devenu historique, à Dar-es-Salaam (Tanzanie). *« Les réfugiés et le sida*, avait-il dit, *sont les deux plaies de l'Afrique. »* L'année dernière, s'adressant aux évêques venus en visite *ad limina* à Rome, il avait eu ces mots : *« Comme Marie s'est tenue au pied de la croix pour partager l'agonie de son fils, l'Église doit rester aux côtés du malade du sida. »* Qu'avait-il à dire, samedi, à cette population ougandaise, dont près de la moitié a moins de vingt-cinq ans et qui fait face à un avenir inquiétant?

Si l'on en croit les statistiques, le pays compterait, en effet, 1,5 million de séropositifs pour 17 millions d'habitants; 35 000 cas de sida déclarés, 24 000 morts. D'une année sur l'autre, le nombre des cas d'infection double.

« Solidarité et générosité »

Le message de Jean-Paul II, repris le lendemain avec plus de force, lors de sa visite de l'hôpital Nsambya – le plus grand hôpital catholique de la capitale, fondé par les franciscaines en 1906, et dont le tiers des quatre cents patients sont malades du sida – était un message de *« solidarité et de générosité »*. *« Les malades*, a affirmé le pape, *par leur exemple et leur sacrifice, peuvent contribuer à une renaissance morale de la société ougandaise »*, car, a-t-il ajouté, *« parallèlement au développement de la maladie, il y a une dangereuse crise de valeurs dans certaines sociétés, et beaucoup deviennent infirmes dans leur esprit. Cette crise spirituelle affecte les jeunes, dont dépend l'avenir de ce pays »*.

Parlant de la force spirituelle des vingt-deux saints martyrs ougandais – des jeunes eux aussi, anciens pages du roi brûlés vifs pour leur foi, à la fin du siècle dernier, et dont il venait de visiter le sanctuaire – Jean-Paul II a exhorté les jeunes *« à plus de contrôle »* dans leur vie. Notamment sexuelle, dans un pays où 80 % des cas de sida viennent de pratiques hétérosexuelles, et où le nombre de partenaires est infini : *« Ne vous laissez pas amuser par ceux qui tournent en ridicule la chasteté. Hors du mariage, tout n'est que mensonge. Le contrôle de soi et la chasteté sont les seuls moyens vertueux et sûrs de mettre un terme au fléau du sida. »*

MARIE-CLAUDE DECAMPS

Un message des évêques du Soudan

« Vous serrerez des mains pleines de sang chrétien »

GULU

de notre envoyée spéciale

« Saint Père, ne vous laissez pas aveugler par les tapis rouges, à Khartoum, les mains que vous allez serrer seront pleines de sang chrétien. Aidez-nous à lever le rideau de silence et à faire entendre notre cri dans le monde entier. » Des neuf signataires de cette lettre, tous dignitaires chrétiens du Soudan du sud, deux avaient fait le voyage à travers les lignes contrôlées par les maquisards de la Sudan People Liberation Army (SPLA), pour remettre la missive à Jean-Paul II, samedi, lors de sa visite à Gulu, petite ville d'Ouganda, située à une centaine de kilomètres de la frontière soudanaise.

Parmi eux, Mgr Paride Taban, évêque de Torit, qui, en attendant l'arrivée du pape, a pu s'entretenir avec un groupe de journalistes. Vivant sous la tente, en constant déplacement pour éviter les bombardements, Mgr Taban est contraint de traîner ses archives avec lui. Selon lui, la drame des chrétiens du Soudan est *« au moins aussi grave que les événements de Bosnie ou de Somalie »*, mais reste délibérément *« occulté »* par les autorités.

Dénonçant l'offensive militaire en cours, dans le Sud, contre la ville de Yei, à soixante kilomètres de Kaya, où s'est réuni le nouveau conseil des Eglises soudanaises auquel il appartient, l'évêque soudanais a lancé un fervent appel au pape, qui fera escale à Khartoum mercredi. *« Nous, chrétiens*, a-t-il dit, *sommes comme des réfugiés dans notre propre pays. Les soldats soudanais ont entrepris une véritable djihad* [guerre sainte]. *Il faut demander la fin de l'imposition de la charia et des persécutions »*. D'après Mgr Taban, on estime à environ 200 000 le nombre de Soudanais qui ont trouvé refuge dans les pays voisins, dont 10 000 enfants orphelins.

En raison de la guerre, mais aussi des querelles entre factions rivales de la guérilla, et, d'une manière plus générale, du climat d'incertitude qui règne au sud du Soudan, 90 000 réfugiés soudanais se trouvent déjà en Ouganda, où, en dépit de la précarité de leur situation, l'accueil qui leur est réservé est plutôt positif. Certains ont même reçu des terres dans le Nord, et des écoles sont en construction. Une délégation de deux cents personnes s'était rendue, samedi, à Gulu, pour assister à la messe célébrée par le pape. Celui-ci ne les a pas oubliés dans son homélie, en appelant les Ougandais à *« la générosité et au sacrifice en faveur de ces frères exilés »*.

M. C. D.

ALGÉRIE : un an après son instauration

L'état d'urgence est prorogé pour une durée indéterminée

Alors que plusieurs partis de l'opposition en réclamaient la levée, l'état d'urgence, instauré le 9 février 1992 afin de contenir l'agitation islamiste, a été prorogé. Le Haut Comité d'Etat (HCE), la présidence collégiale, a décidé, dimanche 7 février, de le maintenir pour une durée indéterminée.

ALGER

de notre correspondant

Restreignant certaines libertés individuelles, limitant les activités des partis et donnant des pouvoirs de police à l'armée, l'état d'urgence avait été renforcé, le 5 décembre dernier, par un couvre-feu sur Alger et les six départements qui ceinturent la capitale, là où l'ex-Front islamique du salut était le mieux implanté.

La décision du HCE n'a pas été une surprise, dans la mesure où le ministre de l'intérieur, M. Mohamed Harbi, avait récemment déclaré que les autorités n'entendaient pas être privées d'un outil leur permettant de lutter contre la subversion et le terrorisme.

Le bilan d'un an d'état d'urgence est diversement apprécié. Pour une partie de l'opposition, dont le FLN, l'ex-parti unique au pouvoir, son *« impact sur la situation sécuritaire en général n'est ni convaincant ni évident »*. Il est vrai que quelque six cents personnes ont péri, victimes de la violence, depuis un an : 250 policiers, 131 civils, et 218 islamistes. Une liste qui s'allonge quotidiennement, même si, récemment, les attentats et accrochages entre forces de sécurité et groupes armés ont sensiblement diminué. Mais jeudi, trois membres de la sûreté ont été retrouvés égorgés, deux islamistes tués, et un civil assassiné.

Le procès du général Belloucif

Par ailleurs, le procès du général Mustapha Belloucif s'est ouvert comme prévu, samedi, devant le tribunal militaire de Blida (*le Monde* daté 7-8 février) et durera probablement jusqu'à jeudi prochain. Il a lieu en public, car la présidence du tribunal a rejeté la demande de huis clos présentée par le procureur.

Dès la première audience, très combatif, M. Belloucif a déclaré qu'on voulait *« lui faire payer, lui tout seul, les pots cassés »* de la corruption sous le régime précédent. *« Je ne suis pas le premier ni le seul »*, dira-t-il encore, avant d'évoquer *« la nature du système »* à l'origine des détournements qui lui sont reprochés. L'ancien chef d'état-major a toujours affirmé qu'il avait agi en toute légalité en exécutant les instructions venues d'en haut, mais sans jamais citer le nom de l'ex-président Chadli Bendjedid, dont il était, à l'époque, considéré comme le protégé. A moins d'un revirement spectaculaire, il apparaît peu probable que M. Bendjedid soit appelé à témoigner à la barre, alors qu'il a déjà été entendu en décembre dernier par le juge d'instruction.

Si les Algériens s'intéressent à ce procès, ils restent cependant encore dubitatifs sur les effets de la lutte anti-corruption engagée par le pouvoir. Le quotidien indépendant *l'Opinion* résumait peut-être le sentiment général en écrivant dimanche : l'« affaire Belloucif » ne serait-elle *« que le procès d'une époque de grande ripaille qu'une classe politique, érigée au rang de caste, a généralisée en son sein? C'est en fait d'abord à cette question que devra répondre le tribunal militaire de Blida »*. – (*Intérim.*)

ZAÏRE

Le premier ministre tient tête au président Mobutu

« L'intérêt supérieur de la nation veut que je reste en fonctions », a déclaré, samedi 6 février, le premier ministre zaïrois, M. Etienne Tshisekedi, en réponse à son limogeage, annoncé la veille par le président Mobutu (*le Monde* du 6 et 7 février). *« La question est de savoir si M. Mobutu a le droit de dire ce qu'il a dit. Il n'en a pas le droit. J'ai été élu par la Conférence nationale et cela n'a pas changé »*, a souligné M. Tshisekedi. De son côté, le Haut conseil de la République (HCR), auquel M. Mobutu a demandé de désigner un nouveau chef de gouvernement, a rejeté la révocation de M. Tshisekedi, estimant *« sans objet »* l'ordonnance prise en ce sens par le chef de l'Etat. Ce dernier a également chargé le procureur général de la République d'ouvrir une information judiciaire contre M. Tshisekedi pour *« atteinte à la sûreté intérieure »* de l'Etat, procédure sur laquelle le HCR devrait aussi se prononcer.

C'est donc une nouvelle épreuve de force qui s'engage entre le président Mobutu et l'opposition. Le HCR, publiquement sermonné pour n'avoir pas réussi à obtenir, après deux mois d'efforts, que M. Tshisekedi présente une nouvelle équipe gouvernementale *« réaménagée »*, devrait se réunir, mardi.

Issu de la conférence nationale qui s'était achevée en août, le HCR est théoriquement chargé de contrôler les initiatives de la présidence comme celles du gouvernement. Présidé par Mgr Laurent Monsengwo, il devra définitivement statuer sur la validité des ordonnances présidentielles . Celles-ci ont été prises en vertu de la Constitution de la IIe République – et non au regard de l'Acte de la Conférence nationale, dont les dispositions constitutionnelles sont censées avoir force de loi durant la période de transition. Le président Mobutu n'a jamais ratifié cet Acte, qui le réduit à n'être, selon son expression, qu'un *« monarque qui règne sans gouverner »*. – (*AFP, Reuter.*)

AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS

Un garde-côtes américain escorte un cargo panaméen et ses passagers chinois vers les îles Marshall

Un garde-côtes américain a été chargé dimanche 7 février d'escorter un cargo panaméen avec à son bord plus de cinq cents passagers chinois sans papiers d'identité vers l'archipel des Marshall. Cet Etat indépendant n'a cependant pas précisé s'il acceptérait le débarquement des passagers dont la destination finale n'a pas encore été arrêtée. Peu après avoir quitté Hongkong le 27 janvier, le commandant du navire avait affirmé avoir été arraisonné par des pirates qui voulaient faire entrer les réfugiés chinois aux Etats-Unis. Le bâtiment a ensuite été immobilisé à 2 400 km au sud-ouest de Hawaï par une panne de générateur.

Selon la garde des garde-côtes, l'arraisonnement du cargo entrerait dans le cadre d'*« une importante opération visant à introduire des étrangers en fraude à Hawaï »*. Les passagers, originaires des provinces de Canton et de Fujian, dans le sud-est de la Chine, se seraient mutinés après l'échec d'une tentative de débarquement sur l'île. Deux membres de l'équipage sont portés disparus. – (*AFP.*)

□ **M. Richard Nixon effectue une tournée en Europe et en Asie.** – L'ancien président américain Richard Nixon effectue depuis le dimanche 7 février une tournée de seize jours dans cinq pays d'Europe et d'Asie, au cours de laquelle il rencontrera notamment les présidents François Mitterrand et Boris Eltsine, a annoncé l'un de ses assistants. M. Nixon, qui est âgé de quatre-vingts ans, a l'intention de faire étape à Paris avant de se rendre en Russie et dans deux autres Républiques de l'ex-Union soviétique, ainsi qu'en Pologne. Une nouvelle étape en France est prévue avant son retour aux États-Unis. – (*AFP.*)

□ **COLOMBIE : un député libéral assassiné.** – Un député libéral, M. Alex Duran Fernandez et trois de ses gardes du corps ont été tués, samedi 6 février, dans un attentat à l'explosif dirigé contre le domicile du parlementaire, à Fundacion (850 kilomètres au nord de Bogota). M. Duran Fernandez était le frère de Jairo, connu sous le pseudonyme d' « El Mico », un trafiquant de drogue présumé, assassiné à Bogota, à la fin de l'année passée. – (*AFP, Reuter, UPI.*)

PROCHE-ORIENT

ISRAËL

Des ministres dénoncent l'attitude de l'armée dans les territoires occupés

Préoccupés par l'augmentation du nombre des victimes palestiniennes lors d'affrontements avec l'armée dans les territoires occupés, certains ministres israéliens ont exprimé leurs inquiétudes, dimanche 7 février, en conseil des ministres. L'un des quatre représentants du mouvement de gauche Meretz au gouvernement, M. Yossi Sarid, ministre de l'environnement, a dénoncé le comportement des forces de l'ordre, qui ouvriraient le feu plus facilement que dans le passé. *« L'armée a assoupli dans la pratique ses consignes de tir, bien qu'elle ne les ait pas changées formellement »*, a déclaré M. Sarid, qui s'est attiré un démenti du premier ministre, M. Itzhak Rabin, également ministre de la défense.

De son côté, le ministre de l'éducation, Mme Shulamit Aloni, a estimé, dans une déclaration à la radio, que *« même si le camp opposé fait de plus en plus usage d'armes à feu, nos forces devraient faire davantage preuve de retenue »*.

Depuis vendredi, sept Palestiniens ont été tués et des dizaines d'autres blessés par les tirs israéliens dans les territoires occupés. Ces morts portent à 1 005 le nombre de Palestiniens tués par des militaires et parfois des colons depuis le début de l'Intifada en décembre 1987, selon un bilan établi à partir de sources palestiniennes. Par ailleurs, l'armée israélienne a annoncé dimanche avoir arrêté deux journalistes de *Reuter Television*, MM. Taher Shriteh et Marwan Al-Ghol, qui filmaient une manifestation dans la bande de Gaza. Ils sont accusés d'avoir refusé de quitter les lieux de la manifestation, alors que le commandement militaire avait interdit la zone à la presse. – (*AFP, Reuter.*)

Décès du grand mufti de Jérusalem

Chaikh Saad Eddine Al Alami, grand mufti de Jérusalem depuis 1953 – il avait été désigné à ce poste au temps de l'administration jordanienne dans la ville sainte et en Cisjordanie – est décédé, samedi 6 février, après une crise cardiaque, à l'âge de quatre-vingt-deux ans. Autorité religieuse suprême pour les musulmans d'Israël et des territoires occupés, il devait être inhumé, lundi, en même temps que l'ancien gouverneur jordanien de Jérusalem, Anouar al-Khatib, soixante-quinze ans, décédé dimanche. Ce dernier, retiré de la vie politique depuis 1988, avait été nommé par Amman membre de la délégation jordanienne aux négociations bilatérales de paix avec Israël. – (*AFP.*)

□ **IRAK : cinq morts dans un attentat à Erbil.** – Dans un restaurant d'Erbil, l'une des principales villes du Kurdistan irakien, l'explosion d'une bombe, samedi 6 février, a tué cinq personnes et blessé dix-huit autres, a indiqué à Genève un porte-parole du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR). Aucun fonctionnaire international ne figure parmi les victimes. – (*AFP.*)

DEMAIN DANS LE SUPPLÉMENT
Le Monde
SCIENCES ET MÉDECINE

ANGOLA : deux millions de personnes menacées par la famine

Les négociations de paix ont été ajournées

JOHANNESBURG

de notre correspondant en Afrique australe

Alors que partout, en Angola, les combats redoublent d'intensité, les négociations prévues, mercredi 10 février, à Addis-Abeba (Ethiopie), entre le gouvernement et l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA) ont *été repoussées* à une date indéterminée. Ce report *sine die* n'est pas une surprise. Dans une lettre, adressée samedi à l'agence Reuter, le chef de l'UNITA, M. Jonas Savimbi, avait émis des réserves de mauvaise augure, critiquant notamment le refus de Luanda de dissoudre sa police anti-émeute. C'est sur ce point, déjà, qu'avaient achoppé les précédents pourparlers.

Les réticences du gouvernement de Luanda à satisfaire M. Savimbi sont compréhensibles : entraînés et équipés par l'Espagne, les « anti-mutins », estimés à quelque 40 000 hommes, représentent la dernière force gouvernementale apte au combat. Quant au chef de l'UNITA, il peut se montrer d'autant plus exigeant que ses troupes, qui contrôlent les trois quarts du pays, paraissent avoir partout l'avantage. A Luanda, après l'attaque, fin janvier, d'une usine de pompage qui a conduit les autorités de la ville à rationner l'eau, c'est un barrage hydroélectrique qui a été la cible, samedi, d'un commando de l'UNITA, cet attentat privant la capitale d'électricité. Tous les spécialistes militaires s'accordent à penser que l'UNITA chercherait à asphyxier Luanda plutôt que de s'engager dans une hasardeuse bataille pour son contrôle.

Contrairement à ses intentions proclamées, l'équipe du président José Eduardo Dos Santos paraît incapable d'organiser la levée de renforts. Ainsi, l'état d'urgence – qui aurait permis de rétablir la conscription obligatoire, suspendue depuis les accords de cessez-le-feu de mai 1991 – a été un moment annoncé, mais le conseil des ministres, réuni vendredi, n'a finalement pris aucune décision en ce sens. Visiblement désemparé, le gouvernement en est réduit à expliquer ses échecs par l'aide qu'accorderaient à l'UNITA le Zaïre et l'Afrique du Sud – accusations régulièrement démenties par les uns comme par les autres.

D'après les organisations humanitaires, dix mille personnes seraient mortes depuis la reprise des combats, en novembre. Et le pire semble encore à venir. La guerre, qui a aggravé les conséquences de la sécheresse, interdit désormais le ravitaillement. Selon l'ONU, deux millions de personnes, soit le cinquième de la population angolaise, sont aujourd'hui menacées de famine.

GEORGES MARION

هكذا من الأصل

Cette année, le clou du forum PC ne sera pas un PC (ni un clou d'ailleurs).

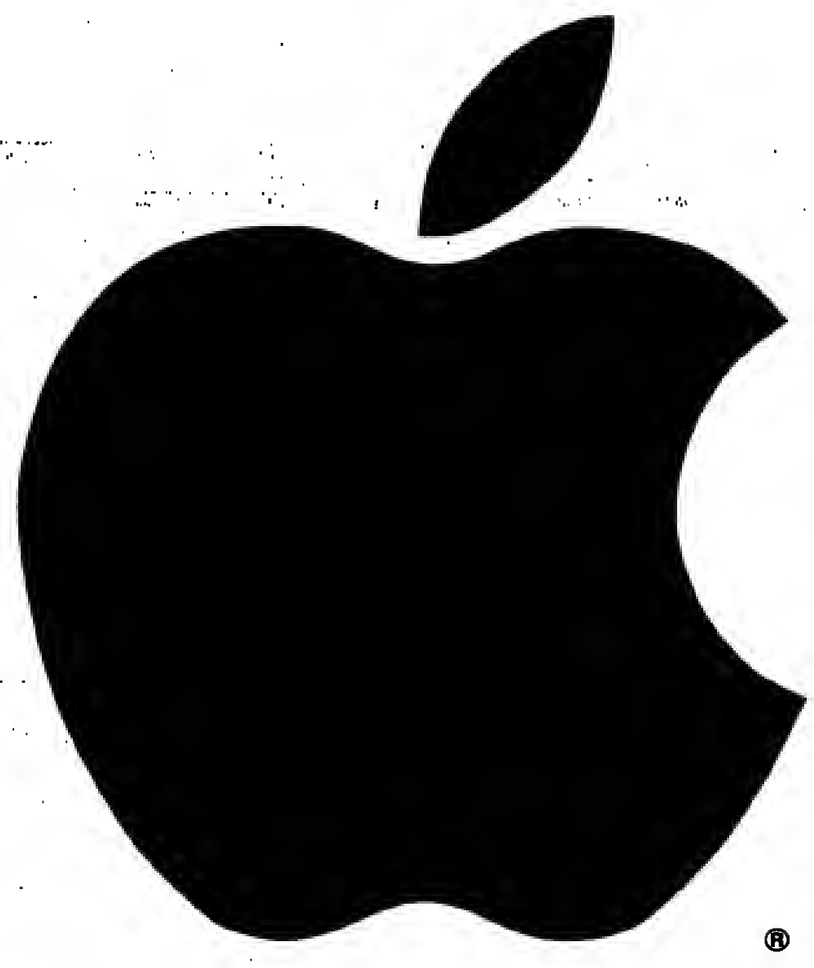

Apple, le logo Apple, Macintosh sont des marques déposées d'Apple Computer, Inc.

CLAVEDO

Du 9 au 12 février, le clou du forum PC, c'est la présentation par Apple de la nouvelle gamme de Macintosh. Sans oublier la chaîne graphique couleur qui permet d'obtenir des documents couleur d'une remarquable fiabilité. Venez les découvrir sur le stand Apple (hall 7, niveau 3, stand 3 F 91). Tapez 3615 Apple.

Apple

Tout sur les nouveaux Macintosh dans Apple Magazine, disponible gratuitement chez votre revendeur agréé Apple.

POLITIQUE

M. Waechter précise les conditions d'une participation au gouvernement

Lors d'une réunion de formation des candidats des Verts aux élections législatives, M. Antoine Waechter a précisé, dimanche 7 février, les conditions d'une éventuelle participation de son mouvement à un gouvernement : l'existence d'un groupe de députés écologistes à l'Assemblée nationale et le signature d'un contrat de gouvernement.

La direction nationale des Verts avait jugé utile de réunir pour une journée de formation, dimanche 7 février au Sénat, les candidats du mouvement aux élections législatives. L'expérience l'a montré : cela n'avait rien de superflu. Crédités par les sondages de 19 % d'intentions de vote, les écologistes ne souffrent pas seulement d'un manque de culture politique : confrontés depuis quelques semaines aux questions les plus diverses de l'électorat, bon nombre de candidats ignorent encore le contenu du programme de leur propre mouvement.

Lors des brefs débats qui suivirent les exposés liminaires de Mme Dominique Voynet sur l'économie et l'emploi, de M. Christian Brodhag sur l'environnement et de M. Yves Cochet sur la politique étrangère, on vit ainsi une candidate écologiste de la Beance demander bénéfiemeot des conseils sur la gestion de l'eau dans un secteur d'agrieulture intensive, ou encore le représentant des Verts à Dreux, M. François Fillon, réclamer des argumeots à opposer au dépnté sortant, Mme Marie-Fraoce Stirbois (Front oational), en matière d'immigration. Eo privé, eertaios responsables des Verts confient d'ailleurs volontiers : *«Il vaudrait mieux que nous n'ayons pas trop de députés...»*

Apparemment peu préoccupé par les velléités de certains de ses partisans, opposés à l'accord avec Génération Ecologie, de s'organiser en tendance, voire de quitter le monvement, M. Aitoine Waechter a su cependant, dans un disconrs de clôture étonnamment combatif, galvaniser les quelque cent soixante candidats présents à la réunion. Le porte-parole des Verts est revenu pour cela nux sources de l'écologie politique. *«Le couple antagoniste qui o structuré le débat politique pendant près de deux siècles s'est dissous dans le consensus : le socialisme français s'est converti au capitalisme, dont il est devenu le serviteur le plus efficace»*, n'expliqué M. Waechter.

Puis celui qni avait pria le contrôle des Verts en 1986 en posant pour principe que *«l'écologie n'est pas à marier»* n prolongé sa métaphore. *«L'écologie n'est pas la fille du socialisme ou du capitalisme. Elle est l'enfant noturel du désir de vivre en harmonie avec les outres et ovec toutes les formes d'expression de la vie (...). Face à l'anthropocentrisme conquérant qui se nourrit des volontés de puissance et de domination d'une caste, d'un peuple, d'une culture ou d'une espèce sur toutes les outres, nous opposons un nouvel humanisme, responsable de la planète qui nous porte, de la vie et des cultures qui s'y épanouissent, épris d'amour, de beauté, de douceur et de paix solidaire.»*

«Une attitude d'accueil et d'ouverture»

De façon plus prosaïque, l'ancien candidat à l'élection présidentielle a expliqué aux candidats des Verts que ce o'est pas aux écologistes de se détermioer par rspport à la gauche et à la droite. *«C'est aux partis d'hier de se positionner par rapport oux questions essentielles que nous posons et aux aspirations que nous portons. Mais dites cela la main tendue. Je crois à la conversion. Portez votre message dans une ottitude d'accueil et d'ouverture.»*

Cette politique de *«la main tendue»* oe saurait toutefois consister à quémander des postes. *«Les majorités écrasantes sont souvent des majorités arrogantes»*, a remarqué M. Waechter, en faisant allusion à une éventuelle participation des écologistes ao gouvernement. Les conditions d'une telle participation sont eoonues depuis l'assemblée géoérale des Verts, eo 1990 à Saint-Brieuc, a rappelé M. Waechter.

Elles supposent noo seulemeot l'institution d'un mode de scrutin à la proportionnelle – pour *«libérer l'Assemblée nationale»* – mais elles portent aussi sur l'existence d'un groupe autonome à l'Assemblée nationale et sur la capacité de partenaires à sigoer un cootrat de législature sur la base de la plateforme stratégique adoptée à Saint-Brieoe. *«Si quelqu'un est prêt à signer, alors pourquoi ne pas participer à un gouvernement? Mais j'ai des doutes pour 1993»*, a ajouté M. Waechter, avant de préciser, en réponse à une interpellation de la salle, que M. Brice Laloode ferait comme lui.

JEAN-LOUIS SAUX

□ **Indre-et-Loire : M. Renaud Donnedieu de Vabres, directeur du cabinet de M. Léotard, renonce.** – Dans uoe lettre aux éleeteurs, M. Renaud Donnedieu de Vabres (UDF-PR), directeur du cabinet de M. François Léotard, a annoocé, samedi 6 février, le retrait de sa candidature dans la cinquième circonscription d'Indre-et-Loire. En compétition avec un candidat du RPR, M. Philippe Briand, et un candidat divers droite, M. Miehel Montaubio, adjoint au maire de Tours, M. Doonedieu de Vabres a *«déploré que les états-majors politiques n'aient pu désigner un candidat unique de l'opposition»*.

Dalloz

votre code d'élection

AVEC MISE À JOUR 1993

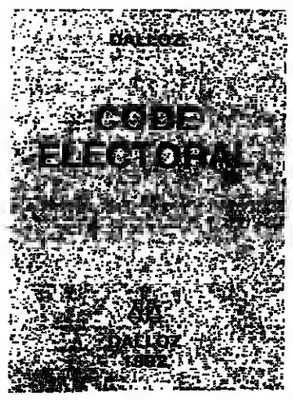

PERSONNALITÉS EN CAMPAGNE

Dominique Voynet, l'étoile montante de Dole

Implantée dans le Jura depuis les municipales de 1989, longtemps accaparée par ses fonctions européennes à Bruxelles, la porte-parole des Verts s'est mise à labourer le terrain

DOLE

de notre envoyé spécial

Dominique Voynet est une femme très nature. Non pas qu'elle soit naturaliste, comme son collègue Antoine Wnechter, ni même «environnementaliste», comme e'est la mode, mais parce qu'elle respire le naturel et la spontanéité. A ceux qui lui reprochent sa blondeur artificielle, elle avoue avoir relevé un défi de sa fille Marine, une grande brune d'aujourd'hui quinze ans, qui lui avait lancé, à la veille des élections régionales de 1992, qu'elle ne serait pas capable de se teindre en blonde si elle était élue. *«Ce n'est pas maintenant que l'on m'a vue en blonde à la télé que je vais changer»*, dit-elle, comme si, de toute façon, cela o'avait nucune importance pour elle. Pas plus que son sac Vmitton (*«que je traîne depuis des années et qui est largement amorti!»*) ou sa petite 104 Peugeot qui vient de passer les 100 000 km sur les routes du Jura.

A la différence de beaucoup de «parachutés», Dominique Voynet ne joue pas aux enracinées. Née à Montbéliard en 1958, ayant passé tout le temps de sa scolarité à Belfort et fait ses études de médecine à Besançon, elle a découvert Dole pendant un stage à l'hôpital. En boone militante des Verts, done forcément régioonaliste, être francomtoise lui suffit. Même élue conseillère municipale à Dole aux élections de 1989 (dans l'oppositioo écologiste), elle a fait des infidélités à l'ancienne capitale francomtoise. Jusqu'à l'an dernier elle était secrétaire générale du groupe des Verts su Parlement européen. *«Je vivois à Bruxelles, et j'avais seulement un bureou chez ma mère, qui habite Dole depuis 1991»*, dit-elle. Ses fonctions de porte-parole nationale des Verts l'accapareot davaotage que les séances du conseil muoicipal, où l'opposition est trop minoritaire pour jouer un rôle.

Depuis la dernière rentrée scolaire, elle s'est installée avec sa fille au deuxième étage d'un immeuble ancien du secteur sauvegardé (*«le plus vaste de France»*, précise-t-elle). C'est là qne, avec sa sœur, son nouveau secrétaire et un directeur de campagne venu du Sud-Ouest, elle s'efforce de répoodre aux montagnes de cnurrier qui s'accumulent depuis qu'elle est devenue célèbre.

Mais si la nouvelle coqueluche des Verts est arrivée de fraîche date dans sa circonscription, elle n'en a pas moins un long passé de lutte dans sa carrière franc-comtoise. Initiée dès son plus jeune âge au militantisme par son père socialiste – chevènementiste, bien sûr – et surtout sa mère, une institutrice responsable départementale CFDT dans le Territoire de Belfort, elle a été de toutes les manifs au lycée : contre la centrale nucléaire de Fessenheim, contre le service militaire, contre l'installation des fusées Pluton à Bourogne, et contre le canal Rhin-Rhôoe à grand gabarit – le seul combat encore d'actualité.

«J'ni toujours été militante, mais jamais environnementaliste», souligne-t-elle. Même lors de son passage aux Amis de la Terre dans les années 1977-1981, où elle milite davnntage pour la libération sexuelle des femmes que pour la sauvegarde des espèces menacées! *«L'écologie, pour moi, c'est d'abord une qualité de vie. On ne peut pas s'occuper d'environnement naturel sans défendre aussi l'environnement humain.»*

«Une femme qui en veut»

Soo seol penebant «nature» allait à la phytothérapie, la médecine par les plantes. Mais elle a dû eboisir une spécialité d'anesthésiste pour travailler eo hôpital à Dole, où elle a continué la tradition des manifs avee le petit personnel, dans les années 1988-1989.

Aujourd'hui, la voici repartie en campagne dans une étrange partie de catch à quatre : elle se présente, elle, médecio-anesthésiste, cootre un chirurgien, Gilbert Barbier, maire (UDF) de Dole et ancien député; un médecin généraliste, Jean-Pierre Santa Cruz, député (PS) en titre et ancien maire de Dole, et... uo pharmacien, Jean Borda, qui se préseote eo individuel sous les couleurs de Dole-Environnement! A la sous-préfecture,

où l'on redoute qu'elle n'arrive en deuxième position au premier tour, les commentaires sont peu charitables : *«Elle ne connaît pas bien ses dossiers»*; e*elle n'est pas implantée localement»*.

Son vrai rival, le docteur Santa Cruz, un pied-noir arrivé à Dole il y a vingt-deux ans, se mootre beaueoup moios méprisant pour celle qu'il côtoie sur les bancs de l'opposition nu eonseil municipal et au conseil régional. *«Sa culture est de gauche*, reconnaît-il. *On le sent à ses prises de position. Mais e'est quand même son maintien en 1989 qui o donné la mairie à la droite!»* Pour Dominique Voynet, l'adversaire o'est pas Santa Cruz, *«plus du tout crédible»*, mais Barbier, le maire, *«puisque la bataille se gagnera au centre»*. Pour se persuader qu'elle peut l'emporter, elle rappelle les chiffres de Mitterraod en 1988 daos sa eirconscriptioo : 58 %.

En attendant, elle laboure le terrain, car elle souhaite rendre visite aux ceot soixante-dix eommunes de soo ressort. Elle aime rencontrer la populatioo rurale et tenir tête aux mauvais coucheurs. Car la démagogie n'est pas son fort. Elle a aussi relancé l'Association jurassieooe des opposaots au grand canal (AJOC), dont le siège est installé dans les locaux de la Maison verte, à Dole, le véritable QG des Verts du département. *«A Lons, ils sont mous. Nous sommes cinq fois plus nombreux, ici!»*

Domioique Voynet n'oublie pas pour autant son rôle régional. C'est ainsi qu'elle est allée soutenir deroièrement, à Valentigney, près de Sochaux, le candidat de l'Entente écologiste, Gérard Msmet, vétéran du PSU passé à l'Alternative rouge et verte (AREV). Une réuoion publique où s'étaient rassemblés une bonne centaine de militants, ouvriers pour la plupart... et quelques courageux du Parti socialiste veous apporter la contradiction. Elle répond scrupuleusement à toutes les questions, qu'il s'agisse de la chasse (e*mo mission est de protéger les non-chasseurs, qui sont lo majorité»*) ou des carburaots verts (*«une idée farfelue : il faut un litre de pétrole pour produire un litre de diester»*). Son leitmotiv : *«Il faut un pôle écologiste fort pour compenser un PS discrédité et une droite arrogante.»*

Dans la salle, une jeune femme applaudit chaleureusemeot : e'est Evelyne Jeannin, cadre à l'équipement et ardente syodicaliste CFDT, que Dominique Voynet vient de convaiocre de s'embarquer dans le bateau Vert... pour cooquérir un jour la mairie de Dole. *«Jamais je n'aurais envisagé de me loncer dans lo politique*, avoue-t-elle. *Mais Dominique m'o convaincue. C'est une fille formidable.»* Militante de gauche jusqu'au bout des ongles, «la grande Voynet» garde le cap. Pour elle, l'écologie ne peut être que sociale et alternative, e'est-à-dire en faveur d'une autre société.

A Dole, la majorité des électeurs viennent de la découvrir lors de ses passages à la télévisioo. Dans les rues de la vieille ville, les habitants balancent entre la sympathie et la perplexité. *«Elle se décorcasse beaucoup, c'est une femme qui en veut»*, observe noe commerçnote. *«Pour moi, c'est une construction médiatique»*, dit un professeur de physique au lycée Charles-Nodier. Très peu de Dolois imagioent Dominique Voynet prenant la succession d'un Edgar Faure ou d'un Jacques Duhamel, la seule perspective qui les iotéresse. Elle non plus, d'ailleurs. Défendre la région, soit, mais d'abord changer l'ordre des choses.

ROGER CANS

Le budget de la Picardie est voté grâce à l'abstention des écologistes et des socialistes

AMIENS

de notre correspondant

Le budget du conseil régional de Picardie a été adopté, vendredi soir 5 février, au terme d'une journée et demie de discussions et de votes sur plus de deux cents amendements. L'abstention des neuf socialistes, des quatre Verts et des cinq membres de Génération Ecologie a permis à M. Charles Baur, président (UDF-PSD) de l'assemblée, de voir adopter les recettes et les dépenses de la Picardie pour 1993.

Ne disposant que d'une majorité relative – vingt-deux voix RPR et UDF sur cinquante-deux conseillers – et étant quasiment assuré du vote des chasseurs (Chasse, pêche, nature, traditions), M. Baur avait besoin d'au moins quatre abstentions pour obtenir l'adoption du budget. Il en a eu plus qu'il n'en demandait. Socialistes et écologistes ont estimé qu'ils avaient, par leurs amendements, réussi à infléchir assez les dépenses dans le sens qu'ils souhaitaient pour ne pas bloquer le fonctionnement du conseil régional.

Une certaine diminution des dépenses de communication, la création d'un fonds spécial d'intervention pour l'emploi (10 millions de francs), afin d'aider à la formation des chômeurs, la mise en route, grâce à 33 millions, de contrats de ville avec la région ont été votées. Les crédits pour les associations de jeunesse et d'éducation populaire, supprimés il y a six ans sous la pression des quatre élus du Front national qui monnayaient leur soutien à M. Baur, ont été rétablis. Sept millions de francs permettront aux communes de mieux traiter les déchets. Enfin, un centre culturel picard verra le jour.

Les six communistes ont voté contre le budget, ainsi que les huit élus d'extrême droite.

MICHEL CURIE

alternatives économiques

février 93

DÉRÉGLEMENTATION : tempête dans le ciel européen

19 F Chez votre marchand de journaux

Alternatives Economiques 12 rue d. Chaignet 21000 DIJON

Un déjeuner-débat autour de M. Le Pen

«A bas les voleurs!»

Ils sont nombreux, plus de cinq cents, venus parfois de loin. Assis autour de grandes tablea, ils attendant en bavardant l'arrivée de M. Jean Maria Le Pen. Mis à part quelqnes gros bras qui font des affets de muscle en surveillant la salle, ce sont des gens bien tranquilles. Il y a de vieux messieurs, des dames d'un certain âge, des jeunes en jeans ou en mini-jupe. Il y a une petite fille aux joues rondes qui a l'air de s'ennuyer ferme.

Pour riposter à la manifestation antiracists qui se déroula sur l'autre rive de la Seine, eux participant à un déjeuner-débat organisé par *National-Hebdo* et par *Présent* à la Mutualité à Paris, *«en mémoire des victimes du 6 février 1934»*. Ce jour-là, c'est leur anniversaire. Jour funeste où la police tira sur des manifestants d'extrême droite qui marchaient sur l'Assemblée nationale en protestant contre le scandale Stavisky aux cris de *«A bas les voleurs!»*.

Brasillach, Pétain, Touvier

M. Le Pen fait son entrée. La petite fille va lui faire la bise. Les serveurs se déploient autour des tables. M. Jean-François Galvaire prend la parole, les choses sérieuses peuvent commencer. M. Georgen-Paul Wagner, membre du bureau politique du Front national, raconte le fusillade de 1934, M. François Brigneau rappelle d'une voix grave la mort de Brasillach, fusillé un 6 février 1945, et Mme Martine Lehideux, secrétaire de la fédération de Paris, harangue ses troupes avant l'échéance législative. On conspue la LICRA, le MRAP, le cosmopolitisme et le journal *le Monde*. Sans véhémence excessive. On se réserve pour la suite.

On goûte à la timbale de fruits de mer et au veau jardinière en discutant de choses et d'autres. Certains invoquant Pétain, d'autres évoquant Touvier. Des messieurs votant la rétablissement de la peine de mort pendant que les dames, rappellant leur hostilité à l'avortement, plaident pour une politique familiale réservée aux Français seuls. Un jeune homme vante les mérites du scoutisme à un nostalgique de la monarchie. Les plus réalistes s'inquiètent du résultat des élections et des mauvaises intentions de M. Charles Pasqua à leur égard.

Enfin, M. Le Pen se jette à l'eau. Il est de joyeuse humeur. *«PS riquiqui cra cra! FN moous costaud!»* Ce n'est pas du grand art mais la salle hurle de rire. Il est vrai que le défoulement politico-judiciaire des derniers jours lui rend la tâche aisée et le discours facile. *«Bérégovoy, chevalier blanc mal blanchi! Tapie, Léotard, Noir dans le même sac. A bas les voleurs!»* La salle applaudit très fort. Plutôt que de se lancer dans un discours politique, le président du Front national choisit de rester dans la chronique judiciaire. Ce n'est pas tous les jours que l'histoire facilite la tâche de M. Le Pen.

ARMELLE CRESSARD

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

POLITIQUE

législatives

PROPOS ET DÉBATS

M. LAJOINIE (PC)

«Faire barrage à la droite»

M. André Lajoinie, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, a affirmé, dimanche 7 février au «Forum RMC-*l'Express*», que les élections législatives *«se gagne au premier tour»* et que *«le deuxième tour ne fait que confirmer le premier»*. Le député de l'Allier a précisé qu'au second tour *«les communistes feront tout pour faire barrage à la droite, en rassemblant les électeurs progressistes, socialistes, communistes, voire même écologistes, dans la mesure où il y a réciprocité»*.

S'agissant du prêt accordé par Roger-Patrice Pelat à M. Pierre Bérégovoy, M. Lajoinie a estimé que *«ce n'est pas bon pour la démocratie qu'une suspicion puisse planer sur un premier ministre»*. Cependant, le dirigeant communiste a ajouté : *«Je ne suis pas choqué par le prêt. C'est tout à fait légal. Le problème c'est le liaison qu'on peut faire entre ce prêt, ce service rendu, et l'affaire du délit d'initié. C'est gênant pour la démocratie.»* A propos de l'arrêt rendu à l'égard de M. François Léotard, M. Lajoinie a indiqué : *«J'ai lu attentivement le non-lieu et si ça me concernait, je ne serais pas du tout rassuré.»*

M. FABIUS (PS)

«Vers la semaine de quatre jours»

M. Laurent Fabius a déclaré, dimanche 7 février, au «Grand Jury RTL-*le Monde*», que *«la difficulté principale»*, pour les socialistes, dans la campagne électorale, c'est que *«la droite, personne n'en attend rien, tandis qu'on a tendance à comparer la gauche réelle, avec ses mérites et ses insuffisances, avec une certaine gauche idéale»*. «Du coup, a-t-il dit, *il y a un certain nombre de déceptions.»*

Le premier secrétaire du PS estime que face au problème de l'emploi, il faut *«choisir des pistes nouvelles»* et, notamment, *«refuser l'hyper-productivisme dans toute une série de secteurs»*. Il a insisté sur *«la réduction de la durée du travail»*, pour *«dégager des postes de travail et créer de nouveaux emplois»*. *«Je fixe un objectif très ambitieux : il faut, au tournant du siècle, que l'on s'achemine vers la semaine de quatre jours»*, a-t-il déclaré, c'est-à-dire *«trente-sept heures, puis trente-cinq heures»*, sachant qu' *«on ira progressivement»* vers trente-deux heures.

«La réussite économique est inséparable de la réussite sociale», a-t-il dit, en refusant le *«partage sauvage»* du travail, qui *«existe aujourd'hui»*, entre vingt millions de personnes qui travaillent et trois millions de chômeurs.

M. LANG (PS)

«Rien n'est joué d'avance»

M. Jack Lang a déclaré, dimanche 7 février, au cours de l'émission de TF 1 «7 sur 7», que *«rien n'est joué d'avance»*. Parlant des déclarations de l'opposition sur le *«bilan catastrophique»* des socialistes, il s'est étonné de *«ces visions ressemblant au scénario d'un nouveau* Apocalypse now*». «Il est vrai*, a ajouté le ministre de l'éducation nationale et de la culture, *qu'il y a contradiction entre une réussite économique globale indéniable de la France et la situation de certains Français, qui n'en bénéficient pas et qui souffrent, même, du chômage. Mais faut-il, pour cela, appliquer des recettes qui furent celles de Mme Thatcher et de M. Bush, dont on connaît les conséquences?»* Il a ajouté : *«Il serait paradoxal que notre pays s'apprête à voter pour Bush, alors même que l'Amérique vient de choisir M. Clinton!»*

M. Lang s'est élevé contre le *«campagne de calomnies»* visant, selon lui, M. Pierre Bérégovoy, *«homme intègre entre tous»*. Il a relevé *«le courage de M. Laurent Fabius»*, qui a demandé à comparaître devant la Haute Cour. *«Il a raison*, a-t-il dit, *il ne doit pas y avoir une justice pour les uns et une justice pour les autres.»*

M. GISCARD D'ESTAING (UDF)

Le «lobby pour la dévaluation est un lobby du passé»

Invité de «L'heure de vérité» sur France 2, dimanche 7 février, M. Valéry Giscard d'Estaing s'est opposé à nouveau à toute hypothèse de dévaluation du franc, qui risquerait *«de rompre la paix sociale.» Nous avons la chance d'avoir un franc qui tient à sa valeur. Il faut donc la garder.»* Jugeant que le *«lobby pour la dévaluation est un lobby du passé»*, le président de l'UDF a constaté que *«ce qui a dérapé en France, ce n'est pas la monnaie, mais le budget»*.

Souhaitant par ailleurs que l'opposition puisse obtenir en mars *«une majorité qualifiée des trois-cinquième»*, M. Giscard d'Estaing a exprimé ses craintes de voir la France devant *«une situation bancale»*, avec *«un président élu pour un choix, la politique socialiste»* face *«à une majorité qui voudra emmener le pays dans une autre direction.»* Les élections législatives ne sont pas selon lui *«l'élection que les Français attendent»*. Ils auraient *«préféré une élection présidentielle»*

M. JUPPÉ (RPR)

Le chômage, «priorité de nos priorités»

Evoquant, dans un entretien publié samedi 6 février par *Valeurs actuelles*, les grandes orientations de la politique économique de l'opposition, M. Alain Juppé, secrétaire général du RPR, souligne que la lutte contre le chômage sera *«la priorité de nos priorités»*. *«Pour cela, nous allons mobiliser toutes les énergies de la nation : l'Etat, bien sûr, mais aussi les collectivités territoriales, les entreprises et, finalement, tous les citoyens de ce pays*, précise M. Juppé. *Si nous ne sommes pas capables d'être un peu audacieux (...), nous ne mobiliserons pas les Français.» «Nous avons besoin aujourd'hui d'une relance économique»* dont le démarrage pourrait être notamment assuré, selon l'ancien ministre du budget, par *«la construction de logements et d'équipements publics»*. *«Nous avons lancé entre 1986 et 1988 un programme autoroutier qui a pris beaucoup de retard. Nous pourrions le relancer»* sans que cela, estime-t-il, suscite *«forcément»* l'hostilité des écologistes.

M. SÉGUIN (RPR)

L'augmentation de la CSG est «inévitable»

Invité samedi soir 5 février à Chevreuse par M. Franck Borotra, député (RPR) de la deuxième circonscription des Yvelines, M. Philippe Séguin a notamment préconisé l'augmentation de la contribution sociale généralisée et la taxation *«dès la premier franc»* des revenus des SICAV *monétaires*. *«Une augmentation entre un et deux points de la CSG pour boucher le trou de la sécurité sociale»* semble *«inévitable»* au maire d'Epinal, ainsi qu'une augmentation du même ordre du taux de la TVA. S'agissant des impôts, M. Séguin estime qu'il est *«possible de baisser les taux d'imposition à condition de taxer tous les revenus du capital, notamment les revenus des SICAV monétaires*

M. LE PEN (FN)

«Ça serait moins pire» avec M. Balladur

M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national, a estimé, lundi 8 février sur RMC, que *«ça serait moins pire»* avec M. Edouard Balladur à l'Hôtel Matignon. Il a répété que *«la principale cause du fléau principal, le chômage, c'est l'immigration». «Ce n'est pas la seule cause»*, a ajouté le chef de file de l'extrême droite, dénonçant *«le libre-échangisme*, c'est-à-dire *l'abaissement irraisonné et délirant de toutes les frontières», «le plus fort taux de prélèvements obligatoires, impôts et cotisations sociales»* et *«la médiocrité de notre système d'enseignement». «MM. Noir et Léotard n'ont à attendre de nous aucune indulgence»*, a-t-il dit, avant de rendre hommage à M. Philippe de Villiers, *«quelqu'un de tout à fait estimable»*.

Après la décision des magistrats de la commission d'instruction dans l'affaire du sang contaminé

M. Fabius demande que la procédure de Haute Cour soit reprise

Après la décision des magistrats de la commission d'instruction de la Haute Cour déclarant prescrite l'accusation de non-assistance à personne en danger, pour les ministres, dans l'affaire du sang contaminé (*le Monde* daté 7-8 février), M. Laurent Fabius a demandé, dimanche 7 février, au «Grand Jury RTL-*le Monde*», que la procédure *«soit reprise sur la base d'une incrimination nouvelle, que le Parlement devra choisir»*. L'ancien premier ministre a déclaré que la décision de la commission d'instruction est *«contraire à la qualification choisie par la quasi-totalité des parlementaires des deux Assemblées»* et que leur choix, qui fait bénéficier les ministres d'un *«régime spécial de prescription»*, est *«très dangereux et contraire à l'égalité devant le droit»*.

M. Fabius a expliqué que l'incrimination de *«non-assistance à personne en danger»* avait été retenue parce qu'il aurait été *«paradoxal»* que Michel Garretta, ancien directeur du CNTS, *«et d'autres»* aient été traduits en justice, l'été dernier, sur la base de cette inculpation, tandis que les anciens ministre auraient été accusés, eux, d'*«homicide involontaire»*. Cependant, a-t-il ajouté, puisqu'il est aujourd'hui nécessaire d'envisager une nouvelle incrimination pour que la procédure de Haute Cour puisse aller à son terme, ce pourrait être, *«par exemple»*, celle d'homicide involontaire.

«Chacun, y compris la plupart de mes adversaires politiques, reconnaît que je suis innocent, mais je ne peux pas accepter de profiter d'une prescription, parce que je ne veux pas que subsiste une zone d'ombre dans ce drame», a déclaré le premier secrétaire du PS. Estimant qu' *«il ne faut peut-être pas mêler d'une façon excessive la période électorale avec cette question de fond»*, M. Fabius a précisé que *«c'est au président de la République de décider»* s'il convient ou non de réunir le Parlement en session extraordinaire pour adopter dès maintenant une nouvelle résolution de mise en accusation *(lire pages 2 et 3 l'entretien avec M. Mitterrand)*.

M. Valéry Giscard d'Estaing a déclaré, à «L'heure de vérité», sur France 2, que la prescription des poursuites contre MM. Hervé et Fabius et Mme Dufoix *«n'efface ni la faute morale ni la responsabilité politique»* et qu' *«il faut donc qu'ils soient jugés». «Il le faut pour eux, qu'ils soient coupables ou innocents. Il faut donc reprendre la procédure et prendre un chef d'inculpation qui ne soit pas prescrit»*, a affirmé l'ancien président de la République.

M. Giscard d'Estaing : en avril prochain

M. Giscard d'Estaing ne juge pas nécessaire une session extraordinaire. *«Ce sera à la prochaine Assemblée»* de se prononcer, a-t-il dit, mais *«il faudrait que toutes les grandes formations politiques (...) s'engagent à ouvrir la procédure dès que le Parlement sera réuni»*, en avril prochain.

M. Nicolas Sarkozy, secrétaire général adjoint du RPR, a déclaré, sur FR 3, qu' *«une nouvelle incrimination»* est nécessaire pour M. Fabius et ses deux anciens ministres, Mme Georgina Dufoix et M. Edmond Hervé, mais il souhaite, lui, la réunion du Parlement *«le plus rapidement possible (...) avant les prochaines élections, parce qu'il ne faut pas que nos compatriotes aient le sentiment qu'il y a une justice à deux vitesses dans ce pays». «Il faut qu'on sache la vérité, toute la vérité, rien que la vérité»*, a ajouté le député des Hauts-de-Seine.

M. André Lajoinie, membre du secrétariat du comité central du PCF, a déclaré, au «Forum RMC-*l'Express*», qu'il souhaite la convocation du Parlement en session extraordinaire *«pour que cet abcès n'empoisonne pas la campagne électorale»*. Président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, M. Lajoinie a souligné qu'une requalification du délit est le *«seul moyen pour que ce procès ait lieu»* et que l'on connaisse les raisons du *«dysfonctionnement du système de santé»*.

Trois élections cantonales partielles...

NORD : canton de Clary (2e tour)

I., 21 531 ; V., 13 977 ; A., 35,08 % ; E., 13 058.

Jacques Warin, PS, m. de Caudry, 6 617 (50,67 %), ÉLU.

Yves Coupé, div. d., adj. m. de Cambrai, 6 441 (49,32 %).

[Le maire socialiste de Caudry, Jacques Warin, qui se présentait sous l'étiquette de l'Alliance des Français pour le progrès, réussit à conserver au PS ce siège vacant depuis le décès de Henri Lefebvre. Il devance de peu son concurrent, Yves Coupé, candidat de l'opposition RPR-UDF : 176 voix d'écart seulement, alors qu'en octobre 1988 Henri Lefebvre avait été réélu, au second tour, avec 7 476 voix (63,93 %) contre 4 217 (36,06 %) à Jean-Richard Vallette (UDF-CDS) sur 11 693 suffrages exprimés, 12 520 votants (soit 42,26 % d'abstention) et 21 684 inscrits.

Les reports de voix ont joué dans cinq cases. Chacun, en outre, a bénéficié du supplément de participation. Ainsi M. Warin, qui jouit du poids de sa ville dans le canton, a-t-il su ramener sur son nom les votes communistes de sa commune et certainement aussi d'au-delà. Il recueille 469 suffrages de plus que le total des voix de gauche du premier tour. A droite, le report a été aussi bon en dépit du refus de Jean-Richard Vallette, candidat CDS qui avait l'investiture RPR-UDF au premier tour, de se désister en faveur de M. Coupé, qui, présent en candidat indépendant, l'avait finalement dévancé. M. Coupé obtient 423 voix de plus que le total des scores réalisés au premier tour, par lui-même, Jean-Richard Vallette et Jacques Diedler (FN).

Les résultats du premier tour de cette partielle étaient les suivants : I., 21 531 ; V., 12 739 ; A., 40,83 % ; E., 12 166 ; Jacques Warin, 4 513 (37,09 %) ; Yves Coupé, 2 908 (23,90 %) ; Jean-Richard Vallette, UDF-CDS, sont. RPR et UDF, 1 927 (15,83 %) ; Gérard Bexin, PC, 1 635 (13,43 %) ; Jacques Diedler, FN, 1 183 (9,72 %).]

OISE : canton de Compiègne-nord (2e tour)

I., 16 325 ; V., 6 149 ; A., 62,33 % ; E., 5 704.

Michel Woimant, RPR, adj. m. de Compiègne, 3 695 (64,77 %), ÉLU.

Jean-Claude Lefebvre, Verts, 2 009 (35,22 %).

[Inférieure à 38 %, la participation est encore plus faible qu'au premier tour de ce scrutin, destiné à remplacer Philippe Marini, maire de Compiègne, RPR, élu au Sénat, démissionnaire pour cause de cumul de mandats, qui lui-même remplaçait Pierre Desbordes (RPR), adjoint au maire de Compiègne, décédé le 30 janvier 1991. L'élu, Michel Woimant, lui aussi adjoint au maire de Compiègne et RPR, devra remettre son mandat en jeu dans un an.

Le candidat d'union, M. Woimant, ne bénéficie pas de l'entier report des voix obtenues au premier tour par le candidat UDF dissident, Claude Gonjon. D'autre part, le candidat des Verts, Jean-Claude Lefebvre, montre la capacité des écologistes à rassembler contre la droite un électorat plus important que leur électorat traditionnel : au premier tour, les deux candidats écologistes obtenaient 19,18 % des voix. M. Lefebvre en recueille au second 35,22 % et 823 suffrages supplémentaires.

Les résultats du premier tour étaient les suivants : I., 16 325 ; V., 6 423 ; A., 60,65 % ; E., 6 181 ; Michel Woimant, 3 013 (48,74 %) ; Jean-Claude Lefebvre, 783 (12,66 %) ; Claude Gonjon, div. d., c. m. de Compiègne, 774 (12,52 %) ; Jacques Desmoulin, PC, c. m. de Choisy-au-Bac, 622 (10,06 %) ; Dominique Maroneaud, FN, 586 (9,48 %) ; Françoise Victor, GE, m. de Bienville, 403 (6,51 %).

Une partielle avait été organisée en avril 1991 à la suite du décès de Pierre Desbordes (RPR), dont le second tour avait donné les résultats suivants : I., 16 472 ; V., 8 555 ; A., 48,06 % ; E., 7 868 ; Philippe Marini, 4 993 (63,45 %) ; Bernard Hellat, 2 875 (36,54 %).]

BAS-RHIN : canton d'Illkirch-Graffenstaden (2e tour)

I., 33 227 ; V., 9 804 ; A., 70,49 % ; E., 8 976.

Yves Bur, UDF-CDS, adj. m. de Lingolsheim, 4 998 (55,68 %), ÉLU. Henri Bretz, UDF-CDS, 3 978 (44,31 %).

[Le siège laissé vacant par le décès, le 24 décembre dernier, d'Antoine Wach (RPR) passe à l'UDF. La double investiture de l'UDF et du RPR n'a pas suffi à Henri Bretz (UDF) pour l'emporter. Les électeurs lui ont préféré la candidature «sauvage» d'Yves Bur, parti avec le seul soutien de la section locale du CDS. Il a vraisemblablement bénéficié du report des voix d'une partie des électeurs verts et socialistes du premier tour. La participation, déjà faible au premier tour, est passée en dessous de la barre des 30 % au second.

Les résultats du premier tour étaient les suivants : I., 33 227 ; V., 10 363 ; A., 68,81 % ; E., 10 113 ; Henri Bretz, 2 717 (26,86 %) ; Yves Bur, 2 358 (23,31 %) ; Georges-Pierre Noth, FN, 1 610 (15,91 %) ; Fabien Foesser, Verts, 1 472 (14,55 %) ; Jacques Bigot, PS, 1 424 (14,07 %) ; Patrice Heuneresse, RPR, 389 (3,84 %) ; Suzanne Thominet, PC, 143 (1,41 %) ; Jean-Marie Zegueyer, 2 (0,1 %).

En mars 1992, les résultats du second tour avaient été les suivants : I., 33 301 ; V., 18 093 ; A., 45,66 % ; E., 17 552 ; Antoine Wach, 8 271 (47,12 %) ; Fabien Foesser, 5 415 (30,85 %) ; Georges Noth, 3 866 (22,02 %).]

... et une municipale

ESSONNE : Limours (2e tour)

I., 4 211 ; V., 2 603 ; A., 38,18 % ; E., 2 525.

Liste conduite par Jacques Ryckelinck, PS, 1 274 (50,45 %), 23 ÉLUS.

Liste conduite par Gérard Palazzo, div. d., 792 (31,36 %), 4 ÉLUS ; liste conduite par Patrice Leroy, RPR, 459 (18,17 %), 2 ÉLUS.

[Cette commune, conquise par la droite en 1989, est reprise par l'ancien maire socialiste (de 1977 à 1989) Jacques Ryckelynck, qui avait pris la tête d'une liste de responsables d'associations. La liste du maire sortant, Patrice Leroi (RPR), est largement battue. Elle est même dépassée par celle de Gérard Palazzo, adjoint aux sports de Patrice Leroi, dont la démission et celle de onze autres conseillers municipaux avait entraîné la dissolution du conseil municipal.

Au premier tour, les résultats étaient les suivants : I., 4 211 ; V., 2 582 ; A., 38,68 % ; E., 2 492 ; liste de Jacques Ryckellinck, 906 (36,35 %) ; liste de Gérard Palazzo, 700 (28,08 %) ; liste de Patrice Leroy, 513 (20,58 %) ; liste de Christian Viaud, div. g., 373 (14,96 %).

En 1989, les résultats du second tour avaient été les suivants : I., 3 975 ; V. 2 973 ; A., 25,20 % ; E., 2 877 ; liste d'union de la droite, conduite par Patrice Leroi, 1 467 (50,99 %), 22 ÉLUS (23 UDF, 9 RPR et 11 div. d.) ; liste d'union de la gauche conduite par Jean-Paul Hulot, PS, 1 410 (49 %), 7 ÉLUS (4 PS, 2 PC et 1 div. g.).]

Cette semaine, dialoguez avec Antoine Waechter
Qui a dit quoi ?
Les petites phrases des hommes politiques
3617 POLITIQ

100.000 LIVRES EN STOCK
5 CATALOGUES PAR AN
LIBRAIRIE LE TOUR DU MONDE
42 55 58 26
9 RUE DE LA POMPE 75116 PARIS

ISTH.ES
DEPUIS 1964
STAGES INTENSIFS
– Février : du 15 au 19/02 et/ou
– Avril : du 19 au 22/04
• GRANDES ÉCOLES DE COMMERCE
• PRÉPAS SCIENTIFIQUES MATHS SUP. ET SPÉ.
CENTRE AUTEUIL
42 24 10 72 + 45 27 10 15
PLUS QU'UN INSTITUT, UNE INSTITUTION

Photo de J. Renard "voyageur du monde" en Inde Novembre 1992

L'INDE VRAIE

Pour découvrir l'Inde vraie, consultez les vrais spécialistes de cette destination : Voyageurs en Inde. Ils sont les seuls à pouvoir vous offrir à la fois de vrais conseils, de vrais choix, de vrais prix : les bonnes adresses, les simples vols secs et les circuits les plus élaborés, les meilleurs tarifs et les opportunités. Pour en profiter, venez les consulter ou demandez la brochure gratuite "Voyageurs en Inde 93".

VOLS A/R : PARIS/DELHI À PARTIR DE 4.850 F, PARIS/MADRAS À PARTIR DE 5.300 F, PARIS/COLOMBO À PARTIR DE 5.330 F, PARIS/KATMANDOU À PARTIR DE 6.050 F. CIRCUITS ORGANISÉS : "LE GRAND TOUR DE L'INDE DU SUD" : 20 JOURS À PARTIR DE 17.300 F, "DU GUJARAT AU RAJASTHAN" : 21 JOURS À PARTIR DE 12.650 F, "AU PIED DES HIMALAYAS, LE LADAKH" : 15 JOURS À PARTIR DE 14.980 F.
VOYAGEURS EN INDE - 45, RUE SAINTE ANNE, 75001 PARIS - TÉL. : 42 96 15 90.

VOYAGEURS EN INDE

VOYAGER PLUS VRAI

Bon à découper et à retourner à "Voyageurs en Inde" 45, rue Sainte Anne, 75001 Paris

VEUILLEZ M'ADRESSER VOTRE BROCHURE GRATUITE "VOYAGEURS EN INDE 93" :
NOM ____ PRÉNOM ____
ADRESSE ____
CODE POSTAL ____ VILLE ____ TÉLÉPHONE ____

VOYAGEURS EN INDE FAIT PARTIE DU GROUPE VOYAGEURS DU MONDE.

SOCIÉTÉ

JUSTICE

Afin de protester contre la réforme de la procédure pénale

Les juges d'instruction décident d'organiser une journée d'information et de mobilisation le 26 février

Réunis, samedi 6 février, au palais de justice de Paris à l'invitation de l'Association française des magistrats instructeurs (AFMI), environ cent cinquante magistrats, juges d'instruction pour la plupart, ont décidé de faire du 26 février prochain une « journée d'information et de mobilisation » sur la réforme de la procédure pénale.

Affichée dans les couloirs du palais de justice de Paris, une petite note blanche rédigée à la main guidait les juges d'instruction vers la salle des Criées. La pancarte n'évoquait ni syndicat ni association : elle se contentait d'indiquer sobrement que l' « Assemblée des juges d'instruction de France » se tiendrait samedi à 14 heures. *« Cette assemblée se réunit à l'invitation de l'Association française des magistrats instructeurs, mais elle est ouverte aux magistrats de toutes tendances*, précisait d'emblée le président de l'AFMI, M. Jean-François Ricard. *Il y a dans la salle des magistrats de tous bords. Certains sont syndiqués, d'autres ne le sont pas, mais tous entendent protester contre une loi dangereuse et inapplicable. »*

Au terme d'un après-midi de débats, les clivages syndicaux ne tardaient toutefois pas à renaître. Par la voix de son secrétaire général, M. Alain Vogelweith, le Syndicat de la magistrature, qui avait souligné trois jours auparavant, au côté du Syndicat des avocats de France et de la CFDT, les *« avancées significatives pour les libertés et les droits »* contenues dans la loi (*le Monde* du 5 février), accusait les juges d'instruction de vouloir *« saboter »* le nouveau texte. La réaction des magistrats réunis salle des Criées ne se faisait pas attendre : accusés de *« stalinisme »*, les trois représentants du SM étaient priés de quitter la salle au milieu des cris et des huées. *« Le texte est incohérent et il manque de moyens*, expliquait M. Vogelweith. *Nous voulions cependant en souligner les points positifs, notamment en matière de garde à vue. » « Vous essayez de transformer cette assemblée en tribune syndicale*, leur rétorquait vivement un juge d'instruction en empêchant une journaliste de France-Inter d'interviewer M. Vogelweith. *C'est de la manipulation politique ! »*

Appliquer le texte « dans toute sa rigueur »

Ce court épisode n'a toutefois pas empêché les juges d'instruction réunis au palais de justice de discuter trois heures durant du nouveau code de procédure pénale. Accusés de ne pas vouloir appliquer une loi démocratiquement votée par le Parlement, les magistrats ont tenté d'esquiver le reproche en se déclarant décidés à appliquer le texte *« dans toute sa rigueur ». « Nous n'avons jamais appelé au boycottage de la réforme*, affirmait M. Ricard, le président de l'AFMI. *Nous appliquerons strictement les nouveaux textes et la machine judiciaire se bloquera toute seule. Les Français découvriront alors que, malgré certains aspects techniques positifs, cette loi produira une justice plus lente, plus coûteuse et moins compréhensible. »*

Soucieux, disent-ils, de respecter *« l'esprit »* d'une loi qu'ils ne cessent pourtant de critiquer, les magistrats s'insurgeaient alors contre les *« souplesses d'interprétation »* proposées selon eux par la chancellerie dans la circulaire parue au *Journal officiel* le 31 décembre. Le garde des sceaux, M. Michel Vauzelle, qui sait que les effectifs ne permettront pas toujours de séparer les fonctions de juge délégué chargé de la détention et de juge du fond, rappellait en effet dans ce texte que, sauf circonstances particulières, la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme n'interdisait pas formellement à un juge ayant statué sur la détention de juger un dossier au fond par la suite. *« C'est une violation d'un principe fondamental du droit*, lançait M. Ricard. *Comment garantir dans ces conditions l'impartialité du juge ? »*

Le renforcement du contrôle des gardes à vue par les magistrats du parquet, suscitait quant à lui nombre de commentaires ironiques. La nouvelle loi oblige en effet les officiers de police judiciaire à informer les procureurs de la République de tout placement en garde à vue, y compris en pleine nuit, mais la circulaire invite les juridictions à *« déterminer les conditions matérielles dans lesquelles ces informations devront leur parvenir ». « Certains parquets prévoient déjà d'équiper les substituts de permanence de fax afin que les avis de garde à vue soient transmis par écrit*, notait M. Ricard. *Les avis s'entasseront pendant la nuit. C'est une violation de l'esprit du texte. »* La fronde produisait ainsi un curieux effet de miroir : désireux de mettre en valeur les effets *« pervers »* du texte, les juges d'instruction devenaient soudainement les défenseurs les plus acharnés d'une stricte application du texte.

Au cours des dernières semaines, 129 des 560 juges d'instruction français ont demandé à être déchargé de leurs fonctions. Selon la chancellerie, aucune de ces demandes n'a cependant emprunté la voie officielle « normale ». *« Pour de telles demandes, il existe des voies hiérarchiques*, note-t-on au ministère. *Il faut qu'elles soient transmises au président du tribunal, puis au premier président de la cour d'appel, puis à la chancellerie. Nous avons en fait reçu de simples lettres adressées au garde des sceaux qui n'ont aucune valeur administrative. »*

Les juges d'instruction réunis à Paris se défendaient toutefois d'avoir accompli un geste symbolique sans conséquences sur leur carrière en accusant la chancellerie de *« manipuler les chiffres »*. Au fil de la discussion, beaucoup admettaient cependant ne pas avoir respecté les formes. *« Pour faire de vraies demandes, il faut aller chercher les formulaires au secrétariat de la présidence et cocher les noms des juridictions qui nous intéressent*, soulignait un juge d'instruction. *Nous avons donc commencé par envoyer de simples lettres pour aller vite, mais nous allons maintenant rédiger de vraies demandes de mutation. »*

A l'issue de leur réunion, les magistrats réunis ce week-end se sont donné rendez-vous le 26 février prochain pour une journée d'information et de mobilisation destinée à *« présenter à l'opinion publique, à l'ensemble des élus et à tous les partenaires de justice, les conséquences de l'application de la nouvelle loi ».* Dans une motion, les magistrats présents ont ensuite indiqué qu'ils refuseraient d'être désignés juges délégués chargés de la mise en détention et qu'ils saisiraient la chambre d'accusation lorsque des *« problèmes d'interprétation »* se poseraient.

D'ici au 1er mars, date de l'entrée en vigueur des principales dispositions du nouveau texte, tous les magistrats auront reçu la circulaire parue au *Journal officiel* du 31 décembre et un comparatif entre l'ancien et le nouveau code rédigé par la direction des affaires criminelles et des grâces. Afin de convaincre les magistrats du bien-fondé de la loi, le garde des sceaux a également décidé de faire parvenir à tous les magistrats de France une longue lettre expliquant les objectifs de la loi et un argumentaire de sept pages intitulé : « Réponses aux critiques avancées contre la réforme du code de procédure pénale. »

ANNE CHEMIN

Plusieurs responsables inculpés dans des affaires de démarchage abusif

Les organisations policières piégées par l'argent facile de la publicité

Pas moins de cinq instructions visant des organisations policières sont actuellement en cours au tribunal de grande instance de Paris, dans des affaires de démarchage publicitaire abusif. Les dirigeants des deux principales instances du monde syndical et mutualiste policier se trouvent ainsi inculpés : le brigadier Maurice Font, président de l'Orphelinat mutualiste de la police nationale, pour « complicité et tentative d'escroquerie » ; le secrétaire général du Syndicat national des policiers en tenue (SNPT, affilié à la FASP et regroupant la majorité des gradés et gardiens de province), M. Jacky Viellet, pour « faux et usage de faux, recours au travail clandestin ».

Les initiatives judiciaires qui visent actuellement les syndicats et mutuelles de policiers signalent la part prédominante prise par la publicité dans leur financement. Après l'inculpation des dirigeants des deux plus grosses organisations du monde policier, le SNPT et l'Orphelinat, d'autres de moindre envergure font à leur tour l'objet de poursuites : l'Union mutuelle de la police est concernée par une enquête confiée au juge d'instruction Philippe Cavalerie, tandis que la Fédération professionnelle indépendante de la police (FPIP, proche de l'extrême-droite) est dans le collimateur d'une information judiciaire conduite par sa collègue Françoise Desset. Enfin, une perquisition a eu lieu, jeudi 4 février, au siège du Syndicat national unitaire des inspecteurs de police, affilié à la FASP, sur commission rogatoire du juge d'instruction Guy Ripoll.

La loi interdisant aux policiers de se livrer au démarchage publicitaire, leurs organisations ont recours à des régies ou à des démarcheurs spécialisés dans l'obtention d'annonces pour les revues d'associations, de syndicats, ou d'élus politiques. Mais ce petit milieu de démarcheurs – ils sont quelques dizaines sur la place de Paris, se répartissant les annonceurs et les revues – est caractérisé par les libertés qu'un certain nombre de ses membres prennent avec les réglementations en vigueur. Du coup, les organisations policières s'exposent à des démêlés judiciaires.

On voit ainsi apparaître, dans l'affaire impliquant le SNPT, le nom d'un démarcheur, M. Paul Giuly, qui avait été condamné par défaut en 1990 à deux ans de prison dans un dossier similaire. Recherché par la justice, celui-ci ne continuait pas moins de travailler pour les publications de l'association chargée des œuvres sociales de ce syndicat, l'ASNPT. Sans inquiéter davantage ses responsables. M. Giuly, plaident-ils, n'était pas suspect puisqu'il avait précédemment démarché pour la revue d'une association d'anciens gendarmes. L'ASNPT ne va pas moins se retrouver dans la ligne de mire judiciaire.

Un macaron contre les PV

En novembre 1992, des anomalies sont signalées à la Société nancéienne Varin-Bernier (une banque du groupe CIC) à propos de nombreux chèques – dont certains émanant d'organisations policières – qui sont venus alimenter le compte d'un de ses clients : l'intitulé de leur bénéficiaire était visiblement modifié afin de faire apparaître un autre patronyme. Démêlant l'écheveau de ces opérations bancaires suspectes, les enquêteurs du 8e cabinet de délégations judiciaires de la préfecture de police de Paris dévoilent un réseau de faux-facturiers et de comptes-taxis dans lequel deux régies publicitaires parisiennes – A. B. COM et BEAS – jouent un rôle central. Et les enquêteurs ont vite fait de repérer, parmi les chèques litigieux, ceux de l'ASNPT qui rétribuait le démarchage de M. Giuly en empruntant, *nolens volens*, ce réseau de fausses factures. Ce qui vaut aujourd'hui à M. Giuly, ainsi qu'au trésorier de l'ASNPT et au secrétaire général du SNPT, M. Jacky Viallet, d'être inculpés.

Bien que sa probité ne soit nullement mise en cause par l'enquête, le juge d'instruction décidait de placer le « patron » du SNPT en détention, du 29 janvier au 5 février, afin de prolonger les investigations. Une association locale d'œuvres sociales policières, à Carvin, dans le Pas-de-Calais, juridiquement indépendante du SNPT mais dirigée par le responsable local du syndicat, figure en effet parmi les signataires des chèques suspects. Or, ce « versant nord » du dossier aurait permis, selon l'enquête en cours, de constituer une « caisse noire » : une partie des sommes payées aux démarcheurs aurait été reversée en liquide aux policiers afin d'alimenter le fonctionnement (voyages, réunions) de l'organisation syndicale dans le Pas-de-Calais. Si bien que trois responsables locaux du SNPT, dans ce département ainsi qu'en Seine-Maritime, se trouvent aussi inculpés dans cette affaire.

Du côté de l'Orphelinat mutualiste de la police nationale, le dossier judiciaire révèle d'autres types d'abus commis par deux régies publicitaires. Plusieurs plaintes de commerçants et d'annonceurs avaient ainsi dénoncé les prix prohibitifs et les méthodes des démarcheurs de l'Agence France Conseil (AFC), une SARL gérée par M. André Sassi Boukobza et ayant réalisé un chiffre d'affaires de 47 millions de francs en 1991. Ses agents ne s'embarrassaient guère de scrupules : se faisant passer pour des policiers, certains laissaient miroiter les bienfaits du macaron de l'Orphelinat qui, collé sur le pare-brise d'une automobile, permettrait d'éviter les PV. D'autres assuraient qu'une carte de « bienfaiteur », glissée dans le permis de conduire, attirerait la bienveillance de collègues verbalisant un excès de vitesse...

Moyennant quoi, l'AFC conservait 72 % des revenus publicitaires récoltés, par exemple, pour les plaquettes des innombrables galas organisés par les sections provinciales de l'Orphelinat. Celles-ci ne percevaient qu'un petit quart des sommes recueillies, les orphelins du centre d'accueil situé à Osmoy (Cher) ne bénéficiant quasiment pas, eux, de ces revenus obtenus en leur nom. A la direction nationale de l'Orphelinat, on précise cependant que les régies publicitaires apportaient 40 % d'un budget annuel qui s'élevait à plus de 70 millions de francs en 1991 ; les 60 % restant étaient fournis par les cotisations des 125 000 adhérents (chaque policier verse environ 30 francs par mois à l'Orphelinat).

Toutes ces affaires posent la question de l'assainissement du financement des organisations policières. Attirés par l'ampleur de la manne publicitaire – en général partagée à hauteur de 40 % pour l'organisation et de 60 % pour les « publicitaires » –, leurs dirigeants ferment volontiers les yeux sur les abus commis par les démarcheurs. Aussi les maux liés à cet argent facile paraissent-ils largement chroniques. L'an dernier déjà, les dirigeants de la CGT-police n'avaient-ils pas été inculpés pour « escroquerie » ? Et l'actuel responsable de la régie publicitaire de la FASP, M. Sidney Lellouche, n'a-t-il pas été de son côté poursuivi pour « opérations frauduleuses » par le maire de Lyon, M. Michel Noir, après s'être occupé de son journal électoral de 1984 à 1986 (*le Monde* du 15 octobre 1992) ?

A ces maux chroniques, le ministère de l'intérieur tarde à porter remède : la police nationale a dû attendre 1992 avant que lui soient appliqués les décrets de 1982 relatifs aux moyens de fonctionnement attribués par l'Etat aux syndicats de la fonction publique. Si une ligne budgétaire consacrée aux « droits nouveaux » des syndicats policiers est apparue au projet de loi de finances pour 1993, les syndicats persistent à compléter ce financement étatique par les ressources publicitaires. Et le ministère de l'intérieur continue d'accorder à la plupart des organisations policières des autorisations de démarchage publicitaire qui, selon les textes officiels, ne devraient l'être qu'à titre « exceptionnel ».

ERICH INCIYAN

MÉDECINE

L'OMS et l'UNICEF en alerte

Une épidémie de fièvre jaune sévit au Kenya

Une épidémie de fièvre jaune s'est déclarée au Kenya. A la demande des autorités sanitaires de ce pays, l'OMS et l'UNICEF ont annoncé, vendredi 5 février, l'envoi de plusieurs centaines de milliers de doses de vaccin contre cette maladie. Toutes les personnes se rendant au Kenya doivent impérativement se faire vacciner (1).

Une flambée épidémique de fièvre jaune touche le district de Baringo, dans la province kényane de la vallée du Rift. Selon les spécialistes de l'OMS, on ne sait pas avec précision combien de personnes sont infectées et victimes de cette maladie. Aucun cas n'a été officiellement recensé à Nairobi.

La fièvre jaune est une maladie d'origine virale, dont l'agent infectieux est transmis par les piqûres de certains moustiques. Après une courte période d'incubation, cette infection provoque une série de symptômes : fièvre, céphalées, myalgies, nausées et vomissements. La gravité de la maladie tient à la sévérité des atteintes hépatiques et rénales. On estime que, dans la population non vaccinée, la mortalité peut, en cas d'épidémie, dépasser les 50 %.

« C'est la première fois depuis plusieurs décennies que la fièvre jaune frappe au Kenya et l'on ignore encore les raisons de cette résurgence », indique-t-on à Genève au siège de l'OMS. Le ministère de la santé de ce pays a demandé d'urgence à l'organisation internationale de fournir 600 000 doses de vaccin pour un montant de plus de 110 000 dollars. Les autorités kényanes prévoient de lancer une campagne de vaccination dans les prochains jours. L'OMS annonce pouvoir offrir 20 000 dollars et l'UNICEF 57 000 dollars. *« Nous devons aller très vite car la population est totalement vulnérable, la vaccination contre la fièvre jaune n'ayant pas été administrée de façon systématique depuis de nombreuses années dans cette région d'Afrique »*, déclare le docteur James LeDuc, spécialiste d'épidémiologie à l'OMS.

Une résurgence depuis trois ans

On observe depuis quelques années une résurgence de la fièvre jaune sur le continent africain. Entre 1988 et 1990, le nombre de cas signifiés à l'OMS a été le plus élevé depuis 1948. Durant ces trois années, 8 700 cas et 2 700 décès ont été notifiés au total dans le monde. Mais seule une faible proportion de cas est signalée. Selon l'OMS, cette maladie pourrait toucher chaque année jusqu'à 200 000 personnes à travers le monde et entraîner près de 20 000 décès. Entre 1988 et 1990, la plupart des cas ont été signalés en Afrique, notamment au Nigéria, en Angola, au Cameroun et au Niger. La maladie est aussi présente en Amérique du Sud, notamment dans les zones d'exploitation forestière de Colombie et du Pérou.

Seuls quatorze des trente-trois pays africains exposés au risque d'épidémie respectent les recommandations préventives et incluent la vaccination contre la fièvre jaune dans les programmes de vaccination systématique des enfants.

JEAN-YVES NAU

(1) Pour plus de renseignements, on peut prendre contact avec le service des urgences en médecine tropicale du centre hospitalier de Villeneuve-Saint-Georges. Tél. : (1) 43-86-20-00.

CATASTROPHES

Plus de quatre mois après l'inondation de la vallée de la Salz

Couiza toujours dans l'attente

Plus de quatre mois après l'inondation catastrophique de la vallée de la Salz, dans l'Aude, les choses n'ont guère changé à Couiza, un bourg de 1 300 habitants auquel le premier ministre doit rendre visite mardi 9 février.

COUIZA

de notre envoyé spécial

L'hiver est peut-être une morte saison, mais tout de même, à Couiza, rien n'a pratiquement bougé depuis ce 26 septembre où la Salz en furie s'est répandue par toute la ville, noyant tout sous deux à trois mètres d'eau boueuse et torrentueuse (*le Monde* daté 11-12 octobre). Le château Renaissance des Ducs de Joyeuse, qui devait rouvrir le 1er mars son hôtel-restaurant gastronomique, est toujours en plein chaos. Seules les chaudières à gaz ont été remises en route, par mesure de sauvegarde, mais les salles encore humides restent désespérément vides et les hirondelles, revenues avec les amandiers en fleurs, animent ces lieux à l'abandon.

Les locaux de la gendarmerie sont toujours barricadés derrière leurs grilles, et les gendarmes hébergés dans une salle de la mairie. Quant aux trente-cinq pompiers, eux aussi en première ligne lors de l'inondation, ils doivent encore bivouaquer dans un vestiaire vidé de toutes ses armoires. Rien n'a été réparé depuis les débordements de la Salz. *« Nous avons juste touché de nouveaux équipements comme les casques et les bottes*, explique l'un d'eux. *Mais nous n'avons rien pour les entreposer ! »*.

Les seuls travaux menés à bien ont été la démolition de la pharmacie du pont, éventrée par les flots charriant voitures et billes de bois. Le pont lui-même a toujours son parapet de planches, et les feux rouges ont conservé l'air penché des lendemains d'accident. Même l'arrière-cour de la mairie présente toujours son aspect de casse sauvage, avec ses épaves boueuses et ses clôtures renversées.

Les services départementaux de l'équipement, eux, ne sont pas restés inactifs. Ils réparent actuellement la route d'accès à Couiza en posant des buses de béton géantes pour canaliser un affluent de l'Aude pris de folie en septembre. A Couiza même, sous la conduite d'un chef d'équipe, des jeunes débitent à la tronçonneuse les arbres qui se sont couchés dans l'Aude sous la violence du flot. Ce sont des contrats emploi-solidarité (CES) que l'équipement emploie depuis le 15 décembre 1992 pour nettoyer les berges. Ils ont ainsi retrouvé un cadavre charrié par la Salz depuis Rennes-les-Bains, la station thermale en amont. *« Les gendarmes lui donnent vingt ans d'âge*, dit le chef d'équipe. *C'est donc bien un mort du cimetière qui a été ravagé le 26 septembre. »*

« Nous avons eu trop peur »

Le maire de Couiza, Guy Auriffeuille, n'apprécie guère d'avoir eu à payer 180 000 F pour l'équipement de pompiers volontaires *« qui servent dans tout le canton »*. Mais il n'est pas du genre gémisseur. *« Nous avons connu un immense élan de solidarité »*, affirme-t-il, en détaillant l'aide déjà reçue : 3 millions de francs recueillis par l'association des sinistrés de Couiza, 1,5 million offert par la Croix-Rouge et, tout dernièrement, un chèque de 200 000 F de la Fondation Gaz de France, à partager entre Couiza et Rennes-les-Bains.

M. Auriffeuille a même l'intention de *« profiter de la catastrophe pour réaliser des projets d'avenir »*. Il veut en particulier reprendre la disposition du château-hôtel, loué pour un franc symbolique à une association de formation agricole qui n'avait pas le droit de l'exploiter commercialement. Il souhaite aussi modifier le plan d'occupation des sols pour construire de nouveaux quartiers hors zone inondable.

En attendant, rien ne se fait. Les particuliers, dont les maisons n'ont pas pu sécher après un automne exceptionnellement pluvieux, ne peuvent entreprendre quoi que ce soit. D'autant que beaucoup n'ont encore rien touché de leurs assurances. Une centaine d'habitants ne sont pas revenus – et ne reviendront peut-être jamais. *« Nous avons eu trop peur »*, avoue une retraitée. La scierie, accusée d'avoir accru les dégâts avec son dépôt de bois au bord de la Salz, va s'installer à Quillan, au bord de l'Aude.

Quatre mois après la catastrophe, Couiza vit encore au ralenti. Et ressent toujours une certaine injustice par rapport aux sinistrés du Vaucluse. *« Ils ont eu droit au président, nous devrons nous contenter du premier ministre. »*

ROGER CANS

هكذا من الأصل

Palmarès Angoulême 1993.

CLM/BBDO

Pour figurer dans le palmarès du Salon de la BD d'Angoulême, certains auteurs sans scrupules iraient jusqu'à faire des albums tout à fait excellents. (Des noms ! Des noms ! Des noms !)

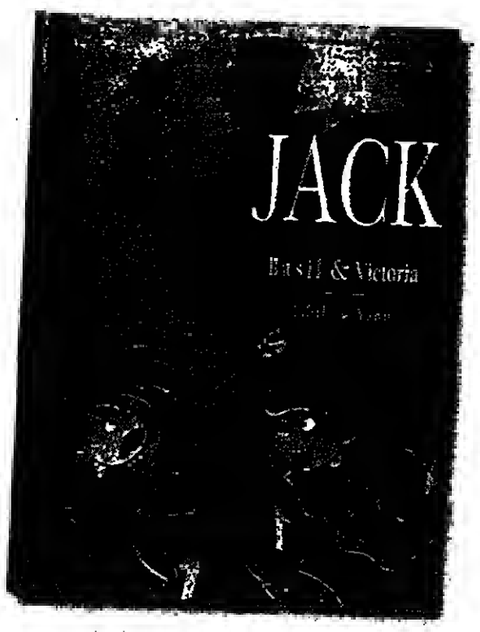

Alph'Art meilleur album.
"Les aventures de Basil et Victoria Tome 2 : Jack" de Edith et Yann.
Editions Humanoïdes Associés.

Alph'Art coup de coeur.
"Le bar du vieux français"
de Stassen et Lapiere. Editions Dupuis.

Alph'Art meilleur scénario.
"Saïgon-Honoï"
de Cosey. Editions Dupuis.

Alph'Art jeunesse.
"Nabuchodinosaure, chroniques de l'Apeupréhistoire..."
de Widenlocher et Herlé.
Editions Dargaud.

Ont également été primés : Gérard Lauzier (Grand prix de la ville d'Angoulême 93), Art Spiegelman (Alph'Art meilleur album étranger), Tronchet (Alph'Art humour), Gilles Schaller (Alph'Art scolaire), Virginie Broquet (Alph'Art avenir), Jérôme Sie (Alph'Art fanzine), Frank Le Gall (Alph'Art du public). Bravo à tous les participants et rendez-vous en janvier 94 pour le XXIe salon.

E.LECLERC **Partenaire du salon international de la Bande Dessinée d'Angoulême.**

SOCIÉTÉ

Vingt mille manifestants à Paris, de la République à la Nation

L'antiracisme dans toutes ses angoisses

Quelque vingt mille personnes ont manifesté, samedi 6 février, à Paris « contre le racisme et les exclusions, pour l'égalité des droits », à l'appel de la Fédération des associations de solidarité avec les travailleurs immigrés (FASTI), de la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA), du Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP), de SOS-Racisme, du Conseil des associations d'immigrés de France (CAIF), des syndicats et partis politiques de gauche. Le PS, qui avait été malmené l'an passé au cours d'un cortège similaire mais regroupant plus de manifestants, n'était représenté que par une délégation symbolique.

La France n'est pas l'Allemagne. Les organisateurs de la manifestation parisienne, qui comptaient faire la jonction avec les « chaînes de lumière » d'outre-Rhin, n'ont pu mobiliser que le cortège des fidèles des rassemblements antiracistes. *« C'est une manifestation de contenu, pas une manifestation émotionnelle »*, expliquait Mouloud Aounit, secrétaire général du Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP). Manquait la grande foule indignée qui a parfois investi la rue contre une bavure policière, un attentat antisémite ou un projet gouvernemental *« scélérat »*.

Le cortège du samedi 6 février entre le République et la Nation s'inquiétait plutôt d'un climat diffus qui permet la profanation de tombes juives et musulmanes, l'acquittement à Reims du meurtrier d'un beur, les entraves au droit d'asile. Les manifestants protestaient aussi contre l'exclusion des Africains de Vincennes du droit au logement et les projets de le droite de réforme du code de la nationalité. L'ensemble sur fond de montée de la xénophobie en Allemagne, d'incertitudes européennes, et de « purification ethnique » à la serbe.

Bref, ce fut un défilé de toutes les angoisses du moment, aux allures électorales ambiguës. Pourquoi, en effet, dénoncer a *priori* l'utilisation des immigrés comme boucs émissaires d'une campagne électorale dont ils sont, jusqu'à présent, pratiquement absents ? Il restait un cortège décousu et étonnant où Africains à la recherche d'un logement et Kurdes en quête d'autonomie battaient la semelle non loin de syndicalistes marocaine et de militantes « anti-sexistes », où des réfugiés sri-lankais côtoyaient des enseignants de banlieue, où des danseuses folkloriques turques frôlaient des vendeurs de *Charlie Hebdo*, où des syndicalistes CGT observaient de jeunes anarchistes, où la fête lycéenne de SOS-Racisme contrastait avec la gravité des défenseurs marocains des droits de l'homme.

Les régions et l'Europe

Au rouge et au noir habituels des cortèges d'extrême gauche, s'ajoutaient le « vert » des écologistes et le multicolore de rigueur parmi les associations antiracistes. Les sages troupes de la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA) marchaient *« pour la fraternité »*, tandis que le MRAP tentait de rajeunir son image en promenant des « rappers » sur sa camionnette. Une effigie de M. Le Pen se balançait sur une potence improvisée.

Les trotskystes de la Jeunesse communiste révolutionnaire (JCR) appelaient *« à virer Bébé et pas les immigrés »*. Quelques militants des Verts tentaient une version « écolo » de l'antiracisme en clamant que *« le racisme, c'est comme l'automobile, ça pue, ça pollue et ça rend con »*. On était venu de Saint-Nazaire pour défendre les demandeurs d'asile déboutés, de Bordeaux, par train spécial affrété par le conseil général de Gironde, pour dénoncer *« l'invasion lepéniste à la télé »*. L'Europe aussi était présente. A travers la revendication d'une extension à tous les étrangers du droit de vote local désormais accordé aux ressortissants de la CEE. Des représentants du PDS allemand, ancien parti communiste de l'Allemagne de l'Est, défilaient, encadrés par le PCF. Quelques Britanniques de l'Anti Nazi League avaient réussi à démultiplier leur présence en distribuant des dizaines de pancartes jaunes à qui voulait bien les brandir.

En tête du cortège, à côté des dirigeants du PCF et de la CGT, André Lajoinie et Louis Viannet, marchaient ceux des syndicats d'enseignants (SNES, SGEN), des responsables des associations antiracistes et de défense des droits de l'homme. On rencontrait des personnalités comme Roland Castro et, plus loin dans le cortège, Bertrand Tavernier. Le Parti socialiste avait délégué la député de Seine-Saint-Denis Claude Bartolone, qui faisait une apparition au début de la marche. Mais seuls Jean-Christophe Cambadelis, député de Paris et animateur du manifeste contre la Front national, et Julien Dray, député de l'Essonne et cofondateur de SOS-Racisme, paraissaient trouver leur place de socialistes dans ce cortège où ne flottait pas la moindre banderole du PS.

Les socialistes ont conservé un souvenir trop amer de la manifestation antiraciste du 25 janvier 1992, au cours de laquelle ils avaient été pris à partie et empêchés de défiler, pour renouveler *« l'expérience »*. Pourtant, le contexte politique a changé. Voici un an, la crainte d'une poussée du Front national aux élections régionales s'était ajoutée aux dérapages de la droite et du gouvernement Cresson sur l'immigration pour mobiliser la gauche antiraciste. Aujourd'hui, l'extrême droite paraît isolée, la droite n'a plus besoin de l'épouvantail des immigrés pour gagner les élections, et la gauche est déstabilisée par la rivalité avec les écologistes. Le parka d'Harlem Désir n'arborait plus la petite main jaune de SOS-Racisme mais l'autocollant vert et bleu de Génération Ecologie : « Avec Brice Lalonde ».

La recomposition du mouvement des « potes »

Partisan du droit de vote des étrangers, l'ancien président de « SOS » milite désormais dans un mouvement qui rejette cette revendication. Incohérence ? *« La recomposition politique ne se fera pas autour de la question du droit de vote »*, constate Harlem Désir qui apprécie d' *« appartenir à une formation politique où tout le monde n'est pas du même avis mais où il y a confrontation d'idées »*.

Des héritiers de SOS-Racisme sont candidats aux élections législatives au nom de « Génération Ecologie », certains hésitent à se recommander du mouvement de Brice Lalonde, d'autres encore portent les couleurs de l'ADFP, étiquette de campagne du PS. L'association des « potes » s'est elle-même émancipée du PS et fait l'objet de toutes les attentions du PCF. En perte de vitesse, elle a perdu son complexe de supériorité à l'égard du MRAP et de la LICRA.

Le mouvement antiraciste se recompose et cherche la voie de son avenir. Au point que la manifestation du 6 février 1993 a renoncé à faire la moindre allusion au cortège d'extrême droite du 6 février 1934 qui, en ébranlant la troisième République, avait provoqué le sursaut du Front populaire.

PHILIPPE BERNARD

Selon une étude publiée par le CNRS

Les Françaises ont plus d'enfants et exercent plus souvent un métier que les Allemandes de l'ex-RFA

Vaut-il mieux être mère en France ou dans l'ex-Allemagne de l'Ouest lorsque l'on vit en couple et que l'on désire exercer une activité professionnelle ? Mme Jeanne Fagnani, chercheur au laboratoire Stratégies territoriales et dynamique des espaces, une unité associée CNRS-université Paris-I, a mené une étude sur les comportements familiaux et professionnels des mères vivant en France et en Allemagne de l'Ouest (d'avant la réunification), étude qui est publiée dans *CNRS-Info* du 1er février 1993. La comparaison fait apparaître que les Françaises sont à la fois plus fécondes et travaillent plus fréquemment que les Allemandes.

Il existe beaucoup de similitude dans les tendances : l'indice de fécondité est passé entre 1965 et 1990 de 2,51 à 1,41 en Allemagne et de 2,83 à 1,78 en France ; l'âge moyen au premier enfant est identique dans les deux pays et les femmes s'insèrent de plus en plus dans le marché du travail. Mais, en regardant de plus près, d'autres différences plus fines apparaissent : on se marie plus de l'autre côté du Rhin (6,4 mariages pour 1 000 habitants contre 5 pour 1 000 en France) même si on divorce tout autant (32 divorces pour 100 mariages en Allemagne, 31 pour 100 en France), et on a moins d'enfants ; une comparaison des femmes nées en 1955 montre que deux Allemandes sur dix et moins d'une Française sur deux n'ont pas eu d'enfants ; 17 % des Allemandes en ont eu trois contre 32 % en France. Enfin, l'arrivée d'un bébé fait plus chuter le taux d'activité professionnelle des femmes allemandes (seulement 33 % des Allemandes vivant en couple et ayant un enfant de moins de trois ans travaillent contre 74 % des Françaises).

La forme d'implication dans le monde du travail diffère et le travail à temps partiel est nettement plus répandu outre-Rhin. Ainsi, 60 % des femmes de vingt-cinq à quarante-quatre ans, ayant un enfant ou deux, travaillent à temps partiel en Allemagne occidentale contre 26 % des Françaises. Mme Fagnani donne un certain nombre d'explications à ce phénomène. Parmi elles, la faible réceptivité des Allemands aux discours natalistes, due probablement à une forte densité démographique (248 habitants au km² contre 103 en France) et à un solde migratoire élevé (16,1 pour 1 000 en 1989 contre 0,9 en France). Le nombre idéal moyen d'enfants pour les Allemands s'élève à 1,97 alors qu'il est de 2,13 pour les Français.

La faiblesse des structures d'accueil pour la petite enfance influe sûrement : 3 % des moins de trois ans vont à la crèche publique contre 20 % en France ; 40 % des enfants de trois à six ans vont à la maternelle (90 % en France) et l'école primaire ainsi que les établissements secondaires terminent leurs cours à midi ou à 13 heures. Mais il ne faut pas négliger le fait que, selon un Eurobaromètre de 1990, pour 34 % des Allemandes et 22 % des Françaises, dans la famille idéale, le mari travaille et la femme se consacre au foyer.

La mairie de Toulouse contrainte de célébrer un mariage controversé

Le mariage d'une jeune Française, Mme Najet Haffai, et de M. Mohamed Sabri, un Marocain en situation irrégulière, a été célébré, samedi 6 février, à la mairie de Toulouse. M. Dominique Baudis, maire (UDF-CDS) de la ville, qui a été assigné en référé par le couple pour avoir refusé de célébrer leur union (*le Monde* du 28 janvier), a indiqué qu'il avait reçu du procureur de la République des instructions *« l'obligeant à faire procéder au mariage »*. Examinée en audience mercredi 3 février, l'ordonnance de référé doit être rendue mercredi 10 février.

Au moment même où était célébré ce mariage, un groupe d'une quarantaine de personnes a empêché l'embarquement dans un vol Toulouse-Casablanca d'une Marocaine de vingt-quatre ans, enceinte de six mois, en situation irrégulière. Prise d'un malaise au cours de la bousculade, Mme Mina Belhouari a été conduite à l'hôpital. En septembre 1991, elle avait déposé à la mairie de Toulouse un dossier en vue de son mariage avec un Français.

ÉDUCATION

A l'appel de quatre syndicats ex-minoritaires de la FEN

Dix mille enseignants ont défilé à Paris pour réclamer de meilleures conditions de travail

A l'appel de quatre syndicats, le SNES (second degré), le SNEP (éducation physique), le SNE-Sup (enseignement supérieur) et le SNU-IPP (instituteurs, professeurs de collèges), tous ex-minoritaires de la fédération de l'éducation nationale (FEN), environ dix mille enseignants ont manifesté à Paris, dimanche 7 février, pour réclamer de meilleures conditions de travail.

Salaires, emplois, baisse des effectifs et laïcité : pour sa première manifestation nationale depuis la rupture de la fédération de l'éducation nationale (FEN), le Comité national de liaison unitaire (CNLU), qui regroupe neuf syndicats de personnels de l'éducation nationale de l'ex-FEN, a délibérément renoué avec les vieux réflexes revendicatifs. Ce retour à la tradition, après des mois de déchirements internes dans la FEN, aura été assez payant puisque environ dix mille enseignants des écoles, des collèges et des lycées ont défilé dans la capitale, de la gare Montparnasse au centre Beaubourg, dimanche 7 février. *« Une réussite »*, a déclaré Mme Monique Vuaillat, secrétaire générale du SNES (second degré), qui visiblement n'en espérait pas autant.

C'est d'ailleurs le SNES qui s'est fourni le gros des troupes, mais talonné de près par le tout nouveau Syndicat national unitaire des instituteurs, professeurs d'écoles et professeurs de collèges (SNU-IPP), qui rassemble, depuis l'éclatement de la FEN, environ vingt-cinq mille adhérents de l'ex-Syndicat national des instituteurs. Quelques militants du SNE-Sup (enseignement supérieur) semblaient un peu perdus et les enseignants du SNETAA (enseignement technique) qui soutenaient la manifestation, étaient très peu nombreux.

« Vingt-cinq élèves par classe »

Peu de slogans, peu de chansons, peu d'allusions aussi, sauf sur quelques pancartes isolées, à la réforme du lycée ou du baccalauréat, parmi les militants du SNES. L'essentiel avait été réclamé par Mme Vuaillat au départ de la manifestation : *« Une nouvelle étape de la revalorisation »*, notamment pour les agrégés et les certifiés, *« des mesures d'urgence »* pour les établissements des quartiers sensibles, *« où s'expriment un désarroi et des violences qui ne sont pas compatibles avec l'acte éducatif »*, enfin le maintien d'options nombreuses dans les lycées afin de ne pas accentuer *« les inégalités entre établissements »*.

Plus frondeurs, soudés autour de *« la défense du service public »* et de la revendication des *« vingt-cinq élèves par classe »*, les instituteurs du SNU-IPP avaient convoqué quelques joueurs de tambour et mis au point une ou deux chansons brocardant, pour la forme, le ministre de l'éducation nationale et de la culture, M. Jack Lang. *« Le public en a assez des milliards pour l'enseignement privé »*, scandait une délégation d'instituteurs du Morbihan, tandis qu'un groupe, venu de Blois (Loir-et-Cher) mettait en garde leur maire, le *« frère Jack qui signe avec M. Cloupet »* (le secrétaire général de l'enseignement catholique).

Invité, dimanche 7 février, de l'émission « 7 sur 7 » diffusée sur TF1, M. Lang n'a répondu qu'indirectement en soulignant que *« l'école française est en bonne santé »* et en dénonçant les risques majeurs que feraient peser sur elle les projets de l'opposition : réductions budgétaires et démantèlement du service public.

CHRISTINE GARIN

Après celle des chefs d'établissement

La carrière des professeurs de collège est revalorisée

Un protocole d'accord a été conclu, lundi 8 février, entre le ministre de l'éducation nationale et de la culture, M. Jack Lang, la Fédération de l'éducation nationale (FEN), la Fédération autonome de l'éducation nationale (FAEN), le Syndicat des enseignants (SE) et le Syndicat national des collèges (SNC). Il porte sur l'amélioration des perspectives de carrière des professeurs d'enseignement général de collège (PEGC) et des chargés d'enseignement d'éducation physique et sportive (CEEPS).

Après les chefs d'établissement (*le Monde* du 19 janvier), c'est au tour des soixante-dix mille professeurs d'enseignement général de collège (PEGC), dont le recrutement est arrêté depuis 1986, de se voir proposer une substantielle revalorisation de carrière.

Celle-ci avait été commencée en 1989 par M. Lionel Jospin qui avait ramené l'horaire de service des professeurs de collège de vingt et une à dix-huit heures hebdomadaires, soit un horaire équivalent à celui des titulaires du CAPES. Mais le gouvernement s'était engagé à offrir aussi aux PEGC les mêmes perspectives de carrière après 1992. En présentant son plan sur les collèges, le 10 décembre dernier, M. Jack Lang avait annoncé que, conformément aux promesses de son prédécesseur, deux voies d'accès à la revalorisation seraient désormais offertes aux PEGC. Ils pourraient, soit rester dans leur corps mais en bénéficiant d'un meilleur salaire en fin de carrière, soit accéder par liste d'aptitude au corps des certifiés.

Restait à fixer les flux et les modalités de la revalorisation. Le relevé de conclusion signé lundi 8 février porte à mille cinq cents par an pendant dix ans le flux de professeurs de collège qui pourront, sans condition de titre, accéder au corps des certifiés par liste d'aptitude. Deux conditions sont posées : obtenir un avis favorable de l'inspection de sa discipline et justifier de cinq années de service public. Actuellement, les PEGC enseignent généralement deux matières et exclusivement au collège. Ils pourront donc ainsi être amenés à enseigner aussi au lycée.

Ceux – les plus nombreux – qui resteront dans leur corps d'origine bénéficieront, pour la plupart, de l'accès à la hors-classe, soit une augmentation de la rémunération brute mensuelle de l'ordre de 3 000 F. Et un certain nombre d'entre eux, environ un sur cinq, pourront accéder à la classe exceptionnelle, soit une revalorisation de l'ordre de 5 000 F en fin de carrière.

Ch. G.

Créé il y a trente ans

L'Office franco-allemand pour la jeunesse veut encourager l'apprentissage des langues

BERLIN

de notre correspondant

Le 21 janvier, à Bonn, le président Mitterrand et le chancelier Helmut Kohl présidaient à la célébration solennelle du trentième anniversaire du traité de l'Elysée, qui scellait les bases de la future coopération entre les deux pays. Parmi les plus grandes réussites de ce traité est souvent évoqué l'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ), qui, sans faire de bruit, a su mettre en place entre les deux pays un important réseau d'échanges de jeunes.

L'OFAJ a célébré à sa manière, du 1er au 3 février, le trentième anniversaire de son existence par un congrès sur le problème de l'apprentissage de la langue du voisin. Evoquant, à Bonn, cette question, le chancelier allemand avait proposé que dans toutes les villes de plus de 200 000 habitants des lycées puissent conduire à un baccalauréat valable dans les deux pays. Pourtant, malgré tous les beaux discours sur la nécessité d'améliorer la situation de l'allemand en France et vice versa, on se heurte toujours au même immobilisme, notamment de la part de l'enseignement public.

Toutes ces difficultés paraissent bien anachroniques à l'heure de l'Union européenne, comme l'ont noté la plupart des intervenants du congrès. L'OFAJ, avec ses moyens, entend désormais s'engager davantage dans cette voie. Non pas pour se substituer, comme le souligne son secrétaire général, M. Gert Hammer, à l'enseignement, mais pour développer la prise de conscience des *« manques »* en ce domaine et profiter des échanges pour *« donner envie »* d'apprendre la langue de l'autre.

H. de B.

Le Monde Editions
FRANÇOIS MITTERRAND
Président républicain.
Connaissez-vous le candidat socialiste ?
Consultez
L'HISTOIRE AU JOUR LE JOUR
pages 807 et 814

EN BREF

□ **Trois frères et un enfant tués dans une explosion.** – Quatre personnes d'une même famille, dont un enfant de sept ans, ont été tuées, dimanche 7 février, à Avezac-Prat-Lahitte, près de Lannemezan (Hautes-Pyrénées), par une explosion. Celle-ci, dont on ignore encore la cause, s'est produite dans l'atelier d'un tapissier-décorateur, absent au moment du drame. Ses trois enfants, Jean-Marc, trente ans, Philippe, vingt-trois ans, et Patrick Viaud, vingt-huit ans, ainsi que le fils de celui-ci, Anthony, sept ans, réparaient une voiture dans ce local, au milieu d'appareils et de produits inflammables, pouvant être à l'origine de l'explosion.

□ **Séisme au Japon : dix-sept blessés.** – Un tremblement de terre de magnitude 6,6 a violemment secoué la côte ouest de Honshu (l'île principale de l'archipel nippon) sur la mer du Japon, dimanche 7 février à 22 h 27 (heure locale, 14 h 27 heure de Paris). La région la plus touchée est la péninsule de Noto, en particulier la ville de Suzu (à quelque 350 kilomètres au nord-ouest de Tokyo). Le bilan du séisme est de dix-sept blessés. – *(AFP, UPI.)*

□ **Découverte de dynamite et de détonateurs dans un cimetière d'Antibes.** – Treize kilos de dynamite et deux cent vingt-neuf détonateurs ont été découverts, vendredi 5 février, dans une tombe du cimetière Rabiac à Antibes. C'est en déplaçant une pierre tombale pour se débarrasser d'un surplus de terre qu'un employé municipal a trouvé les explosifs et le matériel de mise à feu. Le service de déminage de Nice s'est aussitôt rendu sur les lieux. Les enquêteurs n'ont pas révélé depuis combien de temps la dynamite était placée dans cette cachette, mais le matériel mis au jour est *« en parfait état »*.

هكذا من الأصل

Message de la banque Cortal à l'attention de ses clients

Baisse des taux d'intérêt de la Bundesbank

Depuis le temps qu'on l'attendait, on a eu le temps d'y penser.

Enfin une bonne nouvelle pour l'économie française : la banque centrale allemande vient d'abaisser ses taux d'intérêt. Cette baisse devrait avoir des conséquences sur les taux français. C'est le moment de faire un point sur le choix de vos produits d'épargne. Chez Cortal, nous avons eu le temps de nous y préparer pour permettre à nos clients de profiter des nouvelles opportunités qui s'ouvrent.

Si vous êtes client de la banque Cortal, appelez dès maintenant votre conseiller. Si vous n'êtes pas client de Cortal, n'hésitez pas à nous appeler aussi de 9 h à 20 h au 05 10 15 20

CORTAL
BANQUE
Pas de guichet entre nous

SPORTS

RUGBY : Tournoi des cinq nations

Renaissance rouge

Le quinze d'Angleterre ne réalisera pas la performance inédite d'un troisième grand chelem consécutif. Invaincu dans le Tournoi des cinq nations depuis mars 1990, il s'est incliné face aux Gallois, 10-9, samedi 6 février à Cardiff. Avec la victoire laborieuse de la France, 11-3, face aux Ecossais au Parc des Princes, le Tournoi 1993 est ainsi relancé. Quatre équipes – la France, l'Angleterre, le pays de Galles et l'Ecosse – occupent la première place du classement, avec une victoire chacune, et ont des chances de l'emporter.

Le Tournoi des cinq nations peut remercier les Gallois. Ces dernières années, la vieille compétition s'étiolait à l'ombre de la Coupe du monde. Elle se réduisait comme une peau de chagrin, à une confrontation franco-anglaise, dominée depuis deux ans par le quinze à la Rose. Tant et si bien qu'à l'orée de l'édition 1993, la plupart des observateurs accordaient à la rencontre Angleterre-France de Twickenham le statut de finale anticipée. Le reste ne serait plus qu'une promenade monotone vers le grand chelem. Conscients du danger, les promoteurs de la compétition ont jugé bon de lui redonner un peu de lustre symbolique en outrageant la tradition et le bon goût. Ils ont fait fabriquer une coupe-cafetière qui sera remise, pour la première fois cette année, au vainqueur. Comme s'il s'agissait de rassurer par un gadget la première équipe d'Europe, puisque le trophée mondiel semble réservé aux géants de l'hémisphère sud.

C'était inutile. Samedi, le Tournoi s'est forgé un intérêt tout neuf dans le creuset surchauffé de l'Arm's Park à Cardiff. Il a puisé sa deuxième jeunesse à la source d'une renaissance. Celle de dragons rouges qui n'effrayaient plus personne ces derniers temps, et qui devront affronter les Allemands ou les Espagnols pour se qualifier pour la prochaine Coupe du monde. Quinze Gallois qui ont connu l'affront suprême à l'automne 1991, en s'inclinant chez eux face à des inconnus venus des Samoas occidentales.

Un petit point

Samedi, les visiteurs de l'Arm's Park étaient riches et célèbres. Les Anglais de Will Carling venaient écrire la deuxième page de leur troisième grand chelem consécutif. Ils ont entamé la partie avec l'arrogance que procure le pouvoir établi. Deux pénalités de l'arrière Jonathan Webb, un drop du centre Jeremy Guscott : neuf points semblaient aiguiller la locomotive blanche sur les rails d'un succès assuré. Jusqu'à ce qu'une autre vedette ne commette le péché d'orgueil de trop, juste avant la mi-temps. Rory Underwood, recordman des essais pour le compte de l'Angleterre, n'a pas estimé urgent de ramasser un ballon propulsé depuis les vingt-deux mètres gallois. Il n'a pas vu débouler, dans son dos, l'ailier Ieuan Evans, qui a tapé un nouveau coup de pied. Le capitaine des Rouges – qui déclare volontiers avoir cru à une plaisanterie le jour où on lui a proposé de diriger une sélection moribonde – n'avait plus qu'à prendre les Anglais de vitesse pour aplatir un essai transformé.

Le score, 10-9, n'allait plus bouger. Pendant toute la seconde mi-temps, l'en-but gallois s'est transformé en camp retranché, soutenu par un public qui avait retrouvé le goût du chant après une longue extinction de voix. Jusqu'au bout, les Anglais ont buté sur ce petit point, qui avait servi de fondations à leur victoire trois semaines plus tôt à Twickenham.

Certes les coéquipiers de Will Carling pourront toujours avancer que la chance qui leur avait servi à battre les Français, avait migré chez l'adversaire. Une pénalité de Webb s'est écrasée sur le poteau. L'arbitre français, Joël Dumé, leur a refusé trois essais, dont un au moins prêtera à polémiques. Mais le sort n'explique pas tout. L'assurance anglaise a semblé s'effriter de minute en minute, trahie par des fautes inhabituelles. Les plaquages, la défense héroïque des Gallois avaient fini par saper la confiance des Blancs. Comme si leur victoire sur ce même terrain, il y a deux ans, n'avait été qu'une parenthèse dans une série de défaites qui remonte à 1963. Cardiff pouvait fêter ses héros, redevenus les bêtes noires des voisins bonnis.

Pour les Gallois, cette victoire aussi inattendue qu'étriquée prouve surtout que la sélection nationale a trouvé le remède à sa maladie de langueur. Depuis cinq ans, pas moins de quatre entraîneurs s'étaient succédé à son chevet, tentant vainement de ranimer la splendeur passée. Le diagnostic paraissait pourtant clair. Le rugby gallois souffrait de la crise industrielle qui avait vidé les mines du pays en même temps que le principal réservoir de joueurs. La concurrence du XIII professionnel anglais lui avait coûté une hémorragie de vedettes. La disparition de l'ovale dans les programmes scolaires avait surtout saigné les nouvelles générations. L'équipe et la fédération dépérissaient, minées par des rivalités internes qui tournaient parfois à la pantalonnade. Ainsi, au lendemain d'une tournée en Australie, en 1990, qui s'était conclue par deux défaites de plus de soixante points, les joueurs avaient fini par régler leurs comptes dans une bataille rangée.

Un musée de cire

Un inconnu a pourtant osé remettre en cause ces mauvaises excuses. Alan Davies a débarqué à la veille de la Coupe du monde dans son pays d'origine précédé d'une infamante étiquette d'« Anglais » – il a longtemps vécu en Angleterre où il entraînait l'équipe B. Il a pris les rênes de la sélection, à la veille de la Coupe du monde 1991, muni d'un *credo* simple. « *Il serait temps,* expliquait-il dans l'*Atlas du rugby, que les Gallois fassent du rugby un laboratoire moderne et non plus un musée de cire où ils collectionnent leurs héros d'antan.* »

En s'inspirant des méthodes anglaises, Alan Davies a donc appris à ses joueurs à ne plus compter seulement sur les vertus ancestrales des gens de la mine. Les avants se sont musclés, les trois-quarts se sont entraînés à courir vite. Et les résultats se sont améliorés lentement, au rythme où les Gallois se transformaient en rugbymen modernes.

Et si ce renouveau gallois paraît encore très fragile, si tous les postes ne sont pas encore pourvus de joueurs dignes de leurs aînés, les futurs adversaires du quinze au Poireau seront désormais prévenus par l'exemple de la déconfiture anglaise. L'Arm's Park n'est plus une auberge accueillante où l'on s'invite pour gagner sans peine.

JÉROME FENOGLIO

Le jeu alternatif

L'équipe de France parviendra-t-elle un jour à disputer une partie complète et entièrement convaincante pour les spectateurs ? Samedi, en s'imposant, 11-3, devant l'Ecosse au cours d'une rencontre bancale, elle a encore prouvé qu'il lui était pour le moment impossible d'allier la rigueur de la conquête et les grands élans offensifs. Comme si, frappée de schizophrénie, elle ne pouvait pratiquer qu'un jeu alternatif, oscillant sans cesse entre bonnes intentions et réalisme.

Sur la pelouse mitée du Parc des Princes, les tricolores ont donc commencé par le plaisir. L'ouvreur, Didier Camberabero, a retenu son pied et passé consciencieusement tous les ballons aux trois-quarts, chargés de renouer avec les grandes heures du rugby à la française. Las, à ce jeu, les lignes arrière n'ont fait qu'avouer leurs lacunes actuelles et mettre en relief l'excellente organisation écossaise, qui doit sa défaite à un manque de réussite de son buteur, Gavin Hastings, et à un écroulement physique en fin de match. Au moment où les quinze Français avaient enfin choisi de se donner rendez-vous au même endroit de la pelouse. Et de raccommoder leur jeu dépareillé pour inscrire ensemble – avants enfin conquérants et trois-quarts moins malhabiles – un essai.

C'était trop peu pour réjouir l'œil, mais assez pour se relancer dans un Tournoi que les tricolores peuvent même espérer gagner.

J. Fe.

TENNIS : la mort d'Arthur Ashe

« Le premier Noir à... »

Premier – et encore unique – joueur noir vainqueur de l'Open des Etats-Unis, des Internationaux d'Australie et des Championnats de Wimbledon, le champion de tennis américain Arthur Ashe est mort le 6 février à New-York d'une pneumonie liée à un sida contracté à la suite d'une transfusion sanguine réalisée lors d'une opération à cœur ouvert. Militant des droits de l'homme, il avait consacré les derniers mois de sa vie à recueillir des fonds pour lutter contre la maladie.

En septembre dernier, Arthur Ashe était encore dans les tribunes de Flushing Meadow, commentant l'Open des Etats-Unis de tennis pour une chaîne de télévision câblée, toujours aimable et souriant. La maladie ne semblait pas l'affecter. Cinq mois auparavant, sous la pression de la presse américaine, il avait dû révéler qu'il était atteint d'un sida. Il n'en voulait pas pour autant aux journalistes. Avec gentillesse, il répondait à toutes leurs sollicitations. On lui demandait aussi bien d'analyser les parties en cours que d'expliquer l'objectif de la fondation qu'il venait de créer pour lutter contre le virus.

Un après-midi, on ne le vit pas dans la tribune de presse. Il avait fait un saut à Washington pour participer à une manifestation en faveur des réfugiés haïtiens devant la Maison Blanche. Le soir, les chaînes de télévision annoncèrent qu'il avait été arrêté par les forces de l'ordre. Le lendemain, il était de retour à Flushing Meadow comme si de rien n'était. Il n'y avait pas une once de haine chez cet homme qui aurait pu en accumuler des tonnes.

Vainqueur à Wimbledon contre Connors

Arthur Ashe n'est pas né avec une cuillère d'argent dans la bouche. Il voit le jour le 10 juillet 1943 à Richmond (Virginie) dans le ghetto d'une ville du Sud où la ségrégation raciale est encore pour longtemps une triste réalité. A cinq ans, il perd sa mère. A huit, il commence à jouer au tennis dans le square « réservé » dont son père, agent de police, a la garde. Il montre aussitôt de grandes dispositions pour ce jeu mais il ne peut en faire la démonstration : les tournois lui sont interdits en raison de la couleur de sa peau. Son talent n'est avéré que lorsqu'il participe aux compétitions inter-écoles pour le compte d'un collège de Saint-Louis. Les titres de champion scolaire en simple et en double lui ouvrant les portes de l'équipe de l'UCLA.

Au début des années 60, le tennis officiel n'est pas encore autorisé aux professionnels et les universités sont les meilleurs centres de formation. Conseillé par la grande vedette des années 50, Pancho Gonzalès, Arthur Ashe va faire merveille. Il a la morphologie longiligne des grands sauteurs en hauteur, les muscles à fleur de peau. Il frappe fort avec une grande précision sans donner l'impression du moindre effort. Il lâche ses coups à plat, très tôt et en extension. Son jeu est aérien, rapide, huilé. Brillant sur gazon et ciment, il ne lui manquera que la patience indispensable sur la terre battue. En tout cas, autant de talents finissant par trouver leur récompense : champion universitaire, il devient à vingt ans le premier Noir sélectionné dans l'équipe de Coupe Davis des Etats-Unis.

« Premier Noir à... », Arthur Ashe l'est encore de nombreuses fois. En 1968, il gagne l'Open des Etats-Unis en battant Tom Okker en finale à Forest Hills et fait partie de l'équipe qui reprend la Coupe Davis aux Australiens à Adelaïde ; en 1970, il s'impose dans les Internationaux d'Australie à Melbourne face à Dick Creely ; en 1975, il triomphe à Wimbledon de Jimmy Connors alors numéro un mondial. Ce titre est la consécration d'Arthur Ashe : avec le talent, il récompense en effet l'intelligence du joueur.

L'intelligence et l'élégance

Changeant de jeu, refusant le combat, il brise la cadence jugée alors infernale de son rival en distillant des balles coupées au centre du court ou en le déportant sur son revers de gaucher. Après avoir enlevé les deux premières manches 6-1, il perd la troisième 5-7 et finit par gagner 6-4 au quatrième set. D'une certaine façon cette victoire a été la revanche du bien sur le mal. Pour avoir été suspendu en raison de ses écarts de conduite, le « méchant » Connors demandait en effet 5 millions de dollars de dommages et intérêts au « bon » Ashe alors président de l'Association des joueurs professionnels (ATP) qui avait pris la sanction.

Dans un sport où l'afflux de l'argent développera un individualisme forcené, Arthur Ashe ne se contente pas de donner bonne conscience à l'establishment blanc qui est plus ou moins contraint de l'accepter. Avec discrétion, il lutte pour que le tennis s'ouvre aux Noirs à l'instar du basket-ball ou du football américain. Pour soutenir cette démarche, il écrit un livre en trois volumes intitulé *Un dur chemin pour la gloire : l'histoire des athlètes américains d'origine africaine.* Il se fait « *le missionnaire de la cause black* », comme dira Yannick Noah, le seul autre champion de tennis noir « inventé » par Arthur Ashe au hasard d'une tournée de promotion au Cameroun en 1971 et recommandé au président de la Fédération française de tennis, Philippe Chatrier.

Huit ans après cette « découverte », le maître et l'élève s'associent pour disputer les doubles à Wimbledon et à Flushing Meadow. A trente-cinq ans, Arthur Ashe entame alors une deuxième carrière à la suite d'une blessure au talon qui l'a tenu écarté des courts en 1977. Il stupéfie tout le monde en terminant dans les dix premiers du classement mondial une année commencée au 256e rang. Lors de la finale du tournoi des maîtres, il a même une balle de match contre John McEnroe.

C'est le dernier exploit du joueur. En 1979 il est victime d'un infarctus qui nécessitera deux interventions chirurgicales en 1979 et 1983. Il rejouera au tennis en 1980, mais à partir de ce moment on le retrouve surtout sur la chaise de capitaine de l'équipe de Coupe Davis – il dirige notamment l'équipe qui bat la France en finale à Grenoble en 1982 – et derrière le micro de commentateur. Il devient une sorte d'ambassadeur itinérant du tennis et des droits des Noirs, dont on loue l'intelligence et l'élégance. Nul ne se doute qu'il est victime d'un mal implacable. Il a contracté le virus du sida par transfusion au cours d'une des opérations à cœur ouvert.

Arthur Ashe va se comporter vis-à-vis de cette maladie comme il l'a fait à l'égard de l'apartheid. Jadis il n'avait eu de cesse d'obtenir un visa pour l'Afrique du Sud afin d'aller y montrer comment un Noir peut jouer au tennis. Après trois refus, il a ainsi pu disputer le tournoi de Johannesbourg en 1973, atteignant la finale du simple et gagnant le double. Cette fois l'adversaire est plus intraitable. Pour le combattre, Arthur Ashe crée une fondation qui sera soutenue par les plus grands champions de tennis. Son signe de ralliement et son témoignage d'espoir est un ruban rouge que les joueurs accrochent à hauteur du cœur.

A l'annonce de sa mort, les témoignages émus n'ont cessé d'affluer. « *De la véritable sportivité incarnée sur les courts ségrégationnistes de Richmond à sa victoire à Wimbledon, Arthur a affiché grâce, force et courage à chaque étape de sa vie* », a déclaré le président Bill Clinton dans un communiqué où il a estimé que l'Amérique a perdu « *un véritable héros* ».

ALAIN GIRAUDO

□ **Christian Bîmes, nouveau président de la Fédération française de tennis.** – Christian Bîmes, quarante-cinq ans, président de la ligue Midi-Pyrénées, a été élu président de la Fédération française de tennis au cours de l'assemblée générale de la Fédération, dimanche 7 février à Paris. Christian Bîmes, qui se présentait face à deux autres candidats, a obtenu 1 079 voix sur 1 879 suffrages exprimés à l'assemblée générale, après avoir été investi par le comité directeur. Il succède à Philippe Chatrier, en poste durant vingt ans et qui ne se représentait pas (*le Monde* du 6 février).

SKI ALPIN : championnats du monde

La diagonale norvégienne

Doublé norvégien, lundi 8 février, dans le combiné messieurs des championnats du monde de ski alpin de Morioka-Shizukuishi. Lasse Kjus a devancé Kjetil-André Aamodt. Le Luxembourgeois Marc Girardelli a enlevé la médaille de bronze. Un an après leurs brillantes performances aux Jeux olympiques d'Albertville, douze mois avant les Jeux de Lillehammer, les Norvégiens comptent désormais parmi les grandes nations du ski.

SHIZUKUISHI

de notre envoyée spéciale

Quand ils ne sont pas sur les pistes, Lasse Kjus et Kjetil-André Aamodt jouent aux échecs et gagnent à tour de rôle sur le champ de bataille noir et blanc. Les trajectoires des deux garçons n'en finissent plus de se croiser. Entraînés tous deux par leur père, ils se partagèrent en 1990 les titres de champion du monde juniors. Lasse et Kjetil-André étaient des enfants prodiges. Ils sont aujourd'hui champions. A vingt-deux ans, Lasse n'avait pas encore remporté d'épreuve mondiale quand son ami et rival, Kjetil-André, d'un an son cadet, collectionnait les podiums.

En bons pousseurs de bois, ils savent qu'ils ne sont plus les fous du ski mondial. Il y a un an, aux Jeux olympiques d'Albertville, la Norvège a montré qu'il fallait compter sur elle, désormais, dans le ski alpin. Dans douze mois, les Suisses ou les Autrichiens, ces skieurs de toujours, devront descendre très vite pour damer le pion à ces jeunots qui glisseront sur leur neige aux Jeux de Lillehammer.

Déjà, la menace s'était précisée aux Jeux olympiques d'Albertville quand Kjetil-André Aamodt avait été sacré champion olympique de Super-G et enlevait la médaille de bronze du slalom géant, quand Finn-Christian Jagge s'imposait dans le slalom. Curieuse destinée pour ce petit pays de quatre millions d'habitants où les enfants montent sur les planches avant de marcher.

Lorsque Lillehammer est désigné site olympique en 1988, le ski alpin compte 32 000 licenciés. Ici, le ski nordique est *roi*, nécessité de jadis pour parcourir les plaines interminables. L'alpin tient de la plaisanterie. Les Norvégiens ont oublié Stein Eriksen, dernier champion olympique, dans le slalom géant aux Jeux d'Oslo, en 1952. Faute de résultats, le principal partenaire du comité alpin suspend ses subsides, les entraîneurs s'enfuient.

Une petite famille

En 1989, Morten-Stig Bergeosen, un riche armateur, offre 5 millions de francs annuels jusqu'en 1994, convaincu par les premiers bons résultats d'un des pionniers du miracle norvégien, Ole-Kristan Furuseth. Depuis deux ans, les coureurs remontent la pente, aiguillonnés par un nouvel entraîneur : Dieter Bartsch. L'Autrichien, qui vient d'être remercié par la fédération autrichienne pour divergences politiques, est devenu le chef de file de l'attaque norvégienne. Entraîneur des Suissesses à leur apogée dans les années 70, il prône une sévère préparation physique et fait l'unanimité chez les coureurs. Kjetil-André Aamodt et Jan Einar Thorsen, respectivement vainqueurs en décembre dans le slalom géant de Sestrières et dans le super-G de Val d'Isère, lui ont dédié leur succès.

« *Nous formons une petite famille* », dit modestement Bartsch. Si le temps le permet, à Shizukuishi, les Norvégiens peuvent encore prétendre à de nombreuses victoires. Ils ne regrettent aujourd'hui qu'une chose : ne pas trouver de reines dans l'équipe féminine, encore fragile.

BÉNÉDICTE MATHIEU

Les résultats

FOOTBALL

Championnat de France
Première division
(24e journée)

*Bordeaux et Lens	0-0
*Sochaux b. Le Havre	3-2
*Montpellier et Monaco	0-0
*Valenciennes et Paris-SG	1-1
*Lille et Toulouse	2-2
Metz b. *Caen	1-0
*Strasbourg b. Lyon	2-1
*Nantes et Toulon	0-0
*Saint-Etienne b. Auxerre	1-0
*Marseille b. Nîmes	6-1

Classement : 1. Monaco, 34 pts ; 2. Marseille, 33 ; 3 . Paris-SG et Nantes, 32 ; 5. Bordeaux, 30 ; 6. Auxerre et Saint-Etienne, 27 ; 8. Strasbourg, 26 ; 9. Montpellier, 25 ; 10. Lyon et Sochaux, 23 ; 12. Toulouse, 22 ; 13. Metz, 21 ; 14. Lens, 20 ; 15. Caen, Valenciennes et Le Havre, 19 ; 18. Lille, 17 ; 19. Toulon, 16 ; 20. Nîmes, 15.

Deuxième division
(22e journée)

GROUPE A

Ajaccio b. *Bastia	2-1
*Rodez b. Perpignan	3-2
*Créteil b. Istres	6-0
Cannes b. *Nice	1-0
Louhans-Cuiseaux b. *Alès	1-0
*Sedan b. Martigues	4-0
*Valence et Epinal	0-0
*Nancy b. Charleville	3-0
Mulhouse b. *Annecy	2-1

Classement : 1. Martigues, 29 pts ; 2. Sedan et Nancy, 27 ; 4. Bastia, 25 ; 5. Mulhouse, Ajaccio, Cannes, Charleville et Valence, 24.

GROUPE B

*Laval et Tours	2-2
Beauvais b. *Dunkerque	2-0
Red Star b. *Gueugnon	1-0
*Angers b. Le Roche-sur-Yon	1-0
*Amiens b. Ancenis	2-0
*Niort b. Rennes	0-0
*Rouen b. Lorient	1-0
*Bourges b. Le Mans	3-1
*Guingamp b. Châteauroux	3-1

Classement : 1. Rouen, 31 pts ; 2. Angers et Rennes, 30 ; 4. Niort et Beauvais, 28 ; 6. Red Star et Le Mans, 27.

BASKET-BALL

Championnat de France
Nationale A1 messieurs, première phase
(10e tour retour)

*Le Mans b. Montpellier	99- 81
*Racing-PSG b. Cholet	88- 78
*Pau-Orthez b. Villeurbanne	94- 87
Levallois b. *CRO Lyon	91- 89
Limoges b. *Roanne	66- 61
Dijon b. *Antibes	88- 81
Gravelines b. *Châlons	64- 60

Classement : 1. Limoges, 45 pts ; 2. Pau-Orthez, 41 ; 3 . Antibes, 40 ; 4. Cholet et Gravelines, 38 ; 6. Racing-PSG, 36.

هكذا من الأصل

MUSIQUES

Une charge anti-Lang

Un ancien directeur de la musique juge la politique culturelle de son ministre

LA COMÉDIE DE LA CULTURE
de Michel Schneider.
Editions du Seuil, 208 p., 95 F.

Conseiller référendaire à la Cour des comptes, collaborateur régulier de la *Revue de psychanalyse,* auteur d'ouvrages sur Schumann, sur Glenn Gould, sur le plagiat en littérature, Michel Schneider, après trois années passées rue Saint-Dominique, démissionnait le 22 mai 1991 de son poste de directeur de la musique au ministère de la culture. Dix-neuf mois ont été consacrés à écrire un petit livre paru en janvier.

Petit par son format, envahissant par son contenu (un débat entre l'auteur et Jack Lang sera organisé dans l'émission «Bouillon de culture» sur France 2 le 19 février), *la Comédie de la culture* est le jugement d'un serviteur de l'Etat sur ce qu'il a vu se produire sous ses yeux. Une réflexion de fond sur les rapports – jugés pervers – entre les hommes de l'art et les représentants du pouvoir. Ce qu'un intellectuel, ce qu'un citoyen conscient de ses responsabilités se devait de livrer à la méditation de chacun. On y trouvera des charges féroces, des diatribes portées par une rhétorique cinglante. On y cherchera en vain des délations et des ragots.

Des mesures démagogiques

L'auteur avait parlé de son *«honneur d'homme»,* qu'il jugeait bafoué, au moment de démissionner. Situant aujourd'hui son propos au plus près des principes républicains et des idées d'une gauche rocardienne déçue par la politique culturelle de la gauche, il reste fidèle au *«respect de soi»* qui, alors, l'animait. Ce jansénisme peu à la mode en fait, il en convient, ricaner plus d'un. Mais que l'on n'accuse pas Schneider de «cracher dans la soupe». L'homme a la nuque trop raide. Et l'œil trop attentif pour confondre les services ministériels avec un potage.

On comprend mieux cependant que ce Saint-Just moderne ne se soit jamais senti en sympathie avec les milieux de la culture parisienne où l'on s'embrasse beaucoup, où l'on se promet monts et merveilles, où *«la seule chose à laquelle on soit fidèle, c'est la trahison».* Très belle échappée, en prélude, sur la tristesse rampante du courtisan.

Passé le chapitre des acteurs et de leurs petitesses, voici le développement sur la pièce elle-même : plus de trente ans de ministère de la culture, douze années de politique «de gauche» (*«la droite n'ayant eu ni le temps ni l'idée de mener une autre politique»),* quelques grands travaux présidentiels *«par lesquels l'Etat fit l'important sans l'être toujours»,* un budget triplé depuis 1981. Soit le sévère, l'impitoyable bilan dressé par Schneider d'*«une politique culturelle spectaculaire et dispersée, volontariste et coûteuse, dispendieuse même en certains domaines».*

Pas d'idées à long terme, juge notre procureur, pas d'ambitions réelles, aucun souci pédagogique, et beaucoup de mépris, au fond, dans ce fatras de mesures démagogiques (Fête de la musique, Orchestre national de jazz, subventions en faveur du rock et du rap, etc.). Rien sinon la logique publicitaire du «tout se vaut», l'obsession de multiplier tous azimuts l'offre culturelle, sans prendre le temps d'en apprécier la demande auprès des publics.

Au sein d'un troisième chapitre consacré à ces publics traités comme des masses consommatrices, on trouvera la conviction vigoureusement affirmée par Schneider que l'Etat n'est pas là pour subventionner des artistes mais pour susciter, chez d'éventuels spectateurs ou auditeurs, la curiosité et les connaissances nécessaires. Ce n'est pas en organisant des foires consacrées à l'art moderne qu'on démocratisera l'art, rappelle l'auteur. C'est en fournissant à chacun, dès l'école, un début de familiarité avec la création. Vieille antienne, dira-t-on, de la critique anti-Lang, que l'on trouve exprimée à peu près dans les mêmes termes chez Alain Finkielkraut *(la Défaite de la pensée),* chez Marc Fumaroli *(l'Etat culturel)* et que les ténors du RPR ont entonnée en chœur lors de leurs récents états généraux culturels *(le Monde* du 2 février).

Michel Schneider a pourtant plus de droits que d'autres d'exprimer cette conviction. Arrivant en 1988 à la direction de la musique, il apportait dans sa manche un plan d'orientation sous-titré «Rendre la musique et la danse à leurs publics». Il y préconisait d'inverser les priorités entre l'aide aux outils de diffusion et à la commande publique pour mettre l'accent sur l'enseignement de la musique et *«mettre les professionnels au service des publics».* Ce travail de longue haleine se heurta immédiatement aux impatiences fébriles du second ministère Lang. *«Le plan resta enfoui dans un tiroir de la rue de Valois* (1).»

Rancœur inexpugnable

Beaucoup d'acteurs de la musique en France allaient alors regretter que leur directeur renonce à modifier sa stratégie, oublie de se chercher des alliés auprès d'institutions modestes, de créateurs non institutionnels qui l'auraient compris, s'épuise dans des combats sans espoir contre les institutions «intouchables» (Opéra de Paris, Cité de La Villette), omette d'aller voir hors de l'IRCAM ce qu'il en était de la création et de la recherche musicales, oublie, en résumé, d'aimer un peu et de respecter ces musiciens qu'il avait la charge de défendre. Un jour qu'on lui demandait pourquoi il préférait les danseurs aux musiciens, *«je ne trouvais d'autre raison,* écrit-il, *que la fragilité des uns et la dureté des autres, qui parfois semblent aimer l'argent et le pouvoir plus que leur art».* Phrase terrible...

On ne trouve pas de règlements de comptes sordides dans *la Comédie de la culture.* On y voit néanmoins s'exprimer de façon déplaisante une rancœur inexpugnable contre Pierre Boulez, *«musicien officiel de la gauche démocratique».* Avec quelques contradictions de chapitre en chapitre (faut-il qu'un directeur de la musique soit esthétiquement neutre ou qu'il ait des goûts musicaux ?), avec quelques erreurs historiques (Boulez n'a pas joué et défendu que des compositeurs sériels entre 1975 et 1990), avec un hit-parade renversant des compositeurs vivants (Goubaïdoulina, Schnittke, Part, Adams, Reich, Hersant, Dusapin...), cette acidité anti-boulézienna est la seule faiblesse du livre.

A. R.

(1) D'après Daniel Durney dans *1989 ou le déclin de la République musicale* (inédit).

Michel Plasson nommé à Dresde

Sans abandonner Toulouse, il dirigera l'Orchestre philharmonique de la capitale de la Saxe, à partir de 1994

En poste à Toulouse depuis vingt-cinq ans, Michel Plasson, cinquante-neuf ans, a hissé l'Orchestre du Capitole à la première place des formations françaises. Sa nomination à Dresde, en 1994, ne lui fait pas abandonner pour autant son orchestre toulousain, dont il continuera à assumer la fonction de directeur musical. Durant l'été 1992, le chef d'orchestre avait effectué une longue tournée à travers l'Amérique latine à la tête de l'Orchestre philharmonique de Dresde.

Ce dernier existe sous sa forme actuelle depuis cent vingt-cinq ans, mais, comme la prestigieuse Staatskapelle de Dresde (dirigée par l'Italien Giuseppe Sinopoli), il est l'héritier d'une formation vieille de quatre cent cinquante ans. Son administrateur, Olivier Winterstein, qui a occupé autrefois les fonctions de délégué artistique de l'Orchestre national de France et de l'Orchestre du Capitole de Toulouse, nous a fourni les renseignements suivants sur l'avenir d'une formation, peu connue en France, avec laquelle Michel Plasson va entamer une nouvelle collaboration : *«L'Orchestre philharmonique de Dresde donne environ soixante-dix concerts par an dans sa ville et une quarantaine en tournée. Il a été dirigé par Richard Strauss, Tchaïkovski, Dvorak, Brahms, et peut s'enorgueillir d'avoir eu comme directeurs musicaux des chefs tels que Schuricht, Kempe, Masur, Bongarz et Herbig. Actuellement, il est dirigé par Weigle.*

» Avant l'effondrement du mur de Berlin, le taux de fréquentation des salles de concert en RDA était estimé à 120 %. Elles étaient donc systématiquement pleines et de nombreuses personnes du public ne pouvaient trouver de billet. Juste après la réunification, le taux de fréquentation est tombé à 50 %. Aujourd'hui, chaque programme donné par l'Orchestre philharmonique de Dresde est doublé, le taux de fréquentation est remonté à 77 %, et ne cesse de se redresser. Les prix sont théoriquement restés les mêmes qu'autrefois, de 8 à 20 marks le fauteuil, mais le mark est aujourd'hui le même dans toute l'Allemagne, et le pouvoir d'achat s'est effondré en Allemagne orientale.

»Afin d'éviter que la culture ne s'effondre dans cette partie du pays, l'Etat fédéral y a injecté 3,5 milliards de francs en 1990. En 1994, cette aide aura été ramenée progressivement à 17 millions. Puis elle cessera. L'Orchestre philharmonique de Dresde est une institution liée à la ville, qui devra assumer seule notre budget. Actuellement, il est de 70 millions de francs, assuré par Dresde et l'Etat fédéral. Je n'ai aucune crainte à ce sujet, mais il n'est pas certain que toutes les formations de l'ex-RDA survivent au passage à l'économie de marché.»

ALAIN LOMPECH

Scénarios pour la Bastille

Suite de la première page

L'alternance du *Bal masqué* et des *Contes d'Hoffmann* se poursuit comme prévu. Les salles sont pleines. Un nouveau *Benvenuto Cellini* sortira des limbes le 6 mars, baptême pour un tout jeune metteur en scène, Denis Krief. Les conventions collectives seraient en passe d'être signées par les syndicats. On danse à Garnier, on chante à la Bastille. Tout est en ordre dans nos Opéras.

Qu'on se rappelle pourtant les derniers développements. En avril 1991, licenciement de Jean-Albert Cartier, administrateur général de Garnier. La fusion Bastille-Garnier est décidée, sous la houlette d'un seul administrateur général, Georges-François Hirsch, en charge auparavant de la Bastille. Pierre Bergé, président, dénonce les conventions collectives. On apprend la démission du directeur de l'école d'art lyrique, le ténor Michel Sénéchal. C'est l'annexion et la réorganisation, au pas de charge.

Juillet 1992. L'accident. Une partie du décor d'*Otello,* en tournée à l'Exposition universelle de Séville, s'écroule sous les choristes de l'Opéra. Un mort, plus de trente blessés graves. Philippe Belaval, directeur général, démissionne et s'en explique dans nos colonnes *(le Monde* du 7 août 1992). Il est suivi par MM. Jean-Michel Labbé, Georges Chevalier et Jean-Michel Dubois, respectivement chargés du personnel, de la scène, et directeur technique. Georges-François Hirsch est démissionné au cours de l'été mais la décision n'est pas rendue officielle (il occupera plusieurs mois un bureau chez Saint-Laurent, l'entreprise de Pierre Bergé, avant d'être nommé au Conseil supérieur de l'audiovisuel).

Une sorte de «clause de conscience»

Eva Wagner, chargée des distributions, Laurence Herzberg, directrice de production, prennent, elles aussi, la porte dans le plus grand secret. La première ne sera pas remplacée : Jean-Marie Blanchard, nouvel administrateur général de Bastille venu du Châtelet, considère que le choix des chanteurs fait partie de ses fonctions. La seconde, licenciée par le jeune administrateur pour incompatibilité d'humeur, laisse la place à Philippe Chapelon, un professionnel du théâtre qui a travaillé avec Jean-Albert Cartier et Stéphane Lissner (actuel patron du Châtelet).

L'école d'art lyrique ? Régine Crespin, gloire du chant français, avait été pressentie par Georges-François Hirsch pour succéder à Michel Sénéchal. On sait depuis peu qu'Alain Arnaud quitte le cabinet de Jack Lang, ministre de l'éducation nationale et de la culture, pour reprendre ce dossier à l'abandon. Jean-Marie Blanchard ne souhaitait pas voir confier à un chanteur la responsabilité de repenser l'enseignement du chant à l'Opéra. Régine Crespin annonça deux fois qu'elle s'exprimerait au cours d'une conférence de presse, deux fois ces conférences furent annulées. Elle ne veut pas dire aujourd'hui si elle a été indemnisée.

L'affaire Myung Whun-Chung. Faut-il en reparler ? Oui, puisque Pierre Bergé a annoncé en fin de semaine dernière, en conseil d'administration, qu'il déposait une plainte contre X, pour vol de documents confidentiels. Cela après que Maryvonne de Saint-Pulgent, membre du Conseil d'Etat et journaliste au *Point,* eut publié dans cet hebdomadaire, en date du 28 novembre 1992, la teneur supposée du nouveau contrat du jeune chef coréen. Les chiffres ont tout de suite été révisés à la baisse par le nouveau directeur général, Jean-Paul Cluzel. Notre consœur se serait inspirée de l'état initial du contrat, celui-ci aurait été renégocié avant d'être ratifié tout récemment par les finances.

Reste l'exceptionnelle durée des engagements contractés (jusqu'en l'an 2000 !). Reste ce chapitre particulier, sorte de «clause de conscience» sans précédent dans la profession, qui permet au directeur musical de l'Opéra de partir avec 10 millions de francs d'indemnités s'il n'est pas d'accord avec la nomination d'un nouvel administrateur. Voilà ce qui s'appelle verrouiller une situation ! Et pendant que Pierre Bergé s'apprêtait à porter plainte, un haut fonctionnaire du ministère de la culture, nous proposait de nous montrer le fameux contrat, contre la promesse de ne pas écrire dans *le Monde* qui nous l'avait montré.

Myung Whun Chung a eu gain de cause sur un autre point que ses intérêts financiers. Il souhaitait ne pas voir son orchestre se disperser entre Bastille et Garnier. Il voulait leur éviter, pour une meilleure qualité de leurs prestations musicales, une «montée en puissance» trop rapide du nombre de leurs services. C'est dit : l'Orchestre ne quittera plus la Bastille, ne donnera plus que des concerts et de l'opéra. Pour les spectacles chorégraphiques de Garnier, seront engagées des formations extérieures au coup par coup. Dépense supplémentaire ou économie ?

Il semble que la réforme n'ait pas encore été chiffrée. Il est sûr, en revanche, que les conventions collectives qui vont être signées ont été calculées sur la base d'une montée en puissance significative (entre 180 et 190 représentations lyriques pour la saison 1993-1994, selon le cahier des charges). Mais on sait déjà qu'il n'y aura à la Bastille que 158 représentations d'opéra en 1993 (contre 110 en 1992). Les nouvelles conventions collectives viendraient-elles donc cautionner un surcroît de travail qui n'existera jamais ? On ne veut pas le penser.

Le gouvernement joue depuis l'été l'autonomie de Bastille et Garnier. Il souhaite que les deux administrateurs généraux, Jean-Marie Blanchard pour Bastille et Brigitte Lefèvre pour Garnier, disposent chacun de son budget. Pour l'heure, la subvention votée par l'Etat pour les deux établissements est de 503,9 millions de francs, soit une hausse de 3 % par rapport à l'an dernier (le budget total atteindra, en 1993, 826,9 millions de francs). Pendant le même temps, le ministère de la culture verse 23 petit millions à l'Opéra-Comique, qui doit trouver auprès du mécénat privé la totalité de son budget de production. Le nombre inquiétant et le dysfonctionnement des salles parisiennes où l'on fait de l'opéra comptera, à n'en pas douter, dans les préoccupations de la future majorité.

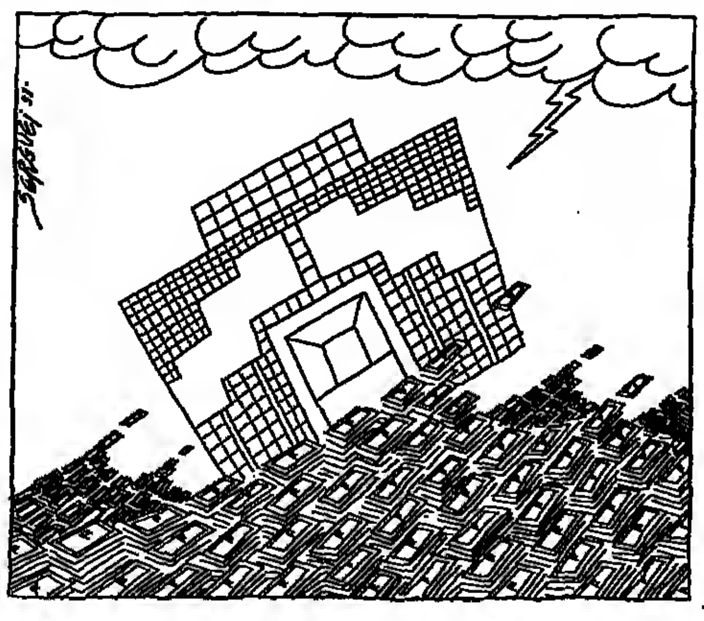

Car alors, finie la vieille rivalité des établissements financés par la Ville (comme le Châtelet) et ceux financés par l'Etat. Placées sous des tutelles que rien, normalement, ne viendra opposer, ces salles devront jouer non plus la concurrence mais la coordination. Alors, de l'opéra à la Bastille, au Châtelet, à l'Opéra-Comique, d'aventure aux Champs-Elysées et à la Maison de la culture de Bobigny, sans oublier Bercy, le Palais des congrès ? Comment n'y aurait-il pas déperdition de public pour Pleyel ou Gaveau, salles spécialisées dans le grand répertoire symphonique ?

Un grand cube de béton vide

On prête pourtant à Jack Lang l'intention d'annoncer, avant les élections, la remise en chantier de la salle modulable de la Bastille. Cela fera 1 200 places de plus, à Paris, pour l'art lyrique. Mais les fervents du projet, comme Jean-Marie Blanchard, font remarquer que la Bastille deviendrait alors (avec l'Amphithéâtre et le Studio) cette grande cité lyrique multisalles que l'étranger nous envierait. Une autre salle modulable dotée des derniers perfectionnements acoustiques est, comme on sait, en cours d'achèvement à la Cité de la musique de La Villette : on en a beaucoup rabattu sur la sophistication et la «modulabilité» de la dernière-née.

Il n'existe néanmoins, pour l'instant, qu'un grand cube de béton vide dans les entrailles de la Bastille. Son équipement coûterait entre 150 et 250 millions de francs selon le ministère, plus de 400 millions selon les adversaires du projet, qui chiffrent le déficit annuel de fonctionnement à 100 millions environ. C'est que cette quatrième salle serait allouée en partie au répertoire baroque (on parle de William Christie pour la programmation) mais également à l'opéra contemporain, difficile à rentabiliser.

«Il faut un patron à la tête de la Bastille», a dit récemment Alain Carignon, maire RPR de Grenoble. Cela n'a pas dû faire plaisir au président Bergé. *«Il faut une seule personne, et une forte personnalité à la tête des Opéras de Paris»,* nous a dit Raymond Soubie, collaborateur de Raymond Barre à Matignon et ancien administrateur de la Bastille (il fit partie, en 1988, de la charette Barenboïm). A qui pensent Alain Carignon et Raymond Soubie ? Peut-être à Hugues Gall, qui fut le bras droit de Rolf Liebermann, qui dirige d'une main ferme le Grand Théâtre de Genève, et dont le nom revient rituellement quand on cherche «un grand professionnel» capable de démêler un tel écheveau.

Raymond Soubie n'est pas de ceux qui souhaitent que la Bastille ferme durant quelques mois pour qu'un sérieux ménage y soit effectué dans les bureaux et, peut-être, un nouveau statut mis sur pied. *«A mon avis, il faudrait fermer»,* nous déclarait néanmoins Hugues Gall. Il n'est pas le seul à le penser.

ANNE REY

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Reproduction interdite de tout article, sauf accord avec l'administration

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33
Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Le Monde PUBLICITÉ
Président directeur général : Jacques Lesourne
Directeur général : Michel Cros
Membres du comité de direction : Jacques Guiu, Philippe Dupuis, Isabelle Tsaïdi.
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia
75902 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE ou 36-15 - Tapez LM

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 – Tapez LEMONDE code d'accès ABO

ABONNEMENTS
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-32-90
(de 8 heures à 17 h 30)

Tarif	FRANCE	SUIS.-BELG. LUXEMB. PAYS-BAS	AUTRES PAYS voie normale-CEE
3 mois	536 F	572 F	790 F
6 mois	1 038 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 890 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.
Pour vous abonner, renvoyez ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

DURÉE CHOISIE

3 mois ☐
6 mois ☐
1 an ☐

Nom :
Prénom :
Adresse :

Code postal :
Localité :

Pays :

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

301 MON 01 PP.Paris RP

CULTURE

CINÉMA

Coup de jeune dans l'Utah

Sam Shepard, la fille de David Lynch et une escouade d'inconnus prometteurs au festival créé par Robert Redford

PARK-CITY (Utah)
correspondance

Le succès sied-il mal à Robert Redford ? Au Festival de Sundance, qu'il a fondé et qu'il préside, il s'excusa presque de la réussite de ce petit festival indépendant devenu grand... Du 21 janvier au 1er février, quelque quatre-vingts films à l'affiche, cinquante mille entrées, un budget de 1 million de dollars, l'attention croissante de la critique ont consacré la bourgade minière de Park-City dans l'Utah comme le rendez-vous des cinéastes indépendants du continent américain, et comme la plaque tournante de cet « autre cinéma », à l'écart des impératifs commerciaux d'Hollywood.

« *Je crois fermement que si on développe trop quelque chose d'unique, on perd en qualité* », déclara Redford, avant de saluer la nouvelle administration Clinton qui, selon lui, promet « *une atmosphère et un soutien plus favorables aux artistes* », et de se montrer plutôt optimiste sur l'avenir des indépendants : « *L'industrie se consacre de plus en plus étroitement à des projets très coûteux et centrés sur un concept unique, ce qui a ouvert de nouveaux espaces au cinéma indépendant qui, lui, opte pour la diversité.* »

Une sélection à Sundance est désormais un label de qualité, qui aide ces films à trouver place sur le marché. Agents, producteurs, distributeurs et avocats du show-biz débarquent en masse de Los Angeles et de New-York, traquant les nouveaux talents entre deux virées sur les pistes de ski.

Les grands prix du jury sont allés à *Public Access*, de Bryan Singer, une première œuvre à la réalisation soignée, et à *Ruby in Paradise*, de Victor Nunez, qui révèle la prometteuse jeune actrice Ashley Judd, aussitôt adoubée par Redford.

Dans la catégorie documentaire, deux ex aequo ont également été distingués, *Silverlake Life : the View from here*, de Tom Joslin et Peter Friedman, où deux amants atteints du sida tiennent le journal vidéo de leur agonie, et *Children of Fate : Life and Death in a Sicilian Family*, d'Andrew Young et Susan Todd. Ses réalisateurs ont retrouvé une femme sicilienne qu'ils avaient filmée à Palerme il y a trente ans (de magnifiques images en noir et blanc) et continué leur reportage sur son histoire, sa famille, la Maffia.

Le documentaire de Nick Broomfield, *Aileen Wuornos : the Selling of a Serial Killer*, a lui aussi retenu l'attention. Cette enquête autour d'une femme accusée de sept meurtres révèle à quel point la course au *reality show* des télévisions et d'Hollywood a perverti l'action de la police et de la justice. Enfin *Something within me*, consacré à l'appareillage musical dans une école du Bronx, fut récompensé trois fois.

« Tout le monde va prendre une caméra... »

Le Prix du public est le plus surveillé depuis qu'en 1989 il échut à *Sexe, mensonges et vidéo*, qui s'en alla ensuite décrocher une Palme d'or à Cannes. Cette année, les festivaliers ont plébiscité *El Mariachi*, une *success story* à faire rêver tous les aspirants cinéastes ! Avec un simple quiproquo comme argument et un budget de 7 000 dollars (à peine 40 000 francs), Roberto Rodriguez a tourné un film d'action tonique, drôle et romantique à la fois, et atteint ainsi un rapport qualité-prix inégalé. Recevant son prix, le réalisateur de vingt-trois ans a prévenu les responsables de Sundance : « *Ça va se savoir que vous avez donné un prix à ce film et tout le monde va prendre une caméra et en faire autant.* »

Plus chevronné, mais indépendant notoire, Sam Shepard est venu présenter *Silent Tongue*, que le Studio Canal Plus a financé sans exiger les modifications au scénario requises par les Majors. Ce beau western onirique chante l'Ouest du siècle dernier, les démons de la Grande Prairie, les chevauchées, les Indiens et les immigrants. Autre film attendu, *Boxing Helena* (littéralement : « Enfermer Helena dans une boîte »), premier long-métrage de Jennifer Lynch, porte à l'écran l'histoire d'un chirurgien (Julian Sands) obsédé par une femme qu'il rêve de statufier en l'amputant, telle la Vénus de Milo.

A vingt-quatre ans, la fille de David Lynch a fait montre d'une belle détermination pour mener à bien son projet, malgré les abandons successifs de Madonna et de Kim Basinger. C'est Sherylin Fenn (de *Twin Peaks*) qui a finalement accepté le rôle d'Helena.

CLAUDINE MULARD

□ **Le cinéma de Naruse au Musée Guimet.** – En prélude à une rétrospective du grand cinéaste japonais Mikio Naruse au Reflet République (à partir du 17 février), le Musée Guimet à Paris convie à une véritable excursion dans son œuvre. Pour une somme coquette, les intrépides voyageurs auront droit à la présentation durant trois jours de six films de l'auteur de *Nuages flottants*, agrémentée de visites des salles, de conférences (animées par Claude-Jean Philippe), de repas (du café-croissant au sushi-saké, et retour au champagne).

▶ **Du 12 au 14 février, sur réservation uniquement. 500 F. Tél. : 48-24-05-40 et 48-24-02-80.**

□ **Un Pacheco pour le Musée de Castres.** – Le Musée Goya de Castres se consacre, comme son nom l'indique, à la peinture espagnole, assez négligée d'ordinaire dans les collections françaises. Avec des aides de l'Etat, du conseil régional Midi-Pyrénées, de la Fondation de France et de mécènes privés, la ville de Castres vient d'acquérir pour 9 millions de francs une œuvre considérable de Francisco Pacheco (1564-1644). Il s'agit d'un *Christ servi par les anges*, exécuté en 1616, pour le couvent de San Clemente El Real de Séville, par celui qui comptait alors parmi les élèves de son atelier un nommé Diego Velasquez, son futur gendre.

ZINGARO
OPERA EQUESTRE
au Fort d'Aubervilliers
176, avenue Jean-Jaurès
(Accès : voiture par la Porte de la Villette
Métro Fort d'Aubervilliers)
PROLONGATION EXCEPTIONNELLE
Jusqu'au 7 MARS
Individuels : 44.59.79.99
Collectivités : 45.23.01.92
Réservations FNAC, toutes agences. 3615 FNAC.

THÉÂTRE

Pirandello et les secrets de la paternité

Une comédie atypique et cocasse du dramaturge italien

L'HOMME, LA BÊTE ET LA VERTU
à Sceaux

« *La marquise d'O., veuve d'excellente réputation, mère de plusieurs enfants parfaitement élevés, fit connaître par la voie des journaux que, sans s'expliquer comment, elle se trouvait enceinte* » : ce sont les premiers mots de la célèbre nouvelle de Kleist, *la Marquise d'O.* Il n'était pas question d'attendre, de la part de Kleist, une drôlerie.

D'entrée de jeu, l'« immaculée conception » de la marquise d'O. pose, plutôt qu'une énigme, un paradoxe du conteur. Cette nouvelle devient une contre-expertise de l'acte même d'écrire. Et, d'autre part, Kleist, suicidaire, engage ici, plume en main, une explication avec le pourquoi de la naissance, l'absurdité des origines.

Luigi Pirandello est certes un homme, un écrivain moins « tragique » que Kleist, mais bien de ses nouvelles sont dures, et les pièges de ses œuvres dramatiques ne sont jamais d'une gaieté folle, entière. *L'Homme, la bête et la vertu*, comédie presque lourde, qui pourrait être un conte grivois de Boccace ou de Brantôme, représente donc, chez lui, une exception.

Le retour du mari officier de marine

Madame Perella est enceinte. Elle sait de qui : un timide instituteur. Le père ne saurait être Monsieur Perella, officier de marine : non seulement il vogue au loin depuis trop de mois, mais, lorsqu'il fait escale chez son épouse, il n'y touche pas.

Or son retour est imminent : il s'agit de conduire par la force ce conjoint distant à étreindre la fautive, à faire de lui le père apparent. Les conjurés ne choisissent pas un philtre d'amour, comme dans *Tristan et Yseult*, mais – c'est plus prosaïque – un gros gâteau à la crème pâtissière, irrésistible, et préparé pour. Pirandello n'était pas psychopathe, comme Kleist, mais sa femme était souffrante. Il a songé sans doute à écrire, autour de Madame Perella, des scènes d'humour noir, ou d'humour à contre-pied. Et il a voulu « prendre à partie » l'art du théâtre, comme Kleist prenait à partie l'art de raconter.

La mise en scène de Christian Schiaretti s'accorde à ces arrière-pensées, à ces mauvaises pensées, de Pirandello. L'action et les paroles de la pièce sont animées telles quelles, sans aucun gauchissement, mais tous les « vecteurs » scéniques orientent la vue et l'écoute vers une inquiétude, une fantasmagorie, vers une hallucination, vers un rêve amer. Un rêve qui n'est pas innocent : un rêve peut-être de vengeance, au moins de compensation.

Maquillages outrés, attitudes clownesques, visions chaotiques dans une demi-brume, brusquerie d'une « parade sauvage » à la Rimbaud, tout cela dessiné par Schiaretti d'une pointe fine : le pseudo-comte de Boccace bascule dans l'image d'une névrose-fantôme (qui fait penser par moments à des séquences de films comme *l'Aurore* de Murnau).

Les acteurs font cause commune, dans un expressionnisme aigu : Loïc Brabant (le redoutable Mari), Catherine Pietri (la Mère coupable), Laurent Poitrenaux (l'Instituteur) et tous leurs camarades. Costumes d'Agustino Cavalca, couturier de théâtre très en vogue actuellement, qui fait des choses marquantes, c'est vrai, mais qui a souvent le défaut de fagoter horriblement les femmes, – ce qui n'est pas gênant dans cette mise en scène « déculée » de Schiaretti.

MICHEL COURNOT

▶ **Orangerie château de Sceaux (RER, Bourg-la-Reine et navette) du mardi au samedi à 20 h 30, dimanche à 17 h 30. Jusqu'au 21 février. Tél. : 46-61-36-67.**

La fantasmagorie de Robert Hirsch

Le sursaut de liberté de Sacha Guitry vivifié par le mirage de l'acteur

UNE FOLIE
au Palais-Royal

Une folie est la cent trente-cinquième pièce de Sacha Guitry, il avait soixante-six ans. Une pièce surprenante, une fort belle chose. D'une liberté de cheminement, d'écriture, inénarrable. Et délestée de ces traits d'esprit, un peu tape-à-l'œil, un peu mufle, qui agacent, souvent, chez Guitry.

Tout se passe comme s'il avait décidé, cette fois, d'écrire au petit bonheur, laissant les figures, les paroles, aller où voir, sans se préoccuper de distinguer les genres. Et ce qui donne l'allant des scènes, le fait qu'elles filent vite au vent, c'est une singulière solitude de jugement, une sagesse comme hors d'usage, précaire.

Celle du numéro un de la pièce, un médecin aliéniste qui, des décennies durant, s'est appliqué à adoucir les souffrances d'autrui, c'était son métier, rien à dire. Mais les douleurs « psy » sont-elles plus pénibles à entendre que celles du dos ou de la poitrine ? Ce psychiatre se retrouve un petit peu brisé. Et la « douce sagesse précaire », dite ci-dessus, est aussi celle de Guitry, qui, l'année d'*Une folie*, 1951, après des hauts et des bas, n'est pas flambant non plus. Côté fil à coudre qui ne compte pas, Sacha Guitry avait dit que cette pièce est « *l'histoire d'un divorce* ». Mais la femme et l'homme, qui ne peuvent plus se piffer et se croient tous réciproquement, ne peuvent pas divorcer, car ils ne sont pas mariés. Qu'ils se quittent donc, direz-vous ? Non, ce n'est pas du tout la même chose, ça manque de crayon rouge, c'est du vent.

Il n'est pas exclu que l'ascendant de cette pièce, son charme amer, son émotion, tiennent aujourd'hui à la présence on ne peut plus étrange de Robert Hirsch (rôle du médecin psychiatre). Il a des gestes d'une précision très rapide, très décomposée, qui aiguisent le jeu ; il a, ce faisant, un visage comme cloué par une idée fixe absente, les traits calés, les yeux qui ne voient rien du dehors, qui sont bloqués sur le dedans ; enfin, toutes les paroles qu'il a à dire, il les envoie à tue-tête, tout dans la même violence criée, tout sur une seule note.

Il est, dans sa perfection détournée, l'acteur non humain dont rêve Kleist dans son *Essai sur les marionnettes* : il a « *son âme dans son coude* ». L'irréalité de cette présence élimine entièrement ce que la pièce aurait pu garder de finesses psychologiques, d'humour rose et gris. Nous nous retrouvons face à une fantasmagorie pure. Une image réfléchie de la conscience. Un mirage rare.

M. C.

▶ **Au Théâtre du Palais-Royal, à Paris. Du mardi au samedi à 21 heures. Dimanche à 15 heures. Tél. : 42-97-59-81 et 42-97-59-85.**

□ **Le prix Erasme 1993 à Peter Stein.** – Le prix Erasme 1993, la plus haute distinction culturelle des Pays-Bas, doté de 200 000 florins (environ 550 000 francs), qui récompense une personne ou une institution ayant apporté une contribution exceptionnelle pour l'Europe, a été attribué au metteur en scène allemand Peter Stein « *pour l'impulsion créatrice qu'il a donnée au théâtre européen* ». Parmi les mises en scène les plus remarquables de Peter Stein, il faut noter *Oresteia* (1980), *Phèdre, les Trois Sœurs* (1988) et *Titus Andronicus* (1990).

□ **« Un patrimoine pour demain ».** – Quatorze projets de restauration ont été récompensés par la 3e édition de la campagne « Un patrimoine pour demain », lancée par l'hebdomadaire catholique *le Pèlerin magazine* en collaboration avec les Monuments historiques et Radio France. Les bourses, d'un montant total de 400 000 francs, remises à la Sorbonne aux lauréats, doivent permettre la restauration d'un édifice religieux. Parmi ceux-ci, un chancel (clôture du chœur) en bois à Guimaëc (Finistère), une chapelle romane à Sahorre (Pyrénées-Orientales), des peintures murales à Berric (Morbihan), un calvaire en pierre à Beuzec Cap Caval en Plomeur, et une statue de saint Nicolas à Champ-le-Duc, dans les Vosges.

Carole FREDERICKS · Jean-Jacques GOLDMAN · Michael JONES
Le Concert d'un Soir
LUNDI 8 FÉVRIER · 21 H
PRÉSENTATION FRANCIS ZEGUT
RTL

هكذا من الأصل

AGENDA

MUSIQUE

CONCERTS

AMPHITHÉATRE DE LA SORBDNNE)42-82-71-71). Michèle Edmond-Mariette. Laszlo Hadady : 12 h 30 ven. Piano, hautbois, Jean-Max Dussert (clarinette), Benny Sluchin (trombone).

AUOITDRIUM OU LOUVRE (40-20-52-29). Marie-Annick Nicolas, Boris Petrov : 12 h 30 jeu. Violon, piano. Lekeu, Fauré.

AUDITORIUM SAINT-GERMAIN (46-33-87-03). Orchestre national d'Ile-de-France : 20 h 30 jeu. Gérard Jarry (direction). Britten, Elgar, Tchaïkovski.

CARTOUCHERIE-THÉATRE DE L'EPÉE DE BOIS (43-28-73-97). Pianol Chronique d'un opus posthume : 20 h 30 mer., jeu., ven., sam. De Michel Rostain. Avec Isabelle Hurtin, Daniel Lecoyer)comédiens), Jean-Claude Pennetier (piano), Michel Rostain (mise en scène).

CENTRE CULTUREL ITALIEN. Nicole Maison, Cécile Peras, Christine Marchais : jusqu'au 19 février 1993. 2D h 30 ven., lun. Soprano, récitante, piano. Poulenc, Ravel, Satie, Honegger, Guezec, Claudel, Michaux.

LE CERCLE (43-22-50-46). Anne Thomas, Claude Collet, Alexandre Markeas : 21 h mer., jeu., sam. Piano à quatre mains. Brahms, Dvorak, Satie Vienne Express Trio : jusqu'au 28 février 1993. 13 h dim. Anne Thomas (piano), Michel Ripoche (violon), Eric Fontany (violoncelle). Brahms, J. Strauss.

CHAPELLE SAINT-LOUIS-DE-LA-SALPÊTRIÈRE. Umberto Rasino : 17 h dim. Guitare. Vivaldi, Paganini, Rodrigo, Bach.

CHATELET. THÉATRE MUSICAL DE PARIS (40-28-28-40). Wolfgang Holzmair, Melvyn Tan : 12 h 45 mer. Baryton, pianoforte. Mendelssohn, Schumann, Schubert Bartlomiej Nizio), Sandrine Lazaridès : 12 h 45 ven. Violon, piano. Beethoven, Debussy, Mieniawski.

EGLISE DE LA MADELEINE. Ensemble de trompes de la Maison du roy : 20 h 30 jeu. Concert de trompes de chasse.

EGLISE ÉVANGÉLIQUE LUTHÉRIENNE. Quatuor vocal Ad Libitum : 17 h 30 dim. Sylvie Colas (soprano), Christine Betty (mezzo-soprano), Denis Dumas)ténor), Alain Golven (baryton), Joanna Szczepaniak (pianoforte). Les Cris de Paris d'après Janequin. Haydn, Mozart, Janequin, Rameau, Scarlatti.

EGLISE SAINT-AUGUSTIN. Sinfonietta de Paris : 20 h 30 mer. Choeur Musici Europae. Vivaldi, Mozart.

EGLISE SAINT-EPHREM-LE-SYRIAQUE. Ensemble Correspondances : 18 h 30 sam. Françoise Semellaz (soprano). Montéclair, Leclair, Lambert, Marais, Clerambault.

EGLISE SAINT-EUSTACHE. Ensemble Organum : 21 h mer. Marcel Pérès (direction). Chant lotharingien.

EGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS. Ensemble orchestral de l'Essonne : 21 h mer. Dominique Valgelier (violon), Laure Le Monnier (violoncelle), Brice Thomas (direction). Vivaldi, Boccherini.

EGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE. Marc Grauwels, Yves Storms, Giselle Herbert : 20 h 30 mer. Flûte, guitare, harpe. Mozart, Gulliani, Ginastera, Bach, Telemann, Rossini, Ravel, Fauré Le Concert classique : 20 h 30 ven. Dario Perez (violon), Charles Limouse (direction). Vivaldi Wieland Kuijken : 20 h 30 sam. Violoncelle. Bach.

EGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE. Gabriel Fumet, Richard Siegel : jusqu'au 21 février 1993. 20 h 45 sam. Flûte, clavecin. Bach, Vivaldi.

MAIRIE OU IXE ARRONDISSEMENT. Pavica Gvozdic : 20 h mer. Piano. Debussy.

MUSÉE D'ORSAY (40-49-48-27). Leonardo de Lisi, Dario Vallengo : 18 h 45 jeu. Baryton, piano. Debussy, Fauré, Gounod, Puccini, Leoncavallo, Tosti.

OPÉRA-BASTILLE (44-73-13-00). Solistes de l'orchestre de l'Opéra de Paris : 20 h jeu. Martinu, Janacek, Smetana.

OPÉRA-COMIQUE. SALLE FAVART (42-86-96-83). Carmit Zori, Charles Abramovic : 20 h lun. Violon, piano. Bach, Brahms, Respighi.

PÉNICHE OPÉRA (42-45-18-20). Délices et tourments sur le mode mineur : jusqu'au 28 février 1993. 21 h jeu., ven., sam., mar. ; 17 h dim. Spectacle de Sophie Boulin. Sophie Boulin)soprano), Freddy Eichelberger (clavecin). Musique de Couperin, Lambert Chamefleurs, récital botanique : jusqu'au 14 février 1993. 21 h jeu., ven., sam. ; 17 h dim. Musique de Wiener, textes de Desnos. Chantal Galiana (chant), Sophie Morando (violoncelle), Fabrice Boulanger (piano), Daniel Paboeuf (saxophone).

SALLE CORTOT (47-63-80-16). Chieko Hayashi, Daniel Gremelle : 20 h 30 ven. Mezzo-soprano, saxophone, Masanori Kobiki, Nicholas Ong (piano). Visvâde.

SALLE GAVEAU (49-53-05-07). Emile Naoumoff : 20 h 30 mer. Piano. Stravinsky, Tchaïkovski, Grieg.

SALLE PLEYEL (45-63-88-73). Orchestre philharmonique de Berlin : 20 h 30 jeu. Sylvia McNair (soprano), Andreas Schmidt (baryton), Swedish Radio Chorus, Claudio Abbado (direction). Brahms Orchestre philharmonique de Berlin : 20 h 30 ven. Maxim Vengerov (violon), Boris Pergamentchikov (violoncelle), Claudio Abbado (direction). Brahms Orchestre philharmonique de Berlin : 2D h 30 sam. Maurizio Pollini (piano), Claudio Abbado (direction). Brahms Lilia Boyadjeva : 18 h 30 mar. Piano. Bach, Chopin, Ravel, Barber.

THÉATRE OES CHAMPS-ELYSÉES (49-52-50-50). Yuzuko Horigome, Gary Hoffman, Bruno Rigutto : 20 h 30 mer. Violon, violoncelle, piano, Régis Pasquier (violon), Bruno Pasquier (alto), Arto Noras (violoncelle), Wolfgang Guttler (contrebasse), Amaury Wallez (basson), Michel Lethiec (clarinette), Radovan Vlatkovic (cor). Beethoven Orchestre national de France : 20 h 30 jeu. Mikhaïl Rudy (piano), Yuri Temirkanov (direction). Rimski- Korsakov, Rachmaninov, Tchaïkovski Gérard Poulet, Truls Mork, Jean-François Heisser : 20 h 30 ven. Violon, violoncelle, piano, Vladimir Mendelssohn (alto), Roland Pidoux (violoncelle), Marc Marder (contrebasse). Schubert Christian Zacharias : 11 h dim. Piano. Schubert.

THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Florent Boffard, Elisabeth Balmas, Pierre Roullier : 20 h 30 lun. Piano, violon, flûte, Elisabeth Chojnacka (clavecin), Jean-Claude Jaboulay (hautbois), Ghislain Hervet (clarinette), Hervé Derrien (violoncelle). Stravinsky, Martinu, Villa-Lobos, Prokofiev, Falla.

Périphérie

AVON. LA MAISON DANS LA VALLÉE (60-72-69-60). Orchestre national d'Ile-de-France : 20 h 45 ven. Gérard Jarry (direction). Britten, Elgar, Tchaïkovski.

BOBIGNY. MAISON DE LA CULTURE (48-31-11-45). Orchestre national de France : 20 h 30 ven. Mikhail Rudy (piano), Youri Temirkanov (direction). Rimski-Korsakov, Rachmaninov, Tchaïkovski.

CHATENAY-MALABRY. THÉATRE LA PISCINE. Orchestre da chambre Alexandre Stajic : 21 h sam. Stabat Mater de Rossini.

NANTERRE. SALLE OES CONGRÈS (47-29-51-44). Orchestre national d'Ile-de-France : 20 h 30 jeu. Alain Meunier (violoncelle), Tommaso Placidi (direction). Stravinsky, Weill, Guida.

VERSAILLES. CHAPELLE ROYALE DU CHATEAU. Le Concert français : 17 h 30 sam. Rameau.

VERSAILLES. TRIANON PALACE (30-84-38-45). Natacha Orloff, Alexeï Vassiliev, Sacha Grande : 19 h 30 dim. Soprano, contre-ténor, piano.

OPÉRAS

CHATELET. THÉATRE MUSICAL OE PARIS (40-28-28-40). La Traviata : jusqu'au 2 mars 1993. 19 h 30 lun. Opéra de Verdi. Giusy Devinu, Veronica Villarroel (sopranos), Vincent Ombuena, Jean-Luc Viala (ténors), Victor Torres, Alexandru Agache (barytons), Philharmonia Orchestra, Choeur du Théâtre du Châtelet, Antonio Pappano)direction), Klaus Michel Grüber (mise en scène).

OPÉRA-BASTILLE (44-78-13-00). Un bal masqué : jusqu'au 20 février 1993. 19 h 30 mer., sam., mar. Opéra de Verdi. Dennis O'Neill (ténor), Philippe Rouillon (baryton), Gabriela Beneckova, Young Ok Shin (sopranos), Elena Zaremba (mezzo-soprano), Choeurs et orchestre de l'Opéra de Paris, Myung-Whun Chung)direction), Nicolas Joel (mise en scène) Les Contes d'Hoffmann : jusqu'au 27 février 1993. 18 h 30 ven., lun. Opéra d'Offenbach. Vinson Cole, Georges Gautier, Robert Dumé, Andreas Jaggi (ténors), Jean-Philippe Lafont, Jean-Marie Frémeau (barytons), Hedwig Fassbender, Françoise Martinaud, Bernadette Antoine (mezzo-sopranos), Sumi Jo, Valeria Esposito, Mara Zampieri, Maria Bayo)sopranos(, Pierre Thirion-Vallet, Antoine Garcin (basses), Orchestre et choeurs de l'Opéra de Paris, John Nelson (direction), Roman Polanski (mise en scène), Redha (chorégraphie).

OPÉRA-COMIQUE. SALLE FAVART (42-86-88-83). Ascanio in Alba : jusqu'au 19 février 1993. 18 h 30 ven., sam. ; 17 h dim. De Mozart. Eva Malas-Godlewska, Claron McFadden, Gwendolyne Bradley, Priti Coles)sopranos). Arthur Stefanovicz (haute-contre), Alasdair Elliott (ténor), Ensemble Mosaïques, Ensemble Cantatio, Christophe Coin (direction), Pierre-Alexandre Jauffret (mise en scène).

THÉATRE DU TAMBOUR-ROYAL (48-06-72-34). Une éducation manquée, Rita : jusqu'au 18 mars 1993. 18 h sam. ; 20 h dim., lun. Opérette de Chabrier et opéra de Donizetti. Catherine Hirsch, Laurence Orlowski (sopranos), Armelle Orieux (mezzo-soprano), Jean-Philippe Corre, Simon Edwards, Dominique Fresney, Jean- François Novelli (ténors), Jean-Pierre Belfort, Jérôme Josserand, Igor Lewiss- Borg, Jean-Paul Zucca (barytons), Etienne Lemoine (piano), Elisabeth Navratil (mise en scène).

Périphérie

NOISY-LE GRANO. ESPACE MICHEL-SIMON (49-31-02-02). Archéologie du XXe siècle : 21 h ven. Edwige Bourdy (soprano), Daniel Soulier (comédien), Ensemble Clément Janequin, Mireille Laroche (mise en scène). Musique de Monteverdi, Gesualdo, Banchieri, Caccini, Peri.

PONTOISE. THÉATRE DES ARTS-LES LOUVRAIS (30-30-33-33). Il Signor Bruschino : 20 h mer., ven. Opéra de Rossini. Didier Frédéric, Jacques Péroni (basses), Valérie Hornez (soprano), Olivier Grand, Nikola Todorovitch (ténors), Orchestre national d'Ile-de-France, Denis Dubois (direction), Adriano Sinivia (mise en scène).

ELDORADO (42-49-60-27). Rose de Noël : jusqu'au 21 février 1993. 14 h 30 mer., jeu. ; 14 h sam., dim. Opérette de Franz Lehar. Avec Richard Finell, Kriss Keller, Eliane Varon, Philippe Béranger, Jean-Paul Quaret, Gilles Blot, Christian Blain, Luc David, Sylvie Van Der Meulen, Richard Finell (mise en scène), Laetitia Pozzo (chorégraphie).

JAZZ, POP, ROCK

AU OUC DES LOMBARDS (42-33-22-88). Sigfried Kessler-René Mailhe Quartet : 22 h 30 mer., jeu. ; Carl Schlosser trio, Emmanuel Bex, François Laudet : 22 h 30 ven., sam. ; Glides Scouarnec Quartet : 22 h 30 dim. ; Time for Exchange Eric Schultz Nonet : 22 h 30 lun. ; Jam Session : jusqu'au 23 février 1993. 22 h 30 mar.

AUOITORIUM DES HALLES (40-28-28-40). Collectif Zhivaro : 19 h sam. ; Armand Angster : 18 h jeu. Clarinette, Françoise Kubler (voix), John Lindberg (contrebasse), Eric Watson (piano).

BAISER SALÉ (42-33-37-71). Crazy Saxmama : 22 h 30 jeu. ; Tiacoh Sadia Quintet : 22 h 30 ven., sam. ; Jean-Marie Ecay, Francis Lassus, Richard Bona Trio : jusqu'au 21 février 1993. 22 h 30 dim. ; Cap'tain : jusqu'au 22 février 1993. 2 h 30 lun. ; Amonio Café Duintet : 22 h 30 mar.

BATACLAN)47-00-30-12). Culture : 20 h sam. ; Raggasonic, Sat Sat, King Daddy Yod, Dee Nasty : 17 h dim. Positive Black Soul de Dakar, Soon EMC, Alliance Ethnik. Dans le cadre du Festival rap-ragga.

LE SILBOQUET)45-48-81-84). Turk Mauro Quartet : jus. 14 fév. 1993. 22 h 45 mer., jeu., ven., sam., dim.

BOUFFONS THÉATRE (42-38-35-53). Ivan Yakovleff & Yvan Avice : 18 h sam.

CAFÉ CAFÉ (44-79-02-02). Ceu do Brasil : jusqu'au 23 février 1993. 22 h mar. Soirée ambiance Brésil.

CAFÉ RIVE-DRDITE)42-33-81-82). Chris Lancry : 22 h 30 mer., jeu. ; Baby Blues : jusqu'au 28 février 1993. 22 h ven., sam., dim. ; Slide on Blue : 22 h 30 lun., mar.

CAVEAU DE LA HUCHETTE)43-26-65-05). Al Grey, Dany Doriz Quartet : 21 h 30 mer., jeu., ven., sam., dim. ; Amoureux Boogie Machine : 21 h 30 lun. ; Sac à Puises Washboard Band : 21 h 30 mar.

LE CERCLE (43-22-50-46). Jazz Four Some : 20 h 30 ven. ; Olivier Manoury, Enrique Pascual : jusqu'au 23 février 1993. 20 h 30 lun., mar. Bandonéon, piano. Tango.

LA CHAPELLE DES LOMBAROS (43-57-24-24). Les Poubelles Boys : jusqu'au 3 mars 1993. 20 h 30 mer. ; Azuquita : jusqu'au 25 février 1993. 20 h jeu. Salsa ; La Makyna de Thimotey Herelle : jusqu'au 23 février 1993. 20 h mar.

LA CIGALE (42-23-15-15). Paul Personne : 20 h lun., mar.

CINQUIÈME AVENUE (45-00-00-13). Pick up : 0 h mer. ; Solo : 0 h jeu.

ELYSÉE-MONTMARTRE. The Jim Rose Circus Side Show : 19 h 30 ven. ; The Reverend Horton Heat, Super Suckers, Dwerves : 19 h 30 dim. ; Wedding Present : 19 h 30 jeu.

ETABLISSEMENTS PHONOGRAPHIQUES OE L'EST (43-55-58-25). Jim O'Rourke : 20 h 30 jeu.

FRONT PAGE (42-36-98-69). Za Boom : jusqu'au 24 février 1993. 22 h 30 mer. ; Paul Breslin's Movies : 22 h 30 jeu. ; Blues Heritage : 22 h 30 ven. ; Bluesmaniacs : 22 h 30 sam. ; House Band : jusqu'au 28 février 1993. 22 h 30 dim. ; Marc Bozonet Show : 22 h 30 lun. ; Giroux-Majhun : 22 h 30 mar.

GIBUS (47-00-78-88). Fugu Chéri, Verboten Spielen : 23 h jeu. ; Mercedes Audras : 23 h ven., sam.

HIPPOCAMPUS (45-48-10-03). Trio Jazz Middle : jusqu'au 12 février 1993. 21 h ven. ; Trio New Orleans : 21 h sam.

JAZZ CLUB LIONEL-HAMPTDN (40-68-30-42). Joe DeFrancesco : jusqu'au 20 février 1993. 22 h 30 mer., jeu., ven., sam., lun., mar. ; Boto et Novos Tempos : jusqu'au 21 février 1993. 20 h 30 dim. ; Christian Morin. Ellgtonmania de François Biensan : jusqu'au 28 février 1993. 12 h dim. Jazz sur brunch.

LATITUDES SAINT-GERMAIN (42-81-53-53). Mathilde Meuguière. Michael Clorey : 22 h 30 mer. Chant, claquettes, Vincent Quinsac (piano). Olivier Lores (contrebasse), Alain Richard (batterie) ; Max, Tony Campollo, Harold Van Burren : 22 h 30 jeu. Piano, danseurs ; Zola Jazz Spirituals, Arvanitas Trio : 22 h 30 ven., sam. ; Clémentine Quartet : 22 h 30 mar.

LOCOMOTIVE (42-57-37-37). No Men's Land : 23 h ven.

LA LOUISIANE (42-36-58-98). Boozoo's Jazz Combo : 21 h mer. ; Jean-Pierre Galineau Trio : 21 h jeu. ; Michel Mardignan Clarinette Connection : 21 h ven. ; Philippe de Preissac Group : 21 h sam., mer. ; Fabrice Eulry : 21 h lun.

MAISDN DE RADIO-FRANCE (42-30-15-16). André Ceccarelli Trio, Jacques di Donato Quintet : 20 h 30 jeu.

LE MONTANA (45-48-93-08). Eric Luter Trio : 22 h 30 mer., jeu. ; Trio Rahoerson : 22 h 30 ven., sam. ; Chris Henderson Band : jusqu'au 28 février 1993. 22 h 30 dim. ; Quartet Romane : 22 h 30 lun., mar.

MONTGOLFIER (40-60-30-30). Stéphane Guérault : 22 h mer., jeu., ven., sam. Clarinette, saxo ténor, chant ; Serge Raheorson : 22 h lun., mar.

NEW MOON (49-95-92-33). Les Ambassadeurs : 20 h 30 mer. ; Les Paladins, les Paresseux : 20 h 30 jeu. ; Zic Zazou : 23 h ven. ; Jour de fête : 23 h sam. ; Oneyed Jack : 20 h 30 mer.

NEW MORNING (45-23-51-41). Les Infidèles : 21 h mer. ; Dave Valentin : 21 h jeu. ; Princess Erika : 21 h ven. ; Ara Ketu : 21 h sam. Grand carnaval brésilien.

LE NOUVEAU CAFÉ (43-21-85-29). Claire Chevalier, Robson Galdino : 21 h jeu., ven., sam. Chant, guitare, Sylvano Michelino (percussions).

PALAIS DES CDNGRÈS. Malavoi : 20 h 30 sam.

PASSAGE OU NDRD-OUEST)47-70-81-47). Barney Willen, Alain Jean-Marie : 19 h mer. ; Double Vision : 0 h mer., jeu., ven., sam. Acid Jazz ; TV Smith : 19 h sam. ; Abdullah Ibrahim : 22 h dim. ; The Ukrainians : 18 h ven.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70). Sacha Distel : 21 h mer., jeu. ; The Bunch : 21 h ven. ; Bon Swing Bon Genre : 21 h sam. ; Alma Rosa : 21 h lun. ; Luther Allison : 21 h mar.

PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59). Formule 4 : 21 h mer. ; Irakli : 21 h jeu. ; Five O'Clock Jazz Group : 21 h ven. ; Jacques Caroff Jazz Band : 21 h sam. ; The Old Timer : 21 h lun. ; Claude Luter Quintet : 21 h mar.

PETIT DPPDRTUN (42-36-01-36). Emmanuel Bex, Yves Brouqui, Richard Portier : 22 h 45 mer., jeu. ; Sean Levitt, Gilles Naturel, Al Levitt : 22 h 45 ven., sam. ; Alain Jean-Marie, Philip Catherine : 22 h 45 mar.

PIGALL'S. Sandals : 20 h sam.

REX CLUB (45-08-83-89). Super Schunk : 23 h mer. Soirée Metallic Jungle ; God Machine : 23 h ven. Soirée Planète Rock.

SALLE PLEYEL (45-63-88-73). Jimmy Gourley : jusqu'au 18 février 1993. 18 h mer., jeu., ven., sam., lun., mar. (guitariste), Dominique Lemerle (contrebasse) Salle 518 Dans le cadre du Festival 100 ans de jazz.

SLOW CLUB)42-33-84-30). Gene Mighty Fire Conners : 21 h 30 mer., jeu., ven. ; Megaswing Quartet + One : 21 h 30 sam. ; Jacques Doudelle Jazz Orchestre : 21 h 30 mar.

SUNSET)40-26-46-60(. Classe Trio : 22 h 30 mer. ; Andy Laverne Trio : 22 h 30 jeu., ven., sam. ; Richard Raux Trio : jusqu'au 22 février 1993. 22 h 30 lun. ; Zed Quintet : 22 h 30 mar.

THÉATRE DES OÉCHARGEURS (42-36-00-02). Richard Witczak et ses Tziganes : 22 h 30 jeu., ven., sam.

THÉATRE SILVIA-MONFORT (45-33-66-70). Richard Galliano, Jean-Charles Capon : 20 h 30 lun.

TROTTOIRS OE BUENOS AIRES (40-26-28-58). Gérard di Giusto Trio : jusqu'au 6 mars 1993. 0 h 30 ven., sam.

UTOPIA JAZZ CLUB (43-22-79-66). Sharon Evans : 22 h mer. ; Desperados : 22 h jeu. ; Marquee Club : 22 h ven. ; Chris & Azed : 22 h sam. ; Jean-Jacques Milteau & Friends : 22 h mar. ; Luc Bertin : 1 h sam.

LA VILLA (43-26-60-00). Aldo Romano Quartet : 22 h 30 mer., jeu., ven., sam. ; Alain Brunet Quartet : 22 h 30 lun., mar.

Périphérie

CHAMPS-SUR-MARNE. CHAPITEAU (45-92-65-00). Boy George and Jesus Loves you, Jacques Higelin : 20 h sam. Gypsy Kings. Dans le cadre de la Semaine européenne de Marne-la-Vallée.

CRÊTEIL. 196e AVENUE (48-99-75-40). Loy : 21 h ven.

ELANCOURT. LE BILSO-CLUB (30-62-58-82). Bernard Allison Band : 21 h 30 sam.

ENGHIEN-LES-BAINS. THÉATRE OU CASINO (34-12-94-94). Michel Petrucciani : 20 h 30 jeu.

MAISONS-ALFORT. THÉATRE CLAUDE-DEBUSSY)43-75-72-58). Johnny Griffin Quartet : 20 h 45 ven.

MONTREUIL. INSTANTS CHAVIRÉS (42-87-25-91(. Jam Session : jusqu'au 24 février 1993. 21 h mer. ; Julien Lourau Groove Gang : 21 h jeu. ; Bratsch : 21 h ven., sam.

SURESNES. THÉATRE JEAN-VILAR (46-87-98-10). Le Grand Orchestre d'Hervé Krief : 21 h ven.

TRIANDN PALACE)30-84-38-45(. Fernando Jazz Band : 22 h jeu. ; E = MC3 : 22 h mar. ; Claude Luter et son orchestre : 22 h 30 ven.

CHANSON

AKTÉDN-THÉATRE)43-38-74-92). Rose Mary d'Orros : 20 h 30 lun. ; Pierre-Yves Leber : 20 h 30 dim.

AU SEC FIN (42-99-28-35(. Les Mamies de la salle de garde : jusqu'au 15 février 1993. 23 h 30 jeu., ven., sam. ; 22 h 15 lun.

BATEAU-THÉATRE (40-51-84-53). Lacouture : 20 h 30 lun.

CAFÉ OE LA OANSE. Donn'lui Tonton : 20 h 30 ven., sam.

CASINO OE PARIS (49-95-99-99). Pierre Perret : 20 h 30 mer., jeu., ven., sam. ; 19 h dim.

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97). Cabaret de la chanson française : 21 h mer., jeu., ven., sam., lun., mar. Chansons à la carte tous les soirs.

MAISON DE LA POÉSIE (42-39-27-53). Le Mal-aimé : 20 h 30 mer., jeu., ven., sam. Spectacle musical de Michel de Maulne. D'après Apollinaire. Avec Michel de Maulne, Ophélie Orecchia, Jean Valière.

PALAIS OES CDNGRÈS. Michel Jonasz, Maurane, Fredericks-Goldman-Jones : 20 h 30 jeu. Art Mengo, TSF, Gospel Chords Singers.

PARC DE LA VILLETTE. Arthur H : jusqu'au 21 février 1993. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar. ; 17 h dim.

PLATEAU 29 (48-87-10-75). Les Timoléon's : jusqu'au 29 février 1993. 18 h 45 mer., jeu., ven., sam., mar.

SENTIER OES HALLES (42-36-37-27). Jean Nô : 20 h mer., jeu., ven., sam. ; Pascal Joubert : jusqu'au 9 mars 1993. 22 h mar. ; Donke : 22 h ven., sam.

STUOIO 28 (46-06-36-07). Duettistes Zig'Zinzin : 21 h jeu., ven., sam. ; 14 h 30 21 h dim.

THÉATRE DE LA MAINATE (42-08-83-33). Maxime René Climent : jusqu'au 15 février 1993. 20 h 30 jeu., ven., sam., lun. ; 18 h 30 dim. ; Bertrand Martin : 19 h jeu., ven., sam. ; 15 h dim.

TOURTOUR (48-87-82-48). Georges Chelon : jusqu'au 27 février 1993. 22 h 15 mer., jeu., ven., sam., mar.

Périphérie

ELANCOURT. LE POLLEN)30-82-92-91). Denis Levaillant : 20 h 30 ven. Piano.

MOISSY-CRAMAYEL. LA ROTONDE)60-60-02-83). Le Quatuor : 20 h 45 ven.

MDNTREUIL. MAISDN POPULAIRE (42-87-08-88). Pierre Louki : 20 h 30 ven

RDMAINVILLE. PALAIS OES FÊTES (48-45-19-83). Colin Bécarre : 21 h jeu. Spectacle musical de Patrice Rault, Evelyne Nouaille (mise en scène).

SARTROUVILLE. THÉATRE (39-14-23-77). Jean Guidoni : 21 h mer.

BALLETS

AMANOIERS DE PARIS (43-86-42-17). Compagnie Martin Kravitz : 20 h 30 mer. Hans Holding the Void. Martin Kravitz (chor.) Rea Pihlasvita : 20 h 30 ven., sam. ; 15 h dim. Red, Rea Pihlasvita (chor.(.

CENTRE GEDRGES-POMPIODU (42-74-42-19(. Karine Saporta : 21 h ven. ; 18 h 30 21 h sam. La Chambre d'Elvire, Karine Saporta (chor.(.

DIX-HUIT THÉATRE)42-28-47-47). Les Jaloux de la danse : 20 h 30 jeu. Fragments tirés du sommeil, Martine Pisani)chor.) ; Scherzophrénie, Carlo Diaconale, Théo Steiner)chor.(; Tohu bohu, Fabienne Compet (chor.) ; Babelogue, Nasser Martin-Gousset)chor.) ; Conduit in Three Sections, Lisa Schmidt (chor.) Les invités : 20 h 30 mer. Capriccio, Angelica Chaves (chor.) ; le Dos de la main gauche, Véra Nolténius (chor.) ; Coup de main, Caroline Delaporte (chor.(; le Petit du haut, Scob et Laetitia Lisé (chor.) ; Des ailes de plomb, Jacquette de Bussac (chor.) ; Trois points suspendus, Chantal Teruel, Pierre Hermet, Alain Marillet (chor.) ; Chute de tension, Jean-Paul Céalis (chor.).

DUNOIS (45-84-72-00). Arabesque : 20 h 30 ven. Danse orientale égyptienne.

OPÉRA DE PARIS. PALAIS GARNIER (47-42-53-71). La Bayadère : 19 h 30 mer. Ballet de Petipa. Avec Isabelle Guérin, Moniques Loudières, Clotilde Vayer, Elisabeth Maurin, Elisabeth Platel, Laurent Hilaire, Charles Jude, Manuel Legris, Kader Belarbi, Nicolas Le Riche, Wilfried Romoli, Orchestre national de l'Opéra de Paris, Vello Pahn (direction), Rudolf Noureev (chorégraphie).

PALAIS DES SPORTS (44-68-69-70). Ballet Moïsseïev : jusqu'au 21 février 1993. 14 h mer. ; 20 h 30 ven., mar. ; 15 h 20 h 30 sam. ; 14 h 17 h 30 dim.

THÉATRE OE LA BASTILLE (43-57-42-14). Paco Decina : jusqu'au 13 février 1993. 21 h mer., jeu., ven., sam. Ciro Esposito Fu Vincenzo, Paco Decina (chor.).

THÉATRE OE LA VILLE)42-74-22-77). Studio OM : 20 h 30 mer., jeu., ven., sam. Tauride, Catherine Diverres (chor.) Nederlands Dans Theater : 20 h 30 mar. No More Play, Petite Mort, Sarabande, Falling Angels, Six Dances, Jiri Kylian (chor.).

Périphérie

SARCELLES. FDRUM DES CHDLETTES (39-90-74-85). Compagnie Toute une nuit : 21 h ven. Archimède, Jean-Michel Agius (chor.).

Nous publions le lundi (daté *mardi*) la liste des concerts de la semaine, dont une sélection commentée figure dans le supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

PARIS EN VISITES

MARDI 9 FÉVRIER

« Les passages du dix-neuvième siècle, leur origine et leur développement. Une promenade hors du temps (premier parcours) », 10 h 30, 1, rue du Louvre (Paris autrefois).

« Toute l'île Saint-Louis », 10 h 45 et 14 h 45, métro Pont-Marie (M. Banassat).

« Mouffetard et ses secrets. De la maison du Père Goriot aux convulsionnaires de Saint-Médard et aux arènes de Lutèce », 11 heures et 15 h 30, métro Monge (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Chefs-d'oeuvre du Musée d'Orsay, d'Ingres aux impressionnistes », 13 h 30, 1, rue de Bellechasse, sous l'éléphant (E. Romann).

« La mairie du neuvième arrondissement, en l'hôtel d'Augny, et le quartier de la Grange-Batelière », 14 h 30, dans la cour de la mairie, 6, rue Drouot (Monuments historiques).

« Les salons directoire de l'hôtel Bourrienne, spécialement ouverts », 14 h 30, 59, rue d'Hauteville (C. Merle).

« Du cloître des Billettes à Notre-Dame-des-Blancs-Manteaux », 14 h 30, 24, rue des Archives (Sauvegarde du Paris historique).

« Tombes célèbres du Père-Lachaise », 14 h 30, porte principale, boulevard de Ménilmontant (V. de Langlade).

« Les salons de l'hôtel Gouthière », 14 h 30, 6, rue Pierre-Bullet (Mme Cazes).

« Les passages couverts du Sentier où se réalise la mode féminine. Exotisme et dépaysement assurés » (deuxième parcours), 14 h 40, 3, rue de Palestro (Paris autrefois).

CONFÉRENCES

8, rue Albert-de-Lapparent, 14 h 30 et 17 heures : « Anatolie et Iran antique : Aphrodisias, Pompéi anatolienne », par O. Boucher (Antiquité vivante).

Salle Notre-Dame-des-Champs, 92 *bis*, boulevard du Montparnasse, 15 heures : « La tombe Touy, mère de Ramsès, sa découverte, son message » (Paris et son histoire).

Palais de la découverte, avenue Franklin-Roosevelt, 18 heures : « Les planètes joviennes et Pluton », par G. Oudenot (cours d'astronomie pratique).

12, rue Guy-de-la-Brosse, 20 heures : « Sécurité de base et socialisation dans la petite enfance », par B. This (La Maison de toutes les couleurs).

188 *bis*, rue Saint-Martin, 20 heures : « Des mystères antiques à l'initiation rosicrucienne » (Centre culturel Amorc).

Le Monde
EDITIONS

Enquêtes sur la droite extrême
René Monzat
Où l'on s'aperçoit que la pire hypothèse est souvent la bonne.

Voyage à l'intérieur de l'Eurocratie
Jean de La Guérivière
Pour enfin comprendre comment fonctionne l'Europe, cette formidable machine qui, si vous ne vous intéressiez pas à elle, n'a pas attendu Maastricht pour s'occuper de vous.

La République menacée
Dix ans d'effet Le Pen
Edwy Plenel, Alain Rollat
Pour qu'on ne puisse pas dire, « on ne savait pas... »

EN VENTE EN LIBRAIRIE

ÉCONOMIE

BILLET

Davantage d'impôts après les élections ?

Le dérapage des finances publiquee inquiète suffisamment l'opposition pour que commencent à se multiplier des propositiona da relèvement d'impôts et de cotisations sociales. Dans une interview *à la Tribune Desfossés* du lundi B février, M. Philippe Séguin (RPR) essure qu'il y e urgance à relever les impôts et propose également d'augmenter d'un point ou plue la contribution eociele généralieée. Il y a quelques jours, M. Gérard Longuet (UDF) avait, dans le même journal, fait à peu prèa les mêmes propositions.

Sans doute est-il de bonne guerre, à quelques semainea des élections législatives, de dresser un tableau apocalyptique de le situation. M. Edouard Balladur lui-même, qui e habitué l'opinion publique à des propos mesurés, n'y va pas par quatre chemins en déclerant que la situation des finances publiques est la pire qu'ait connue la France depuie longtempe.

Il est bien vrai que le pays traverse une mauvaise passe. On apprendra dens quelques jours que la production nationale (PIB) e reculé eu quatrième trimeatre. Et cet état de réceseion risque de se prolonger jusqu'eu printemps. De même les finances publiques dérivent-elles rapidement. Le déficit du budget de l'Etat pour 1992, quand il sera définitivement établi, frisera les 230 ou 240 milliards de francs contre 89 milliards prévus fin 1991. Quant eu budget 1993, eu train où vont les choses, son déficit pourrait atteindre 300 milliards de francs au lieu des 165 prévus. Si l'on tient compte de le Sécurité sociale, elle aussi très déséquilibrée, l'ensemble des déficits publics du pays dépassera largement le limite de 3 % du PIB fixée pat le traité de Maastricht, epprochant 4 % en fin d'ennée.

Le fait de se trouver dens une mauvaise passe implique sane doute que des mesures soient prises pout en sortir, encore qu'un bon nombre des problèmes actuels s'expliquent par le conjoncture : les déficits e'accroissent parce que lee recettes fiscales et sociales se tarissent et non parce que les dépenses de l'Etat se multiplient. Ce qui implique que la reprise, quand elle se produira, epportera avec elle une bonne partie des recettes fiscales et sociales qui font actuellement tant défaut.

Reste que vont ee poser deux problèmes. Le premier est celui d'une relance dès que sera connu le résultat des élections. Il importe là d'être très prudent pour éviter de retomber dans les erreurs de la gauche en 1981. Puis devra être résolu le problème des déficits publics. Relever la TVA est une décision trop lourde de conséquences pour qu'on n'y réfléchisse pas à deux fois.

ALAIN VERNHOLES

Un article du ministre du travail intitulé « Emploi, le combat permanent »

Mme Aubry se prononce pour la semaine de 37 heures en 1996 ou 1997

Dans « Partenaires », la revue du ministère du treveil, Mme Mertine Aubry publie un long texte intitulé « Emploi, le combat permenent ». Il s'agit d'un vibrant plaidoyer, en forme de testament, qui contient plusieurs propositions. Dont l'objectif « raisonnable » d'un ebaissement de la durée hebdomadaire de le durée du travail, qui pourrait être ramenée à 37 heures en 1996 ou 1997.

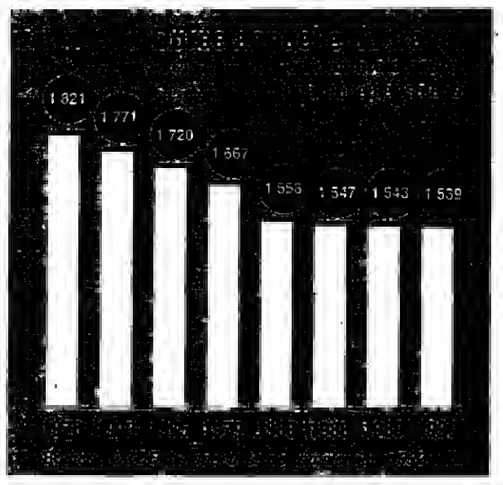

Mme Martine Aubry aime les longs textes, qui lui permettent de donner de l'ampleur à ses raisonnements et de détailler les différentes mesures qu'elle imagine. Celui-ci, qui compte 40 pages et qui est publié dans le numéro de février du mensuel *Partenaires* du ministère du travail, ne fait pas exception à la règle. On y retrouve l'argumentaire désormais habituel avec, au bout de cette somme, le sentiment que le ministre du travail veut prendre date.

Les constats, d'abord, devraient s'imposer à tous. Si l'on n'eccepte pas la fatalité du chômage, *« le traitement social est indispensable »*. La reprise de la croissance libérerait la création d'emplois supplémentaires, mais ne sera pas suffisante, en tout état de cause, la France ayant en outre la fâcheuse tendance de produire moins d'emplois que les pays étrangers comparables.

« Un autre partage »

Restent les solutions, peu nombreuses, et dont l'effet ne saurait être grossi. Parce qo'elle se *« refuse à considérer que le niveau actuel du chômage est irréversible »*, Mme Aubry, reprenant son discours sur le changement du travail et les plans sociaux, commence par déclarer que *« les comportements d'entreprise doivent changer »*. La suppression d'emplois ne peut rester *« le facteur principal de réduction des coûts »*, ni la masse salariale être regardée comme *« le point de repère central de la gestion »*. Sont en cause l'usage abusif des préretraites, qui auront coûté 43 milliards de francs en 1992 à l'Etat et à l'UNEDIC, et il faudra sans doute modoler la cotisation d'assurance chômage en fonction des efforts des entreprises. Dans la recherche de la productivité, il faut aller plus loin, « vers une conception plus globale de la compétitivité », comme le suggère le XIe Plan.

S'inspirant là aussi des travaux du Plan, le ministre du travail rouvre surtout le chantier de la réduction du temps de travail, au nom d'un *« autre partage »* que celui de l'emploi et du chômage, et en faisant observer que la tendance à l'abaissement de la durée s'est arrêtée depuis une dizaine d'années. Pour ce faire, elle estime que les 37 heures d'ici à 1996 ou 1997 sont un *« objectif raisonnable »* et que celui des 35 heures, à terme, *« reste le bon »*. Mais, par rapport au passé, la méthode change. A l'Etat de fixer la cible par la loi, aux partenaires sociaux d'en négocier l'application pour tenir compte des aspirations des citoyens et de la *« variété des situations d'entreprise »*. Ce serait l'occasion *« d'aborder le problème de l'organisation du travail »* et de trouver d'autres formes de partage qui ne reposeraient pas simplement sur des mesures d'âge.

Cette fois, cependant, il *« faut dire la vérité aux Français »* et annoncer que le partage du travail va de pair avec le partage du revenu, poursuit Mme Aubry. Elle refuse l'idée d'une compensation salariale intégrale et généralisée, et préconise *« un système mutualisé d'épargne-temps »* qui permettrait un déplacement *« des revenus du travail au profit de ceux du patrimoine »*.

La suite est plus connne ou fait partie des propositions habituelles du ministre du travail qui étoffe toutefois ses thèses. Différents des *« petits boulots »*, de nouveaux emplois peuvent être suscités dans les services pour *« un autre modèle de développement »*. Tout en réaffirmant qu'il n'y a pas en France de problème de coût global du travail, elle se déclare disposée à réfléchir sur les moyens d'abaisser les charges sociales, essentiellement sur les bas salaires. En se sens, Mme Aubry complète et enrichit la suggestion du Plan pour une franchise des premiers 1 000 F de salaire. Mais, parallèlement, elle préconise un accroissement de la fiscalité sur les revenus du capital, pour tenir compte de l'évolution, et termine par une mise en garde à propos des prélèvements obligatoires qui appartiennent à notre modèle social. *« Ce qu'il faut combattre en priorité, c'est moins le principe (...), écrit-elle, que son mode de gestion parfois anonyme, aveugle et déresponsabilisant. »* Encore un grand chantier.

ALAIN LEBAUBE

Alors que la chute du rouble s'accentue

La Banque centrale de Russie est vivement critiquée

Le rouble ne cesse de se déprécier sur le marché interbancaire de Moscou : de 493 roubles pour un dollar, on est passé en moins d'une semaine à 568, soit une baisse de 15 %, et le mouvement s'accentue. Hyperinflation, octroi inconsidéré de crédits eux entreprises, manque de cohérence de la Banque centrale expliqueraient cette chute. Dens une interview eu quotidien ruese *Izvestie*, le directeur général du Fonds monéteire internetionel, M. Michel Camdessus, e jugé que la politique monétaire menée par le Banque centrale devrait être révisée afin de lutter véritablement contre l'hyperinflation. De passage è Peris, è l'invitation du groupe de réflexion Euro-92 dirigé pat M. Alain Medelin, l'ancien premier ministre, M. Egor Geïder, s'est prononcé pout une forte hausse des taux d'intérêt et a espéré que le gouvernement ne reviendra pas à un cours edministré du rouble.

MOSCOU

de notre envoyé spécial

Alors qu'il y a seulement quelques années le billet de 100 roubles était considéré par les citoyens soviétiques comme un véritable pactole, voilà que la Banque centrale russe, après avoir émis des billets de 5 000 roubles – les premiers à ne plus être frappés de la faucille et du marteau, – a annoncé, mercredi 27 janvier, que ses graphistes étaient, déjà, en train de réfléchir sur le design de billets de 50 000 et de 100 000 roubles. *« En espérant »*, a toutefois précisé M. Arnold Voïlukov, vice-président de la Banque, *« que nous n'aurons pas à nous en servir. »*

Espoir fragile, compte tenu de la chute de plus en plus rapide de la devise russe. Jeudi 4 février au matin, en effet, sur le marché interbancaire de Moscou, un dollar valait 572 roubles, contre 493 la semaine dernière, soit une baisse de 15 % en quelques jours. A ce taux, 100 000 roubles ne valent donc plus maintenant que 174 dollars. Beaucoup moins, même, si l'on tient compte des cours pratiqués par certaines banques qui donnent 620 roubles pour un dollar.

Méthodes classiques

Cette chute de la devise russe a, selon les experts, plusieurs causes : l'hyperinflation ; le manque de cohérence de la Banque centrale ; dont le nouveau président, M. Viktor Gueraehtchenko, avait lui-même qualifié de « gaspillage » l'usage de devises pour soutenir le rouble et qui n'a pas cessé, depuis lors, de faire tourner allègrement la planche à billets ; l'octroi, sans aucune contrepartie de production, de crédits aux entreprises. A tel point que certains observateurs se demandent s'il n'y a pas une volonté délibérée de la part des responsables de la Banque de laisser ainsi « filer » le rouble pour préconiser, le moment venu, un retour à un système de changes fixes, ce qui porterait un coup fatal à la politique de réformes.

Ce n'est pas, du moins pour le moment, la volonté du nouveau premier ministre, M. Viktor Tchernomyrdine, qui, devant le Parlement, a confirmé que son gouvernement allait prendre un certain nombre de mesures destinées à lutter contre l'inflation et la chute du rouble avec des méthodes classiques, notamment la réduction du déficit budgétaire, la hausse des taux d'intérêt et, surtout, l'arrêt de l'octroi inconsidéré de crédits aux entreprises. Si cette politique était réellement appliquée, M. Tchernomyrdine se heurterait de front aux responsables du complexe militaro-industriel, dont il est pourtant lui-même issu. Déjà, les milieux les plus conservateurs reprochent au nouveau premier ministre de ne pas avoir tenu compte des souhaits émis lors du dernier congrès, au cours duquel les députés avaient obtenu le départ du premier ministre, M. Egor Gaïdar, considéré comme trop réformateur.

JOSÉ-ALAIN FRALON

Un entretien avec M. René Steichen

« Le compromis du GATT est compatible avec la réforme de la politique agricole », nous déclare le nouveau commissaire européen à l'agriculture

Réunis mardi 9 février à Bruxelles, les ministres de l'agriculture des Douze vont délibérer des modalités de mise en œuvre de la téforme de la politique agricole commune (PAC) eu cours de le prochaine campagne. M. René Steichen, le nouveau commissaire (luxembourgeois) chargé des affaires agricoles, nous dit pourquoi, à son evis, les paysans européens doivent reprendre confiance.

BRUXELLES
(Communautés européennes)

de notre correspondant

« Les ministres de l'agriculture des Douze délibèrent, mardi 9 février, des mesures de soutien à appliquer au cours de la campagne 1992-1993, conformément aux dispositione de la réforme de la PAC. A quels changements faut-il s'attendre par rapport à l'année passée ?

– La réforme de la politique agricole va entrer progressivement en application cette année. Elle apporte des modifications importantes que tous les agriculteurs connaissent bien : les baisses de prix sensibles, notamment dans le secteur des céréales, compensées par des primes ; une politique de maîtrise des surplus grâce à la pratique de la jachère, une incitation à une agriculture plus extensive. S'y ajoutent des mesures d'accompagnement : reboisement, système de préretraites volontaires, protection de l'environnement, etc. L'heure n'est donc plus aux débats doctrinaires. Il faut réussir maintenant ce virage.

» L'aide de l'Europe aux agriculteurs ne diminuera pas, mais elle sera parfois différente et répartie de façon plus équitable : aujourd'hui, 20 % des agriculteurs de la CEE bénéficient de 80 % des aides. Il était urgent de modifier une politique où les stocks s'accumulaient, où les dépenses n'étaient plus maîtrisées tandis que les revenus des agriculteurs diminuaient alors qu'ils sont de moins en moins nombreux.

– Les agriculteurs, toujours méfiants à l'égard de la réforme, craignent des baisses de revenus. Cette crainte est-elle fondée ?

– On peut comprendre que certains agriculteurs restent méfiants à l'égard de la réforme en raison de la présentation qui en est parfois faite. N'a-t-on pas expliqué qu'ils allaient devenir des assistés ? On leur a annoncé que l'Europe les abandonnait aux aléas des marchés mondiaux. On a fait croire que les compensations disparaîtraient rapidement. Tout cela est faux et le résultat est une crise psychologique qui décourage notamment les jeunes agriculteurs.

Solidarité et équité

» Les fortes baisses de revenus que certains agriculteurs ont connues ces dernières années – je pense en particulier à l'élevage – sont dues aux dérives de la politique actuelle et non à la future réforme. La course aux rendements et à la surproduction a amené tous les gouvernements européens à adopter trop tardivement des mesures de maîtrise des marchés (baisse de prix, quotas, taxes) sans aucune compensation pour les agriculteurs. La poursuite de cette politique aurait conduit à des mesures encore plus dures, se traduisant non seulement par des baisses de revenus, mais aussi par l'accélération de l'exode rural et la désertification de certaines régions.

– Certaines catégories d'agriculteurs seront-elles plus affectées par la réforme que d'autres ?

– La réforme ne peut être neutre pour tous les agriculteurs. L'élevage intensif nourri avec des importations massives d'aliments bon marché ne sera plus aidé comme avant. Le soutien public européen sera en priorité accordé à une agriculture qui occupe l'espace, qui privilégie la qualité, la protection de l'environnement. Dans les grandes cultures également, la hausse permanente des rendements sera moins intéressante, car les compensations n'en tiendront pas compte. Certains agriculteurs pourront donc diminuer leurs coûts de production en freinant l'achat de produits destinés à accroître les rendements. Il y a dans la réforme un élément de solidarité et d'équité qu'il ne faut pas nier.

– Vous prenez vos fonctions avec l'entrée en vigueur de la nouvelle PAC. Jugez-vous fondées les raisons qui ont motivé cette réforme ?

– Comme ministre luxembourgeois de l'agriculture, j'ai approuvé cette réforme, même si elle posait dans mon pays certains problèmes. Elle offre un avenir aux agriculteurs européens en essayant de concilier trois grandes préoccupations.

» En premier lieu, l'agriculture européenne doit être en mesure d'affronter un environnement international de plus en plus difficile. Elle doit être concurrentielle. Nous ne pouvons pas continuer à perdre chaque année nos débouchés internes et externes à cause du prix trop élevé des céréales. L'environnement international, ce n'est pas seulement un éventuel accord du GATT, c'est aussi l'Est qui cherchera à se développer sur le plan agricole.

» Ensuite, il faut une agriculture qui occupe l'espace, sans quoi nous aurons un divorce avec l'opinion publique. Il est vrai que la sécurité alimentaire de l'Europe pourrait être assurée avec un tiers des surfaces agricoles et des agriculteurs, grâce aux performances techniques. Mais en termes de société, en termes d'environnement, le déséquilibre serait inacceptable et dangereux. C'est la raison pour laquelle la réforme privilégie des cultures extensives. Et il faut cesser d'assimiler la jachère à une désertification. C'est l'inverse.

» Enfin, la politique de qualité des produits, l'environnement, l'accueil des citadins, les services offrent des voies complémentaires à la simple activité de production. Nous devons réhabiliter la notion de terroir. L'Europe a d'ailleurs décidé de protéger les produits régionaux.

– Etes-vous disposé, si nécessaire, à corriger certaines modalités de la réforme ?

– Dès mon entrée en fonction, j'ai rencontré à Bruxelles les responsables des organisations agricoles européennes. Je leur ai dit que j'étais ouvert à discuter d'éventuelles améliorations sur le plan des modalités. Mais je ne changerai pas d'avis sur les grands objectifs de cette réforme.

– Les agriculteurs redoutent surtout que les engagements pris au GATT conduisent à des contraintes allant au-delà de la réforme. Quelles assurances peut-on donner aux agriculteurs ?

– La Commission a mis au point à Washington un schéma de compromis sur les problèmes agricoles qui est examiné par les gouvernements dans le cadre de la négociation globale du GATT. Nous maintenons que ce schéma d'accord est compatible avec la réforme de la politique agricole. Il s'agit pour l'essentiel de mesures de discipline réciproque sur les subventions à l'exportation et sur l'accès aux marchés respectifs.

» Je ne suis pas en mesure de dire si la nouvelle administration américaine acceptera ce compromis. Mais croire que l'absence d'accord du GATT serait une bonne affaire pour l'agriculture européenne me semble plus que douteux.

– Vous soulignez la nécessité de mieux maîtriser les marchés. Pendant ce temps, les problèmes alimentaires mondiaux s'aggravent et certains prévoient même une augmentation de la demande solvable. N'y a-t-il pas une contradiction choquante ?

– Les images de stocks qui s'accumulent tandis que de graves pénuries apparaissent dans certaines parties du monde ont quelque chose d'insupportable. Mais faire croire que l'on pourrait se débarrasser de manière commode de nos excédents est tout aussi choquant.

» Pour ce qui concerne les opérations de secours, l'Europe – principal donateur – est toujours la première sur le terrain. Malheureusement, les zones de famine sont la plupart du temps des zones de guerre, ce qui limite considérablement nos possibilités d'intervention. En outre, l'Europe participe à un grand nombre de programmes d'aide alimentaire dans les pays du tiers-monde. Mais il faut toujours prendre garde à ce que ces arrivages massifs ne découragent pas les productions locales en entraînant un exode vers les villes. Bien souvent, certains de nos excédents ne sont pas utilisables compte tenu de leur nature, des habitudes alimentaires, de la dispersion des populations. On ne fera jamais assez en matière de secours, mais il ne faut pas abuser l'opinion publique. »

Propos recueillis par
PHILIPPE LEMAITRE

o BNP : trois syndicats appellent à la grève. – Trois syndicats, la CFDT, la CGT et FO, ont appelé le personnel de la BNP à une journée de grève, vendredi 12 février, afin de protester contre les modalités du plan triennal d'adaptation de l'emploi qui doit prochainement entrer en vigueur à la banque. Ce plan prévoit un allègement des effectifs de 500 à 700 salariés par an pendant trois ans sur la base de départs volontaires (*le Monde* du 16 janvier). Le comité central d'entreprise s'était prononcé contre ce projet à la mi-janvier.

□ **Artisanat : un nouveau président à la CAPEB (bâtiment).** – M. Robert Buguet, artisan charpentier-couvreur à Joinville (Haute-Marne), a été élu, samedi 6 février, président de la Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (CAPEB). Il succède à M. Paul Letertre qui présidait la CAPEB depuis 1982. Agé de cinquante ans, M. Buguet est membre du Conseil économique et social et président de la chambre des métiers de la Haute-Marne.

هكذا من الأصل

ÉCONOMIE

ÉTRANGER

Alors que les réserves d'eau sont au plus bas

La sécheresse provoque un ralentissement de l'activité économique au Maroc

RABAT

correspondance

« *Bien évidemment, ma préoccupation majeure pour l'heure est d'implorer le Très Haut de nous combler des bienfaits de la pluie et d'une bonne année agricole.* » Ces propos, tenus il y a peu par Hassan II à un quotidien saoudien, traduisent l'inquiétude des dirigeants marocains alors que le ciel reste désespérément bleu sur la plus grande partie du pays. Le taux de remplissage des soixante-dix grands barrages du Maroc ne dépassait pas 28,4 % le 3 février contre 43,4 % un an auparavant. Selon l'administration de l'hydraulique, les stocks actuels d'eau sont inférieurs à trois milliards de mètres cubes.

D'ores et déjà, des mesures préventives ont été prises dans de nombreuses régions : coupures d'électricité et d'eau par rotation, y compris à Casablanca. Le quotidien *Libération*, organe de l'Union socialiste des forces populaires (USFP), s'est plaint, à plusieurs reprises, de ne pouvoir sortir en raison des coupures de courant. Mais, selon les experts, ce sont les semaines à venir qui seront décisives : le « *mécanisme de vigilance* », créé lors de la grande sécheresse de 1981 à 1985, devrait entrer en action s'il ne pleut pas dans les prochains jours.

Cependant, selon les chiffres du ministère de l'agriculture, grâce aux quelques journées de pluie de l'automne, 3,6 millions d'hectares ont pu être emblavés à la mi-janvier, soit à peu près la superficie totale mise en récolte en 1992. S'il pleut rapidement et en abondance, les récoltes seront non seulement sauvées mais les rendements pourraient être améliorés. Dans le cas contraire, on peut craindre que des centaines de milliers d'hectares soient perdus. Depuis plusieurs mois, les responsables marocains ont pris leurs dispositions pour acheter de grosses quantités d'orge et de blé tendre, essentiellement aux Etats-Unis, la récolte de céréales ayant chuté de 85,3 millions de quintaux en 1991 à 27 millions en 1992. Ces dépenses supplémentaires, évaluées à 250 millions de dollars au moins, grèvent lourdement le budget marocain et, à l'heure de la rigueur financière et de la convertibilité du dirham, le gouvernement redoute une deuxième année consécutive de sécheresse. Sur une soixantaine d'entreprises récemment interrogées par l'hebdomadaire *l'Economiste*, plus de la moitié ont expliqué « *la crise actuelle* » de l'économie marocaine par la sécheresse. Celle-ci a incontestablement un impact sur la psychologie des industriels, ce qui se traduit par une sorte de ralentissement de l'activité.

MOUNA EL-BANNA

ÉNERGIE

Pour avoir renoncé à participer à un projet de 5,5 milliards de francs

Gaz de France sur la sellette au Portugal

LISBONNE

de notre correspondante

Les négociations qui se déroulaient depuis plusieurs mois entre EDP (Electricité du Portugal) et le consortium Natgas en vue de l'installation du premier réseau de gaz naturel au Portugal viennent de se solder par un échec. Au banc des accusés, Gaz de France (GDF), leader des partenaires étrangers associés au sein de Natgas avec Gas du Portugal, deux petites sociétés pétrolières locales, l'allemand Ruhrgas et le pétrolier français Total. Natgas avait été choisi par le gouvernement portugais, en juillet 1991, de préférence à un consortium concurrent en vue de la construction et de l'exploitation d'un réseau de trois cents kilomètres devant acheminer le gaz naturel algérien du port de Setubal, à une quarantaine de kilomètres de Lisbonne, à Braga, dans le nord.

Le coût de cette opération, qui s'insère dans un projet beaucoup plus vaste, avec la création de trois réseaux gaziers régionaux et la construction de deux centrales à cycle combiné, s'élève à une centaine de milliards d'escudos (5,5 milliards de francs). Dès le début, les discussions ont achoppé sur le problème du partage des risques entre les diverses parties au projet. Du côté français, on laisse entendre que les discussions ont capoté en raison surtout du refus d'EDP d'assumer sa part de risques sur un investissement qui ne sera pas rentable avant une dizaine d'années.

Du côté portugais, le mécontentement est à son comble. Plus peut-être que les problèmes de fond, la manière dont GDF a fait connaître son refus de signer l'accord et a demandé une nouvelle prolongation des discussions (par télécopie) a mis en fureur les autorités portugaises. La demande de Gaz de France a été sèchement rejetée tandis que son comportement était jugé « *inadmissible, inacceptable et peu correct envers le gouvernement et ses partenaires de Natgas. Le gouvernement portugais ne peut accepter d'être traité par une compagnie étrangère de la manière dont GDF l'a fait* », a notamment déclaré le secrétaire d'Etat à l'énergie, M. Luis Filipe Pereira, sous l'égide duquel se sont déroulées les négociations. « *A ce stade,* répond simplement GDF dans un communiqué, *Gaz de France (...) estime préférable que seul Natgas exprime sa position et ne souhaite pas intervenir directement dans les négociations entre Natgas et EDP.* »

Au-delà de ces protestations, il reste à savoir s'il s'agit d'une rupture définitive ou d'un rebondissement supplémentaire dans les négociations. Et surtout, s'il existe pour le gouvernement portugais une alternative à la solution Natgas.

ALICE ILICÉE

INDICATEURS

FRANCE

• **Masse monétaire : l'agrégat M3 a progressé de 5,9 % en 1992.** – La masse monétaire de la France dans sa définition M3 (monnaie, billets, dépôts à vue, comptes sur livrets, placements à terme, certificats de dépôt, titres d'OPCVM à court terme) a enregistré en décembre un léger recul (– 0,1 %), a annoncé la Banque de France vendredi 5 février. Au total, M3 a progressé de 5,9 % sur l'ensemble de l'année 1992, un résultat conforme à la fourchette d'évolution fixée par l'institut d'émission (entre 4 % et 6 %). En 1991, M3 avait augmenté de 3,8 % seulement.

Le Monde

L'IMMOBILIER

REPRODUCTION INTERDITE

appartements ventes

3e arrdt

3e CIRQUE D'HIVER. Bel immeuble, 2 p., 45 m², cuis., salle d'eau, WC, travaux. Prix : 740 000 F. Tél. : 44-78-86-81.

6e arrdt

PRIX INTÉRESSANT
Me DUROC 108 m²
Pierre de t. Beau r-d-ch. Clair s/impasse CALME. Liv. double, 2 chbres, bains 12, av. Daniel-Lesueur. Samedi, dimanche 13 h 30-18 h 30

7e arrdt

HORS DU COMMUN
ALMA
magnifique 268 m², eud. e. à m., sal., 4 m s/plat, gde baie : vue Invalides, tour Eiffel. 4 chbres, 4 bns. Parking. EXCLUSIVITÉ. 44-18-80-93

HORS DU COMMUN
BAC ST-GERMAIN
Magnifique 93 m², 3,30 m s/plat. Récept. + chbre décor. Jansen. Park. EXCLUSIVITÉ. Tél. : 44-18-80-83

10e arrdt

10e. Qu. Valmy, rue L.-Jouhaux, 3-4 p., 73 m², 5e asc., cave et park. 1 350 000 F à débattre. URGENT. Cabinet FOURNIER. Tél. : 45-80-99-00.

Me RÉPUBLIQUE
RUE BEAUREPAIRE. Pierre de T. 2-3 p., cuis., tt sft. 690 000 F. 44-78-86-81.

12e arrdt

BD DE REUILLY 2 P 42 M² + BALCON 5e - ASC - 49-85-07-08

14e arrdt

14e PLAISANCE. R. Alésia dans résid. stand. Dble liv. + 2 chbres, 80 m², 2 parkings, cave. 2 100 000 F. Cab. FOURNIER 45-80-99-00.

BD RASPAIL
Superbe 140 m², ét. élevé. Soleil. Liv. 3 chbres, 2 bns. Balcons. Service. Poss. park. 44-18-80-93

16e arrdt

16e SUD. 47-27-84-84
ÉLÉGANT. APPT 135 M² DBLE SÉJOUR, 4 CHAMBRES 3 250 000 F. Poss. box.

HENRI-MARTIN
EMILE-AUGIER 240 m²
Bon état + studio + chambre + parking. Px 7 600 000 F. DORESSAY - 45-24-93-39.

18e arrdt

18e MONTMARTRE. Prox. Sacré-Cœur, appt de charme, 3-4 p., 2e ét. Parfait état, poutres. 1 500 000 F. Cab. FOURNIER 45-80-99-00.

appartements achats

Rech. URGENT 100 à 120 m² Paris. Préfère 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 9e. Paie compt chez notaire. 49-73-49-07

locations non meublées offres

A LOUER CHATILLON
Centre ville
APPARTEMENTS STUDIOS, 2 P., 3 P. PARKING s/sol
Immeuble rf, pierre de t. S/place, marc. de 10 h à 12 h, samedi de 14 h à 18 h.
PARC ELISA
23, rue de la Gare
EFIMO
46-60-45-66

maisons individuelles

Vous êtes acquéreur d'une résidence principale ou secondaire à 75 km de Paris par l'AC. De part. à part. Prix à débattre. Visit. possib. chaque jour. Ecrire sous n° 6087, le Monde Publicité, 15-17, rue du Colonel-P.-Avia, 75902 Paris Cedex 15.

Vous êtes acquéreur d'une résidence principale à 75 km de Paris l'AD. De part. à part. Prix à débattre. Visite possible chaque jour. Ecrire sous n° 6087 LE MONDE PUBLICITÉ 15-17, r. du Col.-P.-Avia 75902 Paris Cedex 15.

propriétés

MONTARGIS (45)
1 h Paris direct AC, gare SNCF, sur son TERRAIN
2,5 HECTARES
à 2 km centre ville, tous commerces, ancien corps de ferme en
FER A CHEVAL
Très bon état, habit., séjour rustique, cheminée, four à pain, cuisine, 3 chambres, bns, wc, beau grenier, cerisaie + nombreuses dépendances.
PX TOT. 590 000 F
LE CRÉDIT POSSIBLE. 24 h/24 h.
TÉL. : (16) 38-89-37-37

bureaux

Locations
VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
et tous services. 43-55-17-50

locaux industriels

CHOISY CENTRE
sur axe principal.
Local industriel et commercial. 295 m² + réserve 32 m². L'ensemble 820 000 F.
CABINET COULOW
46-90-41-90 - 48-53-36-72

FINANCES

Création d'un pôle de banques d'affaires européen

Le CCF et l'allemande BHF prennent le contrôle de la britannique Charterhouse

Le CCF (Crédit commercial de France) et la banque allemande BHF (Berliner Handels und Frankfurter bank) ont annoncé, lundi 8 février, l'acquisition à parts égales de 90 % de la banque d'affaires britannique Charterhouse auprès de la Royal Bank of Scotland. Les établissements français et allemand détiendront chacun 50 % d'un holding qui possédera leur participation commune de 90 % dans la banque britannique. La Royal Bank of Scotland conservera, par ailleurs, 10 % du capital de son ancienne filiale.

La situation nette de Charterhouse ayant été évaluée à un peu moins de 170 millions de livres (1), le prix de la transaction sera d'environ 90 % de cette somme. La Royal Bank of Scotland a obtenu également 50 millions de livres supplémentaires, sous la forme d'un dividende exceptionnel, versé à la fin de l'été 1992 par Charterhouse. La Royal Bank of Scotland reprendra aussi les activités sur les marchés à terme de Charterhouse qui se réalisaient déjà sous son nom.

Les négociations avaient été entamées il y a plusieurs mois. Le CCF cherchait de longue date à se constituer un pôle de banques d'affaires à l'échelle européenne, présent notamment en Allemagne et en Grande-Bretagne. C'est chose faite. L'acquisition conjointe de Charterhouse par le CCF et la BHF va également se doubler d'une alliance commerciale entre les partenaires français et allemands. « *Notre taille est suffisante en France mais pas en Europe, et nous cherchions une solution pour répondre aux besoins internationaux de nos clients* », explique M. René de la Serre, directeur général du CCF. « *Avec cette opération, chacune des trois banques pourra élargir la sphère de son activité et disposer d'un correspondant de tout premier plan en France, en Allemagne et en Grande-Bretagne* », ajoute-t-il.

Charterhouse, considéré comme un des « joyaux » du monde bancaire britannique, a dégagé un résultat imposable de 21,2 millions de livres en 1991 et de 42 millions de livres en 1990. Charterhouse, employant 750 personnes, possède parmi ses clients les plus importants Lonrho, Ladbroke et surtout Kingfisher, qui négocie en vue d'un rapprochement avec Darty.

(1) Une livre sterling vaut 8,12 francs.

ÉRIC LESER

Les Caisses d'épargne en 1992

Recul du livret A au profit de l'assurance-vie

Un recul, en 1992, de l'épargne traditionnelle, peu rémunérée, avec 21 milliards de francs de retraits, dont 18,3 milliards de francs pour le livret A (contre 12,1 milliards de francs en 1991); une progression de 60 % des primes d'assurance-vie, à 14 milliards de francs, qui font de lui le deuxième « bancassureur » français : le groupe des Caisses d'épargne et de prévoyance voit se poursuivre la réorientation des flux d'épargne vers les placements à taux de rendement élevé.

L'encours des dépôts de la clientèle frôle 1 000 milliards de francs, à 974 milliards de francs (+ 6 %), tandis que la collecte nationale hors livret A augmente de 12 %, passant de 54 milliards de francs à 61 milliards de francs. Au sein de cette collecte, celle concernant les sicav, essentiellement monétaires, s'est stabilisée à environ 29 milliards de francs pour un encours de 166 milliards de francs, en troisième place en France et à la deuxième pour les PEP (+ 13,1 milliards de francs pour un encours de 45 milliards de francs). Le PEA a bien démarré avec 200 000 plans en un peu plus de trois mois, pour 4,2 milliards de francs (un peu moins de 10 % de parts de marché). Les engagements de crédit ont un peu fléchi, revenant de 54 milliards de francs en 1991 à 50,5 milliards de francs, en raison du recul des prêts nouveaux aux ménages (27 milliards contre 35 milliards de francs), notamment pour la consommation et le logement en crise. En revanche, les crédits aux personnes morales ont augmenté de 22 %, à 23,4 milliards de francs, dont 17 milliards de francs pour les collectivités locales, au deuxième rang derrière le Crédit local de France.

En raison d'une diminution des résultats d'exploitation, de l'ordre de 7 % à 8 %, du fait d'une conjoncture morose et de l'accroissement de l'impôt sur les sociétés auquel les Caisses d'épargne sont désormais soumises au taux plein, le résultat net imposable s'inscrira en recul de 14 %, à 2 milliards de francs environ. Toutefois les provisions reculent grâce à la faible importance des risques immobiliers.

F. R.

DÉFENSE

Pour subventionner le déficit de la Sécurité sociale

Le budget des armées sera amputé de 3 milliards de francs en 1993

Le ministère de la défense s'attend à devoir supprimer au total 5,5 milliards de francs sur son budget 1993, dont l'annulation de 2,5 milliards, qui a été décidée par décret publié la semaine dernière au *Journal officiel*, pour subventionner le régime général de la Sécurité sociale. Une somme identique de 2,5 milliards de francs sera prélevée, pour la même raison, sur des ministères civils. Dans les armées, ces 2,5 milliards seront prélevés sur les 102,9 milliards de francs de crédits d'équipement. Les dépenses de fonctionnement en 1993 restent fixées à hauteur de 94,9 milliards de francs.

Le ministère de la défense a consenti à réduire son budget de 2,5 milliards au premier semestre. Après l'annonce par le ministère des finances du « gel » de 15 milliards de francs supplémentaires, dont 3 milliards pour la défense, les armées devront annuler au total 5,5 milliards avant la fin de 1993.

En contrepartie de cet effort, le ministère de la défense a demandé que lui soient ouverts au milieu de l'année – grâce à un « collectif » budgétaire – environ 2,5 milliards de francs pour couvrir, dans ses frais de fonctionnement, le surcoût exceptionnel des opérations extérieures, y compris pour l'ONU. Cette demande s'accompagne du souhait émis par le ministère de la défense que, désormais, ses dépenses pour les actions extérieures soient financées par le budget général de l'Etat. Ce devrait être une question soumise à une décision du Parlement après les prochaines élections législatives.

Ainsi, en 1993, le ministère de la défense perdra au total 3 milliards de francs, dépenses de fonctionnement et d'équipement confondues. En 1992, déjà, les armées avaient subi une annulation de leurs crédits d'équipement, à hauteur de 5,3 milliards de francs. Nombreux sont les parlementaires à critiquer le fait que le budget de la défense – exécuté – a de moins en moins de rapport avec le budget soumis à leur vote.

Député RPR des Hauts-de-Seine et membre de la commission de la défense à l'Assemblée nationale, M. Jacques Baumel a calculé que les crédits d'équipement militaire, depuis ces dernières années, ont été amputés de quelque 11 milliards de francs, soit 5 % du budget de la défense ou l'équivalent du coût d'un deuxième porte-avions à propulsion nucléaire.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

M. Laignel annonce des « modulations » des contrats de plan Etat-région

LIMOGES

de notre correspondant

Les nouveaux contrats de plan qui doivent être élaborés d'ici à l'automne 1993 seront modulés en fonction de la puissance économique des différentes régions, a annoncé M. André Laignel lors de son passage en Limousin, le jeudi 4 février. Le secrétaire d'Etat chargé de l'aménagement du territoire envisage une classification en trois catégories selon le revenu brut par habitant : les régions riches, les régions moyennes et les régions défavorisées.

La moyenne étant située à une collaboration 50/50, l'Etat calculera sa participation dans une amplitude de + 20 à – 20 points autour de cette moyenne pour assurer « *des péréquations et des rééquilibrages* » entre les régions les plus urbanisées et les régions les plus désertifiées. Il s'agit, a résumé M. Laignel, de « *mieux faire jouer les solidarités sociales pour la reconquête de l'espace rural* ». En sachant, a-t-il insisté, que ce ne sera pas facile : « *On ne renverse pas en cinq ans une tendance qui s'est aggravée depuis un siècle.* » Mais le ministre compte, pour aider à cette « reconquête », sur les nouveaux fonds structurés européens qui devraient, a-t-il ajouté, « *être renforcés de 50 % en faveur des zones stratégiques fragiles* ».

M. Laignel a estimé que l'échéance électorale de mars ne devrait pas remettre en cause cette modulation interrégionale : « *Il existe en France le principe de la continuité républicaine qui fait qu'un gouvernement assume les décisions du gouvernement précédent. Nous avons assumé en 1981 et en 1988. Il n'y a aucune raison que la droite n'assume pas une telle décision, alors qu'elle proclame son ambition de rééquilibrer le territoire national.* »

GEORGES CHATAIN

LOGEMENT

Auteur d'une proposition de loi

M. Bonnemaison (PS) veut donner aux communes la maîtrise des HLM

M. Gilbert Bonnemaison, député socialiste et maire d'Epinay-sur-Seine (Seine-Saint-Denis), a présenté la semaine dernière, une proposition de loi permettant aux communes d'avoir la maîtrise totale de l'attribution des logements HLM.

Ce texte, auquel s'associent 135 députés socialistes, ouvre la possibilité aux conseils municipaux d'attribuer les HLM aux personnes habitant la commune depuis deux ans au moins ainsi qu'aux salariés et agents publics travaillant dans un service ou un établissement implanté sur son territoire. Dans le but d'assurer l'indépendance des décisions, M. Bonnemaison propose que les attributions soient faites par une commission présidée par un magistrat de l'ordre administratif et comprenant le préfet, le maire, des représentants des HLM et des associations de locataires. Enfin, un article de la proposition de loi permet l'expulsion des locataires de HLM responsables de troubles de voisinage.

Si on peut s'interroger sur le devenir de cette proposition de loi à quelques semaines des élections, le dépôt de ce texte sur le bureau de l'Assemblée nationale traduit bien le ras-le-bol de certains maires exaspérés de ne pouvoir loger leurs administrés alors qu'ils sont obligés d'accueillir de nouveau venus « parachutés » par les préfets.

En région parisienne, en particulier, les communes faisant preuve de solidarité en matière de logement social finissent par servir de « *déversoir* » pour les autres et s'en trouvent pénalisées. « *En Seine-Saint-Denis, le problème n'est pas de loger des démunis mais de savoir comment gérer une population de gens démunis* », explique M. Bonnemaison qui se défend de toute intention électoraliste dans sa démarche.

F. V.

VIE DES ENTREPRISES

Plus de 9 000 emplois menacés sur 12 600

DAF risque d'être contraint au démantèlement

AMSTERDAM

de notre correspondant

La presse néerlandaise a mis fin, samedi 6 février, aux derniers espoirs de la région d'Eindhoven, où sont concentrées les activités du constructeur de camions DAF aux Pays-Bas. A en croire, en effet, le quotidien *Het Financieele Dagblad*, les deux administrateurs judiciaires qui tiennent la barre de DAF depuis le 2 février préparent un plan de «sauvetage» dont la première phase sera un démantèlement total du groupe (*le Monde* du 4 février). Celui-ci mettra purement et simplement la clé sous la porte, son nom sera rayé de la Bourse d'Amsterdam, ses actionnaires (dont British Aerospace, le groupe financier ING et le groupe chimique DSM) perdront tout, ses 12 650 salariés seront licenciés sans plan social et ses activités éclatées.

Aux Pays-Bas, les créances de DAF-Finance seront reprises par les banques qui l'ont portée à bout de bras en lui prêtant 4,2 milliards de francs et la division Special Products (pièces et véhicules militaires) sera mise en vente. En Grande-Bretagne, où DAF emploie 5 500 personnes, les trois fabriques Leyland vont être confiées aux banques NatWest, Barclays et Lloyds, à charge pour elles de trouver un repreneur ou de fermer. En Belgique enfin, le sort de la fabrique d'essieux et de cabines, où travaillent 1 500 personnes, sera entre les mains de la Générale de banque.

Dans ce scénario, une seule activité survivra à DAF : la fabrication des poids lourds, notamment ceux de 15 tonnes et plus. La deuxième phase du plan prévoit sa prise en charge par une nouvelle société, détenue par l'Etat néerlandais, la région flamande belge et la banque ABN Amro, et qui réembauchera 2 750 des 5 650 salariés néerlandais. L'emploi de la moitié des salariés belges, au mieux, sera également assuré. Au bout du compte, ce sont donc les trois quarts des effectifs actuels de DAF, dans les trois pays où le groupe était actif, qui seront supprimés. Un porte-parole de la société s'est refusé, dimanche 7 février, à tout commentaire, indiquant simplement que le plan des administrateurs judiciaires serait publié dans trois semaines.

Après avoir consulté les documents déposés au tribunal qui a accordé la mise sous administration judiciaire, le quotidien *NRC* a révélé que le déficit cumulé de DAF atteignait 2,82 milliards de francs au 31 octobre 1992 et que les dettes de l'entreprise, auprès de créanciers se comptant *«par centaines»*, représentaient le triple de cette somme. De quoi comprendre rétrospectivement l'échec des pourparlers menés l'an dernier avec le japonais Hino et l'allemand Mercedes, et justifier la volonté prêtée aujourd'hui aux administrateurs de repartir de zéro.

CHRISTIAN CHARTIER

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

CRÉATION

□ **La société Adelphe va s'occuper de la récupération des bouteilles de verre.** – En application de la nouvelle politique de traitement des emballages dénommée *«point vert»*, la société *«Adelphe»*, après avoir reçu récemment l'agrément des pouvoirs publics, vient d'être créée. Conçue le 11 septembre, jour de la Saint-Adelphe, d'où son nom, elle s'occupera uniquement du recyclage des bouteilles de verresoit probablement 3,5 milliards d'unités à terme. A l'instar de la société *«Eco-emballages»*, qui est déjà engagéedans le tri et le recyclage des déchets d'emballages autres que le verre, Adelphe devrait réunir d'ici quelques années la grande majorité des fabricants de vins et spiritueux – vins, champagne, apéritifs (*le Monde* du 13 janvier).

RÉSULTATS

□ **Valeo : 700 millions de francs de bénéfice net en 1992, contre 545 millions en 1991 (+ 28 %).** – Le groupe équipementier automobile Valeo a annoncé, dans un communiqué publié vendredi 5 février, une progression de 29 % de son bénéfice net, à 700 millions de francs en 1992, contre 545 millions de francs l'année précédente. Le chiffre d'affaires du groupe s'est élevé à 20,6 milliards de francs l'an passé. Valeo, qui emploie actuellement 26 000 personnes, a réduit d'un millier le nombre de ses salariés l'an passé. *«L'évolution négative des marchés a entraîné la prise en charge de très importants frais de restructuration liés à l'absolue nécessité de poursuivre les gains de productivité, qui imposent une baisse des effectifs et des coûts salariaux»*, commente le communiqué. Le montant net des charges exceptionnelles a atteint 430 millions de francs en 1992. Pour le premier semestre 1993, Valeo envisage en Europe une baisse d'activité qui le conduit *«à poursuivre et à accentuer les mesures nécessaires d'adaptation»*.

□ **Dynaction : chiffre d'affaires en baisse de 18,78 % en 1992.** – Le groupe diversifié Dynaction a annoncé, lundi 8 février, dans le *Bulletin des annonces légales obligatoires* (BALO), un chiffre d'affaires pour 1992 en baisse de 18,78 %, avec 4,54 milliards de francs contre 5,98 milliards de francs en 1991. Le chiffre d'affaires réalisé par le groupe Cellier en 1992, soit 674,8 millions de francs, n'est pas inclus dans cet exercice en prévision de sa déconsolidation du fait de la mise en redressement judiciaire de Cellier SA, a précisé Dynaction dans le BALO. Dynaction, confronté au ralentissement de ses principaux marchés, entend réduire d'environ 250 millions de francs son endettement dans les douze prochains mois en procédant à des cessions. La dette nette à moyen terme de Dynaction SA, la maison-mère du groupe, était de l'ordre de 320 millions de francs l'an dernier et cet effort de désendettement devrait se concrétiser au premier semestre 1993, selon les dirigeants de la société.

□ **Eastman Kodak : bénéfice net de 1,15 milliard de dollars en 1992.** – Eastman Kodak, premier groupe mondial de matériels photographiques, a annoncé, mercredi 3 février, un bénéfice net de 1,15 milliard de dollars en 1992 (6,3 milliards de francs) contre un bénéfice net de 17 millions seulement en 1991. Le chiffre d'affaires annuel, en hausse de 4,6 %, a atteint 20,58 milliards de dollars en 1992 (113,2 milliards de francs). Le président de Kodak, M. Kay Whitmore, a souligné que la récession en Asie et en Europe avait lourdement pesé sur la demande des appareils photographiques.

□ **Caterpillar multiplie ses pertes par six en 1992.** – Caterpillar, producteur américain d'engins de terrassement, a multiplié ses pertes annuelles par six l'an passé, à 2,44 milliards de dollars (13 milliards de francs) contre 404 millions en 1991 (2,2 milliards de francs), a annoncé le groupe. Caterpillar a expliqué ses mauvais résultats par les pertes enregistrées au Brésil, où la société va fermer une usine et par la morosité de l'économie mondiale. Au quatrième trimestre 1992, le groupe a pourtant nettement réduit ses pertes à 2 millions de dollars contre une perte de 318 millions un an auparavant. Il s'agit de la septième perte trimestrielle du groupe en deux ans. Caterpillar espère un retour aux bénéfices en 1993.

CRISE

□ **Suppressions d'emplois chez Nomel.** – Un plan de 60 suppressions d'emplois a été présenté, vendredi 5 février, au comité d'entreprise de l'usine Nomel (380 salariés), installée à la Ferté-Frênel (Orne), leader européen dans la fabrication de rondelles pour l'industrie automobile. Selon la direction, *«ce plan est le résultat de la récession et de la guerre sauvage menée actuellement dans le domaine de la rentabilité et tout particulièrement par les Espagnols et les Anglais»*. Soixante suppressions d'emplois avaient déjà été annoncées en 1992.

CESSION

□ **Alcatel CIT cède le contrôle de sa division connectique à FCI (Framatome).** – Framatome Connectors International (FCI, groupe Framatome) va prendre le contrôle de l'activité connectique d'Alcatel CIT. Située à Pontarlier (Doubs), la division connectique d'Alcatel CIT, sera filialisée et 66 % de capital de la société ainsi constituée seront cédés à FCI, Alcatel CIT conservant 34 %. Cette division connectique d'Alcatel CIT réalise un chiffre d'affaires de l'ordre de 200 millions de francs, avec un effectif d'environ 300 personnes. Framatm Connectors International, créée en 1989, s'affirme un des tout premiers producteurs mondiaux de connectique notamment dans les domaines de l'électricité, de l'électronique (télécommunications, informatique), des interconnections (aérospatial, marine) et de l'automobile.

CAPITAL

□ **Kinnevik possède désormais 88,4 % de Korsnaes (bois et papier).** – Le groupe financier suédois Kinnevik, qui avait lancé à l'automne dernier une opération de prise de contrôle du groupe forestier Korsnaes (bois, papier et cartons d'emballage), détient désormais 88,4 % du capital et 92,8 % des droits de vote de Korsnaes. Une fois comptabilisées les actions préférentielles restantes, Kinnevik devrait détenir au total 90,1 % des titres de Korsnaes. Avant de lancer son opération, Kinnevik, le principal actionnaire de Korsnaes, détenait 44,5 % des titres et 51 % des droits de vote du groupe forestier. Korsnaes a dégagé un bénéfice net de 482 millions de couronnes suédoises (370 millions de francs environ) en 1991 et prévoit un résultat similaire pour 1992.

LOTO — SAMEDI 6 FÉVRIER 1993

19H55

2 5 14 40 45 48 — 12

6 bons numéros	1	11 046 830 F
5 + complémentaire	7	148 445 F
5	372	9 700 F
4	26 083	179 F
3	541 674	17 F

20H35

2 5 10 16 16 27 — 45

6 bons numéros	7	3 110 555 F
5 + complémentaire	14	72 390 F
5	984	3 550 F
4	46 669	95 F
3	753 006	12 F

LOTO SPORTIF N° 5 — RÉSULTATS OFFICIELS

	1	2 782 955 F
	41	98 473 F
	646	3 778 F

Numéro 6

MATCHS DU JOUR

	1 104	200 F
	8 308	25 F
	9 937	21 F

Le Monde

Edité par la SARL Le Monde

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat directeur de la rédaction
Jacques Guiu directeur de la gestion
Manuel Lucbert secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)
Yves Agnès
Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon
Daniel Vernet (directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

Le Monde DOSSIERS & DOCUMENTS

NUMÉRO HORS SÉRIE

ANNÉE 1992 :
LES CLÉS DE L'INFO

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX – 20 F

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 8 février ⬇

Prises de bénéfices

Après une folle semaine, cinq séances consécutives de hausse et une progression totale de plus de 7,6 %, la Bourse de Paris a éprouvé lundi le besoin de souffler dans un marché calme. Fort logiquement le début de journée a ainsi été dominé par des prises de bénéfices. En repli de 0,15 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait en milieu de journée un repli de 0,49 % à 1 898,84 points. Il repassait ainsi sous le seuil des 1 900 points franchi vendredi en pleine euphorie.

Après cette vive reprise qui a permis au marché de retrouver ses niveaux de la fin du printemps dernier et a surpris la plupart des opérateurs, ces derniers cherchent à retrouver leurs esprits. La légère détente des taux de prise en pension à 24 heures (11 1/2 % contre 11 5/8 %) n'a pas suscité de réactions particulières. Le Matif était toutefois en légère hausse.

Les valeurs sensibles à l'évolution des taux d'intérêt sont restées fermes, à l'image la Banque Colbert qui gagne 5,4 %, de Bail Equipement en hausse de 5,3 % et d'Eurotunnel qui progresse de 3,3 %. L'action Eurotunnel bénéficie également des propos de M. Jean-Paul Parayre, l'ex-président du GIE Transmanche, qui a déclaré qu'un accord entre Eurotunnel et TML, l'organisme regroupant les constructeurs, était *«à portée de main»* et qu'une mise en service du tunnel sous la Manche était possible dans les tout premiers mois de 1994. Par ailleurs, Pinault-Printemps était en hausse de 1,3 % à la suite de rumeurs faisant état d'un échange d'actions entre ce groupe et Suez. Le titre Suez était lui en recul de 0,7 %. Baisses enfin de 4,6 % de Valéo et de 4,1 % d'AXA.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 : 31 décembre 1992

	29-1-93	5-2-93
Valeurs franç. à rev. variable	98,3	102,6
Valeurs industrielles	96,3	100,4
Valeurs étrangères	100,8	106,6
Pétroles-Energie	92,7	99,5
Chimie	98,3	98
Métallurgie, mécanique	106,2	108,8
Electricité, électronique	92,7	97,4
Bâtiment et matériaux	102	106,7
Ind. de consom. non alim.	100,1	103,2
Agroalimentaire	94,4	97,9
Distribution	97,8	100,8
Transports, loisirs, services	98,1	101,9
Assurances	108	111,6
Crédit banque	102,1	107,8
Sicomi	101	101,6
Immobilier et foncier	99,5	101,5
Investissement et portefeuille	102,6	108,9
Base 100 en 1949		
Valeurs franç. à rev. variable	3 888,7	4 068,85
Valeurs étrangères	3 487,7	3 688,36
Base 100 en 1972		
Valeurs franç. à rev. variable	581,2	685,7
Valeurs étrangères	471,6	498,87

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE

Base 100 : 31 décembre 1981

	29-1-93	5-2-93
Indice général	476,4	484,1
Produits de base	409,3	431,4
Construction	411,7	417,6
Biens d'équipement	247,5	256,1
Biens de consom. durables	486,5	512,4
Biens de consom. non durables	837,3	865
Biens de consom. alim.	781,5	810,7
Services	489,3	484,3
Sociétés financières	477,9	499,8
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	351,8	363,6
Valeurs industrielles	484,1	502,5

TOKYO, 8 février ⬇

Terne

Début de semaine terne à la bourse de Tokyo. Dans un marché peu étoffé où 200 millions de titres ont été échangés contre 320 millions vendredi, l'indice Nikkei a perdu 51,17 points, soit 0,30 %, à 17 281,73. La plupart des investisseurs attendent l'issue de la visite aux Etats-Unis du ministre japonais des affaires étrangères M. Michio Watanabe, le week-end prochain, au cours de laquelle seront étudiées d'éventuelles mesures de relance économique.

Sur le marché boursier, le sentiment de fond reste cependant positif à la suite de la baisse de 0,75 point, à 2,5 %, du taux d'escompte de la Banque du Japon, jeudi 4 février. La banque Sumitomo a annoncé lundi qu'elle abaisserait d'un demi-point, à 4 %, son taux d'intérêt pour le crédit à court terme. Cette mesure, qui prendra effet à compter du vendredi 12 février, devrait être suivie prochainement par toutes les autres grandes banques japonaises commerciales. La banque Sumitomo réserve le taux d'intérêt de crédit à court terme à ses meilleurs clients.

VALEURS	Cours du 5 fév.	Cours du 8 fév.
Ajinomoto	1 240	1 240
Bridgestone	1 180	1 170
Canon	1 440	1 420
Fuji Bank	1 760	1 790
Honda Motors	1 380	1 390
Matsushita Electric	1 100	1 100
Mitsubishi Heavy	614	620
Sony Corp.	4 180	4 130
Toyota Motors	1 430	1 440

Le Monde

PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements : 46-62-72-67

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	443 40	454
B.A.C.	23 70	
Boiron (Ly)	501	505
Boisset (Lyon)	241	.
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	749	726
Calberson	245	250
Cardif	932	932
C.E.G.E.P.	185	185
C.F.P.I.	216 90	207
C.N.I.M.	1010	1010
Codetour	285	....
Creeks	96	98 05
Dauphin	210 30	..
Demachy Worms Cie	439	.
Devanlay	1114	1110
Dolisos	119 50	...
Editions Belfond	198	...
Europ Propulsion	170	172
Finacor	138	140
G.F.F. (group.fon.f.)	49	49
G.L.M.	415	416
Gravograph	129	130
Guintoli	937	..
I.C.C.	180	179
Idianova	80 10	....
Immob. Hôtelière	1000	1000
Interm. Computer	139 50	135
I.P.B.M.	38 30	
Molex	136 50	
N.S.C. Schlumberger	760	753
Publ.Filipacchi	542	624
Rhone-Alp Ecu (Ly)	317	317
Select Invest (Ly)	96	96
Serbo	149	149
Sopra	325	330
TF1	460	460
Thermador H. (Ly)	307	311
Unilog	205	205
Viel et Cie	117 30	120
Y. St-Laurent Groupe	782	789

LA BOURSE SUR MINITEL

36-15 TAPEZ LE MONDE

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 5 février 1993
Nombre de contrats estimés : 130 100

COURS	ÉCHÉANCES		
	Mars 93	Juin 93	Sept. 93
Dernier	113,54	114,98	115,06
Précédent	113,50	114,90	114,82

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
	Mars 93	Juin 93	Mars 93	Juin 93
113	0,84	2,57	0,20	0,43

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 25 764

COURS	Février 93	Mars 93	Avril 93
Dernier	1 934	1 949,50	1 917
Précédent	1 854	1 875	–

CHANGES

Dollar : 5,5920 F ⬇

Le dollar se repliait à Paris, lundi 8 février, s'échangeant à 5,5920 francs, contre 5,6050 francs à la clôture des échanges interbancaires de vendredi. A Francfort, le dollar était aussi orienté à la baisse à 1,6530 DM, contre 1,6592 DM en fin de semaine.

FRANCFORT	5 fév.	8 fév.
Dollar (en DM)	1,6592	1,6530
TOKYO	5 fév.	8 fév.
Dollar (en yens)	124,73	124,35

MARCHÉ MONÉTAIRE

Paris (8 fév.)	11 3/8 - 11 1/2 %
New-York (5 fév.)	2 7/8 %

BOURSES

PARIS (SBF, *base 100 : 31-12-81*)

	4 fév.	5 fév.
Indice général CAC	486,10	494,10
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 854,38	1 908,18

NEW-YORK (*Indice Dow Jones*)

	4 fév.	5 fév.
Industrielles	3 416,74	3 442,14

LONDRES (*Indice «Financial Times»*)

	4 fév.	5 fév.
100 valeurs	2 865,90	2 862,90
30 valeurs	2 218,90	2 218,60
Mines d'or	78,30	79
Fonds d'Etat	95,41	95,37

FRANCFORT

	4 fév.	5 fév.
Dax	1 601,61	1 641,37

TOKYO

	5 fév.	8 fév.
Nikkei Dow Jones	17 332,90	17 281,73
Indice général	1 308,47	1 309,59

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,5880	5,5900	5,7015	5,7065
Yen (100)	4,4908	4,4924	4,5818	4,5863
Ecu	6,6058	6,6110	6,6410	6,6515
Deutschemark	3,3812	3,3817	3,4065	3,4095
Franc suisse	3,6576	3,6614	3,7107	3,7175
Lire italienne (1000)	3,6640	3,6690	3,6676	3,6754
Livre sterling	8,1209	8,1267	8,2270	8,2384
Peseta (100)	4,7613	4,7671	4,7423	4,7526

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3	3 1/8	3 1/8	3 1/4	3 1/4	3 3/8
Yen (100)	3	3 1/4	3 1/16	3 3/16	3 1/16	3 3/16
Ecu	9 3/8	9 1/2	9 1/8	9 1/4	8 7/8	9
Deutschemark	8 7/16	8 9/16	8 3/16	8 5/16	7 3/4	7 7/8
Franc suisse	5 1/4	5 3/8	5 1/4	5 3/8	5 1/16	5 3/5
Lire italienne (1000)	10 7/8	11 1/4	16 13/16	11 3/16	10 13/16	11 3/16
Livre sterling	6 1/4	6 3/8	6	6 1/8	5 11/16	5 13/16
Peseta (100)	13 1/8	13 7/8	12 3/4	13	12 9/16	12 7/8
Franc français	11 1/8	11 5/8	11 1/8	11 5/8	10	10 1/8

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la salle des marchés de la BNP.

□ **La SCOR prend 20 % du capital de la COFACE.** – La SCOR, premier réassureur français, va prendre une participation de 20 % dans la COFACE, organisme qui assure les entreprises françaises contre un non-paiement de leurs exportations. Le réassureur va reprendre des actions COFACE actuellement détenues par le groupe Caisse des dépôts et consignations (pour 15 %) et par le groupe UAP (pour 5 %). En rémunération de ces apports, ces deux groupes recevront des actions SCOR, à l'issue d'une augmentation de capital qui leur sera réservée. L'actionnariat de SCOR est actuellement largement dominé par l'UAP. L'assureur public détient 40 % de HCS, le holding contrôlant 53 % de SCOR. Conjointement avec les AGF, il possède aussi en direct 22 % du capital de SCOR. Un quart du capital de SCOR est réparti dans le public. L'opération doit encore recevoir l'agrément du ministère de l'économie et des finances.

هكذا من الأصل

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 8 FÉVRIER

Cours relevés à 13 h 30

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
5190	C.N.E 3%	5230	5230	5230	....
870	B.N.P. T.P.	880	898	895	+ 1 70
840	Cr.Lyon. T.P.	842	840	845	+ 0 36
1871	Renault T.P.	1710	1715	1725	+ 0 88
1680	Rhone Poul. T.P.	1680	1680	1680	....
1040	Saint Gobain T.P.	1060	1060	1060	....
800	Thomson T.P.	820	808	803	- 2 07
650	ACCOR	707	701	698	- 1 13
785	Air Liquide	784	782	781	- 0 38
855	Alcatel-Alsthom	841	840	840	- 0 16
1570	Als.Superm.	1650	1680	1665	+ 0 91
255	A L S P I	268	270 60	281	+ 4 85
536	AGF Sté Centrale	544	541	545	+ 0 18
1090	Axa (ex Cie Midi)	1185	1180	1135	- 4 22
138	Bafip	146 10	152	155	+ 6 62
85	Bail-Equipem.	74 70	78	78 80	+ 6 34
695	Bail Investiss.	707	708	705	- 0 28
425	Bancaire	486 50	490	481 30	- 1 07
645	Bazar H.-V.	635	641	641	+ 0 94
1190	Berger (M)	1195	1192	1200	+ 0 42
380	Bertrand Faure	376	376	370 10	- 1 57
1080	Bic	1130	1130	1115	- 1 33
1090	B.I.P.	1084	1084	1084	....
140	BIS	145	144	144	- 0 69
450	B N P (CI)	465	460	460	- 1 08
405	Bollore Tech.	467	474	478 90	+ 2 46
2850	Bongrain	2829	2821	2900	+ 2 51
435	Bon-Marché	448	448	454	+ 1 34
596	Bouygues	642	645	637	- 0 78
83	BP France	83	83	82 50	- 0 12
930	B S N	956	950	948	- 0 84
1120	Canal Plus	1190	1190	1189	- 0 09
150	Cap Gem.S.	159 20	162 30	168	+ 5 53
197	Carnaudmetalbox	198	196	196 50	- 0 58
2320	Carrefour	2440	2445	2440	....
152	Casino	162	162	159 30	- 1 67
98	Casino ADP	107 10	105 90	104	- 2 89
525	Castorama D.I.	538	531	528	- 1 86
220	C.C.F.	232	230	230 70	- 0 56
31	CCMC Ly.	30 10	30 10	30 10	....
400	C.D.M.E.	413	416	414 50	+ 0 36
126	C.E.G.I.D.	146	148	148	+ 1 37
50	Centrest (Ny)	54 60	53	53	- 2 75
340	C.E.P. Comm.	360	360	365	+ 1 39
87	Cerus	90	91 60	91	+ 1 11
1120	Cetelem	1167	1171	1167	....
255	CF Int.	276	265	253	- 8 33
275	CGI Info.	281 90	280	282	+ 0 04
910	C G I P	930	937	942	+ 1 29
620	CGP	639	....	....	....
1240	Chargeurs S A	1355	1360	1351	- 0 90
215	Christian Dior	230	235	234	+ 1 74
480	C I C A (M)	480	470	480	....
265	Ciments franc.	273	273	273	....
500	Clarins	520	520	517	- 0 58
400	Club Mediter.	405 60	406	405 30	- 0 05
865	Coles	878	863	900	+ 2 51
230	Cpt. Entrep.	218	217	217	....
1170	Compt Mod.	1200	1195	1172	- 2 33
265	CPR (Paris Réz.)	273	274 10	274	+ 0 37
995	Créd. Foncier	1074	1052	1058	- 1 49

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
335	Crédit Loc France	367	359	360	- 1 91
615	Cr Lyon.(CI)	533	530	529	- 0 75
1250	Credit Nat.	1224	1205	1218	- 0 65
520	CSEE	529	523	524	- 0 50
3250	Damart	3475	3370	3420	- 1 58
380	Dassault Aviation	354	355	355	+ 0 28
220	Dassault Electr.	217 70	218 50	219 20	+ 0 69
1320	De Dietrich	1385	1390	1410	+ 1 81
455	Degremont	464 50	465	474	+ 1 98
41	Dév.R.d.C.(Li)	44	44	44	....
61	Dév.R.Sud-Est	83 30	83 40	83 50	+ 0 24
280	D M C	285	287	291 90	+ 2 28
400	Docks France	407 50	408	410	+ 0 61
109	Dynaction	107	106 50	108	+ 0 93
2060	Eaux (Gle)	2213	2225	2230	+ 0 77
675	E.B.F.	660	670	670	+ 1 52
420	Ecco	427 50	427	430	+ 0 49
335	Elf Aquitaine	362	359 50	360 30	- 0 47
970	ElfSanofi(ExSanofi)	1028	1030	1025	- 0 29
230	Emp-Elf (Certif)	257	252 10	251	- 2 33
585	Eridania-Beghin	586	586	587	+ 0 17
400	Essilor	413 90	406	414 90	+ 0 24
187	Essil.Int.(DP)	191	191	191	....
745	Esso	726	738	722	- 0 55
1460	Eurafrance	1500	1501	1505	+ 0 33
480	Euro RSCG	480	480	482	+ 0 43
65	Eurodisneyland	70 40	70	70 76	+ 0 90
850	Europe 1	901	913	920	+ 2 11
34	Eurotunnel	37 65	38 20	38 70	+ 2 79
122	Finextel	125	125	125 90	+ 0 40
290	Fives Lille	324 50	325 80	324 60	- 0 12
815	Fougerolle	630	690	650	+ 3 17
3600	Fromageries Bel	3690	3600	3680	- 0 27
1650	Gal.Lafayette	1850	....	....	....
350	G.A.N.	399	397	394 10	- 1 23
385	Gascogne (B)	380	375	389	+ 2 37
1290	Gaz et Eaux	1379	1370	1372	- 0 51
550	Géophysique	575	575	574	- 0 17
675	Groupe André SA	695	697	700	+ 0 72
505	Groupe Cité	550	548	539	- 2 00
350	GTM-Entrep.	349	348	357	+ 2 29
1430	Guyenne-Gas.	1475	1475	1500	+ 1 69
430	Havas	430 80	430	428 70	- 0 61
235	Idia	234	238	237 60	+ 1 62
380	Imétal	374 90	370	384	+ 2 43
143	Immob. Phénix	142	142	140 30	- 1 20
190	Ingénico	145 20	144 10	145 10	- 0 07
7850	Inst. Mérieux	7980	8080	7980	+ 0 25
420	Interbail	431	435	431	....
380	Intertechnique	444 50	450	456	+ 2 49
925	J. Lefebvre	1007	993	997	- 0 99
485	Klépierre	484	494	489 90	+ 1 22
555	Labinal	580	580	568	- 3 73
330	Lafarge	331 60	331	334	+ 0 72
91	Lagardère Group.	97 90	98	97	- 0 92
270	Lebon	268	261	263 10	- 1 83
4000	Legrand	4258	4250	4235	- 0 54

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
2180	Legrand (DP)	2214	2214	2206	- 0 36
155	Legris Industries	164	166	169 50	+ 3 35
730	Locindus	735	735	731	- 0 54
3240	L.V.M.H.	3410	3410	3394	- 0 47
410	Lyon.Eaux/Dumez	423	428	426 80	+ 0 80
37	Majorette Ly.	37	....	....	....
290	Mar. Wendel	289 50	285	282 50	- 2 42
80	Metra-Hachette	114 80	115	113 90	- 1 13
84	Metaleurop	88 80	91 50	50 50	+ 2 14
14	Métrologie In.	13 75	....	....	....
198	Michelin	193 80	196	194 20	+ 0 15
77	Moulinex	85	86 50	85 20	+ 0 24
870	Navig. Mixte	870	870	865	- 0 57
134	Nord-Est	135 80	133	132	- 2 50
290	Nordon (Ny)	280	280	280	....
65	Olipar	57	57	56 50	- 0 16
1010	Oréal	1048	1060	1052	+ 0 38
385	Paribas	414 90	410	416 30	+ 0 34
225	Pechiney Int.	233 60	230	228 30	- 2 23
285	Pechiney (CIP)	308	307 90	306	- 0 65
380	Pernod Ricard	397 80	397	395 30	- 0 65
600	Peugeot	620	610	613	- 1 13
790	Plastic-Omn.	849	845	850	+ 0 12
225	Poliet Ex.Lamb.Fr.	251	253 10	253 50	+ 1 00
875	Primagaz	906	916	931	+ 2 76
570	Printemps	627	625	638	+ 1 75
550	Promodès	655	653	648	- 1 07
255	Radiotechn.	265	270	270 40	+ 2 04
6300	Redoute (La)	6460	6450	6440	- 0 31
136	Remy Cointreau	144	145	143	- 0 69
520	R. Poulenc CP	546	540	539	- 1 10
35	Rochette(La)	39 50	39 80	39 70	+ 0 51
425	Roussel Uclaf	488	470	466	- 0 43
2870	R. Impéd.Ly.	3060	3000	3000	- 1 84
130	Sade (Ny)	150	151	150	....
2420	Sagem	2849	2650	2550	- 3 74
495	Saint Gobain	520	519	523	+ 0 58
1170	Saint Louis	1200	1208	1212	+ 1 00
1600	Salomon Ly.	1535	1550	1590	+ 0 08
295	Salvepar (Ny)	297	298 90	300	+ 1 01
1550	S A T	1515	1500	1511	- 0 26
280	Saut. Chât.	280	280	282	+ 0 71
735	Saupiquet (Ny)	809	805	805	- 0 49
620	Schneider	658	658	652	- 0 91
13	SCOA	12 50	12 25	12 25	- 2 00
420	Scor s.a.	491	505	515	+ 4 89
336	S.E.B.	360	359	357	- 0 83
410	Sefimeg	432	432	442	+ 2 31
190	Selectibanque	136	136	136 20	+ 0 15
138	Sextant A.	164	155	154 50	+ 0 32
590	S F I M	620	610	610	- 1 61
177	S.G.E.	179	177	179 90	+ 0 90
445	Simco	448 80	446	446 80	- 0 45
790	Sk. Rossignol	945	930	940	- 0 53
425	Sligos	435	420	430	- 1 16
585	Société Génl.	641	640	639	- 0 31
38	Sodecco(B)	27	40	39 90	+ 7 84

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
72	Sodero(Nb)	74 80	75	75	+ 0 21
1010	Sodexho	1001	1005	1005	+ 0 40
78	Sogenal(Ny)	86	85 60	86 60	- 0 41
1200	Som-Allib.	1375	1380	1380	+ 0 36
395	SOPHIA	405	406	415	+ 2 41
1020	Sovac	1103	1110	1110	+ 0 83
340	SPEP	363 50	362	357 80	- 1 73
305	Spie-Batignol.	318 90	319 90	318	- 0 28
570	Strafor Facom.	520	524	540	+ 3 85
270	Suez	283	279 10	282 30	- 0 25
1220	Synthélabo	1259	1265	1295	+ 2 86
148	Thomson CSF	155	153	155	....
220	Total	239 80	239 80	238 40	- 0 58
148	– (certif.)	148	149 50	148	....
500	U.A.P.	544	544	542	- 0 37
220	U.F.B Locab.	240	248 50	247 40	+ 3 09
168	U.G.C. DA (Rotur)	175 20	179 50	182	+ 3 88
410	U.I.C.	438 10	445	452	+ 3 17
460	U.I.F.	470	471	463 10	- 1 47
780	U.I.S.	775	..	...	....
340	Unibail	330	330	326	- 1 21
720	Valéo	820	785	780	- 4 89
150	Vallourec	155	154 90	160	+ 3 23
250	Via Banque	253	250	247	- 2 37
240	Worms et Cie	237	235	236 80	- 0 04
1520	Zodiac	1836	1805	1805	- 1 83
810	Elf Gabon	820	825	830	+ 1 22
80	Amax	106 90	106	107 60	+ 0 84
163	Amer. Barrick	173	175	175	+ 1 16
138	Amer. Express	142 40	141 20	141	- 0 88
300	A.T.T.	303	300	301	- 0 86
106	Anglo Amer.C.	117 80	120 50	118	+ 0 17
166	Amgold	182 40	181 30	181 90	- 0 60
226	Banco Santander	222 10	226	225	+ 1 31
720	B.A.S.F.	755	744	742	- 1 72
910	Bayer	815	807	820	+ 0 55
45	Blenheim Plc.	45 60	45 50	45 50	....
22	Buffelsfont.	24 10	24 96	24 90	+ 3 32
152	Chase Manh.	176 10	177 90	177 50	+ 0 80
1930	Daimler Benz	2048	2092	2092	+ 2 15
78	De Beers	87 70	85 90	84 10	- 4 10
2160	Deutsche Bank	2300	2292	2290	- 0 43
1190	Dresdner Bank	1275	1284	1258	- 1 33
38	Driefontein	37 95	37 90	37 50	- 0 92
250	Du Pont-Nem.	270	277 80	276 90	+ 2 41
265	Eastman Kodak	282	284 40	284 90	+ 0 89
7	East Rand	11	10 90	10 95	- 0 45
23	Echo Bay	26 45	26 40	26 10	- 1 32
172	Electrolux	157	161	160	+ 1 91
138	Ericsson	145	143	145	....
315	Exxon Corp.	351 20	348 60	348 60	- 0 74
265	Ford Motor	281	280	280	- 0 36
28	Freegold	33 05	32 75	32 86	- 0 30
10 50	Gencor	11 75	....	....	....
465	Gén. Elect.	478 80	485 30	487	+ 1 71
205	Gén. Motors	207 10	213 20	213 50	+ 3 09
325	Gén. Belgique	367 90	368	365	- 0 68

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
36	Gd. Metropol.	37 40	31 50	38 06	+ 1 74
38	Guinness	39 50	39 50	39 45	- 0 13
20	Hanson PLC	21 05	21 15	21 20	+ 0 71
1	Harmony Gold.	11 70	11 70	11 70	
390	Hewlett Packard	389 10	385 60	385 60	- 0 90
31	Hitachi	32	32 10	32 70	+ 2 19
860	Hoechst	874	883	883	+ 1 03
83	I.C.I.	83	92 25	92 30	- 0 75
250	I B M	289	294	294 50	+ 1 50
405	I T T	416 20	418	417 70	+ 0 36
149	Ito Yokado	158 20	153 60	164	+ 3 67
48	Matsushita	49 45	49 05	49 05	- 0 81
270	Mc Donald's	291 50	286 60	288	- 1 20
225	Merck	214	216	216 50	+ 1 17
535	Minnesota M.	600	605	605	+ 0 83
36	Mitsubishi	38 50	38 35	38 35	- 1 41
325	Mobil corp.	366 40	365	365	- 0 38
330	Morgan J.P.	342	341 50	341 50	- 0 03
4030	Nestlé	4013	4030	4009	- 0 10
135	Norsk Hydro	129 50	128 90	127 50	- 1 54
55	OFSI	71	71 20	71 05	+ 0 07
1240	Pétrofina	1202	1303	1203	+ 0 08
380	Philip Morris	421	423	424 80	+ 0 90
71	Philips	70	71	71 50	+ 2 14
96	Placer Dome	73 50	73 30	74 70	+ 1 63
275	Procter Gamble	289 70	286 60	286 60	- 1 07
182	Quilmès	177	....	....	....
13 50	Randfontein	15 20	14 50	14 95	- 1 64
240	Rhone Poul. Rorer	252 50	253 90	254 90	+ 0 79
425	Royal Dutch	466	464	467 90	+ 0 28
54	R T Z	54 10	54 35	54 80	+ 1 29
14	Saat.& Saatch.	15 80	16 30	15 80	- 0 63
17	St Helena	21 30	21 05	20 50	- 3 76
305	Schlumberger	341	349 10	348 20	+ 2 11
43	Shell transp.	47 80	47 80	48	+ 0 84
2030	Siemens	2140	2131	2132	- 0 37
180	Sony	187	186	188	+ 0 53
75	Sumitomo Bank	83 40	83 50	83 50	+ 0 12
148	T.D.K.	156 90	157	157	+ 0 06
59	Telefonica	84 15	83 50	84 15	..
35	Toshiba	27 35	27 25	27 30	- 0 18
590	Unilever	592	588	592	...
280	Unit.Techn.	282	273 80	276 50	- 1 95
170	Vaal Reefs	190 20	191	191	+ 0 42
940	Volkswagen	997	985	985	- 1 20
270	Volvo	284	275	275	- 3 17
53	West. Deep	68	68 75	68 30	+ 0 44
445	Xerox Corp.	475 20	480 80	480 80	+ 1 18
105	Yamanouchi	109	107 70	111 40	+ 2 20
4 95	Zambia Cop.	5 90	5 45	5 90	....

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 9,8% 78	99 65	6 66
10,80% 79/94	100 65	4 64
Emp.Etat 13,4% 83	103 30	1 79
10,26% mars 86	....	9 36
OAT 10% 5/2000	113.	7 04
OAT 9,9% 12/1997	108 26	1 54
OAT 9,8% 1/1996	105 28	0 24
PTT 11,2% 85	106 62	2 07
CFF 10,25% nov 90	111 58	9 28
CNA 10 % 1979	100 65	6 73
CNB Bques 5000F	50 80	0 50
CNB Paribas 5000F	98 15	0 50
CNB Suez 5000F	98 25	0 50
CNI 1/82 5000F	98 65	0 50
CNT 9 % 86	102	6 61
CRH 10,90% déc.86	110 55	1 07
CHARB FCE 3% 100	180	....
CNCA	1068	....
Cerus	....	....
Alcatel 8 % janv. 88	598	....
Ly. Eaux cv 6,5%	785	....
Thoms. cv 9,2% 86	741	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Applications Hydr.	1502	1510
Arbel	415	415
Bains C.Monaco	870	886
B.Hypoth.Europ.	219	....
B.N.P. Intercont.	344 90	338
Bénédictine	2250	....
Bidermann Internat.	489	....
Blanzy Ouest	900	....
B T P	18 55	17 20
Cambodge	820	....
Carbone Lorraine	309	328
Case Poclain	2 85	....
C.B.C.	248	239
C.E.G.F (Frigor.)	770	....
Centenaire Blanzy	295	300
Caragan	18	....
Champex Ny.	16 20	17
CIC (CIP)	177	177 10

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.M.	1000	997 o
C.I.T.R.A.M. (B)	2629	....
Cie Industrielle	3329	3335
Cpt Lyon Alemand	291	293 80
Concorde	620	620
Constr.Méc.Prov.	22	....
Crédit Gén.Ind.	92 50	....
Cr Universel (Cie)	300	....
Darblay	590	....
Delmas Vieljeux	1810	1760
Didot Bottin	565	565
Eaux Bassin Vichy	9010	....
Ecia	268 50	278 40
Ent.Mag. Paris	3830	3830
Eridania-Béghin CI	470	470
Fidei	372	372
Finalens	300	....
F.I.P.P.	44	....
F.N.A.C.	2000	2000
Foncière (Cie)	449	449
Foncina	335	....
France I.A.R.D.	380	....
France SA (La)	1830	1880
From. Paul-Renard	2050	2050
Gaumont	376	382
Genefim	283	....
Gévelot	436	....
G.F.C.	338	336
Groupe Victoire	765	741
G.T.I (Transport)	251	253
Immobail	339	329
Immobanque	625	625
Im.Marseillaise	4245	4320
Invest.(Ste Cle)	3000	3000
Lille Bonnières	920	925
Locafinancière	480	....
Louis Vuitton	606	594
Louvre	2550	2550
Lucia	214 50	220
Machines Bull	25	23
Mag.Uniprix	154	164
Métal Déployé	300	....
Mors	41 20	40
Navigation (Nle)	149	141 60
Optorg	320	320
Orée (CI)	565	550
Origny-Desvroise	516	525
Palais Nouveauté	1051	....
Paluel Marmont	430	....
Parfinance	170	175
Paris France	202	....
Paris Orléans	180	181
Parthena Invest	250	....
Piper Heidsieck	951	733
Porcher	243 50	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Promodès (CI)	389	394
Publicis	625	....
Rochefortaise	117	117
Rosario	134	135 10
Rougier	184	175
S.A.C.E.R.	632	....
S.A.F.A.A.	196	....
S.A.F.I.C Alcan	158	....
Saga	345	338
Saint Dominique (F.I.)	120	121
Salins du Midi	518	523
Savoisienne M.	140	....
Sfic	585	586
S.I.P.H.	80	80
S.M.C.I.	90	....
Sofal	470	....
Soffo	175	176
Softern (ex Smm)	60	83
Sofragi	2340	2350
Soudure Autogène	678	675
Sovabail	252 60	260
Sterni	725	....
Taittinger	2140	2100
Testut-Aequitas	100	....
Tour Eiffel	228 20	228 20
Ulmer	1080	1080
Vicat	420	420
Viniprix	1500	....
Virax	107 50	108
Maroc Sté Brasseries	200	....

PUBLICITÉ

FINANCIÈRE

Renseignements :

46-62-72-67

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	900	....
Akzo Nv Sico.	410	....
Alcan Aluminium	107	108 60
American Brands	211	....
Arbed	249	....
Asturienne Mines	84 10	84 10
Banco Popular Espa.	630	....
B.Reglements Int.	18300	18300
Can.Pacifique	71 80	70 80
Chrysler Corp	220	219
C.I.R.	2 58	....
Commerzbank	900	905
Dow Chemical	314 50	315
Fiat	15 70	....
GBL (Brux Lamb)	480	475
Gevaert	998	998
Glaxo Holdings Ltd	54	54 90
Goodyear Tire	409	410
Grace and Co (WR)	210	....
Honeywell Inc. Inc.	164	....
Johannesburg	85 10	....
Koninklijke Pakhoed	73 15	....
Kubota	25 10	....
Noranda Mines	73	73 60
Olivetti priv.	4 35	4 36
Pfizer Inc	352 70	350 10
Rech	27	....
Robeco	310	307 80
Rodamco NV	142	142
Rolinco	298 20	300
Saipem	3 98	....
Sema Group	24	....
SKF Aktiebolaget	49	49
Tenneco Inc	240	230
Toray Ind.	25 70	....
West Rand Cons.	4 50	4 80

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	330	330
Calciphos	56 20	....
C G H Cogenhor	7	....
Coparex	580	....
Europ. Accum.	78	80
Europ Soutien Ind.	8 10	....
Guy Degrenne	260 10	260
Lectures du Monde	220	230
Nicolas	1060	....
Office Cent. Pharma.	629	629
Particip. Poncier	186	184 20
Rorento N.V.	245 70	246 10
St-Gobain-Emballage	1585	....
Schlumberger Ind.	482	....
S.E.P.R.	1382	....
S.M.T. Goupil	0 61	....
S.P.R. act. B	300	....
Waterman	1100	....

Marché des Changes

COURS INDICATIFS	COURS préc.	COURS 8/2	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	5 815	....	5 3	5 8
Ecu	8 597	....	....	....
Allemagne (100 dm)	337 900	....	327	347
Belgique (100 F)	18 392	....	15 9	18 8
Pays-Bas (100 fl)	300 280	....	290	310
Italie (1000 lires)	3 665	....	3 4	3 9
Danemark (100 krd)	88 440	....	84	92
Gde-Bretagne (1 L)	8 117	....	7 6	8 4
Grèce (100 drachmes)	2 529	....	2 1	2 8
Suisse (100 f)	368 310	....	354	374
Suède (100 krs)	75 190	....	70	78
Norvège (100 k)	79 940	....	75	84
Autriche (100 sch)	48 029	....	46 8	49 6
Espagne (100 pes)	4 761	....	4 5	5
Portugal (100 esc)	3 740	....	3 3	4 1
Canada (1 $ can)	4 458	....	4 2	4 8
Japon (100 yens)	4 505	....	4 3	4 5

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 8/2
Or fin (kilo en barre)	59100	58800
Or fin (en lingot)	59150	58850
Napoléon (20f)	341	338
Pièce Fr (10 f)	375	.....
Pièce Suisse (20 f)	335	334
Pièce Latine (20 f)	345	340
Souverain	435	428
Pièce 20 dollars	2240	2120
Pièce 10 dollars	1100	1180
Pièce 5 dollars	582 50	.....
Pièce 50 pesos	2200	2210
Pièce 10 florins	343	343

SICAV (sélection) 5/2

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Action	208 71	203 12
Actionnaire C	30400 81	30400 91
Actionnaire D	30400 91	30400 91
Améri-gan	8025 12	7716 45
Amplitude	658 72	639 53
Antigone trésor	695288 00	695288
Associc	1088 21	1088 21
Atout Futur	435 84	425 31
Aurecic	1142 02	1108 76
Avenir Alizés	1774 85	1740 05
Axa Capital	196 32	179 62
Axa Court Terme	8513 87	8513 87
Axa Cro.Ex.Dr.Inv.	946 56	916 69
Axa.Ep.Fr.Ex Agparg	793 82	770 50
Axa Europe	127 94	124 21
Axa Investissements	111 13	107 89
Axa NPI	123 13	119 54
Axa Ob.Fr.Exterm.	152 50	148 50
Axa Ob.Int.Ex Mu.U.Sa	137 87	133 86
Axa Prem.Ex.Agepra	124 97	121 33
Axa Sél.Ex.Dr.Sola	152 05	147 66
Axa Valeurs PER	126 64	122 95
Cadence 1	1069 47	1048 90
Cadence 2	1075	1053 62
Cadence 3	1067 26	1046 33
Capimonétaire	6702 58	6625 88
Capiobliq	6954 05	6817 71
Capitacic	1430 87	1409 62
Cœxis	1419 35	1384 73
Comporavlor	3754 16	3748 54
Convertimmo	337 96	331 33
Credinter	459 64	446 25
Credit Mutuel Capital	1364 83	1338 07
Cred.Mut.Ep.Cour.T	711 89	711 89
Cred.Mut.Ep.Indus	87 84	95 22
Cred.Mut.Ep.J	74307 67	74307 67
Cred.Mut.Ep.long.T	202 16	198 75
Créd.Mut.Ep.Monde	1230 72	1187 76
Cred.Mut.Ep.Quatre	1117 89	1087 97
Diezo	1389 25	1365 12
Drouot France	869 44	844 12
Drouot Sécurité	242 83	235 56
Ecocic	1087 07	1065 12
Ecupar	129 12	125 36
Ecur. Capitalisation	2770 16	2742 73
Ecur. Expansion	513549 84	512780 67
Ecur. Géovaleurs	2382 86	2313 48
Ecur. Investissement	166 65	161 12
Ecur. Monepremière	71831 67	71831 67
Ecur. Monétaire	42072 60	42072 60
Ecur. Trésorerie	2592 58	2592 58
Ecur. Trimestriel	2085 96	2065 31
Elancel	113 95	110 63
Energie	279 80	266 92
Epancic	3857 28	3857 28
Epargne-Sicav	4800 48	4589 01
Epargne Associat.	27002 03	26694 58
Epargne Capital	11695 36	11538 96
Epargne Croissance	1778 16	1728 64
Epargne Obligat.	211 85	206 18
Epargne-Unie	1359 48	1326 32
Epargne Valeur	468 73	446 45
Eurl Cash capi.	8425 47	8425 47•
Eufinvest capi.	616 22	598 27•
Euro Solidarité	1108 24	1097 27
Eurocic Leaders	1032 16	1002 10
Eurodyn	1177 18	1149 47
Gan Gan	6235 35	5995 53

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fonsicav	15451 82	15451 62
France-gan	10285 54	9870 71
France Garantie	279 92	278 38•
France Obligations	507 70	502 87
Francic	453 84	448 45
Francic Pierre	103 86	100 83
Franco-Régions	1102 40	1070 29
Fructi-Associations	37 58	37 58
Fructi-Capi	45 51	44 84•
Fructidor	245 11	241 49
Fructifrance action C	940 28	917 35
Fructifrance action D	919 30	896 88
GAN Rendement	5361 99	5272 50
Gestilion	15924 51	15845 28
Gest.Associations	177 19	173 29
Horizon	1301 96	1264 03
H.L.M Monétaire	14914 62	14914 62
Indicia	1054 80	1033 97•
Indust.Fra.Court.T	1574 67	1574 67•
Interepar	109905 43	106705 27
Interoblig	15300 69	15000 68
Intersélection Fra	509 17	499 19
Japacic	151 70	141 28
Jeunepargne	303 54	299 05
Latitude	2402 83	2399 23
Lion Association	11084 21	11084 21
Lion Institution	32227 05	32146 69
Lionplus	1067 76	1045 62
Lion Trésor	2305 95	2283 12
Lion 20 000	27964 98	27964 98
Livret Bourse Inv.	577 88	561 05
Livret Portefeuil	731 83	710 51
Méditerranée	175 31	170 20
Mensuel CIC	10276 83	10117 66
Monecden	72923 04	72923 04
Mone.J	38711 64	38711 64•
Monévalor	43832 89	43832 89
Mutualité dépôts	14405 27	14376 52
Natio Court Terme	101598 00	101292
Natio Court Terme2	304729 00	304729
Natio-Epargne	19015 49	18827 22
Natio-Ep. Ret.	127 44	124 03
Natio Epargne Trésor	8361 51	8344 82
Natio-Fran.index	1022 95	995 57
Natio-Imm.	1101 17	1071 70
Natio-Inter.	1578	1535 77
Natio-Monétaire	26949 73	26949 73
Natio-Opportunités	1026 16	997 72
Natio-Patrimoine	1332 68	1297 01
Natio-Perspectives	1064 91	1036 41
Natio-Placements	63184 75	63184 75
Natio-Revenu	1088 65	1058 07
Natio Sécurité	11828	11828
Natio-Valeurs	890 64	865 60
Nippon-Gan	4955 43	4774 45
Nord Sud Dévelop.	1705 10	1701 70
Obli-Associations	166 05	164 41
Oblicic-Mondial	2778 69	2732 70
Oblicic-Régions	1088 28	1072 20
Oblifutur	3087 99	3012 67
Oblig. très coté	188 84	186 05
Osilion	1500 47	1485 61
Oblisécurité Sicav	13825 93	13825 93
Orazion	1087 61	1061 38
Orvalor	7669 42	7509 24
Paribas Capitalisation	1838 37	1814 15
Paribas Opportunités	129 99	124 68
Paribas Patrimoine	593 59	568 39

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Patrimoine Retraite	238 41	233 74
Pervalor	586 44	574 64
Placement A	1469 95	1441 13•
Placement J	7719 30	7703 89•
Placement M	71733 41	71590 23•
Placement Nord	919 63	901 60•
Plénitude	142 62	138 47
Poste Croissance	23194 79	23171 62
Poste Gestion	70452 08	70452 08
Première Oblig	11282 50	11271 33
Prévoy. Ecureuil	119 72	116 53
Prv'Associations	31457 60	31457 60
Proficus	1007 84	983 28
Quarz	138 32	134 95
Réalvalor	775 56	760 35
Rentacic	182 65	180 25
Revenus Trimestr.	5457 99	5413 85
Revenu-Vert	1171 70	1143 12
St Honoré Vie & Santé	994 32	949 23
St Honoré Biens du Tr.	11971 83	11912 07
St Honoré Invest	787 80	752 08
St Honoré Pacifique	611 09	583 38
St Honoré Réel	16010 55	15846 76
Sécuricic	1856 14	1856 14
Sécuri-Gan	12593 07	12348 15
Sécurisan	1483 89	1483 89
Sicasden	736 19	726 31
Sicav Associations	1968 21	1968 21
SFI-CNP Assur.	889 37	889 29
S G. Fr. oppor. C et 0	1112 89	1149 89
Sicav 5 000	447 04	435 08
SJ Est	1349 89	1310 57
Slivafrance	692 10	673 58
Slivam	408 79	397 84
Slivarenta	225 15	220 74
Slivinter	449 59	437 56
S.N.I.	1107 11	1075 46
Sogenfrance C et 0	1133 22	1111
Sogépargne	315 37	309 19
Sogevar	1001 61	981 97
Sognter	1330 11	1304 62
Soleil Investissements	606 84	583 50
Solstice	2222 09	2216 55
State Street Act. Eur.	9258 19	8945 11•
State Street Act. Fra.	10535 22	10228 37
St. Str. Act.Japon	10570 68	10213 22
State Street Emer. Mkt	12573 06	11968 58
St.Street OAT Plus	11239 85	11016 48
Stratège Actions	869 54	836 10
Stratège Rendement	1503 33	1456 01
Technocic	994 43	965 47
Techno-Gan	5784 06	5561 59
Thesora	712 32	705 27
Trésor Plus	1392 38	1378 59
Trésor Trimestriel	1039 27	1028 98
Trésoricic	139261 32	139261 32
Trilion	5279 27	5211 52
Uni-Associations	120 17	120 17•
Uni-Foncier	1221 28	1191 50
Unifrance	586 97	572 65
Uni Régions	1173 65	1145 02
Univar	250 27	250 27•
Univers Actions	1303 48	1271 70
Univers Obligations	1890 21	1844 11
Valorg	2186 54	2184 38
Valrea	56996 64	56988 16
Winterthur St-Honoré	225 72	215 01

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu

COMMUNICATION

A l'approche des élections législatives

L'opposition fait preuve de prudence à l'égard du système audiovisuel

N'ayant pas tenu d'« états généraux » sur la communication, l'opposition avance, sur l'avenir du système audiovisuel, quelques projets prudents dont les plus concrets assouplirait le régime des chaînes privées.

Ni grande loi, ni véritable certitude : après avoir beaucoup travaillé sur le fonctionnement du système audiovisuel, l'opposition a réduit ses divergences – plus liées aux individus qu'à leur appartenance partisane – mais sans les arbitrer complètement. Ses ténors semblent d'accord pour ne pas remettre en question le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) et, plus généralement, sur la nécessité de ne pas bouleverser les équilibres présents. Avant les grands projets visant à régionaliser France 3 ou à redonner à France 2 un nouveau lustre, les premières mesures concrètes pourraient donc, en cas de victoire de l'UPF aux législatives, concerner d'abord le secteur privé et se caractériser par un assouplissement des quotas de diffusion et des règles limitant le principal actionnaire à 25 % d'une chaîne. Quant à la présidence commune des chaînes publiques, son sort dépendra largement de la conjoncture politique au lendemain du scrutin de mars.

Sous la houlette de M. Alain Madelin, vice-président de l'UDF, et de M. Nicolas Sarkozy, secrétaire général adjoint du RPR, l'opposition était vaillamment partie, début 1992, à l'assaut du paysage audiovisuel et de sa réforme, dans le cadre d'un groupe spécialisé de ses « états généraux » pour la France. A raison d'une réunion par semaine, de février à juin, consacrée chacune à un thème précis, experts et politiques avaient débroussaillé le terrain en auditionnant nombre de professionnels, de représentants syndicaux ou de patrons de chaîne.

Devaient s'ensuivre des « états généraux » de l'audiovisuel qui auraient consacré l'aboutissement du processus et scellé des propositions consensuelles. D'abord prévus au début de l'été, puis à l'automne, puis reportés *sine die*, ils n'auront pas eu lieu. Personne n'a jugé opportun d'étaler sur la place publique, au moins autant que des divergences, des ambitions personnelles ou politiques. Comme le note l'un des membres du groupe : *« Dans ce domaine, on confond trop facilement ce qu'on va dire et ce qu'on va faire... »*

Les orientations des experts de l'UDF

En novembre, MM. Michel Boyon, proche de M. François Léotard, dont il fut directeur de cabinet au ministère de la culture, M. Jean-Loup Amaud et M. Daniel Boudet, dont les sensibilités personnelles sont également proches de l'UDF, ont néanmoins résumé ce qui semblait ressortir des discussions. Leur rapport comporte trois parties : reconstruire le secteur public, libérer le secteur privé, organiser une fonction de régulation.

Pour France 2, ils souhaitent un recentrage sur les missions de service public, autorisé par la limitation de la publicité à 20 % de ses recettes. Pour France 3, ils imaginent un système dont le socle serait formé par une dizaine de sociétés régionales de plein exercice, détenues majoritairement par les collectivités locales. Ces sociétés s'associeraient pour le programme national et joueraient un rôle de proximité avec des décrochages, renversant ainsi la logique centralisatrice. La mise en œuvre d'un tel processus demanderait plusieurs années après une « conférence des régions » qui en poserait les jalons.

Ces experts estiment qu'un meilleur recouvrement de la redevance permettrait de gagner un milliard de francs et que deux autres milliards, provenant du remboursement progressif par l'Etat des exonérations de redevance, suffiraient à financer ces mesures, accompagnées d'un allègement des rapports avec l'Etat, jugé aujourd'hui *« paralysant et inefficace »*.

Ils veulent également alléger le statut des chaînes privées en privilégiant les quotas de production par rapport aux quotas de diffusion (modulés selon les chaînes) ; en appliquant à la publicité le seul régime, libéral, de la directive européenne Télévision sans frontières ; en levant le *« handicap »* que constitue, selon eux, la règle empêchant un actionnaire de posséder plus de 25 % du capital d'une chaîne privée ; en instituant des incitations fiscales à l'investissement dans la production. Enfin, pour coordonner le tout, le CSA verrait ses pouvoirs élargis, notamment en matière de télécommunications. Et son mode de nomination serait revu, pour tenter d'éloigner la politique des manettes de l'audiovisuel...

Voilà pour cette ébauche de programme, qui contient plus de bonnes intentions que de précisions sur beaucoup de questions, qu'il s'agisse par exemple de l'audiovisuel à l'étranger ou des nouvelles technologies.

« Faire évoluer les choses petit à petit »

Ces orientations s'ajoutent aux réflexions de Médias 92, l'association de professionnels présidée par M. Bertrand Cousin, ancien député RPR et dirigeant du groupe Hersant, qui a formulé vingt propositions en septembre. Convergent sur le constat, sévère pour la gauche, son projet est plus précis (en particulier sur les statuts de l'Institut national de l'audiovisuel, de Radio-France-Outremer, ou le retrait de la publicité de Canal Plus), sans être contradictoire avec la synthèse de MM. Arnaud, Boudet et Boyon.

« L'élément le plus important de ces documents, c'est qu'ils ne sont pas arbitrés », souligne ironiquement un autre expert, proche de l'UDF, qui ajoute : *« Ce n'est pas un hasard. »* L'heure n'est pas au bouleversement, et la plate-forme de l'opposition, qui doit être rendue publique mercredi 10 février, ne devrait comporter que quelques orientations peu compromettantes sur l'audiovisuel, quitte à être complétée plus tard par un projet plus détaillé. Les déclarations de M. Edouard Balladur, sur France-Inter le 4 février, étaient d'ailleurs éminemment conservatrices. L'ancien ministre de l'économie juge *« convenable »* l'équilibre public-privé actuel ; il ne remet pas en question ARTE, n'est pas *« choqué »* par la nomination des dirigeants de chaînes publiques par le CSA, ou par la coordination du service public. Bref, il propose de *« faire évoluer les choses petit à petit, de façon très pragmatique »*.

C'est le degré de volonté réformiste, plus que de vrais clivages partisans, qui distingue surtout les personnalités dont les noms circulent pour les futurs ministères responsables de ce secteur (culture, communication, les deux réunis ?). M. Michel Péricard, spécialiste du RPR dans ce secteur, mâtine sa prudence d'un penchant pour le câble sur lequel il verrait bien ARTE ; M. André Santini, député UDF des Hauts-de-Seine, propose de supprimer le CSA, qu'il estime *« discrédité »* ; M. Jacques Toubon, député RPR de Paris, serait plus désireux de changement.

Les leçons de 1986 ont apparemment porté : personne n'envisage une nouvelle grande loi fourre-tout. Le principe d'une régionalisation de France 3 séduit tout le monde, au moins sur le papier, mais les dirigeants politiques en perçoivent plus vite les difficultés (avec les réticences des collectivités locales) que les experts, et personne ne s'accorde sur ses modalités. ARTE séduit par son ambition, inquiète par ses budgets, mais ne devrait pas trop craindre pour son réseau. Quant à l'abrogation de la présidence commune de France 2 et 3, nul ne se risque à la présenter comme une éventuelle solution-miracle. Elle « libérerait » toutefois le poste de M. Hervé Bourges et certains y voient un joli « trophée » à offrir aux militants qu'exaspère le patron des chaînes publiques. Le tout sera fonction de l'opportunité politique, donc de la personnalité du futur premier ministre et des conseillers qu'il choisira (M. Maurice Ulrich, ancien PDG d'Antenne 2, conseille notamment M. Jacques Chirac).

En fait, les mesures les plus faciles à mettre en œuvre et les moins discutées sont celles qui avaliseraient les demandes constantes des chaînes privées : moins de quotas de diffusion, suppression du maximum de 25 % pour les actionnaires des chaînes commerciales, deuxième coupure publicitaire, plafonnement de la publicité du secteur public.

Autant de demandes que le président-directeur général de TF 1, Patrick Le Lay, rappelait une nouvelle fois dans un entretien publié par le *Journal du Dimanche* du 7 février, en les assortissant de l'annonce d'une plainte à Bruxelles contre le gouvernement actuel qu'il accuse de *« tricher »* et de fausser la concurrence.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5972

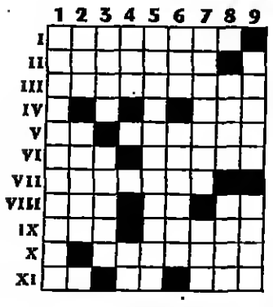

HORIZONTALEMENT

I. Comme des chemins sur lesquels on trouve beaucoup de trous. – II. Un endroit où l'on entre seul. – III. Peut devenir cruelle quand elle est absolue. – IV. N'est évidemment pas un agrément. – V. Pronom. Plus facile quand il y a une base. – VI. Endroit où l'on peut couper le courant. Permettent aux vieilles de respirer. – VII. Donner des « couleurs » comme un « chef ». – VIII. D'un auxiliaire. Dans la Côte-d'Or. Lie. – IX. Opération postale. Foncera. – X. Est vraiment volubile. – XI. Berceau princier. Bande d'étoffe. On y voit le jour.

VERTICALEMENT

1. Autrefois, c'était évidemment un moyen de transport pour les huiles. – 2. Baie. Mauvais jour. – 3. Magnifique, dans une comédie. Quand on le donne, il ne faut évidemment pas s'endormir. – 4. La Trinité, par exemple. Pronom. – 5. Prouve qu'un travailleur a eu surtout des pouseières. – 6. Vieilles planches. Madame, c'est une vraie poire. – 7. Pour les hommes qui ont des petits besoins. Période. – 8. Moulure. Un ensemble de puissance. – 9. Ordre de liquidation. Adverbe.

Solution du problème n° 5971

Horizontalement

I. Garonne. Essiau. – II. Ulule. Réticente. – III. Ictère. Lèsant. – IV. Coi. Vœux. Naavi. – V. Hollande. ÉÉ. Nie. – VI. Ela. Al. Eton. – VII. Noie. Eternel. – VIII. Introduction. Ou. – IX. Eu. En. Naissains. – X. Rara. Perr (cf. Catherine Parr). Lie. – XI. Ga. Tantante. Se. – XII. Ces. Epi. Nat. Ut. – XIII. Lute. Emaciée. Es. – XIV. Exagèra. Eg. Ci. – XV. Ouest. Etudes.

Verticalement

1. Guichetier. Clef. – 2. Alcool. Nuageux. – 3. Rutilant. Rasta. – 4. Oléi Orée. Ego. – 5. Nervation. Té. Eu. – 6. Eon. ED. Pépèra. – 7. Er. Eda. Unanimao. – 8. Elua. Ecart. – 9. Etex. Attiranca. – 10. Sis. Eléis. Neige. – 11. Scène. Rosette. – 12. Iéna. Enna. Ecu. – 13. Entente. Il. Id. – 14. Ut. Violoniste. – 15. Evian. Usée. Sas.

GUY BROUTY

EN BREF

□ **Havas veut se constituer un patrimoine.** – *« Havas manque cruellement de patrimoine »*, estime son président-directeur général, M. Pierre Dauzier, dans un entretien à *Communication CB News* du 8 février, qui justifie ainsi son « mini-raid » sur Hachette de l'automne dernier. Cette tentative a échoué parce qu'il avait pris cette décision seul et *« n'a pas été suivi par* [son] *conseil d'administration »*, mais l'intention demeure, assortie de moyens : 4 milliards de francs de trésorerie. *« Le groupe*, dit-il, *est riche mais vit sur une politique complètement contractuelle »* et doit donc se consolider pour résister dans les médias à *« une pénétration allemande qui devient assez inquiétante »*, avec par exemple le groupe Bertelsmann qui, selon lui, *« va laminer toute la presse en France dans les trois années qui viennent »*. Dans ce contexte M. Dauzier anticipe une *« baisse du volume total des investissements publicitaires de 10 % en 1993 et 1994 »*.

□ **« Sud-Ouest » : M. Pierre Jeantet nommé directeur général.** – M. Pierre Jeantet vient d'être nommé directeur général du quotidien régional *Sud-Ouest*, où il prendra ses fonctions au mois d'avril.

[Agé de quarante-six ans, M. Jeantet a fait la première partie de sa carrière professionnelle à l'Agence France-Presse (AFP), où il a débuté en 1972 comme rédacteur au service économique. Chef de ce service en 1980, il est devenu secrétaire général de l'AFP en 1983, puis directeur général adjoint en 1987. En 1990, il avait rejoint le groupe Expansion, présidé par M. Jean-Louis Servan-Schreiber, comme directeur général d'Eurexpansion, filiale d'investissements du groupe à l'étranger. Il sera le second de M. Jean-François Lemoine, président-directeur général de *Sud-Ouest*.]

CARNET DU Monde

Naissances

Armel, Aurélie, Erwan, Judith, Patricia CASTEX-COMIOT
et
Gilles COVILLE,
ont la joie de faire part de la naissance de

Mathias,

le 4 février 1993.

39, rue Le Marois,
75016 Paris.

– Le 2 février 1993 est né

Simon.

Il fait la joie de ses parents,
Jérôme DELAMARRE
et
Corinne RICHOUX,
de ses grands-parents,
Jean-François
et
Nicole DELAMARRE,
Christian et Danièle RICHOUX,
de ses arrière-grands-parents,
Marcel
JEAN-BRUNHES-DELAMARRE,
et
Berthe PORCHER.

Valérie et Jean-Pascal HUVÉ,
Alexandre et Nicolas,
sont heureux d'annoncer la naissance de

Sophie,

le 27 janvier 1993, à Boulogne (Hauts-de-Seine).

Décès

– Nîmes, Paris, Chambéry.

Renée Carla,
Simone Byssérie,
Arlette et Roger Rouillon,
Nicole et Gérard Sibert,
Et leurs enfants,
font part du décès de

Raymond CARLA,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,

dans sa quatre-vingt-dixième année.

– Aix-en-Provence.

Sa famille
Et ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès, à l'âge de cinquante-huit ans, de

Jean-Marie CHAUMONT.

Les obsèques auront lieu le mardi 9 février 1993, à 14 h 15, au Saint-Curé-d'Ars (route de Vauvenargues).

20, vallon des Sources,
13100 Aix-en-Provence.

– Mme Jean Chevalier,
Sabine et François Aucoin,
Bruno et Marie-Christine Chevalier,
Antoine, Arnaud, Etienne, Elisa,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. Jean CHEVALIER,
docteur en philosophie et en théologie,
ancien professeur d'université,
ancien directeur à l'UNESCO,
journaliste et écrivain,

leur époux, père et grand-père,

survenu le 6 février 1993, à Paris.

Le service religieux sera célébré en l'église Notre-Dame-des-Champs, 91, boulevard du Montparnasse, à Paris-6e, le mardi 9 février, à 13 h 45.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Montparnasse, dans le caveau de famille.

7, rue Emile-Dubois,
75014 Paris.

– Villeneuve, Lille, Paris.

M. Edouard Coester,
son époux,
M. et Mme Jacques Coester
et leurs enfants,
M. et Mme Gérard Coester,
Mme Viviane Abrouk
et ses enfants,
M. et Mme Pierre Coester
et leurs enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès, le mercredi 3 février 1993, de

Mme Edouard COESTER,
née Anne Malzac,

Le service a eu lieu au temple d'Avignon, suivi de l'inhumation au cimetière protestant de Nîmes.

34, route Joffre,
30400 Villeneuve-lès-Avignon.

Mme Henri FERBER,
née Berthe Fritsch,

a quitté
Son mari,
Ses dix enfants
Et leurs familles,
Ses sœurs,
Ses nièces
Et leurs familles,

le jeudi 28 janvier 1993, à Sèvres, dans sa soixante-seizième année.

Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

18, rue du Parc-Cheviron,
92310 Sèvres.

– André Chrétien,
professeur honoraire à la Sorbonne,
son époux,
Marie et Philippe Mitschke,
Monique Chrétien,
François et Françoise Chrétien,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu, le 22 janvier 1993, de

Mme André CHRÉTIEN,
née Eugénie Malliard,

survenu dans sa quatre-vingt-dixième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, en l'église de Traubach-le-Haut (Haut-Rhin), le 27 janvier.

Une messe sera célébrée à son intention le vendredi 12 février, à 18 h 30, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, 4, rue Corot, Paris-16e.

6 *bis*, rue d'Auteuil,
75016 Paris.

– Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Sa famille,
Ses amis,
ont la grande tristesse d'annoncer le décès de

Mme veuve Simon JELEN,
née Blanche Miodownik,

survenu le 5 février 1993, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

Les obsèques auront lieu le mardi 9 février.

On se réunira à 10 h 45, à l'entrée principale du cimetière parisien de Bagneux.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Bernard Brunschwig,
M. et Mme Michel Brunschwig
et leurs enfants,
M. et Mme John Brunschwig
et leurs filles,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Georges JUDA,
née Marthe Hemmerdinger,

survenu à l'âge de quatre-vingt-treize ans.

Les obsèques auront lieu le mardi 9 février 1993, à 11 h 30, au cimetière du Montparnasse.

Réunion porte principale, 3, boulevard Edgar-Quinet, Paris-14e.

– On nous prie de faire part du décès de

M. Louis-Arnold LAMOITIER,
ingénieur général
des Télécommunications (e.r.),
officier de la Légion d'honneur,
capitaine de corvette honoraire,
officier de l'ordre national du Mérite,
officier de l'ordre de Saint-Charles,
chevalier du Dragon d'Annam.

Une messe sera dite le vendredi 12 février 1993, à 10 h 30, en l'église Saint-François-de-Sales, 6, rue Brémontier, Paris-17e.

– Marcelle Poulain,
sa mère,
Julien Bernard,
Sibrine Averianoff,
ses enfants,
François Bernard,
son époux,
Bernard Poulain,
son frère,
Et sa famille,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

Françoise POULAIN-BERNARD,

survenu le 29 janvier 1993.

La levée du corps aura lieu à l'Institut médico-légal, 11, place Mazas, Paris-12e, le mercredi 10 février, de 15 heures à 15 h 15.

Ses amis y seront les bienvenus.

– Chilly-Mazarin, Argenteuil, L'Isle-sur-la-Sorgue.

M. et Mme Jean Reber,
son frère et sa belle-sœur,
Leurs enfants et petits-enfants,
Les familles Coutant et Meyss,
prient d'annoncer le décès de

Georges REBER,

survenu à quatre-vingt-cinq ans.

Services religieux

– Les amis de

Shalom COHEN,

décédé dans la nuit du 31 décembre 1992,

se réuniront à la synagogue, 21 *bis*, rue des Tournelles, Paris-4e, le jeudi 11 février 1993, à 17 h 30.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

Anniversaires

– Le 10 février 1944,
le 68e convoi constitué de 1 500 déportés juifs, âgés de dix-huit jours à quatre-vingt-seize ans, internés à Drancy, est parti de Paris-Bobigny.

Parmi eux, nos pères et frère qui ne sont pas revenus.

Joseph BLUM,
trente-neuf ans.

Nachenya-Nathan GRADSZTEJN,
trente-neuf ans.

Gdale-Moshé ZAJDMAN,
cinquante ans,

Rachmil-Robert ZAJDMAN,
vingt ans.

A leur arrivée à Auschwitz, 1 229 personnes furent immédiatement gazées. On ne comptait que 59 survivants en 1945 parmi les 271 sélectionnés pour le travail.

La plupart de ces déportés avaient été raflés durant leur sommeil, les 3 et 4 février 1944, à Paris, par la police de Vichy, selon les listes dressées par la préfecture de police à l'aide du fichier des juifs.

Leurs enfants et sœur,
FFDJF « militants de la mémoire »,
Nicole Blum,
Régine Gradsztejn-Lippe,
Annette Zajdman,

restent vigilants pour que leur souvenir ne soit pas flétri.

– L'association

Les Fils et Filles des déportés juifs de France,

32, rue La Boétie, 75008 Paris,

rappelle le souvenir des 1 549 victimes juives de la rafle menée à Paris et dans sa banlieue par la préfecture de police et à son initiative dans la nuit du

10 au 11 février 1943.

Parmi les personnes arrêtées et déportées, 4 nonagénaires, 54 octogénaires, 447 septuagénaires, 689 sexagénaires, 63 enfants.

N'oublions pas.

– Il y a deux ans, notre frère d'armes et de voyages

Patrick CHEVAL,

nous a quittés pour de nouveaux rivages.

« L'éternité ? c'est la mer allée avec le soleil.
Cache-toi terre, opaque de guerres, il n'était pas à ton image, ne mangeait pas de ce pain-là. »

– Ce jour, il y a trente ans, s'éteignait

Lucien t'SERSTEVENS,
dit Lucien François,

Ceux qui l'ont connu et aimé, se souviennent.

– Trois ans déjà. Le 8 février 1990,

Eric VENTURINI,

nous quittait.

Mais il est plus que jamais présent dans le cœur de ses proches.

Conférences

– Les Editions des sciences et techniques humaines et le groupe ISTH vous présentent la conférence :

CORPS ET DÉSIR,
par J.-P. Marcos,
directeur de programme au Collège international de philosophie,
psychanalyste,

suivie d'un débat avec les auteurs du livre

LE CORPS A DÉCOUVERT,

programme de culture et sciences humaines des concours HEC, aux Editions STH, le

11 février 1993, à 18 h 30,

à la Maison de l'Europe, salle André-François-Poncet, 35-37, rue des Francs-Bourgeois, Paris-4e. Métro Saint-Paul. Entrée libre.

Communications diverses

– **« Le Golem. Traditions juives, magique et mystique »**, avec **Moshe Idel et Charles Mopsik**, mardi 9 février 1993, à 20 h 30, **Alliance israélite universelle**, 45, rue La Bruyère, Paris-9e (PAF).

Soutenances de thèses

– Institut d'études politiques de Paris, lundi 15 février 1993, à 14 h 30, salle André-Siegfried, 30, rue Saint-Guillaume, Paris-7e. Mme Lila Caimari : « Eglise et pouvoir dans une démocratie de masse. La place du catholicisme dans l'expérience péroniste, Argentine, 1943-1955 ». Thèse pour le doctorat en science politique.

CARNET DU MONDE
Renseignements : 40-65-29-94
Tarif : la ligne H.T.

Toutes rubriques	100 F
Abonnés et actionnaires	90 F
Communicat. diverses	105 F
Thèses étudiants	60 F

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 8 FÉVRIER 1993 A 0 HEURE TUC

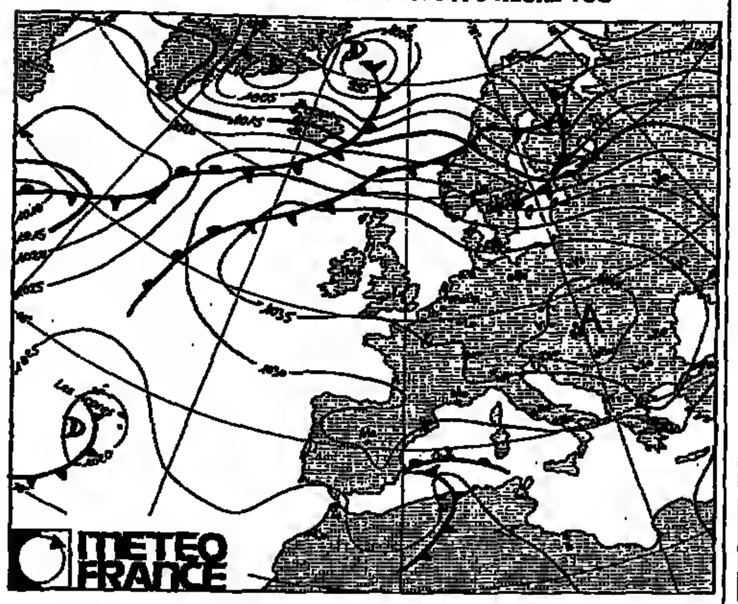

PRÉVISIONS POUR LE 9 FÉVRIER 1993

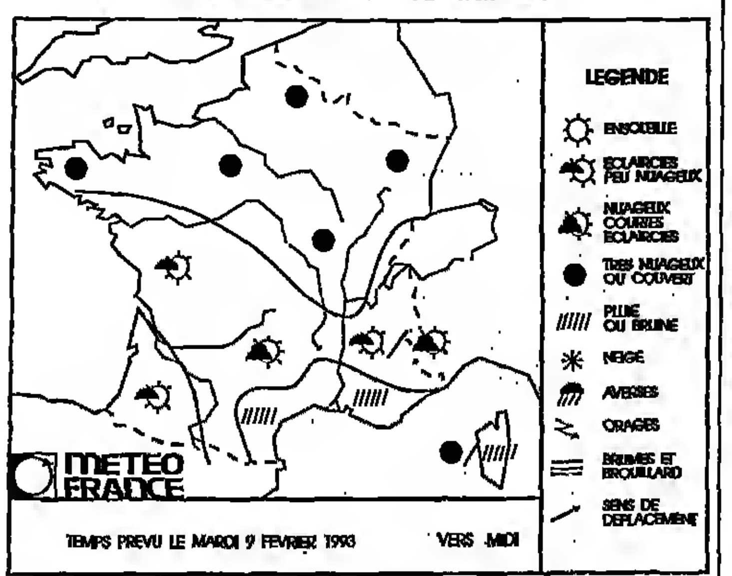

Grisaille au nord. Pluie sur le Languedoc-Roussillon. Ciel plus mitigé au sud. – De la Bretagne au Nord-Pas-de-Calais à l'Alsace, à la Bourgogne et à la Franche-Comté, le ciel restera gris tout au long de la journée.

Sur le Languedoc-Roussillon et la Corse, le ciel sera couvert et pluvieux. Les pluies pourront être importantes par cumul sur les Cévennes et les Pyrénées-Orientales. La limite pluie-neige se situera vers 1 600 mètres.

Sur le reste de la moitié sud, le ciel sera nuageux mais assez lumineux. C'est sur le Sud-Ouest où les nuages seront les moins nombreux.

Les températures matinales seront généralement comprises entre 4 et 7 degrés dans le Nord-Ouest, 0 à 4 sur le reste du pays et localement 7 à 9 près de la Méditerranée.

L'après-midi, les températures seront de l'ordre de 5 à 7 sur le nord du pays, 9 à 13 sur le reste du pays et 13 à 15 près de la Méditerranée.

PRÉVISIONS POUR LE 10 FÉVRIER 1993 A 0 HEURE TUC

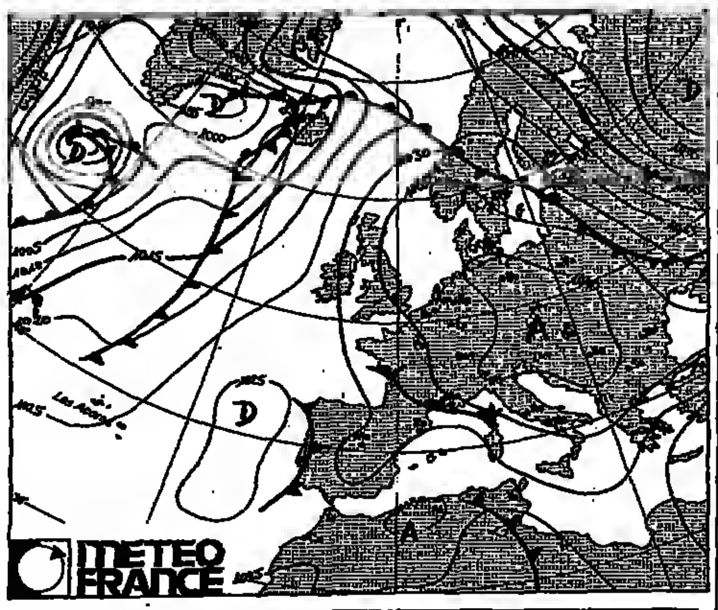

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 8-2-93

Valeurs extrêmes relevées entre le 7-2-1993 à 6 heures TUC et le 8-2-1993 à 6 heures TUC

Ville	Max.	Min.	Temps
FRANCE			
AJACCIO	16	3	C
BIARRITZ	15	3	C
BORDEAUX	13	−1	8
BOURGES	10	3	C
BREST	11	8	P
CAEN	8	7	P
CHERBOURG	10	7	C
CLERMONT-FER.	11	−3	D
DIJON	11	4	C
GRENOBLE	10	−3	D
LILLE	8	5	C
LIMOGES	11	2	D
LYON	5	−3	B
MARSEILLE	14	5	C
NANCY	7	2	P
NANTES	7	6	C
NICE	14	3	D
PARIS-MONTS.	7	6	C
PAU	14	2	C
PERPIGNAN	17	6	C
POINTE-A-PITRE	29	22	N
RENNES	9	8	C
ST-ETIENNE	9	−3	D
STRASBOURG	5	3	P
TOULOUSE	12	1	8
TOURS	8	4	C
ÉTRANGER			
ALGER	13	7	D
AMSTERDAM	7	4	P
ATHÈNES	19	7	C
BANGKOK	34	23	D
BARCELONE	15	7	P
BELGRADE	3	−5	D
BERLIN	4	0	C
BRUXELLES	7	4	C
COPENHAGUE	3	1	P
DAKAR	22	17	N
GENÈVE	8	−2	B
HONGKONG	24	15	N
ISTANBUL	7	−1	C
JÉRUSALEM	13	5	N
LE CAIRE	20	12	D
LISBONNE	17	8	D
LONDRES	9	9	P
LOS ANGELES	17	14	P
LUXEMBOURG	5	1	B
MADRID	18	0	N
MARRAKECH	20	7	D
MEXICO	21	10	N
MILAN	14	−4	B
MONTRÉAL	−21	−28	*
MOSCOU	−3	−11	C
NAIROBI	–	–	–
NEW-DELHI	27	14	N
NEW-YORK	−7	−15	C
OSLO	–	–	–
PALMA	14	10	C
PÉKIN	5	−4	C
RIO-DE-JANEIRO	29	23	C
ROME	16	3	D
SÉVILLE	20	6	D
SINGAPOUR	31	24	D
STOCKHOLM	2	0	D
SYDNEY	28	20	N
TOKYO	22	5	D
TUNIS	16	9	C
VARSOVIE	−2	−6	C
VENISE	11	3	D
VIENNE	5	−2	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT
Le Monde SCIENCES ET MÉDECINE

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Surimpressions

QUE l'occasion soit donnée à Giscard de survoler la France et la planète, comme à *«L'heure de vérité»*, et l'injustice de la marionnette des «Guignols» de Canal Plus qui le caricature en vieillard diminué saute aux yeux. Il n'empêche : à en croire *l'Evénement du jeudi*, cette marionnette suscite bien de l'inquiétude dans l'entourage giscardien. *«En ce moment, Giscard est en arrière de la main,* expliqua fort savamment à l'hebdomadaire un de ses anciens conseillers en communication. *Du coup, sa marionnette prend le dessus, et devient plus crédible que lui.»* Cette compétition d'un nouveau genre, entre un homme politique et sa caricature télévisée, ouvre des perspectives vertigineuses. Les conseillers en image tentaient jusqu'alors d'apprivoiser le mystère des rapports entre le réel et son reflet télévisé. Il leur faut à présent se pencher sur les relations, plus mystérieuses encore, de ce reflet télévisé et de sa propre caricature. Lourde tâche !

PPDA, lui, ne devra plus seulement affronter le redoutable «PPD», sa marionnette des mêmes «Guignols». Il devra aussi compter avec un double de chair et d'os que l'on a vu apparaître la semaine dernière – pas sur TF 1, certes, mais à la «une» des magazines. Un étrange personnage, qui étalait avec indécence ses douleurs privées, *se faisait inculper* au palais de justice de Lyon et, à peine sorti, partait se remettre de ses émotions à Megève – *«invité par son ami Zino Davidoff, le roi du cigare»,* selon le *Journal du dimanche*, ce qui montre que ce double ne jouit pas tout à fait de la capacité d'intuition du PPDA de l'écran. La tâche du présentateur ne sera pas facilitée par l'apparition de ce «double» encombrant. Comment rendra-t-il compte de l'actualité judiciaire – de la rébellion des juges d'instruction, par exemple ? Comment interrogera-t-il une personnalité inculpée sans qu'apparaisse immédiatement, en surimpression, la silhouette fugitive du convoqué de Lyon ?

Nous voici en tout cas, pour les temps qui viennent, gratifiés d'un triple PPDA. D'abord l'icône, qui tentera de persister à trôner, inaccessible, au-dessus des turbulences du jour. Mais, juste derrière, le mortel faillible qui vivra, sur les couvertures des journaux, sa vie de père frappé par le malheur, d'inculpé outragé et d'invité spécial perpétuel. Et pendant ce temps, dans la coulisse, à trois boutons de là sur la télécommande, le guignol PPD, grinçant, continuera de croquer les démêlés des deux premiers. Quel trio, quel programme !

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 8 février

TF 1

A STARS 90
version française
KISS ME KATE
COLE PORTER
THEATRE MOGADOR
Location 48 78 04 04

20.45 **Variétés : Stars 90.** Présenté par Michel Drucker. Avec Jackie Sardou, Michel Sardou et des mères de comiques accompagnées de leurs grands enfants.
22.35 **Magazine : Mea culpa.** Présenté par Patrick Meney. Papa, homosexuel et rejeté.
23.45 **Série :** **Chapeau melon et bottes de cuir**

FRANCE 2

20.50 **Soirée spéciale : Les 8es Victoires de la musique.** Présenté par Nagui et Jean-Luc Delarue, en direct du Palais des Congrès. Hommages à Yehudi Menuhin et à Sting.
23.07 **Spot multipoints.**
23.10 **Magazine : Savoir plus.** Présenté par Martine Allain-Regnault et François de Closets. Soigner sous hypnose. Invités : Edouard Zarifian, chef du service de psychiatrie à l'hôpital de Caen ; Jean Godin, psychiatre, directeur de l'Institut Milton Erikson à Paris.
0.25 **Journal et Météo.**
0.45 **Magazine : Le Cercle de minuit.** Présenté par Michel Field.

FRANCE 3

20.45 **Cinéma : Regain.** ■■ Film français de Marcel Pagnol (1937).
23.00 **Journal et Météo.**
23.30 **Magazine : A la une sur la 3.** Présenté par Christine Ockrent. Débat avec Marc Kravetz, de *Libération*.
0.00 **▶ Documentaire : Savignac.** De Pierre-André Boutang et Jacques Meny.

CANAL PLUS

20.35 **Cinéma : Mémoire traquée.** ■ Film franco-canadien de Patrick Dewolf (1990).
21.55 **Flash d'informations.**
22.00 **Le Journal du cinéma.**
22.05 **Cinéma : Trois frères.** ■■■ Film franco-italien de Francesco Rosi (1980).
23.55 **Cinéma : Hit Man.** ■ Film américain de Roy London (1991).
1.20 **Cinéma : Horror Kid.** ■ Film américain de Fritz Kiersch (1983).

ARTE

20.40 **Cinéma : Le Ventre de l'architecte.** ■■■ Film britannique de Peter Greenaway (1987).
22.30 **Magazine : Ich liebe dich.** De Patrick Jeudy. Rita Hayworth.
22.35 **Cinéma : La Bête humaine.** ■■■ Film français de Jean Renoir (1938).

M 6

20.45 **Cinéma : Les Oies sauvages.** □ Film britannique d'Andrew McLaglen (1978).
23.00 **Cinéma : Blanches Colombes et vilains Messieurs** Film américain de Joseph L. Mankiewicz (1955).
1.35 **Informations : Six minutes première heure.**

FRANCE-CULTURE

20.30 **L'Histoire en direct.** Les Brigades internationales (2). Avec Max Gallo, Guy Hermet, Henri Rol-Tanguy, Carlos Serrano, Rémi Skoutelsky.
21.30 **Le Théâtre maghrébin.** 5. Beya, d'Aziz Chouaki.
22.40 **La Radio dans les yeux.** L'actualité du théâtre.
0.05 **Du jour au lendemain.** Avec Christine Buci-Glucksmann (l'Enjeu du beau).
0.50 **Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (en direct de Hambourg) : Schoene, Melusine, ouverture op. 32, de Mendelssohn ; Concerto pour violoncelle et orchestre en la mineur op. 129, de Schumann ; Impromptu, de Zimmermann ; Quatre poèmes symphoniques pour grand orchestre op. 128, de Reger, par Heinrich Schiff, violoncelle et l'Orchestre symphonique de la Norddeutsche Rundfunk.
23.09 **Ainsi la nuit.** Par Anne-Marie Reby. Quatuor à cordes en mi mineur op. 121, de Fauré ; Album de chaumière : Un cauchemar, de Rossini ; Quintette pour flûte, clarinette, cor, basson et piano en si bémol majeur, de Rimski-Korsakov.
0.33 **L'Heure bleue.**

Mardi 9 février

TF 1

15.20 **Série : Hawaii, police d'Etat.**
16.10 **Feuilleton : Santa Barbara** (et à 1.10).
16.35 **Club Dorothée.**
17.25 **Série : Le Miel et les Abeilles.**
17.55 **Série : Hélène et les garçons.**
18.25 **Jeu : Une famille en or.**
18.55 **Magazine : Coucou, c'est nous !**
19.50 **Divertissement : Le Bébête Show** (et à 0.55).
20.00 **Journal, Tiercé et Météo.**
20.45 **Cinéma : Running Man.** ■ Film américain de Paul Michael Glaser (1987).
22.30 **Magazine : Durand la nuit.**
0.25 **Magazine : Le Club de l'enjeu.** Invités : René Gillain, PDG de Guyomarc'h ; Jean-Jacques Piette, PDG du Comptoir des entrepreneurs ; Bruno G. Cottard, directeur général d'Elizabeth Arden ; Brigitte de Gastines et Jean-Marc Sylvestre, auteur du *Guide SVP de l'Europe*.

FRANCE 2

15.40 **Variétés : La Chance aux chansons.** Emission présentée par Pascal Sevran. Le temps du parlez-moi d'amour.
16.30 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
16.55 **Feuilleton : Beaumanoir.**
17.23 **Spot multipoints** (18.47, 19.57, 22.23).
17.25 **Magazine : Giga.**
18.50 **Jeu : Score à battre.**
19.20 **Jeu : Que le meilleur gagne plus.**
20.00 **Journal, Journal des courses et Météo.**
20.45 **Cinéma : De la part des copains.** □ Film franco-italien de Terence Young (1970).
22.25 **Magazine : Bas les masques.** Je te tiens, tu me tiens par l'argent. Reportages : Thierry, de Catherine Espinasse et Ariel Piasecki ; How to Marry Money ? de Jérôme Caza ; L'argent de la ferme, de Sylvie Steinbach et Vincent Ugier ; L'argent entre nous, de Carole Wheatcroft.
23.30 **Journal des courses, Journal et Météo.**
23.55 **Magazine : Le Cercle de minuit.** Présenté par Michel Field.

FRANCE 3

15.35 **Série : La croisière s'amuse.**
16.25 **Magazine : Zapper n'est pas jouer.**
17.55 **Magazine : Une pêche d'enfer.** Spécial théâtre. Invités : Jango Edwards, Marc Jolivet, Tom Novembre, Laurent Violet.
18.25 **Jeu : Questions pour un champion.**
18.55 **Un livre, un jour.** *La Nébuleuse du crabe*, d'Eric Chevillard.
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 **Jeu : Hugodélire** (et à 20.40).
20.15 **Divertissement : La Classe.**
20.45 ***Feuilleton :*** **Emilie, la passion d'une vie.** De Jean Beaudin (11e épisode).
21.35 **Magazine : Planète chaude.** De Dallas... à Dallas, de Claude May (2e partie).
22.30 **Journal et Météo.**
22.55 **Téléfilm : La Femme des autres.**
0.20 **Continentales.** L'Eurojournal : l'info en v.o.

CANAL PLUS

15.30 **Magazine : 24 heures** (rediff.).
16.30 **Cinéma : Vengeance aveugle.** ■ Film américain de Phillip Noyce (1989).
18.00 **Canaille peluche.**

En clair jusqu'à 20.35

18.30 **Ça cartoon.**
18.50 **Le Top.** Présenté par Yvan Le Bolloc'h et Bruno Solo, Michel Fugain.
19.20 **Magazine : Nulle part ailleurs.** Peter Ustinov.
20.30 **Le Journal du cinéma.**
20.35 **Cinéma : Le Silence des agneaux.** ■■■ Film américain de Jonathan Demme (1991).
22.25 **Flash d'informations.**
22.35 **Cinéma : Alice.** ■■ Film américain de Woody Allen (1990) (v.o.).
0.15 **Le Journal du hard.** Présenté par Philippe Vendel.
0.20 **Cinéma : Fantasmes nocturnes.** Film américain, classé X, d'Andrew Blake (1990).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 **Documentaire : Le Roman d'une existence.** Edith Piaf. De Claude-Jean Philippe (rediff.).
19.00 **Magazine : Rencontre.** Loïck Perron/le professeur Christian Cabrol.
19.30 **Documentaire : Nous sommes des survivants, interrogez-nous.** De Carmen Börsch.
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 **▶ Soirée thématique : Le Désert des Touaregs.**
20.41 **Documentaire : Issalan, chronique touareg.** De Jean-Louis Lamande et Annie Chevallay (1re partie).
21.40 **Documentaire : Mali, la révolte bleue.** De Robert Minangoy.
22.00 **Débat.** Entretien avec Alpha Oumar Konaré, président de la République du Mali ; Ahmed Baba-Miské, médiateur, et des représentants touaregs.
22.15 **Cinéma : L'Atlantide.** ■■ Film franco-allemand de Georg Wilhelm Pabst (1932).
23.45 **Documentaire : Issalan, chronique touareg** (2e partie, 58 min).

M 6

14.15 **Magazine : Destination musique.**
17.00 **Variétés : Multitop.**
18.00 **Série : Equalizer.**
19.00 **Série : Les Rues de San-Francisco.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Série : Cosby Show.**
20.35 **Le Mardi, c'est permis.**
20.45 **Téléfilm : Lassie, sur les traces du passé.**
22.30 **Série : Amicalement vôtre.**
23.25 **Magazine : Le Glaive et la Balance.** Les arnaques.
0.20 **Informations : Six minutes première heure.**
0.30 **Musique : Flashback.**

FRANCE-CULTURE

20.30 **Archipel science.** Quelques nouveautés en cosmologie. Avec Alain Blanchard.
21.30 **La Restauration de l'économie américaine.** Par Thierry Garcin.
22.40 **Les Nuits magnétiques.** Elle aurait pu s'appeler Angele : 68 en héritage et en partage (1).
0.05 **Du jour au lendemain.** Avec Jean-Jacques Yvorel (les Poisons de l'esprit).
0.50 **Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (donné le 28 mai 1992 au Théâtre des Champs-Elysées) : L'Opéra de quat'sous, Das Berliner Requiem, Vom Tod im Wald, Concerto pour violon et orchestre d'instruments à vent, de Weill, par La Chapelle Royale, l'Ensemble Musique oblique, dir. Philippe Herreweghe ; Elisabeth Glab, violon, Peter Kooy, basse.
22.00 **Les Voix de la nuit.** Par Henri Goraieb. Œuvres de Verdi, Fauré, Duparc, Reyer.
23.09 **Ainsi la nuit.** Quatuor à cordes n° 16 en mi bémol majeur K 428, de Mozart ; Après une lecture du Dante, de Liszt ; Quatuor pour piano et cordes en la mineur op. 1, de Suk.
0.33 **L'Heure bleue.**

Le Monde

Après une défaite travailliste dans l'Etat d'Australie-Occidentale

Le premier ministre australien annonce des élections fédérales pour le 13 mars

SYDNEY

de notre correspondante

Peu après la défaite de son parti dans l'Etat d'Australie-Occidentale lors des élections du samedi 6 février, le premier ministre travailliste, M. Paul Keating, a mis fin à plusieurs mois de suspens en annonçant que les élections fédérales auront lieu le 13 mars. Son parti ayant réussi à conserver 22 sièges sur 57 en Australie-Occidentale, M. Keating a jugé ces résultats *«respectables»*.

Après le Victoria et la Tasmanie, c'est le troisième Etat qui tombe sous le contrôle de la coalition des partis libéral et national, après que les travaillistes eurent emporté, de justesse, leur quatrième mandat fédéral en 1990. A ce jour, seul le Queensland reste assuré au Labor.

Ces échecs locaux annoncent-ils la fin d'une décennie de travaillisme? Réitérant les propos qu'il avait tenus après le succès des conservateurs dans le Victoria, M. John Hewson, chef de l'opposition, s'est gardé de crier victoire : *«Il est clair que les résultats en Australie-Occidentale sont liés à la politique locale. Cependant, le taux de chômage et la gestion des dirigeants ont été des facteurs majeurs. Ces questions auront encore plus de poids au niveau fédéral.»*

On s'attend en effet que le seuil du million de chômeurs soit franchi ces jours-ci dans ce pays qui compte 17,5 millions d'habitants. Le gouvernement a dû aussi réviser les prévisions qu'il avait faites lors de la présentation du budget, en août. Ainsi, la croissance envisagée pour 1992-1993 ne serait plus que de 2,5 %, au lieu de 3 %, et le taux de chômage friserait toujours les 11 %, au lieu de 10 %.

Pour contrecarrer l'effet de ces dernières projections, M. Keating annoncera, mardi 9 février, de nouvelles mesures de relance économique. Elles s'ajouteront aux deux plans de redressement qu'il a présentés depuis qu'il a supplanté M. Bob Hawke à la tête du parti, en décembre 1991. Celui-ci avait dû s'incliner devant une majorité de députés travaillistes qui espéraient qu'un nouveau leader pourrait enrayer la crise. Malgré ses déboires, pourtant, le Labor se maintient dans les sondages au même niveau que ses adversaires conservateurs, ceux-ci ayant du mal à faire accepter leur projet de TVA.

SYLVIE LEPAGE

La mise en place de l'administration Clinton

Les organisations féministes dénoncent les obstacles mis à la nomination d'une femme comme ministre de la justice

WASHINGTON

de notre correspondant

M. Bill Clinton se voulait un président au service de la cause des femmes. Ses déboires avec deux d'entre elles, candidates malheureuses au poste d'*attorney general* (ministre de la justice), sont en passe de susciter la colère des organisations féministes contre la Maison Blanche.

Bref, à peine sorti d'une difficile médiation entre l'armée et les homosexuels, qui s'est traduite par une demi défaite pour le nouveau président démocrate, voilà M. Clinton aux prises avec des organisations dont il s'était fait l'allié durant la campagne électorale. Comble d'ironie, c'est précisément parce que M. Clinton – sans doute inspiré par son épouse Hillary – veut, ou voulait initialement, que le poste d'attorney general revienne à une femme qu'il se retrouve dans cette situation. Une première candidate, officiellement désignée, Me Zoe Baird, a dû se récuser : entendue par le Sénat, pour être «confirmée», elle venait d'avouer qu'elle avait employé un couple d'immigrants illégaux comme chauffeur et garde d'enfant. Une semaine plus tard, la Maison Blanche annonçait qu'une autre juriste, Me Kimba Wood, présidente d'une cour fédérale à New-York, qui n'avait été que pressentie pour le poste, ne l'était plus. Motif : elle avait, elle aussi, employé une immigrante illégale, comme «baby sitter».

La situation juridique de la «baby-sitter»

Juridiquement, les situations sont différentes. Me Baird a sciemment violé la loi sur l'immigration et la sécurité sociale. Le juge Wood n'a enfreint aucune règle : à l'époque des faits, la loi n'interdisait pas formellement d'embaucher des travailleurs étrangers en situation non encore régularisée. Pour les organisations féministes, le résultat est le même : ces deux affaires ont prouvé que la candidature des femmes à un poste de membre du cabinet était soumise à un examen beaucoup plus scrupuleux et serré que celle des hommes. *«Est-ce qu'un candidat homme à un poste au sein du cabinet, un candidat père de famille, aurait eu à franchir le même champ de mines?»*, interroge le *New York Times*.

Autrement dit, serait-il venu à l'idée de quiconque de demander à ce candidat quelle était la situation juridique de la «baby sitter» des enfants ou de la femme de ménage à la maison? La réponse est non, disent les organisations féministes. Aucun homme ne s'est mntendu poser pareille question. On la réserve aux femmes, parce qu'il est entendu que la garde des enfants n'est pas l'affaire des hommes. Les mêmes organisations estiment que M. Clinton aurait dû avoir le courage de maintenir la candidature du juge Wood, quitte à braver les critiques et les remontrances de la presse.

Encore nnn fois, disent les femmes, il y a *«deux poids et deux mesures»*. Porte-parole de NOW (*National Organization for Women*), la plus importante des associations féministes, Me Patricia Ireland, a annoncé le lancement d'une formidable campagne nationale pour savoir quel est le statut du personnel de maison employé chez tous les hommes membres du cabinet ou actuellement candidats à l'un des nombreux postes de sous-secrétaire encore à pourvoir.

Ce n'est pas tout. Comme la Maison Blanche a eu le très mauvais goût d'insinuer que Me Wood, alors qu'elle était étudiante, à la London School of Economics, il y a plus de vingt ans, avait, moins d'une semaine, été serveuse dans un club Playboy, NOW prépare une deuxième offensive : lancer une enquête pour savoir – et faire connaître – quels sont les membres du cabinet qui ont fréquenté des clubs Playboy ou qui lisent le magazine du même nom.

D'une côte à l'autre du pays, les coups de téléphone reçus par les stations de radio et de télévision en témoignent : des milliers d'Américaines partagent l'ire des organisations féministes. Elles ont obtenu un premier résultat. M. Ronald Brown, le secrétaire au commerce, vient de reconnaître qu'il n'avait pas versé les cotisations de Sécurité sociale d'une employée de maison. Les féministes interrogent : comme Me Baird et Wood, M. Brown devra-t-il renoncer à son poste?

ALAIN FRACHON

L'institution de la journée commémorative du 16 juillet

Le Comité Vel' d'Hiv' 42 se réjouit de la reconnaissance des crimes de Vichy

Le Comité Vel' d'Hiv' 42, qui avait lancé, le 15 juin 1992, un appel au président de la République pour que soient officiellement reconnus les *«persécutions»* et les *«crimes de l'Etat français contre les juifs»* durant l'Occupation, se réjouit du décret présidentiel du 3 février qui institue une Journée nationale commémorative des persécutions racistes et antisémites commises sous Vichy.

Dans une déclaration notamment signée par André et Anna Senik, Jean-Pierre Le Dantec et Gérard Chomienne, le Comité indique : *«On savait de longue date que les crimes de Vichy avaient fait des victimes. Il restait à reconnaître officiellement que ces crimes avaient aussi des auteurs. C'est chose faite. Chacun comprend bien que cet acte juridique, émanant de la plus haute autorité de la République, engage pour l'avenir toute la communauté nationale et vaut en fait reconnaissance officielle de la responsabilité de l'Etat français de Vichy dans les crimes et persécutions contre les juifs de France.»*

SOMMAIRE

UN ENTRETIEN AVEC M. MITTERRAND... 2 et 3

ÉTRANGER

Belgique : le royaume va se transformer en Etat fédéral 4
Le Conseil de sécurité hérite du plan de paix en Bosnie 6
L'étrange engouement des Français pour le Vietnam 7
La visite de Jean-Paul II en Ouganda 8

POLITIQUE

La préparation des élections législatives : M. Waechter précise les conditions d'une participation des écologistes au gouvernement... 10
M. Fabius demande que la procédure de Haute Cour soit reprise 11

SOCIÉTÉ

La réforme de la procédure pénale contestée 12
Epidémie de fièvre jaune au Kenya 12
Le défilé contre le racisme à Paris 14
Education : dix mille enseignants du syndicats ex-minoritaires de la FEN réclament de meilleures conditions de travail 14

SPORTS

Tennis : la mort d'Arthur Ashe ; Rugby : le Tournoi des cinq nations ; Ski alpin : les championnats du monde 16

CULTURE

La charge anti-Lang de Michel Schneider, ancien directeur de la musique 17
Le chef d'orchestre Michel Plasson nommé à Dresde 17
Théâtre : Pirandello et les secrets de la paternité 18

ÉCONOMIE

Un entretien avec M. René Steichen, le nouveau commissaire européen à l'agriculture 20
Me Aubry se prononce pour la semaine de 37 heures en 1996 ou 1997 20
Gaz de France sur la sellette au Portugal 21
Vie des entreprises 22

COMMUNICATION

Les projets de l'opposition pour le système audiovisuel 24

L'ÉCONOMIE

● Les grands débats électoraux : chômage sans issue ● Bulgarie : le bon élève des Balkans ● La mécanique allemande dérape ● L'Etat malade du pantouflage ● Dossier : le nouvel indice des prix ● La chronique de Paul Fabra : «Les rageurs attachés du SME» ..... 27 à 34

Services

Abonnements 17
Annonces classées 21
Carnet 24
Loto, Loto sportif 24
Marchés financiers ..... 22 et 23
Météorologie 25
Mots croisés 24
Radio-télévision 25
Spectacles 19

La télématique du *Monde* : 3615 LEMONDE 3615 LM

Ce numéro comporte un cahier «Le Monde-L'Économie» folioté 27 à 36

Le numéro du «Monde» daté 7-8 février 1993 a été tiré à 522 670 exemplaires.

Demain dans «le Monde»

«Sciences-Médecine» : les gardiens du temps du XXIe siècle

Pour mieux décliner les heures, les horloges font appel au comportement intime des atomes. Prochain progrès pour améliorer la précision : le froid.

«Initiatives» : bon et mauvais plans sociaux

EN BREF

□ **L'élection municipale partielle de Marines (Val-d'Oise).** – Sur 1 610 inscrits, 1 176 votants (soit une abstention de 26,95 %) et 1 146 suffrages exprimés, la liste conduite par Fabrice Saussez (div. d.), ancien maire, a obtenu seize sièges contre deux à celle de Claude Mantel (div.) au second tour, dimanche 7 février, d'une partielle destinée à pourvoir dix-huit des dix-neuf sièges du conseil municipal de Marines (Val-d'Oise), vacants depuis les démissions successives, intervenues depuis février 1992, après celle de M. Fabrice Saussez. En décembre 1991, ce dernier avait été inculpé pour banqueroute, faux en écritures et présentation de faux bilan, et le mois suivant, son premier adjoint, Joseph Parpay, déposait une plainte contre lui pour ingérence. Après avoir pris la succession de M. Saussez, M. Parpay avait été le seul à ne pas se démettre de son mandat. Aucun des dix-huit conseillers sortants ne s'était représenté, à l'exception de M. Saussez. – *(Corresp.)*

□ **M. Millon réclame la démission de M. Bérégovoy.** – Interrogé, dimanche 7 février, au micro de Radio J, sur le prêt immobilier obtenu par M. Bérégovoy auprès de Roger-Patrice Pelat, M. Charles Millon a souhaité que le premier ministre *«serve la démocratie en démissionnant.» «Lors de son discours d'investiture à l'Assemblée nationale,* a expliqué le président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, *M. Bérégovoy avait fait de la lutte anticorruption le premier thème de son engagement politique en tant que premier ministre. Aujourd'hui, j'attends qu'après avoir dit ce qu'il allait faire il fasse ce qu'il a dit (...), qu'il remette sa démission pour que, comme dans les grandes démocraties, l'honnêteté et la transparence soient honorés.»*

□ **Exclusion du Parti radical.** – Suppléant du candidat du Front national dans la quatrième circonscription (Le Blanc-Mesnil) de Seine-Saint-Denis aux élections législatives, M. Daniel Ponthier, conseiller municipal (UDF-rad) de Stains, s'est vu signifier son exclusion du Parti radical et de l'UDF. *«Il lui est par conséquent interdit à partir de ce jour,* précise M. Claude Pernes, président de l'UDF et du Parti radical de ce département, *de se réclamer de ces formations ainsi que d'utiliser leurs sigles à quelque fin que ce soit.»*

□ **RMC : inquiétude des journalistes.** – La rédaction de Radio-Monte-Carlo a décidé de réactiver sa société de journalistes. Elle a élu à la présidence de celle-ci Christine Fauvet-Mycia, chef du service politique, et la première prise de position de son nouveau conseil d'administration a consisté, le 4 février, au moment où il est question de privatiser la chaîne, à exprimer sa *«plus vive inquiétude»* devant les encouragements donnés par le premier ministre, M. Pierre Bérégovoy à *«une coopération franco-marocaine autour de RMC»* (*le Monde* du 6 février). La société des journalistes a notamment précisé : *«Il ne saurait être question, dans la troisième radio périphérique de France, qu'un actionnaire soit un Etat qui bafoue les droits de la presse en particulier et les droits de l'homme en général.»*

□ **Un organiste franco-libanais succède à Olivier Messiaen à l'orgue de la Trinité, à Paris.** – Le clergé de la paroisse de la Trinité vient de nommer l'organiste franco-libanais Naji Hakim, trente-neuf ans, titulaire de l'orgue de cette église parisienne. Il succède officiellement au compositeur et organiste Olivier Messiaen, décédé il y a un an, et qui occupa cette tribune à partir de 1930. L'instrument de la Trinité est actuellement en cours de restauration. Né à Beyrouth, Naji Hakim est titulaire de sept premiers prix du Conservatoire de Paris et de neuf premiers prix internationaux d'orgue et de composition. Il était titulaire de l'orgue de la basilique du Sacré-Cœur, à Paris, depuis 1985.

□ **MALAWI : le référendum sur le multipartisme reporté à juin.** – Le président Kamuzu Banda a annoncé, vendredi 5 février, que le référendum sur le multipartisme, prévu initialement pour mars, se tiendrait le 14 juin. Ce report, souhaité par le secrétaire général de l'ONU, M. Boutros Boutros-Ghali, a été favorablement accueilli par les opposants de l'Alliance pour la démocratie (AFORD), inquiets de l'insuffisance du délai de préparation. – *(AFP.)*

□ **SÉNÉGAL : nouvelle attaque en Casamance.** – L'antenne du relais de télévision de Ziguinchor, capitale de la province de Casamance, a été la cible, samedi 6 février, d'un commando armé, qui appartiendrait au Mouvement des forces démocratiques de Casamance (MFDC). L'armée régulière est intervenue, tuant l'un des assaillants, a-t-on indiqué, à Dakar, de source autorisée. – *(Reuter.)*

Avec Le Monde sur Minitel

GAGNEZ UN SÉJOUR A LA MONTAGNE

Pour tout savoir sur les stations SKI-FRANCE St Gervais

36.15 LE MONDE

Tapez JEUX

Après le décès d'un deuxième patient

Trois mille médecins américains demandent l'arrêt des greffes de foie de babouin

Après le décès, vendredi 5 février, du deuxième patient ayant subi une greffe de foie de babouin à l'Université de Pittsburgh (Pennsylvanie), le Comité des médecins pour une médecine responsable, une association regroupant trois mille médecins américains, a demandé, samedi 6 février, aux médecins du centre hospitalier universitaire de cesser de procéder à ce type de transplantations. La première victime, un homme de trente-cinq ans, séropositif, était décédé au bout de soixante-dix jours d'une hémorragie cérébrale. Le second, un homme de soixante-deux ans, a succombé des suites d'une péritonite, vingt-six jours après l'opération (*le Monde* daté 7-8 février). Tous deux souffraient d'hépatite B.

Le centre médical de Pittsburgh est autorisé à procéder à deux greffes supplémentaires, mais un porte-parole du centre hospitalier universitaire a indiqué qu'une troisième ne sera tentée qu'après la communication des résultats de l'autopsie du deuxième patient. – *(AFP, AP, UPI.)*

Dans l'accident de la gare de l'Est

Le conducteur du train est condamné à 15 mois de prison avec sursis

M. Lionel Veniant, trente-trois ans, conducteur du train accidenté à la gare de l'Est, le 6 août 1988 à Paris, a été condamné, lundi 8 février, à quinze mois d'emprisonnement avec sursis par la 14e chambre du tribunal correctionnel de Paris. L'accident avait fait un mort et soixante-treize blessés.

M. Veniant, qui avait été poursuivi pour *«homicide et blessures involontaires»*, conduisait le train de quatre voitures qui avait percuté son butoir à 28 km/h. Pour une raison indéterminée, le convoi n'avait pas freiné avant d'entrer en gare. Le tribunal, présidé par M. Jean-Claude Antonnetti, a suivi les réquisitions du procureur *(le Monde* du 11 décembre 1992).

Peu après son décollage

Un Tupolev est heurté par un avion militaire à Téhéran : au moins 131 morts

Selon des sources officielles, au moins 131 personnes ont trouvé la mort lundi matin 8 février près de Téhéran quand un avion civil a été heurté par un chasseur-bombardier Sukhoi-22.

L'accident a eu lieu immédiatement après le décollage du Tupolev-134 de la compagnie Iran Air Tours, qui assurait la liaison entre Téhéran et la ville sainte de Machhad. Selon des témoignages recueillis sur place, le Sukhoi-22 a percuté de plein fouet le Tupolev-134 alors que ce dernier venait juste de décoller. Les deux appareils ont explosé et leurs débris sont retombés sur des entrepôts militaires proches de l'aéroport.

Selon l'agence officielle IRNA, il n'y a aucun survivant parmi les 119 passagers et 12 membres d'équipage du Tupolev. Le pilote du Sukhoi n pu s'éjecter en parachute. – *(AFP.)*

PARIS - NEW YORK A/R 1870 F
PARIS - SYDNEY A/R 6500 F
PARIS - RIO A/R 4910 F

ACCESS voyages

Et dire que certains croient encore que nous n'allons qu'aux USA !!!

ACCESS est le spécialiste des vols réguliers à prix réduits sur 415 destinations

6, RUE PIERRE LESCOT. 75001 PARIS. TEL. (1) 40 13 02 02 ou (1) 42 21 46 94
LYON : TOUR CREDIT LYONNAIS - LA PART-DIEU. TEL. 78 63 67 77
OU DANS VOTRE AGENCE DE VOYAGES

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Le Monde

L'Etat malade du pantouflage

SOS haute fonction publique ! Michel Deleberre, conscient de l'effet des départs de grands commis de l'Etat ces dernières années, veut revaloriser les emplois d'encadrement et redynamiser le recrutement.

page 29

Dossier : le nouvel indice des prix

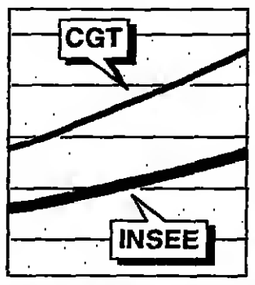

L'INSEE doit publier le 26 février son nouvel indice des prix (pour janvier 1993). En 266 postes au lieu de 296, celui-ci devrait représenter plus fidèlement la consommation des ménages français d'aujourd'hui.

page 31

Les nageurs attachés du SME

Le système monétaire européen fut, jusqu'à une époque récente, un bon instrument, maintenant détraqué. S'y accrocher est devenu un handicap pour la France comme pour la RFA, estime Paul Fabra dans sa chronique.

page 34

MODE D'EMPLOI 28
Environnement : Le retard français en chiffres. Humeur, par Josée Doyère : Vive la purée ! La cote des mots, par Jean-Pierre Colignon : Free [-] lance. Bloc-notes. Lois et décrets.
ACTUALITÉ .....29 à 33
OPINIONS 34
Livres : L'expérience Thatcher : une critique du livre d'Hervé Monet et Jean-Jacques Santini, *l'Économie britannique, le libéralisme à l'épreuve des faits.*
CONJONCTURE 36
L'emploi : Escalade britannique. Le Maghreb : Exportations décevantes. La Mauritanie : Dette et pauvreté. Le raffinage : Une crise paradoxale.

L'ÉCONOMIE

Le bon élève des Balkans

La Bulgarie a renoué avec l'économie de marché. Malgré une reconversion très difficile, elle rêve d'être enfin reconnue

STARA-ZAGORA (Bulgarie)
de notre envoyée spéciale

LA chose la plus difficile à trouver en Bulgarie, ces temps-ci, c'est un garage. Tous les recoins disponibles ont été transformés en commerces. Cela fait des taches de couleur le jour, de lumière la nuit sur le fond décrépit des façades. Le vide maussade des anciens magasins d'Etat a fait place à une abondance de bazar : alcools, parfums, cigarettes, vidéo et quelques vêtements fabriqués en Grèce ou en Turquie.

Oublié, le rogue accueil socialiste : les gens saluent, sourient, se vouvoient. C'est impalpable mais précieux. L'appétit de consommation des Bulgares, cependant, est freiné par la chute du pouvoir d'achat. La vie est chère. Les gens n'en finissent pas de comparer : une paire de bottes coûte la moitié d'une paye de 3000 léva (600 francs); le chauffage d'un appartement, 500 léva par mois; une rose, 30 léva. Chacun se souvient du temps où les prix du pain, du lait et de la viande s'exprimaient en centimes, oubliant les queues interminables qu'il fallait faire. Le chômage menace toutes les familles : inexistant ou presque en 1990, il touche maintenant 13 % de la population active, même si, théoriquement, on ne peut pas licencier quelqu'un si son conjoint est chômeur.

Plus de trois ans se sont écoulés depuis la chute du vieux dictateur communiste Todor Jivkov – le 10 novembre 1989, un jour après le mur de Berlin, – mais deux ans seulement depuis le véritable début des réformes économiques.

Sophie Gherardi

Lire la suite page 30

SELÇUK

LES GRANDS DÉBATS ÉLECTORAUX (III)

Chômage sans issue

A trois millions de demandeurs d'emploi, tout le monde est d'accord : le chômage sera le principal enjeu de la prochaine législature. Pourtant, devant l'ampleur du désastre, une sorte de paix armée s'est instaurée entre les partis politiques qui, échaudés, ne se risquent plus à promettre quoi que ce soit. L'alternance et la cohabitation ont cela de bon : à droite comme à gauche, on sait que toutes les solutions sont sur la table et s'il y avait une issue elle aurait déja été explorée... Un constat pessimiste, qui n'empêche pas les citoyens de réfléchir et de proposer des idées.

Lire pages 32 et 33 les articles d'Alain Lebaube, Philippe Frémeaux et une sélection des propositions faites par nos lecteurs.

La mécanique allemande dérape

Chiffres d'affaires et bénéfices en recul, 50 000 emplois supprimés l'an passé : le secteur de la mécanique outre-Rhin souffre. En trente ans, les Japonais sont passés de 2 % à 18 % du marché mondial. Le modèle germanique est-il menacé ?

FRANCFORT
de notre correspondant

MONTÉE des salaires et des coûts, taux d'intérêt pénalisants, deutschemark réévalué, recul des marchés d'exportations, l'industrie mécanique allemande est au pire de la tempête. La production a reculé de 1 % en 1991, de 6 % environ en 1992 et elle se contractera encore de 3 % cette année, d'après les prévisions. Trois années de vents contraires : *« C'est la plus grave crise que nous traversions depuis quarante ans »*, avoue le Dr. Hans-Jürgen Zechlin, directeur de la Fédération de l'industrie mécanique (Verband Deutscher Machinen-und Anlagenbau, VDMA).

Le chômage partiel auquel les entreprises ont eu recours n'a pas suffi et, malgré l'habitude de préserver une main-d'œuvre précieuse car très qualifiée, elles ont dû se séparer de 50 000 salariés en 1992. Les bénéfices, déjà médiocres, auront fondu à nouveau, et plusieurs firmes connaissent des pertes. Werner Dieter, le PDG de Mannesmann, craint que la position de leader mondial de l'Allemagne ne soit menacée.

Provoquant un coup de théâtre dans un secteur où l'indépendance des firmes est sacré, quatre d'entre elles ont annoncé des rapprochements l'an passé : Traub, fabriquant de tours, et Maho, spécialiste de fraiseuses, vont chercher à réaliser des économies en partageant des productions et des circuits commerciaux. Deckel, autre fabriquant de fraiseuses, va s'associer à l'international avec Gildemeister, spécialiste réputé de tours.

« MITTELSTAND » • Le bavarois patron de Deckel estime que les autorités de Bonn ou celles de Munich devraient aider les entreprises en développant une *« politique industrielle »* à l'instar des Français ou des Japonais.

C'est ajouter le scandale à la révolution. L'industrie mécanique allemande est constituée de 5 000 petites et surtout moyennes entreprises *(Mittelstand)*, qui croient dur comme fer aux vertus de la concurrence et qui entretiennent une sainte crainte de l'interventionnisme d'Etat. Au côté des géants industriels de l'Allemagne, ce *Mittelstand* a pour argument sa réussite depuis la guerre.

La mécanique allemande pèse quatre fois la mécanique française. Premier employeur privé du pays devant l'industrie automobile, elle compte 1,1 million de salariés dans des usines que l'on trouve dispersées dans les villages du Bade-Wurtemberg, de Westphalie du nord ou de Bavière. Rapportant 115 milliards de marks de devises (en 1991), elle représente 13,5 % de la production manufacturière allemande mais 17,7 % de ses exportations.

Le *Mittelstand*, ce sont les PMI dont rêvent tous les ministres français de l'industrie. Le secteur ne compte plus ses « numéros un » mondiaux.

Eric Le Boucher

Lire la suite page 30

REUSSISSEZ L'ISG
Concours Prépa H.E.C.

Clôture des inscriptions le
19 février 1993

- épreuves écrites : 4 et 5 mai 1993
- admissibilité : 1 juin 1993
- épreuves orales : du 8 au 27 juin 1993
- admission : 5 juillet 1993

INSTITUT SUPERIEUR DE GESTION
Etablissement reconnu par l'Etat - Diplôme homologué par l'Etat
6/8, rue de Lota - 75116 Paris - Tél : (1) 45 53 60 00

Etablissement d'Enseignement Supérieur Technique Privé
Direction de la communication - Cliché 150

MODE D'EMPLOI

ENVIRONNEMENT

Le retard français en chiffres

Malgré une belle remontée des dépenses en faveur de l'environnement au milieu des années 80, la France reste encore à une place médiocre dans le concert européen

AVEC la onzième édition des *Données économiques de l'environnement*, nous connaissons aujourd'hui avec précision la place de la France parmi ses partenaires européens. Jusqu'à présent, en effet, le ministère français publiait ses propres données, avec seulement quelques points de comparaison. Cette dernière édition (1) permet, pour la première fois, d'avoir un aperçu quasi exhaustif de la situation européenne de l'économie de l'environnement.

Grâce à Eurostat, l'office statistique des Communautés européennes, ainsi qu'à l'OCDE et à la commission économique pour l'Europe de l'ONU, une nouvelle institution est née : le Système européen de rassemblement de l'information économique sur l'environnement (SERIEE). Désormais, l'hétérogénéité des normes et des nomenclatures ne sera plus un obstacle à l'analyse comparée des données statistiques concernant l'économie de l'environnement.

Apparaît ainsi la véritable hiérarchie des dépenses engagées pour la protection de l'environnement au sein de la Communauté européenne. L'Allemagne, naturellement, arrive en tête, avec une dépense globale correspondant à 1,6 % de son produit intérieur brut. Viennent ensuite les Pays-Bas (1,4 %), le Royaume-Uni (1,2 %), le Danemark (1,1 %), la France... et l'Irlande (1 %), devant l'Italie et le Portugal (0,8 %), et enfin l'Espagne (0,6 %). La Belgique, la Grèce et le Luxembourg n'ont pas fourni à temps leurs données pour apparaître dans le tableau.

ARGUMENTS • Pour expliquer cette médiocre performance, le ministère français de l'environnement avance plusieurs arguments. Ainsi, la statistique européenne n'intègre pas les dépenses des ménages. Or la France, pays à forte population rurale, a un système d'assainissement individuel autonome très développé (2,5 millions de fosses septiques). De sorte que nos concitoyens ont dépensé individuellement plus de 3 milliards de francs en 1991 pour leurs eaux usées.

D'autre part, les comparaisons entre la France et l'Allemagne doivent être pondérées par le fait suivant : la moitié des investissements industriels touchent, en Allemagne, au secteur de l'énergie (la dépollution des centrales thermiques), alors que ce secteur ne représente que 14 % en France, du fait de la prépondérance de la filière nucléaire, dont les dépenses pour l'environnement ne figurent pas dans les statistiques du SERIEE.

S'agissant de l'administration centrale de l'environnement, le record est détenu par les Pays-Bas, qui disposaient d'un personnel plus nombreux en 1991 (876 fonctionnaires) que tout autre ministère européen. En revanche, le budget environnement des administrations centrales est plus élevé en Allemagne (3,5 milliards de francs, sans l'ex-RDA) qu'au Royaume-Uni (2,2 milliards), aux Pays-Bas (1,8 milliard) et en France (1,3 milliard). Quant à la part du budget environnement dans le budget national, les Pays-Bas arrivent à égalité avec l'Allemagne (0,3 %), et la France avec le Royaume-Uni (0,1 %). On signale à ce propos que les investissements pour l'environnement étaient en France relativement beaucoup plus élevés naguère : ils représentaient 60 % de la dépense nationale pour l'environnement en 1967 et encore 50 % en 1975, alors qu'ils s'établissent aujourd'hui à 30 %.

Le ministère de l'environnement note que 1990 et 1991 ont connu une nette baisse des investissements publics de l'administration et des collectivités locales, après la hausse spectaculaire de 1988 et, à un moindre degré, 1989.

Les investissements industriels ont suivi à peu près la même courbe, avec une forte progression depuis 1986 et un léger tassement en 1991. Reste la recherche, éternel parent pauvre, qui apparaît pour la première fois dans les statistiques nationales. Dépassant largement 3 milliards de francs en 1987, elle atteint tout juste 4 milliards cinq ans après, ce qui est très inférieur aux dépenses de recherche engagées par nombre de pays comparables à la France.

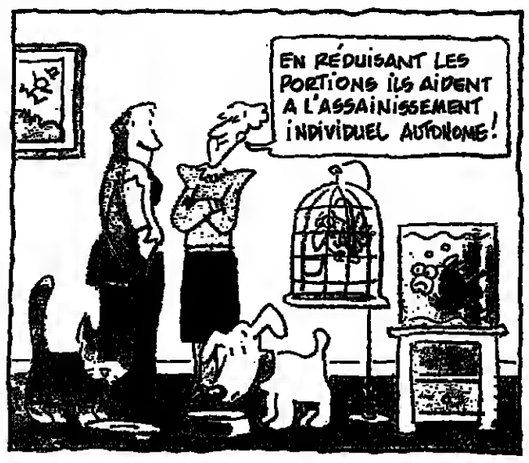

ÉCO-INDUSTRIES • Le chiffre d'affaires des éco-industries, en 1990, a atteint 104 milliards de francs, ce qui correspond à près de 70 % de ce que les experts appellent la *« production intérieure environnement »* (PIE), qui totalise toutes les activités liées à ce domaine. Ce chiffre progresse constamment (+ 4 % en 1988, + 6 % en 1989 et 1990, + 3 % en 1991 et + 4 % en 1992). Ces éco-industries emploient actuellement 110 000 personnes, sur un total de quelque 420 000 emplois *« liés aux activités environnement »*, dont 170 000 rien que pour le secteur de l'eau.

La publication de La Documentation française fourmille de données habituellement éparses. On apprend ainsi que la seule taxe d'enlèvement des ordures ménagères totalise en France plus de 8 milliards de francs et que la taxe sur les huiles industrielles a rapporté 61 millions en 1990. Il est précisé que la récupération du verre a dépassé le million de tonnes en 1992, ce qui représente un taux de recyclage de 41 % – une honnête moyenne en Europe. En revanche, la France recycle très mal son papier, avec un taux en baisse (34 % en 1991) qui la situe en queue du classement européen.

Roger Cans

(1) Cette dernière livraison est étiquetée « Edition 1991 », bien qu'elle ait été publiée en décembre 1992. L'ouvrage peut être commandé à la documentation française, 29-31, quai Voltaire, 75340 Paris Cedex 07 (115 pages, 95 F).

On peut aussi se procurer une étude de Marie-Claire Marchesi, publiée au même moment par le Centre d'observation économique de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris (27, avenue de Friedland, 75008 Paris), intitulée *Macroéconomie et politique de l'environnement* (91 pages, 70 F).

HUMEUR • par Josée Doyère

Vive la purée !

J'AIME la purée. Le vraie, pas ce substitut moderne en flocons dépersonnalisés qu'on « prépare » avec du lait chaud et qui a la moyenne saveur des nourritures industrielles. Oh ! elle n'est pas franchement mauvaise, cette purée déshydratée-reactée, mais enfin, elle n'a pas le moelleux, l'onctuosité, la légèreté, le goût enfin des pommes de terre farineuses doucement cuites à cœur, et réduites en... purée par la magie d'un moulin à légumes mécanique, même si certaines pubs cherchent à faire passer ledit ustensile pour un engin ringard et dépassé, tout juste bon à amuser les mômes amateurs de voyages interplanétaires. Las ! Même si vous avez le courage – tout relatif, car éplucher quelques pommes de terre, les cuire et les passer ne prend ni tellement de temps ni tellement d'énergie, – encore faudrait-il que vous trouviez sur le marché – sur n'importe quel marché ! – des tubercules dignes de ce nom.

La pomme de terre dite de « grande consommation », forcée dans les grandes plaines du Nord et de l'Est à grand renfort d'engrais, est gorgée d'eau, presque transparente à la coupe, et sans vraie saveur. La sélection de variétés à grand rendement, l'utilisation massive d'adjuvants permettent seules de sortir le « produit » à un prix compétitif, accessible aux plus feuchés. Soit. Mais soyons clair : on nourrit les citadins, qui ont perdu les pepilles gustatives des ruraux qu'étaient leurs parents, avec... des « patates à cochons », comme aurait dit ma grand-mère, qui n'aurait jamais voulu nourrir ses grommelants quadrupèdes d'aussi misérable pitance.

Les pommes de terre de conservation, vendues en filets de 1, 2 ou 3 kilos, ne valent guère mieux, et sont souvent de variétés plus fermes, destinées à rôtir, mais complètement inadaptées à la fabrication d'une purée digne de ce nom.

A part ça, il vous reste... la pomme de terre éternellement nouvelle, venue par avion des autres bouts du monde, suivant les saisons. Ne cherchez pas à faire de la purée avec, ce serait du gâchis et le résultat ne serait pas à la hauteur de vos ambitions. Mieux vaut la purée industrielle déshydratée.

J'ai entendu dire que le goût des vraies pommes de terre, dans la diversité de leurs variétés et de leurs provenances, retrouve des amateurs, et que, sur certains marchés, on trouve, à la bonne saison, les succulents tubercules adaptés aux ambitions culinaires de tout un chacun. Il faut sans doute attendre pour que ça se généralise, car on a beau aimer la divine patate, on ne va pas pouvoir, une fois repéré ledit marché, passer une après-midi à aller en chercher.

Il arrive aussi – parfois – que vous ayez la chance d'être proche d'un bon professionnel, capable de vous approvisionner avec discernement en ce désormais précieux légume. Soignez-le, ayez pour lui de la considération et de la gentillesse. Son amitié est, elle aussi, précieuse. Et ne vous y trompez pas : lui aussi aime la purée. La vraie. ■

LA COTE DES MOTS

Free(-)lance

L'expression *free lance* a été relevée en littérature anglo-saxonne, notamment chez Walter Scott, dont tout le monde a lu, au moins, *Ivanhoé*... ou *Quentin Durward*. Etait *free lance*, au Moyen Age, un chevalier non attaché au service exclusif d'un suzerain ; peut-être plus condottiere mettant épée et lance au service du plus offrant que paladin désintéressé protégeant la veuve et l'orphelin...

Au milieu du XIXe siècle, soit une vingtaine d'années après la parution en Grande-Bretagne des romans médiévaux de W. Scott, l'expression se propage dans le petit monde de la presse britannique, à Fleet Street, pour désigner un journaliste indépendant, un « franc-tireur ».

On notera aussi l'emploi fugace anglo-américain, toujours au XIXe siècle, de *free lance* au sens d' « homme politique indépendant », qui s'affranchissait des contraintes dues à l'appartenance en « microcosme politicien ».

Depuis, l'acception s'est élargie. Du moins à certains domaines (publicité, architecture, communication...), où le mot composé – *free-lance* – désigne un(e) spécialiste qui travaille au coup par coup, selon l'occasion, sans exclusivité. Le (la) *free-lance* n'est attaché (e) à aucune entreprise en particulier, à aucune agence de presse ou de publicité.

On avance souvent comme équivalent le terme *pigiste*, qui, en presse, dans l'édition, dans le milieu de la publicité et de la communication, s'applique à une personne rémunérée à la pige, c'est-à-dire payée à la ligne, à l'article, à la prestation. Sans critiquer formellement ce mot très utilisé, et qui peut à bon droit remplacer l'anglicisme, nous ferons toutefois remarquer qu'il risque d'être compris avec une nuance légèrement dépréciative : pour nombre de personnes, *pigiste* ne saurait désigner qu'un journaliste, qu'un créatif, qu'un photographe débutant, qui fait ses premières armes... Un professionnel indépendant confirmé peut donc être chagriné de se voir ainsi dénommé – et préférera sans nul doute les formules *journaliste indépendant, photographe indépendant, concepteur-rédacteur indépendant*...

(A suivre)

Jean-Pierre Colignon

BLOC-NOTES

D'une semaine... ... à l'autre

CHOMAGE : + 0,2 % EN DÉCEMBRE. Selon les chiffres publiés le 29 janvier, le nombre de chômeurs en France s'élevait, fin décembre, à 2 978 400 personnes en données corrigées *(le Monde* daté 31 janvier-1er février).

FRANCE TÉLÉCOM INVESTIT DANS LES ASSURANCES. L'opérateur public a annoncé, le 29 janvier, l'acquisition auprès de l'Etat de 2,5 % du capital des Assurances générales de France (AGF) et 0,5 % de celui de l'Union des assurances de Paris (UAP). L'investissement de France Télécom dans cette opération de privatisation partielle, ce qui permettra à l'Etat de réaliser un gain de 1 milliard de francs *(le Monde* du 31 janvier-1er février).

PARIBAS BÉNÉFICIAIRE EN 1992. Après avoir enregistré en 1991 la première perte de son histoire (184 millions de francs), le groupe a affiché, le 30 janvier, un résultat net de 900 millions de francs *(le Monde* du 31 janvier-1er février).

DÉVALUATION DE LA LIVRE IRLANDAISE. La dévaluation de 10 % décidée le 30 janvier par le Comité européen a ravivé les tensions au sein du système monétaire européen. Cette dévaluation est la plus forte depuis la création du SME en mars 1979 *(le Monde* du 2, 3, 4 février).

LIONEL FLEURY NOUVEAU PDG DE L'AFP. Elu, le 1er février, par le conseil d'administration de l'agence, il succède à Claude Moisy *(le Monde* du 2 février).

NOUVELLE MENACE COMMERCIALE DES ÉTATS-UNIS. Washington a menacé le 1er février de limiter à partir du 22 mars l'accès de ses marchés publics aux entreprises européennes dans les télécommunications, l'énergie et les transports *(le Monde* des 3 et 4 février).

NOUVEL ABAISSEMENT DU TAUX D'ESCOMPTE AU JAPON. La baisse du taux de 3,25 % à 2,5 % devrait permettre aux banques de se refinancer *(le Monde* du 5 février).

BAISSE DES TAUX ALLEMANDS. La baisse des taux allemands, le 4 février, (taux d'escompte de 8,25 % à 8 %, taux lombard de 9,50 % à 9 %), a endigué les risques d'éclatement du SME *(le Monde* des 5 et 6 février).

MARDI 9 FÉVRIER. Vietnam. Visite d'Etat de François Mitterrand (jusqu'au 10 février) ; les 11 et 12 février, au Cambodge.

Bruxelles-CEE. Conseil « agriculture » (jusqu'au 10 février).

Genève. Réunion du GATT.

Washington. Rencontre entre Bruno Durieux, ministre délégué au commerce extérieur et le représentant américain pour le commerce, Mickey Kantor.

MERCREDI 10 FÉVRIER. Strasbourg. Jacques Delors présente le programme de l'exécutif bruxellois devant le Parlement.

Nantes. Entretiens financiers de Nantes et du Grand-Ouest. Conférence-débat sur le marché à terme international de France (MATIF), organisée par la chambre de commerce et d'industrie de Nantes (17 heures, Centre atlantique de commerce international).

JEUDI 11 FÉVRIER. Caracas (Venezuela). Rencontre trilatérale entre les présidents du Venezuela, du Mexique et de Colombie).

Moscou. Réunion de tous les responsables économiques afin de mettre sur pied un plan sur les réformes économique pour 1993.

SAMEDI 13 FÉVRIER. Vienne (Autriche). Réunion ministérielle de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole.

Alger. Visite officielle de vingt-quatre heures de Michel Sapin, ministre de l'économie et des finances.

DIMANCHE 14 FÉVRIER. Lituanie. Election présidentielle.

LUNDI 15 FÉVRIER. Bruxelles-CEE. Conseil « éco-finances ».

Lyon. Table ronde sur le thème : « Comment financer la création d'entreprise ? Les nouvelles règles du jeu », organisée par la Société française pour l'assurance du capital risque des PME (SOFARIS) et le groupe ESC Lyon, en présence de Raymond Barre, député du Rhône et de Georges Charpak, Prix Nobel de physique 1992.

Paris-Ile-de-France. Pour la quatrième année consécutive, une permanence est assurée dans les mairies afin d'aider gratuitement les contribuables à remplir leur feuille de déclaration d'impôt (jusqu'au 28 février).

LOIS ET DÉCRETS

Réforme du régime pétrolier

■ Depuis le 1er janvier 1993 la France vit sous une nouveau régime pétrolier. Il est d'esprit libéral, l'Etat ayant choisi d'abandonner une grande partie des prérogatives héritées de la loi pétrolière de 1928. Ainsi, les autorisations préalables spéciales qui étaient nécessaires pour importer du pétrole brut ou des produits pétroliers (les anciens A10 et A5) sont supprimées. La réception de brut et de produits en provenance de l'étranger est désormais libre. Comme est libre l'ensemble des opérations de la chaîne pétrolière. Seules deux obligations primordiales subsistent après réaménagement. La plus critiquée par les milieux pétroliers concerne « l'obligation de pavillon » : la loi prévoit que chaque raffineur devra disposer d'une capacité de transport maritime sous pavillon français proportionnelle aux quantités de pétrole brut qu'il traite en raffinerie. La loi oblige par ailleurs les raffineurs à participer à la constitution et à la conservation de stocks stratégiques. Mais ils ont la possibilité de s'en affranchir en totalité ou en partie par le paiement d'une rémunération revenant au comité professionnel chargé de constituer et de conserver une partie des stocks stratégiques.

Deux décrets complètent cette loi, le premier rend obligatoire la constitution de stocks stratégiques de pétrole brut et de produits pétroliers et précise les modalités de leur conservation et de leur stockage ; le second porte création du Comité professionnel des stocks stratégiques pétroliers, administré par un conseil d'administration de treize membres.

Loi N° 92-1443 du 31 décembre 1992, Journal officiel du 1er janvier 1993, pp. 11 à 18 et décrets N° 93-131 et 93-132 du 29 janvier 1993, Journal officiel du 31 janvier 1993, pp. 1701 à 1704.

Meublés de tourisme et des gîtes de France

■ Un arrêté modifie la répartition catégorielle des meublés de tourisme qui sont désormais classés en 5 étoiles comme dans l'hôtellerie.

Pour chaque catégorie de meublés, ce texte fait une description très détaillée de l'aménagement des chambres, des sanitaires et de la cuisine et permet ainsi une meilleure information et protection des consommateurs.

Arrêté du 8 janvier 1993, Journal officiel du 29 janvier 1993, p. 1505 à 1510.

alternatives économiques

février 93

• LICENCIEMENTS : la flexibilité en question
• Les créations d'entreprises marquent le pas

19 F Chez votre marchand de journaux

Alternatives Economiques 12 rue du Chaignot 21000 DIJON

هكذا من الأصل

L'ECONOMIE

ACTUALITÉ

L'Etat malade du pantouflage

Les départs de hauts fonctionnaires se ralentissent depuis un an. Mais leur effet démoralisateur subsiste : Michel Delebarre, ministre de la fonction publique, a décidé d'ouvrir le dossier des carrières des grands commis de l'Etat

EN l'espace de quelques années, la foi en l'Etat d'un nombre grandissant de hauts fonctionnaires a vacillé. Les causes de leur malaise sont aussi profondes que onmbreuses : crise d'identité du service public, politisation des nominations, réhabilitation de l'entreprise, alternances politiques à répétition. Sous ces coups de boutoir successifs, beaucoup ont choisi d'exercer leur métier dans une entreprise, voire dans une collectivité territoriale à la faveur de la décentralisation... Jusqu'en 1992, où un certain reflux s'est fait jour, toutes admioistrations confondues.

« Près du tiers des cadres supérieurs sont prêts à quitter le service de l'Etat. Ce chiffre dépasse les 50 % pour les cadres plus jeunes », écrit Luc Rouban, chargé de mission du CNRS, dans le cadre d'une enquête menée en 1991 (1). A l'heure où l'encadrement supérieur constitue un enjeu majeur de la modernisation de l'administration, Michel Delebarre, ministre d'Etat chargé de la fonction publique, ne manque pas de s'inquiéter de ces départs. *« Nous ne pouvons pas prendre le risque de gaspiller la qualité de notre haute fonction publique »*, renchérit-on dans soo entourage.

Le pantouflage a certes toujours existé. Mais il ne concernait qu'un nombre limité de hauts fonctionnaires, issus notamment des corps des Mines, des Ponts et chaussées ou de l'inspection des finances. Ces cadres ne sautaient le pas qu'après avoir passé en moins une quinzaine d'années au service de l'Etat. De son côté, l'administration oe pâtissait pas de ces départs prévisibles, puisqu'elle ne pouvait de toute façon pas offrir à l'ensemble de ses hauts fonctionnaires une fin de carrière motivante.

La vague d'essaimage qui a déferlé entre 1985 et 1991 a bouleversé ces traditions. Plus nombreux, ces départs sont aussi intervenus plus tôt dans la carrière des partants et ont concerné des institutions (Conseil d'Etat) ou des ministères (intérieur) jusque-là épargnés. Le sommet de la vague se situe en 1991 : 21 % des cinq mille anciens élèves de l'ENA travaillent alors en dehors de l'administration, contre 13 % en 1985. De même, 48 % des cadres du corps des Mines exerçaient leurs activités dans uoe entreprise, la proportion atteignant 60 % chez ceux sortis de l'école depuis 1980.

PESSIMISME • Ces départs se sont tradoits par une progression sans précédent des demandes de mise en disponibilité *« pour convenances personnelles »* (2). Entre 1982 et 1991, le nombre d'administrateurs civils du ministère de l'iotérieur en disponibilité a ainsi été multiplié par oeuf, tandis que celui des inspecteurs des finances triplait. Parallèlemeot, une trentaine de membres du Conseil d'Etat (sur deux cents en activité) ont choisi d'exercer leur activité à l'extérieur de l'institution. Pessimiste sur leur retour, le secrétariat général du Conseil d'Etat s'inquiétait de cette tendance, voyant le nombre de ses maîtres de requêtes expérimentés diminuer au moment où le volume de recours déposés doublait.

Ces statistiques alarmistes doivent toutefois être pondérées : seule une minorité de partants ont rompu définitivement les liens avec la fonction publique. On ne compte que 150 anciens élèves de l'ENA démissionnaires, soit 3 % des diplômés de l'école. De fait, de nombreuses administrations ont observé en 1992 un renversement de tendance, lié tant au retournement du marché de l'emploi des cadres qu'au tarissement des offres en provenance des collectivités locales. Les ministères de l'équipement et de l'intérieur ont ainsi vu, pour la première fois l'année dernière, voir reveoir davantage de cadres qu'il n'eo est parti. De même, le Conseil d'Etat, qui enregistrait six départs en disponibilité en 1991, n'en a relevé qu'un seul en 1992.

RETOURNEMENT • Ce renversement de tendance signifie-t-il pour autant que le pantouflage anarchique est terminé ? Alexandre de Juniac, secrétaire général adjoint du Conseil d'Etat, se félicite de ce que *« la mode des mises en disponibilité est aujourd'hui passée »*. La fuite des cerveaux administratifs n'a certes pas duré suffisamment longtemps pour engendrer de véritables dommages dans l'exercice des missions publiques. Elle n'en a pas moins suscité des effets pervers toujours perceptibles. Amplifié par la rumeur, le sentiment de débandade s'est en effet répercuté dans les choix d'affectation opérés par les élèves à la sortie des grandes écoles. *« La sélection des postes offerts aux diplômés de l'ENA ou de l'X se fonde d'abord sur les perspectives de carrière anticipées par les élèves dans le public comme dans le privé »*, confirme Gilbert Santel, directeur do personnel du ministère de l'équipement.

Le pantouflage a contribué à éloigner ces jeunes diplômés de certaines filières jugées *a priori* peu valorisantes, puisque désertées. Tout en les incitant, du moins jusqu'en 1991, à privilégier plutôt les administrations susceptibles de constituer un bon tremplin vers le secteur privé. Conséquence : la moitié seulement des directinos départementales de l'équipement sont aujourd'hui tenues par un polytechnicien. Le corps des sous-préfets n'abrite plus qu'un tiers d'anciens élèves de l'ENA et *« cette proportion n'a pas tendance à augmenter »*, relève pudiquement Bernard Boucault, directeur de l'administration territoriale au ministère de l'iotérieur. Même tendance au ministère de la santé, où les énarques n'occupent plus que la moitié des cent vingt postes d'administrateur civil (contre plus des deux tiers en 1983). Partout, les autres postes sont pourvus par des attachés principaux (issus de la promotion interne ou nommés au tour extérieur), des transfuges d'autres administrations, voire des contractuels. Alors que deux cents anciens élèves de l'ENA occupent des postes dans les cabinets ministériels, ils manquent sur leurs terres de missions traditionnelles. *« Il faut éviter que la proportion d'énarques ne soit trop faible sous peine de donner l'impression d'un ministère mal géré »*, affirme Danièle Jourdain-Menninger, directrice adjointe du cabinet du ministre de la santé. *« Une administration mal encadrée a tendance*, poursuit-elle, *à travailler plus lentement et à transmettre des dossiers approximatifs incompatibles avec l'urgence dans laquelle travaillent les ministres. Les cabinets ministériels réagissent en se chargeant alors eux-mêmes du travail administratif, avec tous les risques de dérapage possibles ! »*

Les choix des élèves ne sont certes pas les seuls responsables de cette dépréciatioo des fonctions. *« L'Etat n'a jamais pris la peine de définir ses besoins réels en matière d'emploi de direction »*, regrette Jean-Marie Coussirou, directeur de l'ENA, qui constate que, depuis cinq ans, le nombre de postes proposés excède en moyenne de 10 % celui des élèves. Ce qui amenuise encore les chances des administrations dédaignées de décrocher des énarques...

L'enjeu majeur de ces ministères consiste donc tant à attirer ces diplômés qu'à diversifier les recrutements de qualité. Amélioration de la gestion des carrières, valorisation et ouverture de nouveaux débouchés, diffusion de plaquettes de promotion des postes, meilleure utilisation des opportunités offertes par la mobilité obligatoire des administrateurs civils, tels sont quelques-uns des outils utilisés depuis peu par les ministères de l'intérieur, des affaires sociales ou de l'équipement pour retrouver grâce aux yeux de leurs jeunes diplômés.

MODERNISER • A cela s'ajoute, pour le ministère de la santé, le développement d'une politique de recrutement de contractuels de haut vol. Cette action commence à payer, notamment au ministère de l'intérieur, où 100 % des cinq cents postes de sous-préfet sont aujourd'hui pourvus, alors qu'en 1985 et 1986 une cinquantaine étaient structurellement vacants.

De son côté, le ministère de la fonction publique entend combattre la perte d'attractivité de certaines administratinns en revalorisant les rémuoératinos des vingt-cinq mille cadres supérieurs dont le pouvoir d'achat a diminué de plus de 10 % en dix ans. Reste que *« ce n'est pas en donnant 1 000 ou 2 000 F de plus à un haut fonctionnaire qu'on l'empêchera de partir ou qu'on l'incitera à venir ! »*, rétorqoe cet énarque démissionnaire parce qu'il *« ne supportait plus d'être quotidiennement confronté aux lourdeurs administratives générées par la comptabilité publique »*.

« C'est bien la nature même des postes d'encadrement qui est encore trop dévalorisée dans la fonction publique », poursuit-il. *« Seuls un tiers des cadres de l'administration peuvent aujourd'hui prétendre y rester en occupant un poste intéressant »*, renchérit un autre, passé, lui, dans un cabinet ministériel. La politique de modernisation engagée depuis plusieurs années par les pouvoirs publics est censée apporter aux hauts fonctionnaires cette reconnaissance de leurs responsabilités effectives dans la gestion des services. La réussite de cette action se mesurera à l'aune du niveau d'excellence des futures promotions de cadres...

Valérie Devillechabrolle

(1) Enquête, financée par le commissariat général du Plan et la direction générale de l'administration et de la fonction publique, réalisée auprès d'un échantillon de 501 cadres supérieurs de l'Etat.

(2) Un fonctionnaire en disponibilité cesse de bénéficier de ses droits à l'avancement et à la retraite, mais peut toujours demander sa réintégration dans son corps d'origine.

Moraliser ?

Soucieux de moraliser le passage des fonctionnaires dans le secteur privé, le gouvernement a créé, par un décret du 17 janvier 1991, une commission de déontologie. Saisie par les ministres, uniquement pour les cas litigieux, cette commission, présidée par un conseiller d'Etat, est chargée d'émettre un avis sur la compatibilité entre les futures responsabilités dans le privé et les précédentes missions dans l'administration des fonctionnaires concernés (*le Monde* daté 23-24 décembre 1990).

Depuis sa création, seule une vingtaine de cas – essentiellement des hauts fonctionnaires, des ingénieurs ou des techniciens – ont été soumis à la commission. Ces départs dans le privé ont été le plus souvent approuvés, la commission n'ayant, en deux ans, émis que *« quelques avis négatifs »*. *« Nous sommes avant tout soucieux d'éviter que le nouvel emploi du fonctionnaire ne jette a posteriori le suspicion sur l'indépendance du service ou de la fonction qu'il s'apprête à quitter »*, explique un de ses membres.

Une fois saisie, la commission s'attache donc à vérifier que les emplois visés ne relèvent pas d'entreprises avec lesquelles les fonctionnaires ont été amenés à entrer en relation, que ce soit dans le cadre d'une fonction de tutelle ou, *a fortiori*, d'une passation de marchés publics. Les commissaires se sont notamment montrés très vigilants *« lorsque les emplois sollicités concernent des sociétés installées dans la circonscription géographique dont le fonctionnaire avait la charge »*.

La faiblesse du nombre de dossiers traités tient au caractère *« exceptionnel »* de cette procédure qui ne prétendait pas remédier au pantouflage alors florissant. Essentiellement préventif, le dispositif se propose, en revanche, de garantir *« la sérénité d'âme »* des fonctionnaires désireux de sauter le pas...

V. D.

VOS PLACEMENTS À LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE.
EN PÉRIODE D'INCERTITUDES, QUOI DE PLUS RÉVÉLATEUR QU'UNE SICAV CLASSÉE PREMIÈRE ?
DEUX SICAV CLASSÉES PREMIÈRES.

SOGENFRANCE + 14,17 %*
ORVALOR + 14,53 %*

Quand Sogenfrance (Sicav en actions françaises, éligible au P.E.A.) réalise une performance en 1992 de + 14,17 %, alors que celle de l'indice CAC 40 est de + 5,22 %...

Quand Orvalor (Sicav en valeurs or et métaux précieux) affiche une performance en 1992 de + 14,53 % alors que celle de l'indice Mines d'or du Financial Times est de – 22,10 %...

*... On ne s'étonne pas de les voir couronnées** chacune première dans leur catégorie.*

Nous en sommes d'autant plus heureux que ces performances, dans un environnement incertain, sont pour vous des preuves de la qualité de notre gestion.

Pour en profiter, et pour tout complément d'information sur notre gamme de SICAV et FCP, prenez contact avec un conseiller Société Générale dans l'une de nos agences.

* En 1992.
** Sources Europerformance et Micropal, 1992.

CONJUGUONS NOS TALENTS.

SAATCHI & SAATCHI ADVERTISING

Le bon élève des Balkans

Suite de la page 27

La Bulgarie, plus intégrée que les autres pays de l'Est au COMECON, ce pseudo-marché commun de l'aire soviétique, a particulièrement souffert de son effondrement, se trouvant privée d'un coup de matières premières bon marché et de débouchés garantis. La production a reculé de près de 20 % en 1991, encore de 15 % l'an dernier. Même si personne ne remet en cause la logique de l'économie de marché, rien d'étonnant à ce que dominent l'incertitude et la morosité.

DÉSENCHANTEMENT • *« Nous étions bien partis,* disent les gens, *mais maintenant... »* Le premier cabinet non communiste de l'après-guerre, dirigé par Filip Dimitrov (Union des forces démocratiques), aura vécu un an. Tombé fin octobre, il a été remplacé – après deux mois de crise politique – par un gouvernement de techniciens dirigé par un économiste sans étiquette, Lubeo Berov.

Le nouveau gouvernement, auquel personne ne prédit longue vie, souhaite poursuivre le processus de privatisation qui, en Bulgarie, a commencé par la restitution à leurs anciens propriétaires des biens confisqués. Il doit aussi impérativement obtenir le rééchelonnement de la dette extérieure (12,5 milliards de dollars), que la Bulgarie a cessé de rembourser entre mars 1990 et octobre 1992.

Beaucoup de Bulgares, déjà gagnés par le désenchantement démocratique, ont vu dans les remous politiques des derniers mois les signes avant-coureurs du « chaos », et ont attribué à l'absence du gouvernement la reprise de l'inflation, perceptible en fait dès septembre : la hausse des prix, ramenée à 1 ou 2 % par mois pendant l'été, est remontée à 4,6 % en décembre. L'an dernier, au lieu des 40 % espérés, le taux d'inflation – alimenté par un déficit budgétaire qui frôle les 5 % du PIB – aura atteint 80 %. Difficile à supporter, surtout pour les 2,3 millions de retraités aux pensions minuscules (plus du quart de la population).

Pourtant, il y a un moyen assez simple de redonner le moral à un Bulgare qui broie du noir : l'interroger sur les pays voisins. Aussitôt, sa situation lui paraît enviable, en comparaison de la guerre dans l'ex-Yougoslavie, de la paupérisation en Roumanie, de l'anarchie et de l'hyperinflation en Russie. Il souligne alors que le cours du lev est stable depuis des mois, à environ 25 léva pour un dollar (il n'y a plus de fuite devant la monnaie nationale, au contraire : les comptes d'épargne en léva sont rémunérés à 50 %, ceux en dollars à 6 %). Il admet que le nouveau pouvoir, s'il n'a pas achevé les réformes, en a entamé d'importantes (petite privatisation, restitution des terres, loi bancaire, loi commerciale), concède que lui, personnellement, s'en tire grâce aux revenus d'une terre ou d'un magasin qui lui a été rendu. Et finit par déclarer que le Bulgare, travailleur et débrouillard, s'en tirera toujours.

ITINÉRAIRES • Il est vrai que les gens se démènent. Environ 10 % du PIB, 50 % du commerce et 20 % des revenus des ménages sont désormais d'origine privée, selon l'Institut national de la statistique. *« Les chiffres, faibles en eux-mêmes, ne disent pas tout,* observe l'économiste Roumen Avramov. *Le secteur privé pénètre maintenant l'ensemble de l'économie. »*

Les itinéraires individuels ont été bouleversés : tel diplomate, arabisant distingué, représente une firme suisse d'arts de la table; tel musicien a ouvert un café *(« Mozart, c'est pour les riches ! »)*... Stoyan Georgiev, médecin à la retraite, a entamé une carrière de conseil aux investisseurs français, s'appliquant à aplanir les difficultés avec un irrésistible enthousiasme *(« ils peuvent venir, nous avons tout, ici ! »).*

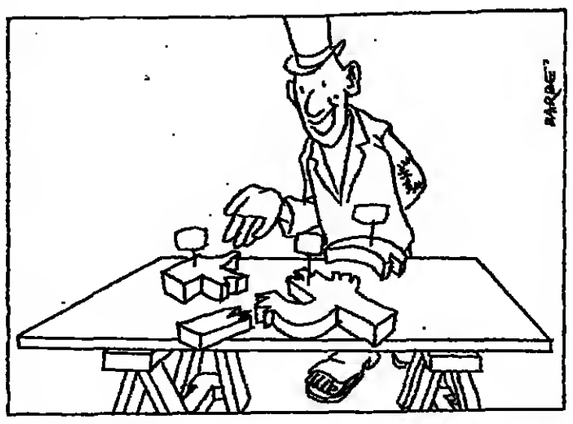

Dontcho Dinev, ex-chauffeur-mécanicien, est en passe de devenir l'un des plus gros fermiers de la riche plaine de Stara-Zagora. Pour constituer un domaine de 450 hectares autour de son village de Malko-Kadievo, il a fédéré toutes les terres disponibles : les siennes, celles qui ont été rendues à ses proches, et même des terres appartenant à l'Institut vétérinaire, qu'il loue. A la différence de ce qu'a vécu son père, il n'a plus de problèmes pour obtenir les fournitures de l'Etat (aliments pour le bétail, semences, eau) ou lui vendre sa production. Mais pour atteindre la productivité des exploitations occidentales, il lui manque les machines et les crédits : il est en pourparlers avec le programme PHARE de la Communauté européenne pour la construction d'une laiterie.

MUTATIONS • Detchko Georgiev est un autre style d'entrepreneur. A peine quadragénaire lui aussi, il a créé en 1988 – avant même la chute de Todor Jivkov – la firme d'informatique Reflex, à Stara-Zagora, capitale de l'électronique bulgare. Employant aujourd'hui 32 personnes, il distribue en Bulgarie les produits des japonais Funai et Casio, et ceux du fabricant taïwanais Interland.

Cette activité commerçante lui permet de développer logiciels et progiciels, et même de produire du matériel informatique pour le marché bulgare, les Balkans et la Russie, le tout engendrant un chiffre d'affaires de 8 millions de francs en 1992. *« Les contacts avec les Japonais, je les ai établis via leurs filiales allemandes, par fax,* explique-t-il. *Mais pour Taïwan, eh bien, j'y suis allé. »* Ce débrouillard, en train de devenir un vrai patron, peste contre *« l'absence de politique économique » : « Avec les taux d'intérêt actuels, la production est tuée. Sur les 5000 employés de la grande usine d'électronique de Stara-Zagora, j'en reprendrai 30, 50 peut-être. Que deviendront les autres ? En Bulgarie, les ingénieurs vendent des bananes dans la rue. Pitié pour les vivants ! »*

Le changement, ce ne sont pas seulement ces initiatives. C'est aussi la mutation des mammouths industriels légués par le régime communiste. Agrobiochim, l'usine d'engrais chimiques de Stara-Zagora qui envoie depuis trente ans ses fumées nauséabondes aux quatre vents, est de ceux-là. Stefan

> « L'État se désintéresse de sa propriété. Des décisions comme la hausse du prix du gaz naturel peuvent tuer la chimie, personne ne semble s'en soucier. »

Michailov, son directeur général, dresse le catalogue des malheurs du combinat, devenu société par actions en vue d'une privatisation hypothétique : fini le pétrole soviétique quasi gratuit, éclatés les monopoles qui commercialisaient la production en Bulgarie et au Moyen-Orient. « *Les Russes inondent le marché mondial avec des engrais azotés vendus 40 % en dessous du prix de revient. La CEE nous a imposé des quotas et des droits de douane de 8 %. Et, même chez nous, le nouveau tarif douanier a omis de taxer les importations d'engrais, si bien que, entre juillet et octobre, nous avons perdu nos commandes bulgares, le temps de le faire modifier.* »

Pour sauver l'entreprise, il se démène comme un beau diable : accords avec les autres chimistes bulgares pour rationaliser la production, développement de nouveaux produits, etc. A combien se montent les pertes de cette usine de 3 700 personnes ? Sans répondre, Stefan Michailov soupire : *« L'Etat se désintéresse de sa propriété. Des décisions comme la hausse du prix du gaz naturel peuvent nous tuer, personne ne semble s'en soucier. »*

Combien de dizaines d'entreprises et de centaines de milliers d'emplois sont ainsi pris en tenaille ? Le système qui les avait créés, ignorant les coûts réels, a disparu irrémédiablement ; restent l'obsolescence technique, la cherté du crédit, le manque de discernement des banques. Beaucoup d'entreprises survivent malgré tout – au prix d'un gonflement alarmant des dettes, – ne serait-ce que parce qu'il n'y a toujours pas de loi sur les faillites.

SIGNES • Le plus surprenant, ce sont les signes de renouveau qui bourgeonnent çà et là. Les exportations de la Bulgarie vers la France ont augmenté de 50 % environ en 1992, avec une montée des produits agricoles, mais aussi des chaussures, des métaux, de l'habillement. Elka Maneva, directrice de Machinoexport, l'une de ces sociétés d'import-export qui détenaient autrefois le monopole du commerce extérieur, constate que les fabricants de machines-outils s'adaptent à toute vitesse : « *Avant, le marché soviétique absorbait tout, quelle que soit la qualité. Mais depuis deux ans nos clients se sont tournés vers les marchés d'Extrême-Orient ou d'Amérique latine, et les commandes rentrent pour 1993.* »

Le redressement, si fragile, des exportations est menacé par la récession économique à l'ouest comme à l'est de l'Europe. Mais aussi, plus immédiatement, par la guerre yougoslave qui isole physiquement la Bulgarie, détournant les camions et les trains vers la Roumanie et ses postes frontières surchargés. Les sanctions imposées par l'ONU à la Serbie et au Monténégro ont fait perdre au pays 1,2 milliard de dollars entre juin et décembre 1992, selon les calculs des autorités. Bon élève des Balkans après avoir été le bon élève du camp soviétique, la Bulgarie espère que les Occidentaux l'aideront à hauteur de son mérite. C'est un pays foncièrement optimiste.

Sophie Gherardi

La privatisation ? Non, merci

Detelin Kovatchev n'a jamais été membre du parti communiste. C'est dire que sa carrière d'ingénieur dans la Bulgarie de Todor Jivkov s'est déroulée petitement : il n'a pas pu voyager à l'étranger ni accéder à des postes de responsabilité. Survient le tournant politique. Dans la nouvelle logique de marché, notre ingénieur révèle des talents de gestionnaire, d'abord comme directeur d'hôpital, ensuite à la tête d'Eltos, une entreprise d'un millier de salariés qui fabrique du petit outillage électrique – ponceuses, perceuses, scies, etc. Avec un tel parcours, on n'est pas peu surpris de l'entendre affirmer d'une voix tranquille : « *Je suis contre la privatisation de mon entreprise. Elle marche bien, qu'on vende celles qui perdent de l'argent.* »

Paradoxe : en ce moment, en Bulgarie, ce sont les néo-communistes qui réclament à cor et à cri la privatisation, et les non-communistes (ce clivage-là n'est pas près d'être oublié) qui prônent la prudence. Pourquoi ? « *Seuls les communistes ont les moyens d'acheter,* explique Detelin Kovatchev. *Je ne veux pas qu'on leur rende le pouvoir à travers l'argent qu'ils ont soustrait au pays.* »

Lorsqu'il a été nommé directeur général d'Eltos, en août 1992, la société plongeait : la production avait diminué de moitié avec la perte de ses marchés de l'Est ; de plus, le groupe industriel allemand AEG, dont elle exploitait depuis longtemps des licences, lui avait intenté un procès en contrefaçon. La nouvelle direction bulgare se rend en Allemagne pour trouver un arrangement amiable, et retourne la situation : Atlas Copco Elektrowerkzeuge Gmbh, qui a racheté la division petit outillage électrique d'AEG, serait prêt à abandonner les poursuites ; mieux, un accord de coopération est en discussion.

Eltos fait partie des entreprises bulgares qui investissent, embauchent, exportent : la production (dont un tiers environ est vendu en France sous la marque Rhino) devrait tripler en deux ans. Le timide ingénieur Kovatchev a eu le satisfaction de pouvoir créer une soixantaine d'emplois en six mois. Mais le vieux dicton socialiste – « *on me paie trois fois rien, mais je travaille encore moins que ça* » – n'a plus cours : « *Nous avons augmenté les salaires de 40 %... et obtenu une hausse de la productivité par tête de 70 % !* »

L'idéal, pour le directeur d'Eltos, serait un rapprochement avec un partenaire industriel occidental : « *Nous avons l'ambition – et les capacités – de devenir un peu le Samsung des Balkans. Pourvu qu'il ne prenne pas fantaisie à l'Etat de nous vendre au plus offrant...* »

S. Gh.

La mécanique allemande dérape

Suite de la page 27

Citons parmi les « leaders » : Weinig dans les machines à bois, Kroneseder pour les machines d'embouteillage, Hako (l'entreprise de Tyll Necker, le patron des patrons industriels) dans le nettoyage de sol, ou bien encore Hauni pour les machines à traiter le tabac, Heidelberg, champion des rotatives de presse et Waldrich-Coburg, PMI familiale qui vend ses fraiseuses lourdes jusqu'au Japon.

Le « Mittelstand », c'est tout à la fois l'emploi qualifié, la décentralisation, la technologie, l'export. Avec une stratégie qui fait la force de l'Allemagne entière : on se réjouit des salaires élevés car ils forcent à fabriquer mieux des machines d'une qualité toujours plus haute. Comme chez Mercedes. Parvenir à vendre cher ce qu'on fabrique cher : voilà le secret.

INQUIÉTUDE • Las, la crise vient déstabiliser l'édifice. La mécanique allemande subit d'abord les effets du retournement mondial. Avec un effet multiplicateur comme toutes les industries de biens d'équipement qui amplifient les cycles. Le contrecoup, brutal, succède au boom qu'a connu l'Allemagne après la réunification. L'ouverture des marchés des nouveaux Lander avait fait grimper les investissements en machines de 20 %.

Désormais équipés, les clients ont abaissé de 15 % leurs commandes (chiffre de novembre 1992). Enfin, la mécanique souffre comme toute l'industrie allemande des taux d'intérêt élevés, de la faiblesse du dollar et du yen, de la montée des impôts et des charges sociales pour payer la réunification et, surtout, du dérapage des salaires depuis deux ans. Les coûts de personnel représentent en moyenne 35 % du prix d'une machine. Or ils sont désormais de 45 % plus chers qu'au Japon... A regarder les années passées, l'inquiétude grossit. La crise n'est-elle que

> « Au début des années 80, les Japonais sont arrivés avec des machines de série moins coûteuses et équipées de commandes numériques. »

conjoncturelle ? Dans les machines outils, premier sous-secteur de la mécanique, la part du marché mondial de l'industrie allemande est revenue de 35 % en 1975 à 22 % en 1989, selon l'Institut des deutschen Wirschaft de Cologne, tandis que celle des Japonais grimpait de 6 à 30 %. Pour les machines de travail du métal, les Allemands sont revenus lors de la même période de 28 % à 22 % tandis que les groupes nippons passaient de 8 % à 23 %.

« Au début des années 80, les Japonais sont arrivés avec des machines de séries moins coûteuses et équipées de commandes numériques », raconte le Dr Hans-Günther Vieweg, de l'institut de recherche IFO de Munich. *« Nos problèmes datent de là. Depuis, les Allemands ont comblé leur retard. Mais les places sur le marché américain ont été prises entre temps. Les Japonais y occupent plus de 70 % du marché des machines-outils. Aujourd'hui ils débarquent en Europe. »*

COMPÉTITION • Cheval de Troie désormais traditionnel : la Grande-Bretagne, dont l'industrie mécanique s'est effondrée autant que son industrie automobile. La part du marché mondial des mécaniciens britanniques est tombée de 22,5 % en 1950 à 8,3 % en 1991 *(voir graphique).* Méthode à la japonaise, traditionnelle aussi : des prix sacrifiés de parfois 40 %. *« Leur stratégie est la compétition par le prix,* poursuit le Dr Vieweg. *Les Allemands ne sont pas habitués à devoir réduire leur prix pour vendre. »* C'est en effet toute la *« stratégie de la qualité »* du « Mittelstand » qui est remise en cause. D'où un dilemme : *« Les entreprises allemandes sont d'une taille moyenne. Trop petites pour suivre les Japonais dans la course aux séries longues-prix bas et trop grosses pour se contenter des machines spéciales. »*

Les problèmes financiers des PMI (capital faible, taux bancaires élevés) viennent noircir le tableau, à

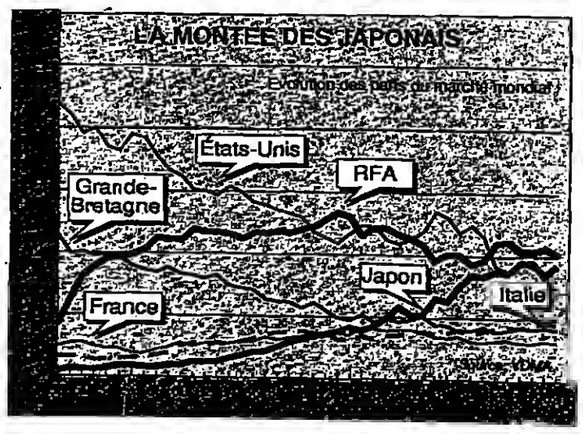

un moment où nombre d'entreprises ont dû réaliser de grosses dépenses pour faire face à l'explosion de la demande il y a deux ans, comme l'explique la banque BHF (bulletin du 11 août 1992).

Le diagnostic pessimiste est, en majorité, rejeté par la profession qui reste confiante. « *La structure de la mécanique ne changera pas fondamentalement. Nous resterons une industrie du Mittelstand »,* affirme Jan Kleinewefers, le nouveau président du VDMA : *« Dans les PMI, les décisions peuvent être plus rapides et plus flexibles. »* Les économistes de la banque BHF lui répondent que les avantages de la taille modeste *« valent surtout pour les constructeurs de machines spéciales ».* Les coopérations nouées cet automne dans les tours et les fraiseuses devraient ainsi se développer.

CONFIANCE • *« Nous ne ressemblons ni aux chantiers navals, avec une crise de débouchés, ni à l'horlogerie, avec un changement complet des produits »,* explique le Dr Zechlin. *« Les perspectives de marché des biens d'équipement mécaniques sont immenses, à l'Ouest comme à l'Est, avec le besoin universel de productivité. Le niveau technologique des firmes allemandes est très bon et leur taille n'est pas trop petite »,* poursuit-il en soulignant que 7,7 % des entreprises allemandes ont plus de 500 salariés contre seulement 2,6 % pour les Japonaises, plus concentrées autour de quelques géants : *« Le problème de la taille ne se pose que pour les machines-outils ou les machines agricoles. »*

PERFORMANCE • Quant à la révision stratégique : *« Il n'y aura pas de remise en cause globale. L'avenir est aux machines plus simples, oui. Mais à l'utilisation, pas forcément à la fabrication ! »* L'industrie allemande sera aussi performante dans l'offre *« de machines dont la qualité première est de ne jamais tomber en panne »* que dans celles de machines *« taillées au besoin des clients »* comme ce fut le cas jusqu'ici.

L'année 1993 sera rude. Mais les entreprises allemandes, souligne Hans-Günther Vieweg, sont *« saines et dotées d'une excellente technologie ». « Toutes ont décidé de se retrousser les manches »,* ajoute Hans-Dieter Zechlin. « *Les perspectives de moyen terme sont bonnes »,* renchérissent les experts de la Deutsche Bank. Bref les Allemands restent persuadés des vertus du modèle du « Mittelstand » : travail, technologie, qualité, horizon de long terme. Il faut s'adapter mais, fondamentalement, ce qui a payé paiera, assurent-ils. Mais quand ? C'est une autre affaire...

Eric Le Boucher

هكذا من الأصل

Le nouvel indice des prix

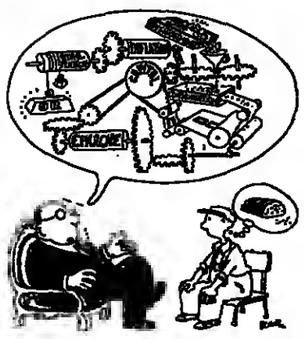

« Inflation, déflation, pouvoir d'achat, indexation... », les exemples quotidiens sont nombreux qui illustrent l'importance de la statistique de prix dans la vie économique. La redéfinition de l'indice des prix prenant effet à partir du mois de janvier 1993 mérite donc qu'on s'y arrête. Que l'INSEE révise demain l'indicateur de production industrielle, qui s'en souciera ? Mais les multiples utilisations de l'indice des prix lui confèrent un tout autre intérêt et un suivi particulier.
Indicateur privilégié des politiques conjoncturelles, tant monétaires que budgétaires, il joue à l'évidence un rôle économique majeur. Par exemple, les autorités françaises s'appuient sur l'inversion des écarts d'inflation avec l'Allemagne pour justifier avec force leur politique de maintien de la parité franc-deutschemark au sein du SME. L'indice des prix est aussi l'un des six indicateurs retenus dans le traité de Maastricht, censés rendre compte de la convergence des Douze. Les enjeux qu'il symbolise sont centraux.
C'est aussi à partir de l'indice des prix que sont revalorisés nombre de revenus des ménages : les salaires, bien sûr, et le SMIC – qui continuera d'ailleurs à être indexé sur l'ancien indice – mais aussi les retraites, maintes prestations sociales ainsi que les tranches de l'impôt sur le revenu. En plus d'être une statistique de l'inflation, l'indice des prix revêt ainsi une fonction sociale de premier plan.
Pour ces raisons, c'est un des rares indicateurs, avec ceux du chômage, à être, ou avoir été, régulièrement contestés, dans sa forme, sa conception et son utilisation. La CGT calcule ainsi son propre indice des prix depuis 1972 et revendique, depuis, son utilisation dans les négociations salariales annuelles. Il est vrai que les écarts sont édifiants : entre 1980 et 1992, comme au cours de la décennie antérieure, l'indice CGT s'est accru plus de 25 % plus vite que l'officiel.
Même si les calculs parallèles ne sont pas sans défauts, les doutes demeurent sur la fiabilité de la mesure officielle et sur son éventuelle manipulation par les pouvoirs publics. La refonte de l'indice officiel de l'INSEE constitue l'occasion de revenir sur les questions que pose la mesure de l'inflation.

Dossier établi par Véronique Riches économiste au CEPME

Une meilleure mesure de l'inflation ?

■ Le 26 février 1993, l'Institut national de la statistique écooomique (INSEE) s'apprête à publier un nouvel indice mensuel des prix à la consommation. Celui-ci sera exprimé en base 1990 et non plus 1980. Il ne comptera plus 296 postes mais 266. Il oe reposera plus sur la structure de la consommatinn des seuls *« ménages urbains des agglomérations de plus de 2 000 habitants dont le chef est ouvrier ou employé »* mais sur celle de *« tous les ménages »*.

La oonvelle génératioo de l'iodice des prix, la sixième depuis sa création, se veut plus moderne, mieux adaptée aux exigences de comparaisons internationales, et plus représentative.

Lorsqu'en 1914 le premier iodice est calenlé, sa convertnre géographique se limite à Paris, les relevés de prix concernent 34 articles do budget-type des familles ouvrières de quatre personnes, soit 29 denrées alimeotaires, 4 articles de cbauffage-éclairage et 1 produit d'entretien ; l'habillement, les loyers et les services sont exclus de la statistique ! Cet indice sert de mesure de l'inflation fraoçaise jusqu'en 1949. Entre 1950 et 1970 se succèdeot trois séries différentes, se référant à un recensement croissant d'articles (213, 250 et 259) et à un champ géographique cbaque fois une peu plus large (département de la Seine de 1950 à 1957, complété des 17 capitales régionales eotre 1957 et 1962, ensemble des agglomérations de plus de 2 000 babitants par la suite).

C'est finalemeot en 1970 qne la version actuelle de l'indice voit le jour. Depois, l'INSEE oe relève plus seulement le prix de certaios articles ceosés reodre compte de la valeur moyenne d'une catégorie plus large de biens, mais au contraire one gamme de multiples prix (170 000) regroupés en 295 postes représeotatifs de l'ensemble des dépenses des ménages de référence, ceux, *« urbains dont le chef est ouvrier ou employé »*. L'importance de chaque poste dans le calcul de l'indice (sa pondératioo) est révisée ebaqoe aooée eo fooetioo de la strueture des dépenses révélée par les comptes de la natinn et les enquêtes « budget des familles » de l'INSEE.

Bien qoe beaueoup plus performant, l'« indice 295 postes » (deveno 296 postes à partir de 1987) est loin d'être pleioemeot satisfaisant : malgré la palette de prix qn'il agrège, sa couverture par produit demeure déficiente ; les *« ménages urbains dont le chef est ouvrier ou employé »* sont de moins en moios représentatifs de la moyeooe des foyers ; enfin, il o'est pas fidèle aux normes d'harmooisation européennes.

Le nouvel indice, sans résoudre les multiples problèmes conceptuels inhérents à la coostructioo de tels iodicateurs synthétiques, devrait combler une bonne part de ces faiblesses. ■

Quelle est sa présentation ?

■ Les modifications apportées à l'iodice soot de deux types. Les premières, oe concernent que sa présentatiou, et sont sans effet sur les résultats de l'inflatinn. Leur priocipal iotérêt est de reodre plus facile la lecture de la statistique et d'accroître l'informatinn. Les secondes portent sur la structure de l'iodice.

▶ En matière de présentation le cbangement de base consiste à exprimer les mnuvements de prix en référence à l'anoée 1990 = 100, plutôt que 1980. Ainsi, au lieu d'un iudice 196 en décembre dernier, qni informe, à sa seule lecture, de l'augmentation des prix depuis 1980 (96 %), la oouvelle statistique (106,6) informera sur la bausse enregistrée entre le oiveau moyen de 1990 et celui de décembre 1992 (soit 6,6 %). Mais les résultats du rapport des indices utilisés pour rendre compte de l'ioflatioo entre deux périodes n'en sont pas modifiés *(voir le tableau sur les résultats d'inflation en deux bases)*.

> **"L'indice officiel des prix est un indice truqué, manipulé par le gouvernement et son premier ministre."**
>
> Georges Marchais, secrétaire général du Parti communiste français le 28 février 1977.

▶ Seconde innovation : la présentatiou par fonctioo de eoosommatioo. Elle consiste à informer sur l'évnlotion des prix de groupes de produits remplissant une fooetioo ideotique (alimentation, habillement, logement, saoté, transports...).

Les avantages soot évidents : cette présentatinn correspond à des postes de dépenses usuels, plus évocateurs que les regroupements par type de produits (produits alimentaires, produits manufacturés et services) ; elle permet aussi d'harmoniser la nomenclature avec les normes internationales, facilitant de la sorte les comparaisons avec d'autres pays.

Inspiré de ce qui se fait à l'étranger, l'INSEE publiera par ailleurs des indices décomposés cette fois selnn la durabilité des produits : biens non durables, semi-durables (tels que l'babillement), biens durables (aotomobile, electro-ménager...) et services, qui offriront une autre infnrmation. ■

Quelle est sa composition ?

■ Les secondes modifications introduisent de nouvelles structures de l'iudice : la populatinn de référence, l'éventail des produits et leur poids respectif sont différents, ce qui peut biaiser la mesure de l'inflatinn.

La construction de l'indice allouant en effet à chacun des postes un certain poids en fonction de son importance dans la consommation des ménages de référence, le passage à un indice « tous ménages » par rapport à une populatiou plus restreinte (représentative de seulement 25 % des ménages français en 1990) n'est pas neutre.

Ainsi, par exemple, les ménages urbains ouvriers ou employés étant plus oombreux à être locataires de leur logement que la moyenne de l'ensemble des ménages français, leurs dépenses de loyers sont proportionnellement plus lourdes. D'après les estimations de l'INSEE, ce poste pourrait ainsi voir sa pondération réduite de près de 3 points dans le oouvel indice (à 5,8 % au lieu de 8,7 %). A l'inverse, l'intégration des retraités à la population de référence alourdit de quelques dixièmes de point le poids du poste « santé », ceux-ci y consacrant deux fois plus de leur budget que le consommateur moyen.

Les exemples sont multiples, mais les pondérations fortement affectées sont en fin de compte peu nombreuses. L'INSEE en recense 17 dont les plus significatives par ordre décroissant sont : « loyers », « repas au restaurant », « travaux sur logement », « automobile », « médicaments ».

Deux autres modifications ont été apportées à la structure de l'indice. L'une vise à « lisser » les évolutions mensuelles en modifiant le traitement des séries de prix des produits frais saisonniers, et en mensualisant le relevé – auparavant trimestriel – d'un plus grand nombre de postes (de 30 % de l'ancien indice, les relevés trimestriels sont réduits à 17 %). L'autre est une réinnvation de la nomenclature des postes de l'indice, qui n'a rien d'exceptionnel : l'INSEE veille en permanence, en fonction des changements de comportement de dépense, à remplacer d'anciens produits par de oouveaux. Afin d'éviter la prolifératioo de rubriques peu représentatives ou, au contraire, de fournir davantage de précisions sur d'autres, des regroupements, créations ou éclatements de postes nut été effectués.

Le nouvel indice comprendra en définitive 266 rubriques, au lieu de 296, 6 correspondant à une extension de la couverture des services (transports aériens, maritimes et côtiers, location de voitures, ambulances, services vétérinaires et funéraires), dnut la représentation dans l'indice est la plus défaillante faute de définition précise du prix des prestations à prendre en considération. L'INSEE estime qu'après ces changements, sa statistique de prix serait représentative à 92 % de la consommation réelle des Français (soit 1 % de mieux que la précédente). ■

S'agit-il d'une amélioration décisive ?

■ Rétrospectivement, le nouvel indice n'aurait pas changé grand-chose à l'inflation mesurée de 1980 à 1990 : il semble qu'elle se serait accrue au total de 0,3 point de moins.

Même si cet écart négligeable rassure, il oe prouve rien quant à l'amélioration fondamentale de la mesure des prix. Les critiques qu'nn adresse à celle-ci sont de trois ordres :

– la couverture de l'indice est insuffisante,

– elle n'est pas à l'abri d'une altération due à une « politique de l'indice »,

– elle ne permet pas d'appréhender de façon satisfaisante le pouvoir d'achat.

Concernant le premier point, les progrès réalisés sont faibles. Le défaut de couverture est diminué, mais des postes de dépenses significatifs restent absents du champ d'analyse. Il s'agit, pour plus de la moitié, des frais d'assurances, d'hospitalisation et des prestations de services non marchands (enseignement, crèches...) équivalant respectivement à 1,8, 1,3 et 0,9 % de la consommation. Ce vide pose assurément problème, car il revient à considérer que les prix de ces dépenses évoluent au même rythme que l'indice d'ensemble, ce qui n'est vraisemblablement pas le cas. Mais l'INSEE

> **"Le ménage de l'indice CGT lit « l'Humanité », « la Vie ouvrière », « France nouvelle », les enfants lisent « Pif », l'épouse « Elle »..."**
>
> Jean-Paul Piriou, in *L'Indice des prix*

se heurte là au manque de normes pour ce genre de services, et se livrer à des estimatioos risquerait de fausser la statistique plutôt que de l'améliorer.

Les autres défauts de couverture sont inhérents au champ théorique de l'indice. Ce dernier, parce qu'il est celui de la comptabilité nationale, exclut d'office certaines dépenses ne rentrant pas dans la définition de la « consommation ». L'achat de logement par exemple – qui est, au sens des comptes nationaux, un investissement – est écarté, tnut comme les frais financiers qui s'y rapportent. Au Royaume-Uni, où les emprunts se font à taux variables, les remboursements d'intérêts pour le logement sont intégrés à l'indice, ce qui permet de tenir compte des fluctuatinns du pouvoir d'achat au fil de celles des taux.

Les polémiques sur la « politique de l'indice » sont d'une autre nature. Elles concernent, d'une part, la fiabilité des relevés de prix, d'autre part, le choix délibéré des pouvoirs publics de « jouer » sur l'indice : soit en repoussant dans le temps une bausse de tarifs publics ou de taxes (par exemple sur le tabac), soit en alourdissant la fiscalité sur des produits exclus de la mesure. Le but est, bien sûr, de ne pas ternir les résultats mensuels d'inflation et d'éviter ainsi des hausses de salaires.

L'INSEE a en partie répondu à ces critiques en imposant le secret sur la liste des relevés de prix qu'il opère et en élargissant le champ de couverture géographique et sectoriel. La manipulation de l'indice par le truchement des taxes ou des tarifs publics, qui demeure possible tant que la couverture de l'indice n'est pas de 100 %, est aujourd'hui très limitée.

Le dernier point, souvent évoqué, concerne la qualité de l'indice des prix en tant que mesure du pouvoir d'achat. Cette préoccupation fait directement référence au rôle social de cette statistique. Est-il pertinent de choisir une seule mesure qui sert à la fois d'nutil de comptabilité, d'indicateur d'inflatioo nationale et de base de calcul des revenus ? Plus que l'indice lui-même, c'est donc de l'utilisation qni en est faite qu'il s'agit.

L'indice général des prix à la consommation n'est assurément pas une statistique idéale pour apprécier les variations du pouvoir d'achat des ménages. Il l'est d'autant moins si l'on considère celui-ci par catégories socio-professionnelles, parce qu'il est une mesure synthétique, macro-économique.

La solution à ce problème se trouve-t-elle dans la création de plusieurs indices utilisés à des fins différentes ? Ce débat est aussi vieux que l'indice lui-même. La loi « Neiertz » l'a relancé avec l'adoption d'une double mesure des prix en 1991 (un indice « hors tabac » destiné à des fins d'indexation et un indice d'ensemble), revenant sur le principe de l'unicité de l'indice. De même, le choix de l'INSEE de publier un indice « tous ménages » à usage d'information et de mesure de l'inflation, en plus de l'indice « salariés et ouvriers hors tabac » à usage d'indexation, pourrait être l'occasion d'une nouvelle réflexion sur le sujet. ■

DÉFINIR L'INDICE

Un indice exprime le cumul d'une donnée par rapport à une base de référence, le plus sonvent fixée à 100. Si la hausse des prix atteint 3 % entre l'année 0 et l'année 1, puis 2 % entre l'année 1 et 2, l'iodice base 100 année 0 sera égal à 100 x 1,03 = 103 l'année 1 ; et à 103 x 1,02 = 105,1 l'année 2, etc. Le changement de l'année de base, s'exprime par le simple rapport de la série initiale à sa valeur de la période de référence.

Si en base 1980 = 100, l'iodice des prix atteint 184,2 en 1990 et 196 en décembre 1992, la nouvelle série, exprimée en base 1990 = 100 est pour 1990 de 184,2/1,842 = 100, et pour décembre 1992, de 196,0/1,842 = 106,4. A l'inverse, le rapport de deux indices exprimés dans une même base permet de reconstituer le taux d'inflation dont il est issu : en décembre 1992 la hausse des prix des douze mois écoulés se ebiffre à 196/1,921 ou à 106,4/1,043, soit, dans les deux cas, à 2 %. Ce résultat est communément nommé le « glissement » des prix sur 12 mois.

L'indice synthétique, à la différence d'un indice simple, exprime une moyenne de l'évolution des différentes composantes d'un ensemble. Afin de rendre compte de l'importance de chacune des composantes dans le résultat global de l'indice, celles-ci sont affectées d'une pondération représentative de leur poids respectif. Dans le cas où la consommation se réduirait à deux biens, le pain et le vin, absorbant cbacun respectivement 30 % et 70 % du budget du consommateur l'année 0, et enregistrant une inflation respective de 5 % et 3 % l'année 1, l'iodice synthétique serait alors de 1,05x30 % + 1,03x70 % = 1,036 soit 103,6, exprimant une augmentation moyenne des prix de 3,6 %.

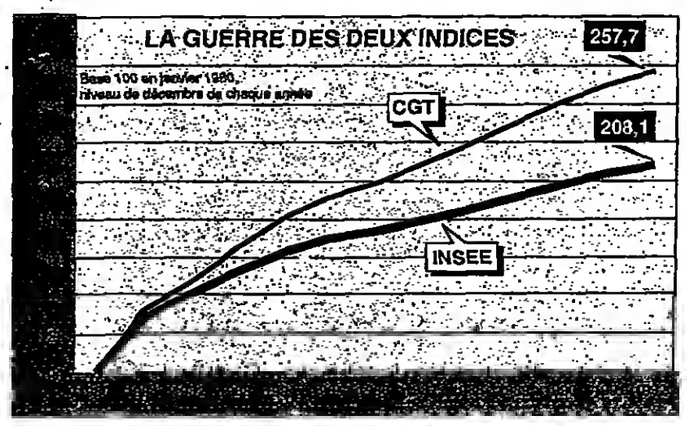

Les résultats d'inflation en deux bases

	1980 = 100	1990 = 100
Pour l'année 1980	100,0	54,3
Pour l'année 1990	184,2	100,0
Evolutinn de 1980 à 1990	84,2 %	84,2 %
Pour décembre 1991	192,1	104,3
Pour décembre 1992	196,0	106,4
Inflation en décembre 1992 sur 12 mois	2,0 %	2,0 %

BIBLIOGRAPHIE

■ *L'Indice des prix*, Jean-Paul Piriou, collection « Repères », La Découverte, 1992, 125 pages, 40 F.

■ *Un nouvel indice des prix à la consommation (1990 = 100)*, les « Notes bleues de Bercy » du 1er au 15 oovembre 1992, 12 pages.

■ *Pour comprendre l'indice des prix*, ouvrage de l'INSEE, 1986, 134 pages, 40 F.

■ « Indice CGT... quelques rappels », *le Peuple*, revue hebdomadaire de la Confédération générale du travail (CGT), 15 mars 1984.

LES GRANDS DÉBATS ÉLECTORAUX (III)

Chômage sans issue

A gauche comme à droite, on a tout essayé, en vain, pour endiguer le nombre des sans-emploi. Aujourd'hui, nul ne se risque plus à avancer une solution ou même à faire des promesses

AVEC trois millions de chômeurs, tout le monde eo est maintenaot persuadé, les choses ont bien changé. A de rares exceptions près, il n'y a plus de querelle de chiffres. Face à un tel bilan, accablant pour toutes les parties eo cause, l'actuel gouveroement aussi bien que l'oppositioo, le patrooat ou les syndicats, les experts comme les salariés, personne oe peut protester de se totale iooocence et encore moins accuser un unique responsable.

L'alternance puis la cobabitatioo ont eu cela de bon : devant l'ampleur du désastre, chacun fait preuve d'humilité, et se garde de prononcer les ukases eocore en vigueur lors des campagnes électorales précédentes. Mis à part quelques matamores, aueuo oe s'aviserait de prétendre détenir « la » solution et les plus sérieux oe se risquent d'ailleurs pas à le laisser croire. Par prudence.

CONSENSUS • Signe des temps, la rumeur assure que l'UPF cherche toujours son futur mioistre du travail, les candidats poteotiels ayant une fâcheuse tendance à se dérober devaot l'ampleur de la tâche. Philippe Séguin eo connaît les risques, lui qui e failli ruiner sa carrière en affirment courageusement que *« le chômage sera incompressible si »* rien n'était entrepris afio que les ootions d'emploi et de travail soient profondémeot revues.

Sans que cela soit admis, une forme de consensus se dégage donc, de droite comme de gauche, sur l'abseoce de promesses ou, poor être plus précis, sur une égale impuissaoce. Sauf à mettre en cause des tabous tels que l'exigence du statut de salarié à temps plein et à durée indéterminée, les hommes politiques sembleot condamnés à une sorte de « paix armée » sur le sujet.

A leurs dépens, ils ont appris à se méfier des « martingales » miraculeuses, ils ont enfin compris que toutes les solutions étaient déjà sur le table et que, s'il y avait une issue, elle aurait déjà été empruntée. En 1993, plus eocore que les autres fois, ils o'ont qu'un souci bien cyoique eo tête : se repasser le mistigri du hilan du chômage en espérant que l'opinion se chargera de faire chnter l'adversaire à la prochaine échéance... Après tout, 1981, 1986 et 1988 oot déjà fooctionoé ainsi.

Ces arrière-pensées partisanes sont, hélas, fondées. Car les chiffres sont décourageants. Eotre 1987 et 1990 la France e reooué avec des taux de croissance tels qu'elle ne les avaient plus conous, eo série, depuis le premier eboe pétrolier de 1973. Or 800 000 emplois supplémeotaires seulement ont été créés. Pis eocore : dans le même temps, le oombre de demandeurs d'emploi o'a, lui, reculé que de 160 000...

Depuis, le conjoncture s'est dégradée. 92 000 emplois salariés ont été perdus en 1991 et, à la fio du troisième trimestre de 1992 – dernier chiffre connu, – leur nombre avait encore reculé de 0,6 %. A ce compte-là, et à ce rythme, la lutte pour l'emploi s'apparente au mytbe de Sisyphe. Les gains laborieusemeot obteous, et toujours trop maigres, se trouvent dilapidés, voire anéantis, dès l'emorce d'un ralentissement.

AFFLUX • C'est qu'il oe faot pas oublier une donnée démographique, dont Michel Rocard se félicitait, y voyant la preuve de la vitalité française, et qui pourtant joue défavoreblement, en terme de lutte cootre le chômage. Cheque aonée, en effet, de 150 000 à 250 000 personnes de plus se présentent sur le marché du travail. Cet afflux devrait certes diminuer progressivement jusqu'en 2005-2010, date où les entrées et les sorties devraieot s'équilibrer. En attendant il augmente inexorablement la population eetive et les créations d'emplois ne suivent pas, ou mal. Or, ne serait-ce que pour mainteoir à son niveau le nombre des inscrits à l'ANPE, il faudrait que l'économie française, année après anoée, génère autant de postes de travail supplémentaires qu'il y aorait de postulants nouveaux. Impossible, oo le voit bien.

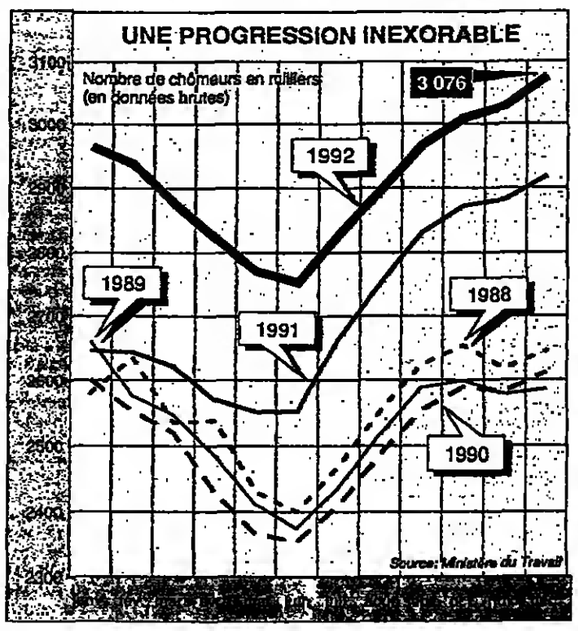

Dès lors, par où trouver la sortie? A défaot d'une reprise, qui devrait être à le fois forte et durable pour produire des effets tangibles, et au mieux à moyen terme, il oe reste plus que des expédients ou des succédanés de solution.

PARTAGE • Sous l'emprise d'une soudaine – et tardive! – révélation, Pierre Bérégovoy e avoué, il y a peu, que la gauche aurait dû se soucier plus tôt *« du partage du travail »*. Mais, outre que la voie est périlleuse, planeot sur cette hypothèse deux ombres maléfiques. D'abord celle du précédeot conou : la réductioo du temps de travail imposée et uoiforme, expérimentée eo 1982 avec la semaine de 39 heures, qui aura produit, selon les estimations, de 15 000 à 70 000 emplois supplémentaires. Une misère! Eosuit celle des conditions de ce « partage », c'est-à-dire l'épineuse question de la compensation saleriale.

A moins d'un sursaut de solidarité, bieo imprévisible, il y a fort à parier que la plupart des syndicats et des salariés ne soient guère tentés. Quaot à l'idée plus réaliste de Martine Aubry, qui suppose des applications négoeiées en fonetion des secteurs d'activité et des entreprises, voire des ateliers, elle demandera du temps, et ses conséqueoces, pour l'emploi, ne soot pas mesurables.

Evidemment chacun imagine de réduire le coût globel du travail, mais selon des options plus ou moios opérationoelles. Evoquée de longue date, reprise par les travaux du XIe plan, l'hypothèse d'une franchise de cotisations sociales sur les premiers 1 000 francs de saloire ourait sûrement pour résultot de favoriser l'embauche des moins qualifiés. Mais il faut en revenche manier avec précaution les systèmes d'exonération de cherges pendant trois mois ou pendent un an, lors du recrutement d'un salarié supplémenteire. Outre qu'il est difficile, à moios d'un contrôle tatilloo, de pouvoir distinguer un emploi nouveau d'un banal remplacement, une telle mesure conduit à financer tous les emplois qui se seraient naturellement créés avant d'oider le premier de ceux que l'on sonhaitait soutenir.

PRÉCÉDENT • Si l'opposition de droite est malgré tout tentée, le précédent des mésaventures de Pierre Bérégovoy devrait l'ineiter à la eirconspection. En décidant de faire passer l'exonération de 30 % à 50 % pour le travail à temps partiel, le premier ministre e involontoirement accordé un beau cadeau aux employeurs. Chez Casino (50 000 personnes) par exemple, l'embauche systématique de salariés à temps partiel pour remplacer des employés à temps plein – lors de chaque départ oaturel – devrait se traduire par uoe écooomie annuelle de 80 millions de francs. Sans aucune création d'emploi...

Ce soutien au temps partiel risque de surcroît d'amplifiet un mouvemeot déjà eo cours. Ces dix dernières années, 1,1 millioo d'emplois – à temps complet – d'ouvriers et d'employés ont été perdus dans l'industrie et l'agriculture. Ils ont été compensés par la création de 750 000 emplois, dont 630 000 à temps partiel, dans les activités du tertiaire.

Quaot à la suppression ou à la diminution du SMIC, que caressent certains, elle pourrait être pire que le mal qu'elle est censée combattre. D'ores et déjà, par le biais des dispositifs existants, 80 % des jeunes sont officiellement embauchés sous ce barème. A poursuivre le raisonnement, il faudrait sans fin s'aligner sur le moins disant des pays en développement pour sauver des emplois. Enfio et surtout, oinsi que le fait remarquer Beroard Bruohes, rapporteur du Plan, on prendrait le risque de voir disparaître le désir de travailler, chez les plus bas salaires, à mesure que le revenu de ceux-ci se rapprocherait du niveau des ollocations familioles, du RMI, ete.

De nouvelles démarches sont apparues récemment. Mais elles ne suffiront pas, ou n'agiront pas assez vite, au gré du calendrier politique. L'inversion de tendance, le choix de la performance globale, le changement de mentalités, toutes expressions proposées par les commissions du XIe plan, seront par définition lentes à prendre corps. Il en vo de même pour la tentative de Martine Aubry de développer de nouveaux emplois dans les services.

De même le foit que des patrons – encore en petit nombre, – se manifesteot pour crier casseeou et souheiter d'autres orientotions o'aura certainement guère d'effet tant que le CNPF, à qui Jacques Chirac adresse à son tour des reproches, continuera de se murer dans le silence.

Cependant, le temps presse. Dons l'opinion, le caractère inexorable du chômage exaspère les tensions does à l'exclusion et au climat des banlieues, par exemple. Les onnonces à répétition de plans de suppressioo d'emplois doonent le vertige.

Avec les cadres qui sont également touchés en masse (+25 % en un an), il est même possible que la perception du drame soit eo train de changer. Ces victimes-là, comme leurs collègues, leurs familles ou leurs amis, sont gagnées par un sentiment d'injustice que, daos ee eas, le traitement social ne pourra pas calmer. Une cassure devient probable entre l'entreprise et le société, que les socialistes, irooie du sort, avaient réussi à réconcilier.

Alain Lebaube

Le trou de l'UNEDIC

Un malheur n'arrive jamais seul. Déjà mal en point, avec un déficit de 12 milliards de francs qui avait laborieusement donné lieu à un prêt bancaire, le régime d'assurance-chômage (UNEDIC) était à nouveau an difficulté à le fin de 1992. En cumul, le trou éteit alors évalué à quelque 21,7 millierda de frencs, et la trésorerie meneçait à tout moment d'imploeer.

Pour le troieiàme fois en douze mois – décembre 1991, juillet et décembre 1992, – lee pertenairee sociaux, geationnaires de l'institution, ont donc d0 sauver les meubles et trouver de nouvelles aolutions.

Interpellé, et pour le moins gêné, le gouvernement e finelement accordé des facilités à l'UNEDIC et, au terme de négociations tendues, soulagé ees finances. Pour sa part, le CNPF e renoncé, sous la contrainte des événemente, à la baisse des cotieetion prévue le 1er janvier 1993. Bian entendu, lee recettes supplémenteiree einei dégegées, et les économies réaliséas, ne sont pee à le heuteur dea beeoins croiseants du régime d'assurance-chômage. Avant le fin du premier semestre, il faudra donc négocier à nouveau un autre arrangement. A le baisee, pour les chômeurs, et evee un CNPF de moins en moine décidé à peyer...

A. Le.

POINT DE VUE

La faute à la crise

La faote, dans l'affaire Hoover, ne revient ni aux salariés écossais, ni au gouvernement britannique, ni aux « gnomes » de Bruxelles, mais à la crise et au chômage, qui out permis au chantage du groupe de s'exercer.

TUDOR BANUS

par PHILIPPE FRÉMEAUX (*)

EN décidant de fermer aon uaine de Longvic, dans le banlieue dijonnaise, le direction de Hoover vient de porter un meuveie coup à la construction européenne. A bien y réfléchir, ce n'est pas l'Europe en tant que telle qui est en ceuee, mais l'incepeeité de noe gouvernements de meintenir un niveeu d'emploi qui interdise ce genre de pratique.

A ceux qui eujourd'hui poussent de hauts cris devant le comportement de Hoover, reppelone d'ebord que le logique du marché unique est – c'eet un pléonesme – de permettre eux entreprises de considérer l'espece européen comme unifié. Il en résulte neturellement un veste mouvement de concentration : pourquoi maintenir une unité de production de taille réduite, et donc peu efficace, au eein de chaque pays si les produits circulent librement?

Autant développer une unité produisant dee séries plus longues et qui permette de réduire les coûts unitaires. C'est à cette condition que l'industrie européenne eere compétitive et l'eepace européen attractif pour les investieaeurs internationaux. Il en résultere plue d'efficacité et de croissance pour toue. Le problème, dane ce qu'il faut désormais appeler l'affaire Hoover, c'est que ce processus s'opère dane un contexte globalement récessif. Non seulement eu niveeu de l'entreprise elle-même, pour laquelle le jeu est à somme négative – on supprime 600 emplois ici pour n'en créer que 400 là, – mais eussi eu niveeu global de l'économie : le Grande-Bretagne est en pleine récession, le France stagne, les licenciements se multiplient provoquant l'explosion du chômege, qui touche désormais seize millions de salariés au sein de la Communeuté. Jouer le concurrence entre régions, faire monter la surenchère entre Etats et entre salariée est une pratique constante des entreprises. Mais le jeu prend un tour dangereux quand gouvernements, régions et salariés sont prêts à tout pour quelquee emploie. Pour qui s'étonne du renoncement des syndicats écossais, rappelons que le taux de chômage atteint 18 % dans le banlieue de Glasgow...

Deux raisons

Les reisone qui ont conduit Hoover à délocaliser ee production eont de deux eortes : des eides à l'implentation, un différentiel de coût de main-d'œuvre. Dans le premier domaine, ce n'est pae l'Europe libérele qui est en cause, mais le surenchère interventionniste dee Etats et régions qui e'efforcent de se repeeser le mistigri de le crise. Quel pays européen peut aujourd'hui pleider non coupable en matière de « vol d'entreprises »? Paradoxalement, l'affaire Hoover met de l'eau eu moulin de Sir Leon Brittan : le concurrence n'est bonne qu'à condition de jouer franc-jeu, de pratiquer le *fair trade* cher eux libéreux.

Vient elors le second volet : le main-d'œuvre moins coûteuse. Car qui dit jouar franc-jeu pense eueeitôt : conditions salarialee égelee. Qu'il est peradoxal d'entendre eppeler au secours l'Europe eociale, comme si son but étaît d'unifier lee normee salarieles vers le haut, afin de protéger les salariés les mieux payée de la concurrence des zones moins développées! Pourquoi ne pas aligner les salaires portugeie eur les salaires ellamends? Ce serait condamner à coup sûr toute possibilité de rettrepage des zonea les moine développées, compte tenu du différentiel de productivité qui subsiste entra pays. La condition d'un rééquilibrage à long terme des niveaux de développement est précisément le maintien d'un différentiel important de ealairee entre zonee. Notone là encore qu'une des critiques faites à l'UEM eat précisément de provoquer une convergence trop rapide des ravenus nominaux qui freinereit le convergence réelle des économies. C'eet une deé raisone pour leequelliss le volet social du traité de Maastricht ne concerne que les questions touchent aux conditions de travail, et non les salaires, qui vont demeurer négociés dans le cadre national. Ce n'eet donc pae le différentiel de revenue entre saleriés écossale et bourguignons qui felt problème. C'est le fait que le niveau de chômage en Ecosse e permis à Hoover de faire baiesser ealaires et garenties socieles. On ne peut qu'être surpris de voir Pierre Bérégovoy crier eujourd'hui eu « dumping sociel » elors qu'il présente comme une négociation exemplaire l'accord signé demièrement eu CIC Bordeaux, accord qui, dane son principe, est eu fond peu différent de ce que les saleriés écossaie viennent d'accepter.

L'ajustement des salaires par le bac, l'enclenchement d'une spirele déflationniste, le retour aux vieux réflexes protectionnistes : le mécanique fatale de 1929 n'est pas loin. Un débat qui dépease lee seules frontièrea de l'Europe, à en juger par les masures prises per l'administration Clinton sur l'acier. Ne nous trompons pae de responsable. La faute, dens cette affaire, ne revient ni aux salariés écossais, ni au gouvernement britannique, ni eux « gnomes » de Bruxelles. La faute tient à le situetion de l'emploi, à l'incapacité des dirigeants européens de relancer le croissance en Europe et de prendre des initiativea concertées en matière de réduction du temps de trevail qui rétabliseent l'équilibre du marché du traveil. Meis le veulent-ils vraiment?

(*) Rédacteur en chef du mensuel « Alternatives économiques ».

هكذا من الأصل

LES GRANDS DÉBATS ÉLECTORAUX (III)

Programmes et pistes pour l'emploi

A côté des programmes officiels, chercheurs, chefs d'entreprise, responsables politiques ou simples lecteurs ou « Monde » ont une idée, une martingale ou une solution miracle pour vaincre le chômage. Voici les principaux extraits de leurs lettres (*)

Moratoire

■ « Proposons un moyen de rendre les personnels solidaires et les directions responsables : n'autoriser les licenciements qu'après un moratoire pendant lequel la masse salariale serait impérativement diminuée du montant des économies attendues d'eux. Ainsi, une direction désirant, en licenciant, diminuer de 5 % la masse salariale de l'entreprise au cours des douze mois à venir, devra d'abord, pendant un an, la diminuer de ce pourcentage avant d'être autorisée à licencier. Cette diminution serait appliquée à tous les salaires et avantages, du PDG au garçon

de course – sans descendre toutefois au-dessous du SMIC – et contrôlée.

Cette responsabilité serait étendue au conseil d'administration et aux actionnaires par la diminution des jetons de présence et des dividendes d'un pourcentage double de celui appliqué aux salaires. » ■

Edgar Fin

Provision fiscale pour licenciement

■ « C'est en facilitant les licenciements qu'on réduira le chômage ! Celui qui, il y a dix ans, aurait suggéré de libérer complètement les prix pour qu'ils n'augmentent plus autant se serait exposé au « oiet » des experts. Et pourtant, on connaît la suite. Aujourd'hui, le problème est le même pour l'emploi. Ce que je propose c'est que, dorénavant, toute nouvelle embauche à durée illimitée soit assortie d'une provision fiscale d'un montant équivalent à ce que coûterait un jour le licenciement si le nouvel embauché devait être licencié.

Pour des raisons évidentes, ce dispositif ne pourra être appliqué aux effectifs en place antérieurement mais, peu à peu, il installera dans les bilans des entreprises un volume de provisions les mettant à l'abri des effets désastreux des licenciements massifs dont le coût absorbe les fonds propres, crée un climat bancaire malsain et des réductions de crédits bancaires. Si, et quand le licenciement interviendra son coût sera imputé sur la provision constituée lors de l'embauche et n'aura donc aucun effet sur les résultats. » ■

Guy G. Esculier
Ingénieur-conseil

Prévenir plutôt que guérir

■ « Les processus d'exclusion du travail sont multiples et souvent irréversibles. A la collectivité nationale ensuite de s'en débrouiller ! Agir autrement et dès l'amont, voilà ce que nous proposons. Une autre répartition du travail et de sa durée, un mécanisme suspensif et préalable au licenciement en cas de contestation, une politique massive de qualification ou de requalification, une anticipation concertée des difficultés techniques ou économiques, de nouvelles organisations du travail : ce ne sont pas les solutions qui manquent, c'est le courage de les envisager, de les discuter et de les mettre en œuvre.

Une administration du travail prête à mettre sur la table ses connaissances des situations et des compétences de médiation doit amener l'ensemble des acteurs concernés à se rencontrer, à négocier et à appliquer. » ■

Charles-André Villermé
Pseudonyme d'inspecteurs du travail

Changer l'organisation du travail

■ « L'Etat, par ses aides, entend pousser les chômeurs vers l'emploi. Une autre solution serait de tirer l'emploi à partir des entreprises grâce à des stimulations portant non plus sur l'emploi, mais sur l'organisation du travail. Il faut rendre les entreprises avides de compétences en favorisant leur évolution vers un mode de production qui valorise autant la production des biens et services que le développement organisationnel, l'intégration et la production d'intelligence. » ■

Christian Darvogne
Directeur général, INSEP Ingénierie

Privilégier les 16-25 ans

■ « Une lutte efficace contre le chômage des jeunes exige aussi la mise en place d'un dispositif spécifique permettant de réduire le coût de l'embauche des 16-25 ans sans diminuer le salaire direct de ces derniers. D'une part les entreprises recrutant des jeunes verraient leurs cotisations familiales budgétisées en priorité. Cette mesure s'inscrit dans la volonté de l'opposition de fiscaliser d'ici huit à dix ans l'ensemble de la branche famille de la sécurité sociale (...).

D'autre part un allègement de taxe professionnelle librement financé par les conseils régionaux (éventuellement en collaboration avec d'autres collectivités territoriales) viendrait appuyer localement l'effort national engagé par l'Etat. Dans les deux cas des garde-fous devront être instaurés afin de limiter les effets de substitution entre catégories de main-d'œuvre et les effets d'anticipation de recrutement. » ■

Jean de Gaulle
Délégué général du RPR chargé de l'emploi et des questions économiques

Faire payer les retraités

■ « Il est généralement admis aujourd'hui par les économistes ayant étudié les causes du chômage en France que le poids des charges sociales et les dysfonctionnements du système éducatif expliquent en grande partie la faible intensité en emploi de la croissance économique.

En ce qui concerne la seule question des charges sociales, on peut noter que

l'essentiel des dépenses de santé est financé par des cotisations sociales sur les actifs. Les cotisations sociales (employeur et employé) touchant les salariés au seul titre de la santé représentent un cinquième du coût du travail. Or, plus de la moitié des dépenses de santé bénéficient aux retraités dont les revenus sont aujourd'hui équivalents à ceux des actifs. Mais la cotisation santé payée par les retraités est de 2 %.

Pourquoi ne pas fixer un niveau de cotisation uniforme de 10 % sur les salaires et les retraites en finançant le solde non couvert par une augmentation de la CSG (contribution sociale généralisée) rendue déductible de l'impôt sur le revenu ? On réduirait en une seule fois le coût du travail d'un dixième, ce qui permettrait de créer des centaines de milliers d'emplois en trois ou quatre ans. » ■

Christian Saint-Etienne
Auteur de « Génération sacrifiée : les 20-45 ans », Plon, 1993

Taxer les mouvements de capitaux

■ « Seule la modernisation de notre fiscalité suicidaire peut changer le cours des choses. Or le transfert des prélèvements sociaux et fiscaux sur une autre assiette que les salaires et les revenus est aujourd'hui possible : un prélèvement automatique de 1 % sur les mouvements de fonds (crédits et débits) permettrait de couvrir nos budgets, national et social, car ces mouvements de fonds sont de l'ordre de 200 000 milliards annuellement.

L'informatisation, désormais totale, de tous les organismes financiers agréés, par lesquels s'effectuent près de 95 % des règlements autorise le prélèvement de l'impôt à la source de la manière la plus simple et la moins coûteuse, en exonérant l'Etat, les entreprises et les citoyens des charges et des lenteurs du système actuel, à la fois archaïque, anarchique et... insuffisant. » ■

René Montgranier

Les propositions des partis

Sollicités par l'AJIS (Association des journalistes de l'information sociale) pour expliquer leurs programmes en matière sociale, les représentants des différents partis politiques n'ont pas été très diserts s'agissant du chômage.

C'est notamment vrai du Parti socialiste, très silencieux sur le sujet, sauf à évoquer le thème du partage du travail. Le RPR, lui, préconise une exonération de charges sociales, pendant les neuf mois de 1993, pour toute création nette d'emploi. Il évalue à 150 000 les postes supplémentaires qui seraient ainsi créés. Mais, au nom de l'UDF, Hervé de Charette s'est aussitôt déclaré sceptique à l'égard de cette mesure, difficile à mettre en place, et qui risque fort d'aboutir au versement d'une subvention pour n'importe quelle embauche.

Pour le PCF, André Lajoinie se prononce en faveur d'une durée hebdomadaire de travail ramenée immédiatement à 35 heures et qui serait susceptible, selon lui, de créer des centaines de milliers d'emplois. Cette suggestion est également partagée par les Verts et Génération Ecologie, qui se donneraient deux ans pour parvenir à cette réduction globale, sachant que le maintien du revenu serait garanti pour les bas salaires. Une telle disposition, affirment-ils, serait capable de produire entre 1 et 1,3 million d'emplois. Quant au Front national, il se limite à un objectif : la préférence nationale, accordée lors de tout recrutement.

A. Le.

Embauche de jeunes obligatoire

■ Est-il normal de prévoir un licenciement collectif d'importance sans l'assortir d'une obligation d'embauche de jeunes, en nombre moindre, certes, un tiers par exemple, ce qui garantit la productivité et l'efficacité à venir ? » ■

Guy Perrier
Conseiller industriel

Rétablir le SMIG

■ « Afin d'éviter de continuer structurellement à exclure du travail un nombre croissant de personnes, il devient indispensable de supprimer le SMIC (salaire minimum interprofessionnel de croissance), de rétablir le SMIG (salaire

minimum interprofessionnel garanti) et laisser les branches professionnelles établir des niveaux de salaires minima cohérents avec les conditions économiques. Il est facile de mesurer la dérive, puisque, parti du même niveau que le SMIG en 1970, le SMIC (qui évolue non en fonction du seul coût de la vie, mais de la hausse moyenne du salaire ouvrier) est à 36,06 francs l'heure, soit 5 756 francs/mois, et le SMIG à 16,87 francs l'heure, soit 2 851 francs/mois.

La suppression du SMIC permettra de continuer à faire exister en France certaines activités industrielles qui sinon sont délocalisées ou disparaissent ; la suppression du SMIC permettra de développer des emplois de services qui pourraient être nombreux à des niveaux de rémunération inférieurs au SMIC d'aujourd'hui (...). » ■

Bruno Lacroix
Président de l'Union patronale Rhône-Alpes

Deuxième chèque

■ « Le deuxième chèque permet à un salarié travaillant volontairement à mi-temps (et recevant 50 % de son salaire de son employeur), de bénéficier d'un complément de 25 % ou 45 % issus d'une caisse nationale alimentée par la totalité des économies faites par l'absence de chômage endémique. Les ouvriers et les employés pourraient bénéficier d'une compensation quasi totale, à la différence des cadres supérieurs qui ne recevraient que 25 % ou 30 % par exemple. » ■

Jean-Pierre Durand
Professeur de sociologie à l'université d'Evry

Société duale

■ « Il faut, dès maintenant, penser à créer une société plurielle où, dans le cadre de structures adéquates, chaque dimension pourrait s'épanouir sans écraser l'autre. Ainsi, à un extrême, fonctionnerait un secteur économique performant et compétitif à un niveau international, avec des règles souples, par exemple : une mobilité de qualification et géographique totale des salariés ; un droit de grève plus limité, notamment dans le cas de service public indispensable à l'économie.

A l'autre extrême, se développerait ce qui existe encore dans certaines régions de France, des économies de subsistance, un art de vivre avec peu de ressources et une certaine autarcie, sans la moindre ambition de progrès économique, tel que nous l'avons conçu jusqu'à maintenant. ■

Benoît Silvain
Ingénieur en informatique

Travail contre allocation-chômage

■ « Un nombre très important de chômeurs coexiste avec une surabondance de travaux utiles que l'on n'a pas les moyens d'effectuer : nettoyer les plages, débroussailler les forêts, visiter les personnes âgées, assurer la sécurité dans et aux abords des lycées, etc.

Le bon sens ne demande-t-il pas qu'en contrepartie de leur allocation (qui ne serait en rien modifiée) la collectivité demande aux chômeurs de rendre un de ces services utiles pendant 25 à 30 heures par semaine, ce qui leur laisserait le temps de chercher un vrai emploi ? Les mairies pourraient répartir les chômeurs habitant leur commune ou une commune voisine entre le proviseur du lycée, le directeur de l'hôpital, les assistantes sociales, le chef du service de la voirie, etc. Cette solution rendrait plus difficile le travail au noir et

la tranquillité des faux chômeurs. Ainsi, pour une même somme d'allocations, la collectivité recevrait-elle une contrepartie qui améliorerait les conditions de vie de toute une population. » ■

Jean Delacarte

Trente-cinq heures

■ « Le chômage structurel existant actuellement ne peut être résorbé que par une action diversifiée s'appuyant sur une volonté politique d'une grande fermeté. La première serait d'amorcer la durée du travail à 35 heures par semaine, associée à un aménagement des horaires. Le passage aux 35 heures se traduirait par une réduction du salaire d'environ 10 % qui pourrait être rattrapée en guère plus de trois ans, compte tenu de la croissance actuelle du PNB (2,5 à 3 % par an). » ■

Pierre Balaskovic
Ingénieur de recherche au CNRS

(*) La sélection et le résumé des textes, réduits à une idée principale, a été faite par la rédaction du *Monde*.

Pour savoir comment marche
l'entreprise que l'on a en face de soi.

MINITEL 36 29 00 59 INPI BILANS.
L'ACCES DIRECT A L'ENSEMBLE DU REGISTRE NATIONAL DU COMMERCE.
INPI

هكذا من الأصل

OPINIONS

CHRONIQUE • par Paul Fabra

Les nageurs attachés du SME

SUPPOSONS una ambercetion en perdition. Pour mieux s'y cramponner, lae hommas d'équipaga s'étalent ettachés les uns eux autres comma jedis on la faieait sur les galèrea. La tempête ayant redoublé de violence, plusieurs parmi les douze merins ont pris le parti de se jeter à le mer, laissant derrière eux leura begages. La plus malin ou le plus égoïste d'entre eux, le Britannique, a été le premier à se résignar, sens trop d'états d'âme, au sauve-qui-paut. L'Italien l's auivi plein de remords.

Les deux navigateurs les plus vigoureux d'apparence font mine de rester imperturbables. Eux auesi doivent quitter le fréla esquif qui fait eau de toutes parts. Maie, contre vents et merées, ils veulent maintenir la fiction que le naufrage n'e pas au liau. Pour bien se le prouvar, ils sont restés attachés l'un à l'autra at n'ont pae desserré les liens qui les unissaient à ca qui raste du bateeu. Pee facile da nager dans ces conditions. Ls Français, plus détarminé encore que l'Allemand à conduire l'épave à bon port, s'essouffle plus vite.

Arrêtons là cette métaphore. L'idéa n'est pas de suggérer que devant l'advereité lee Européens n'ont rien de mieux à faire que d'oublier leur communauté d'intérêts et leur attachement mutuel. La question qui se pose à eux, et notemment à le France, ast la suivante : quel est le moyen le plus efficace de e'eider soi-même et d'aider les autres? Est-ce en s'interdisent toute liberté de mouvement qu'on peut la mieux y parvenir ?

Le système monéteire européan fut, jusqu'à une époque récente, un bon instrument. C'est un fait que, pour des raisons idéologiques, on en e détraqué le fonctionnement. S'y eccrocher coûte que coûte est devenu un obstacle terrible pour la France et un handicap pour l'Allemagne. La premiàre ast obligée, alors que son économie est plongée dens une très grave récession, de maintenir les taux à court terme du marché au nivsau prohibitif de 12 %. La seconde a de plue en plus de mal à résorber les pressions inflationnistes supplémenteires résultant de le création monéteire liée eux interventions de soutien sur les chenges. Quend la Bundesbank rechète des francs, elle met en circulation des deutschemarks.

NICOLAS GUILBERT

L'ancien président de la Bundesbank vient de déclarer que le principal obstacle à le bonne tenue du franc, c'est eujourd'hui son maintien au sein de la grille de parité du SME. Les propos de Karl-Otto Poehl ont le mérite de mettre en lumière la véritable elternative. Celle-ci n'est pas, comme on voudrait nous le feire croire, entre le franc fort at le franc dévelué, mais le franc entravé contre le franc retrouvant, pour une période de temps limité, une indispensable liberté de mouvement.

Les partisans da la politiqua ectuelle – si on peut appelar politique une obstination sans perspactive claire – ne menqueront pas de faire valoir que cette présentation des choses eet spécieuse. Le marché, feront-ils veloir, intarpréterait tout flottament du franc comme une capitulation conduisant à une inéluctable dévalorisation de la monneie française.

Cependant, la problàme ne se posa pae en ces termas. Le merché, rappelons-le, n'est pas un arbitre doué par lui-même de jugemant. C'est un mécaniema. Or ce mécanisme peut avoir pour conséquence, pour peu qu'on soit assez habile pour l'amener à fonctionner dens le bon sene, da produire un double résultat que les économistes en chambre sont incapables d'envisager : une deviea orientée à la hsusse et des taux d'intérêt à le baisea.

Les plus-values enregistrées depuis quelquae semaines per les sicav obligataires tandent à prouver qu'un mouvement dans le bon eens e'eet déjà amorcé. Les gestionnaires de fonds privés ont commencé à tirer parti du différentiel des taux d'intérêt à long terme existant entre les titres allemands et les titres français d'échéance comparable.

A titre d'exemple, rappelons que les obligations esaimilebles du tréaor (OAT) à dix ens d'échésnce ont aujourd'hui un rendement d'environ 7,8 % en France, alors que les obligations émises par le Bund (Etat fédéral) allemend ont un rendement de l'ordre de 7,1 %. Autant dire que le potentiel de hausse das cours – et donc da baieee pour les taux d'intérêt – epparaît plus important pour les titres français que pour les titres germaniques.

Mais pour que les opérateurs étrangers se décident à jouer à fond les valeurs françaises, una condition doit être réalisée : que le taux da changa paraisse suffisamment assuré pour minimiser le risque de parte de ce côté-là. Or, le franc maintenu « fort » à l'intériaur de la grille de parité par les artifices actuels ne peut inspirer l'indispensable confiance.

D'un côté, la Banque da France laisse les taux du marché au jour le jour s'établir eu niveau très élevé mentionné ci-dessus. D'un eutre côté, les pouvoirs publics exercent sur lae banques une formidabla pression pour les empêcher de répercuter sur leurs clients le renchérissement da laurs ressources en liquiditée. L'initiativa priee récemment par la Société générale de relever son teux de base montre les limites de l'exercice. La Trésor ne peut à la fois jouer l'Europe et diriger comme naguère la place de Peris. Le eeul cours du franc auqual la marché pourrait, dans les circonstances actuelles, croira est celui qui serait fixé spontanément sans intervention des banques centrales.

Ce fut une illusion entretenue par les gouvernements de penser qu'à la faveur de la désinflation les conditions monétaires s'étaient, au cours des ennées précédentes, eméliorées en Europe. La vérité e éclaté brutalement.

Les chiffres les plue révélateurs à cet égerd sont ceux que vient de citer l'actuel président de la Bundesbank. Helmut Schlesinger a reconnu que l'institut d'émission de Francfort a, depuis le début du mois de septembre, dû intervanir pour un montant global da 92 milliards da deutschemarks (1). Au début de l'année 1987, le montant total des interventions de soutien qui avaient été nécessaires pour ramener le calme sur les marchés inter-européens était environ six fois moindre.

LE plus extraordinaire est l'indifférence evec lequelle économistes et experts accueillent ces signes pourtent manifestes de graves détériorations. Ils croient evoir tout expliqué par l'accéleration des mouvements de capitaux, rendue possible premièrement par la tombée des derniers contrôles des changes, dauxièmement par l'ingéniosité finenciàre prompte à mettre constamment eu point de nouvelles formules pour mobiliser les capitaux en quête de gains rapides.

Mais l'énormité croissante des capitaux disponibles et disposés à assumer les risques de la spéculation indique que, plus que jemais, la création de monnaie échappe à toute régulation. Cela tiant essentiellement eu fait que la contrepartie des liquidités mises en circulation n'est eutre que l'accumulation indéfinie de l'endettement public.

Rien n'est plus « liquide » (convertisseble en moyens de paiement) que les bons du Trésor à courte échéance. Le gonflement des déficits publics en multiplie le montant en circulation quasiment à l'infini.

Le meintien des teux de change fixes est-il compatible evec de pareilles conditions? Le SME n'eureit pu se meintenir qu'à la favaur d'une gestion extrêmement prudente et souple. Au liau da cela, on a vu lae gouvernements s'employer à entretenir la fiction de la stabilité das chenges. En e'interdisant tout ajustament, ils voulaient prouver que la voie était déjà toute tracée pour aboutir à l'étaps finala prévue par Maastricht, où l'on pourrait fixer irrévocablemant les taux de changa.

Simultanément, lee gouvernements, n'ayant les yeux fixés que sur l'indice des prix à la consommation, ont voulu se servir de ce taux de chenge surévelué pour favoriser des importatione à bon marché, at donc peser sur la niveau des prix intérieurs. En vertu de cette politiqua, le gouvernement da Mme Thatcher e, en octobre 1990, fait entrar la livre sterling dens le « mécanisme de change » du SME à un taux manifestament trop élevé; l'Espagna s hissé pendant plus de dix-huit mois la peseta au premier rang das monneies participantes. Quant à la gestion du franc, elle e été soumise aux objectifs diplomatiques de M. François Mitterrand.

Mais aujourd'hui l'économie françeise connaît una récession profonde. Un dee dirigeants du CNPF, pourtant chaud partisen de Maestricht, déclarait il y a quelques jours : l'opinion des chefs d'entreprise se retourne en l'espace de vingt-quatre heuraa contre le franc fort quand les camets de commandes s'effondrent et que la faillite menace.

(1) 1 deutschemark équivaut à 3,38 francs.

LIVRES

L'expérience Thatcher

Jugée selon ses propres critères la politique libérale britannique a assez bien réussi

L'ÉCONOMIE BRITANNIQUE
Le libéralisme à l'épreuve des faits
de Hervé Monet et Jean-Jacques Santini
Nathan-Circa, coll. « Economie-sciences sociales », 208 pages, 59 F.

COMME sonvent, c'est le snua-titre qui compte. Mieux que le titre, neutre à souhait, il iodique le véritable sujet du livre, et pourquoi il présente un intérêt majeur. Il s'agit d'apprécier les performances de l'écooomie britannique dcpuis 1979, pour cn tirer des leçons sur l'efficacité des préconisetions libérales. Nul ne doute en effet que la politique suivie pendant onze ans par Margaret Thatcher traduise mieux que toute eotre depuis très longtemps la confiance dans les mécanismes de marché.

L'expérience est d'autant plus significative qu'elle a été mcoée dans un grand pays développé, en déclin continu depuis près d'un siècle, caractérisé par un système écnnomique mixte. Bien sûr, aucune expérience n'est pure dans les scicoces humeines. Et les auteurs rappellent souvent le rôle de certaines spécificités du Royaume-Uni.

Autant l'indiquer d'emblée, le regard porté par Hervé Monet et Jean-Jacques Santioi est plutôt bienveillant. Pour l'essentiel, l'expérience est jugée à ses propres critères. En dehors de quelques allusions, ootamment dans la conclusion, oo trouve peu d'indications sur l'évolution des structures de production, – en particulier l'effoodrement de oombreuses entreprises industrielles, – sur le creusement des inégalités sociales, sur la crise urbaine, sur les difficultés de l'appareil d'éducation... Il faut le savoir, mais, d'une certaine façon, cele reoforce l'intérêt du livre. Après tout, Margaret Thatcher o'a jamais promis à ses électeurs de resserrer l'éventail des revenus...

La descriptioo et l'enalyse de l'évolution conjoncturelle du Royaume-Uoi depuis 1979 sont particulièrement réussies. Il en ressort que la croissance a atteiot en moyenne 2 % entre 1979 et 1990, ce qui est inférieur aux résultats des onze anoées précédentes mais aussi qoe, par rapport eux eutres pays de l'OCDE, la performance relative s'est améliorée.

L'emploi industriel s'est effondré (– 30 % cntre 1979 et 1990), mais ce mouvement e été plus que compensé par les créations d'emplois dans les services et d'emplois indépendeots. Pendant cette période, les effectifs des services financiers ont crû de 70 % et le nnmbre d'entrepreneurs individuels d'environ 80 %. Le chômage, après s'être fortement aggravé entre 1979 et 1986 (attcignaot 11 % de la population active), est ensuite revenu à 5,9 % en 1990, event d'augmcoter dc nouveau sérieusement.

ANTICIPATIONS • La détérioratinn des échanges commereiaux manufacturiers a été considérable. En revenchc, les finances publiques ont été assainies, et pas seulement grâce aux recettes des privatisations. Ainsi la dette publique brute, montée à 55 % du PIB en 1985, était-elle revenuc en 1990 au niveau de 35 %.

Fortement influencées par les thèses mnnétaristes, les autorités se sont trouvées confrontées à la nécessité de définir une politique monétaire stable, susceptible de fonder les anticipatinns des acteurs privés, tout cn autorisaot unc croissance non inflationniste. Le choix d'un agrégnt monétaire privilégié s'est evéré très difficile, cn raison de leur instabilité. Le chancelier de l'échiquier Nigel Lawson a cn conséquence progressivement mis en avant un objectif de taux de change.

Son successeur John Major e parachevé cettc évolution cn acceptant cnfin la participation de la livre au mécanisme de change du SME... Jusqu'au fameux 16 septembre 1992 qui e vu la livre emportée par une crise spéculative de graode ampleur. Les auteurs privilégient l'hypothèse d'un retour prochain de la livre dans le mécanisme dc change. Il s'agit d'une hypothèse parmi d'eutres. Ce qui est évident, cependaot, c'est que l'appareil intellectuel du monétarisme s'est à l'usage révélé de faible utilité dans le guidage de la politique mecro-économique du Royaume-Uni.

La politique fiscale britanoique a visé simultanément deux objectifs : la réduction des prélèvements obligatnires et la recherche d'une plus grande neutralité de la fiscalité vis-à-vis des choix des ecteurs économiques privés. Il s'agit là de deux orientations typiquement libérales, dnnt il n'est pas sans intérêt, dans cette période pré-électnrale, d'examiner comment elles ont été mises cn œuvre au Royaume-Uni.

Les modificatinns de l'impôt sur le revenu nnt réduit les taux d'impositinn sur les revenus les plus élevés : les taux marginaux sont ainsi passés de niveaux parmi les plus élevés du mondc (83 % sur les revenus du tmvail) à 40 %, d'où une baisse sensible du taux moyen d'imposition des cadres supérieurs et des chefs d'entreprise. Parallèlement, les impôts nnt été réduits aussi pour les revenus les plus faibles afio d'eccroître l'incitation à la recherche d'emplui. L'épargne a fait l'objct de dispositifs favorables, notamment celle qui se porte sur les actions. L'impositioo des sociétés e aussi été réformée : il s'agissait nntamment de nc pas favoriser la substitution capital-travail dans les choix des entreprises.

Tent les cotisations socinles des saleriés que celles des employeurs ont été réduites sur les salaires les plus faibles. L'objectif était dc favoriser l'emploi des personnes les moins quelifiées. D'après Hervé Monet et Jean-Jacques Saotini, *« les perspectives d'emplni des jeunes et des travailleurs non qualifiés, que le chômage touche plus que les autres groupes, semblent avoir été améliorées grâce à cette réforme »*, nppréciation qui pourrait donner des idées aux responsables français confrootés cux eussi à un grave problème de chômage de ces catégories.

Dans leur conclusion, les euteurs dressent un bilan [illegible]té. A l'actif de le politique [illegible] ils placeot eu premier [illegible] les réformes structurelles, auxquelles ils attribuent le rapprochement des performences du Royaume-Uni par rapport à celles des autres graods pays développés. Au-delà de ce jugement d'ensemble, les lecteurs apprécieroot la compétence et la finesse d'analyse des auteurs, ainsi que la clarté dc leur style et la richesse dc la documentation présentée.

Jean-Michel Charpin

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Extrait de la lettre aux Actionnaires

Office Commercial Pharmaceutique

Madame, Monsieur, cher Actionnaire,

Le Groupe OCP, leader an France et an Europe de la distribution des produits et services liés à la santé, e connu un exercice 1991-1992 en forte croissance, malgré le ralentissement qui a affecté l'économie des pays développés.

Le chiffre d'affaires conanlidé a'est élevé à 32,9 milliards de francs, contre 26,9 milliards de francs pnur l'exercice précédent, snit uns progression de 22 %.

Cette évolution favorable est en partie due aux acquisitions réalisées tant en France qu'en Europe.

En France, l'entrée du Groupe Bourely et de la Droguerie Médicinale Martin confirme nntre position de leader incontesté de la répartition française avec aujourd'hui 79 établissements de répartition et 43 % du marché.

A l'étranger, le Groupe a poursuivi ses efforts afin de mettre en œuvre un réseau européen, véritable pôle de développement pour le Groupe. Ce réseau est indispensable à la pérennité de l'entreprise dans un contexte de concentration des grands laboratoires pharmaceutiques et de la libre circulation des médicaments et produits de santé sur un marché élargi.

Les résultats consolidés ont enregistré une croissance particulièrement remarquable :

- le résultat opérationnel est passé de 251,2 à 468,3 millions de francs, soit une progression de 86 % ;
- le résultat net de 60,7 à 104,4 millions de francs, soit + 72 %.

Cette amélioration résulte directement da nos efforts de restructuration et de rationalisation de l'ensemble des activités des filiales du Groupe.

Le bénéfice par action a'élève à 38,32 francs, contre 26,77 francs pour l'exercice 90-91, en croissance de 43 %. Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblàe, qui se réunire le 26 mars prochain, la distribution d'un dividenda de 22 francs.

Ces résultats dàmontrent le bien-fondé de notre stratégie qui s'appuie sur une volonté claire :

- se positinnner evant tout comme un acteur indispensable des métiers da santé et einsi répondre de feçon efficace eux exlgences apécifiques de ces màtiers et aux attentes du public ;
- être à la fois le partenaire objectif de l'industrie pharmaceutique et le snutien ectif des pharmaciens ;
- renforcer notre leadership national et européen pour générer des économies de fonctionnement permettant au Groupe d'améliorer la qualité des services rendus à la clientèle, tout en dégageant des résultats assurant sa pérennité.

Professionnalisme, expérience, compétence, couverture territoriale et indépendance – gage de neutralité et de qualité –, mntivation at eens du service, autant d'atouts qui conduisent le Groupe OCP à envisager l'avenir avec confiance.

L'exercice 92-93 devrait permettre au Groupe OCP d'accroître encore de façon significative ses performances grâce à la poursuite de la stratégie mise en œuvre.

Je veux ici remercier l'ensemble de mea collaborateurs dont la compétence et la motivation ont permis d'atteindre de tels résultats.

Mes remerciements vont enfin à l'ensemble des actionnaires qui m'ont toujours manifesté leur cnnfiance, permettant ainai à nntre Groupe d'être le leader reconnu de la répartition européenne.

Jean-Pierre DUCHÉ
Pharmacien
Président-Directeur Général

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

• REGAIN D'ACTIVISME DANS LE GOLFE – Pages 3 à 7

N° 467 - 40e année — FÉVRIER 1993

LE MONDE diplomatique

36 pages - 20 F

Abonnements : voir tarif page 26

Publication mensuelle - 5, rue Antoine-Bourdelle, 75501 Paris Cedex 15

MALCOLM X
Un film, un mythe.

Le labyrinthe algérien

Par IGNACIO RAMONET

DEPUIS un an, l'Algérie vit sous des lois d'exception. Après la brutale interruption, par l'armée, des élections législatives, remportées au premier tour par le Front islamique du salut (FIS), et après la démission-déposition du président Chadli, la nouvelle autorité suprême, le Haut Comité d'Etat (HCE), a proclamé, le 9 février 1992, l'état d'urgence. Pourtant, le pays continue de se décomposer sous l'action conjuguée de la crise économique, du désarroi social, de la commotion morale et de la formidable explosion de violence politique dont témoigne l'assassinat, le 29 juin 1992, à Annaba, du président Mohamed Boudiaf.

Face à l'ampleur des problèmes, le nouveau président, M. Ali Kafi, et le nouveau premier ministre, M. Belaïd Abdesslam, paraissent frappés, comme leurs prédécesseurs, d'apathie et d'impuissance. Au bord du gouffre, l'Algérie semble avancer sans boussole, à la dérive et à la merci de tous les emportements. Quelque quatre cents membres des forces de l'ordre ont été assassinés depuis un an par des commandos du Mouvement islamique armé (MIA), l'organisation – que dirige, dans la clandestinité, M. Abdelkader Chebouti – liée au FIS (dissous en 1992 et dont les chefs sont en prison). Il ne se passe plus de jour sans qu'un gendarme, un policier ou un militaire soit victime [illegible]

Les autorités [illegible] admettre le président Ali Kafi, *de parler de la souveraineté du droit dans un Etat qui fait face à la destruction et dont la stabilité est en danger* (1).

Si elle récuse la violence, la population, dans sa majorité, demeure favorable au FIS. Moins en raison de choix religieux qu'à cause de l'intégrité morale dont elle crédite ce mouvement qui s'est imposé sur la scène politique algérienne en dénonçant implacablement l'incurie, les excès et la grande corruption des dirigeants du Front de libération nationale (FLN), ancien parti unique. En prônant aussi la solidarité à l'égard des humbles, et en se faisant le porte-parole des déshérités des villes, qui cumulent toutes les frustrations socio-économiques, ainsi que d'une partie des élites (scientifiques notamment) en mal d'identité et hostiles à l'Occident. Aux yeux de cette majorité, le coup d'Etat du 11 janvier 1992, qui interrompit, par crainte d'une victoire du FIS, le cours de la démocratie, constitue une lourde erreur politique.

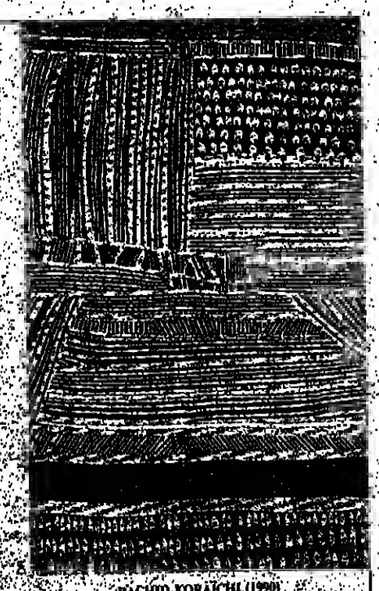

RACHID KORAICHI (1990)

Ces problèmes sont d'une envergure colossale : le pays a une dette extérieure de 26 milliards de dollars et les dépenses incompressibles (service de la dette plus importations indispensables) excèdent de plusieurs milliards de dollars les recettes d'exportation. Près du quart de la population active est au chômage, les besoins en matière de logement, de santé et d'éducation sont énormes : le parc industriel est vétuste, délabré ; l'inflation atteint 40 % et le [illegible]

– Journaliste.

DÉPANNER LA CROISSANCE...

Etat d'urgence économique

Extension du chômage, accumulation des déficits budgétaires : les économies capitalistes, sclérosées par quinze ans de néolibéralisme, sont en état d'urgence alors même que l'explosion des nationalismes à l'Est aggravent les risques de guerre. La volonté qui se manifeste aux Etats-Unis, au sein de la nouvelle administration Clinton, de promouvoir des « politiques industrielles » peut favoriser le dépannage de la croissance. Mais les remèdes envisagés sont loin de correspondre aux besoins de l'économie mondiale. Vite enterré, le sommet de Rio avait pourtant esquissé, en juin 1992, un diagnostic et des remèdes aux maux qui rongent la planète.

Par DANIÈLE GERVAIS*

DÈS le début de la décennie 90, il est apparu que l'économie mondiale, en tout cas celle des grands pays industrialisés, était entrée dans une phase de croissance ralentie. En 1989, ce taux de croissance était encore de 3,1 % en moyenne ; en 1990, il était descendu à 1,7 %, et il est tombé à 0,1 % en 1991 (1). La reprise de 1992 s'est révélée très médiocre, et les perspectives pour 1993 ne sont guère plus encourageantes : sauf aux Etats-Unis où des signes positifs – qui restent à confirmer sur plusieurs mois – se manifestent.

Le monde a connu, il est vrai, une série de déceptions. La fin de la guerre du Golfe n'a pas engendré la forte accélération qu'on espérait. L'unification allemande a donné une certaine impulsion à l'activité économique, en 1991 (2), mais cette impulsion n'a pas duré ; les tensions inflationnistes nées de l'unification ayant poussé la Bundesbank à mener une politique monétaire restrictive. Quant à la reconstruction des pays de l'Est, elle pose autant de problèmes qu'elle ouvre d'opportunités.

Tout au long de la décennie 80, on avait cru que la croissance mondiale était lancée, de façon irréversible, sur une pente ascendante, les à-coups cycliques venant seuls interrompre, de façon très temporaire, cette progression. L'ouverture permanente de nouveaux champs d'expansion, géographiques et technologiques, devait assurer l'avancée triomphante du progrès économique.

(Lire la suite page 10.)

(1) Voir notamment le rapport du Centre d'études prospectives et d'informations internationales (CEPII), *Economie mondiale 1992-2000, l'impérative croissance*, éditions Economica, Paris, 1992.

(2) 1,6 % de croissance supplémentaire du produit intérieur brut, pour la RFA, et + 0,5 % pour les autres pays européens.

FÉVRIER 1993

FRANCE : DES PRINCES LOIN DES CITOYENS
par *Christian de Brie*. Les impasses du « socialisme de gouvernement »

UNE GAUCHE « A L'OCCIDENTALE » EN RUSSIE ?
par *Bernard Frédérick*. La difficile recomposition des forces politiques

CEUX QUI SE BATTENT POUR UNE BOSNIE MULTI-ETHNIQUE
par *Catherine Samary*. S'opposer au dépeçage d'un Etat indépendant

M. CLINTON EN QUÊTE D'UNE « NOUVELLE VISION » DIPLOMATIQUE
par *Michael Klare*. Peut-on changer la politique étrangère américaine ?

CUBA, FORTERESSE ASSIÉGÉE
par *Janette Habel*. Ouverture économique et blocages politiques.

DÉSARROI ET RÉVOLTE EN TERRE DE CASAMANCE
par *Marie-Christine Cormier-Salem*. Menaces sur le Sénégal.

CE QUE LE SIDA APPREND AUX SOCIÉTÉS D'ABONDANCE
par *Jean-Paul Jean*. Une maladie révélatrice.

MALCOLM X AU MIROIR DE LA RÉALITÉ AMÉRICAINE
par *Achille Mbembe* et *Robert Dannin*. Aux racines de la contestation noire.

En vente chez votre marchand de journaux – 20 F

CONJONCTURE

LA situation s'enlise au Royaume-Uoi. Après avoir traversé depuis plus de deux ans une profonde récessioo (le produit intérieur brut s'est contracté de 2,4 % en t99t et de près de t % en t992) dont on aurait pu escompter qu'elle trouve son terme courant 1992, les indicateurs réceots sont au cootraire des plus alarmants. En oovembre les nouvelles inscriptions au chômage se sont accrues de 60 000; le nombre de personnes à la recherche d'un emploi – 2,98 millions – est ainsi deux fois plus élevé qu'en juin t990. Depuis cette date, le taux de chômage en pourcentage de la population active a augmenté de quatre points, soit la plus forte dégradation des pays européens : après avoir été parmi les plus faibles de la CEE (7 % en t990), il est aujourd'hui parmi les plus

INDICATEUR • L'emploi

Escalade britannique

hauts, à 11,5 %. Les diminutions d'effectifs sont encore sévères. Elles ont touché 200 000 personnes dans l'industrie an cours des douze deroiers mois (le double de l'évolutioo observée eo France) après avoir atteint 400 000 au cours de la première année de récession. En huit ans, l'emploi industriel, en baisse quasi permanente, a été réduit d'un million, soit d'un cinquième environ (au lieu de 500 000, soit 10 %, en France).

Des effets en chaîne s'additionnent. Le solde des finances publiques, en excédent en 1988 et 1989, totalise un déficit de 40 milliards de livres eo 1992, soit l'équivalent de 6 % du PtB (3 % en France). Les marges de manœuvre que se soot données les autorités en abandonnant le SME à la mi-septembre n'ont pas d'effets suffisants pour contrer la dépression. La baisse des taux d'intérêt de près de quatre points depuis cet été est inopérante sur l'activité, ayant pour seule réplique de faire cbuter la livre à ses plus bas niveaux historiques contre les devises européeones et le dollar.

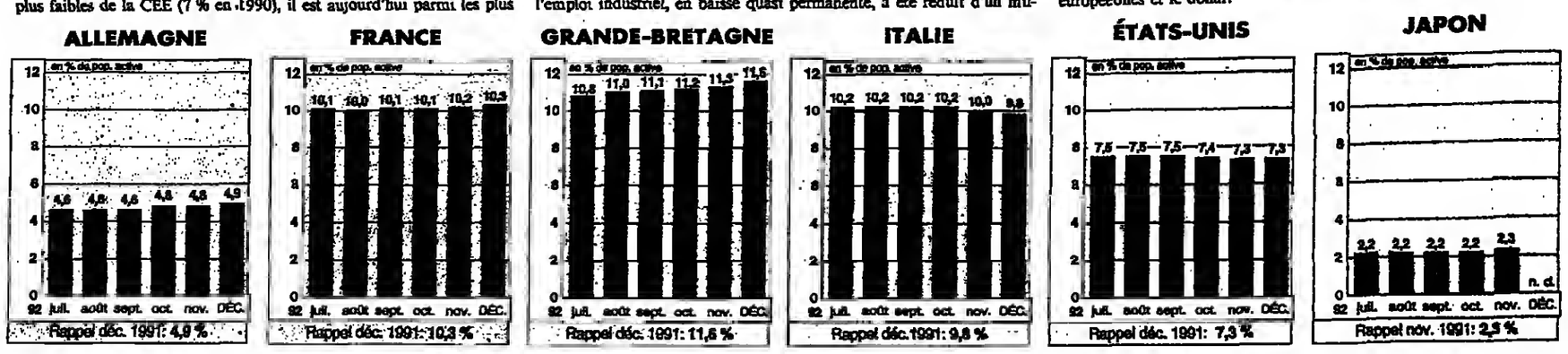

Taux de chômage en pourcentage de la population active. Sources: Office statistique des Communautés européennes (sauf Japoo: sources nationales).

RÉGION • Le Maghreb

Exportations décevantes

ANNÉE de démarrage du 8e Plan tunisien, 1992 a été, en termes de croissance, largement à la hauteur des objectifs : 8,6 % comparés aux 6 % prévus en moyenne pour les années 1992-96. Cette performance est veoue de là où on ne l'attendait pas. Après les excellents résultats enregistrés dans l'agriculture eo 1991, uo recul avait été prévu pour 1992. Ce ne fut pas le cas. La progressioo eoregistrée dans ce secteur s'est établie à 6 % grâce à une production céréalière atteignant presque le oiveau de 1992 et à une récolte d'olives exceptionnelle, contribuaot pour près d'un point à la croissance du PIB. Cette contribution est toutefois en partie fictive dans la mesure où la productioo d'huile d'olives n'a pas trouvé de débouchés (près des deux tiers ont dû être stockés). En 1991, pour compenser la faiblesse de la production italienne, les ventes tunisienoes sur le marché européen avaient été autorisées à dépasser le quota prévu de 46 000 tonoes. En 1992, les limitatioos à la coocurrence tunisieone oot à nouveau été imposées par la Communauté, provoquant une baisse de 33 % des exportatioos agro-alimentaires. L'accord de libre-échange en discussioo avec la Communauté européenoc devrait aboutir à des mesures transitoires plus favorables.

Les recettes d'exportation ayant stagné et les importations sensihlement progressé, le taux de couverture s'est oettement dégradé, passant de 70 % en 1991 à 62 % en 1992. La hausse des importations était attendue compte tenu du niveau de l'activité et de la libéralisation. Mais l'élément certainemeot le plus préoccupant pour le moyeo terme est la faiblesse de la progression des exportations manufacturiéres. C'est eo effet la demande externe et l'investissement réalisé pour y répondre qui doivent dynamiser l'économie tunisienne.

La loi de finances pour 1993 s'inscrit bien dans cette logique. Il ne s'agit pour l'heure ni de relancer la consommatioo interne ni de favoriser l'investissemeot par une baisse des taux d'intérêt, pourtant de plus eo plus pénalisants à mesure que l'inflation est mieux contrôlée. La rigueur financière est plus que jamais de mise au moment où le passage à la convertibilité a été annoncé. La gestioo macro-économique prudente qui accompagne l'ajustement structurel et doit gagner la confiance des investisseurs privés tant nationaux qu'étrangers sera dooc maiotenue. Mais les mesures micro-économiques et sectorielles adoptées suffiront-elles à dynamiser l'iovestissement productif privé? Et, face à la eooeurrence sur des marchés extérieurs déprimés, la Tunisie pourra-t-elle maiotenir la parité du dinar?

Au Maroc, la grande sensibilité de l'économie aux conditions climatiques, l'importance du tourisme et des traosferts pour l'équilibre des opérations courantes, ont été une oouvelle fois démontrées en 1992. Après une excellente campagne agricole qui avait permis à la croissance de s'établir à 5,1 % en 1991, la sécheresse de 1992 a provoqué une haisse des deux tiers de la récolte céréalière, doot les effets induits oot provoqué une réduction de 3 % de l'activité globale en dépit d'une meilleure tenue de l'iodustrie et des services. La réductioo de l'excédent agro-alimentaire a contribué pour une part notable à la dégradation du solde commereial provoquée aussi par la stagnation des autres eatégories d'exportatioos. Comme eo Tunisie, le taux de couverture s'est dégradé, passant de 62 % en 1991 à 56 % en 1992. Cependant la hausse de 40 % des recettes tonristiques et de 8 % des transferts effectués par les Marocains émigrés a permis de contenir le déficit des opérations courantes à 1,8 % du PIB contre 2,2 % eo 1991. Les iovestissements directs étrangers, estimés à 530 millions de dollars, oot sensiblement progressé.

Pour l'année 1993, les lois de finances adoptées dans les trois pays du Maghreb retiennent des hypothèses de croissance fortement marquées par les résultats de 1992. Ainsi le Maroc, tablant sur le redressement de l'agriculture et la reprise des exportatioos, compte sur 6,5 %. En Tunisie, en sens inverse, la croissance prévisioonelle o'est que de 2,9 %. En Algérie, la prévisioo est de 2,5 %. Notons que les chiffres officiels pour 1992 indiquent une progression du PIB algérieo de 3,9 %.

L'Algérie se démarque surtout par une politique budgétaire radicalement différente de celle de ses voisins. Alors que ces derniers s'appliquent à réduire le déficit bodgétaire et à améliorer son financement, l'Algérie retient pour 1993 un déficit qui atteindrait t4 % du PIB. L'augmentation des dépenses résulterait ootamment des fonds consacrés à l'assainissement des entreprises publiques, et à la mise en place de soutiens à la population la plus démunie partiellemeot financés par une cootrihutioo générale de solidarité et un impôt sur la fortune. Il est à craindre que cette dérive budgétaire n'aggrave l'inflation, qui est actuellement de l'ordre de 30 %. Il semble aussi que les efforts antérieurs de libéralisation soient de plus en plus souvent remis en cause, et pas seulement pour des raisons financières. La oouvelle loi de fioances prévoit, par exemple, que, pour une période transitoire de trois ans, les directeurs des entreprises publiques oe seront plus oommés par les conseils d'administration mais par le chef du gouvernement.

Agnès Chevalier
Chercheur au CEPII

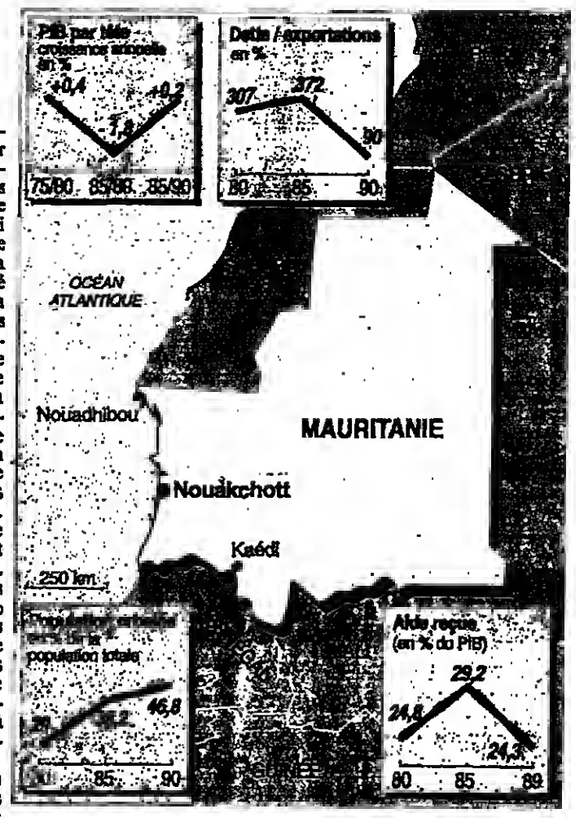

PAYS • La Mauritanie

Dette et pauvreté

LA Mauritanie est, avec les trois pays du Maghreb central et la Libye, membre de l'Union du Maghreb arabe. Construction politique, avec ses vicissitudes, l'UMA o'est pas oée du rapprochemeot économique de ses membres ni de l'iotensité de leurs échanges. De fait, les échanges de la Mauritanie avec ses voisins maghrébins sont faibles et irréguliers. Et les caractéristiques de la Mauritanie la rapprochent davantage des économies d'Afrique subsaharienne que de celles des pays du Maghreb central.

Son revenu par tête, en parité de pouvoir d'achat, est trois fois moindre que celui de l'Algérie ou de la Tunisie, et deux fois moindre que celui du Maroc. Tous les indicateurs du développement social – espérance de vie, mortalité infantile, alphabétisation, – particulièrement bas, la situent très loin de ces pays. La Mauritanie fait d'ailleurs partie des quarante et un pays classés par l'ONU dans la catégorie des «pays les moins avancés» et est parmi les pays les plus assistés d'Afrique. Cette aide n'a pas empêché la Mauritanie de connaître une dégradatinn quasi continue de son revenu par tête au cours des vingt dernières années. La sécheresse persistante et l'exode rural qo'elle a entraîné ont été les causes essentielles de cette dégradation, aggravée aussi par les effets de la guerre du Sahara, la détérioration du marché du minerai de fer et la montée de l'endettement.

L'adoption en 1985 d'un programme d'ajustement soutenu par les institutions financières internationales s'est traduite jusqn'en 1989 par une amélioratioo notable du rythme de croissance et une réduction des déficits budgétaire et courant, progrès d'ailleurs favorisés par de meilleures conditions climatiques. Le plan adopté pour la période 1989-1991 devait étendre les réformes structurelles, et notamment s'attaquer à la restructuration des entreprises publiques. Mais les difficultés se sont conjuguées, rendant ce programme caduc. L'agriculture, le secteur mioier et la pêche (désormais principale ressource d'exportation) ont été affeotés par des conditions climatiques ou externes défavorables. La fermeture de la frontière mauritano-sénégalaise, les troubles intérieurs puis la défection des bailleurs de fonds arabes qui a suivi les prises de position de la Mauritanie dans le conflit du Golfe ont considérablement aggravé les difficultés, et conduit à la suspension du Plan et du soutien des institutions financières internationales. Mais depuis 1991 des changements importants se sont produits, provoquant un regain de confiance. La frontière avec le Sénégal a été rouverte, une nouvelle Constitution a été adoptée et une élection présidentielle a eu lieu pour la première fois. Un nouvel accord a été signé à l'automne dernier avec le FMI, accompagné de crédits substantiels. Le mois dernier, un rééchelonnement de la dette à été conclu au Club de Paris.

A. C.

SECTEUR • Le raffinage

Une crise paradoxale

LE raffinage est une industrie mystérieuse. Voici uo secteur qui alimente en carburants, gazole, fiouls lourds... un marché qui, si l'on prend l'Europe comme exemple, croît lentement mais sûrement (2,3 % de hausse de la consommation tous produits eoofondus, de septembre 1991 à septembre 1992, daos les pays européens membres de l'OCDE). Les raffineries tournent à pleine capacité ou presque. L'an dernier, le taux d'utilisation des installations européennes frisait 87 %. Deux points de mieux qu'en 1991, année déjà brillaote. La prouesse comhlerait nombre de coostructeurs automohiles. Les raffineurs, eux, se lamentent et pointent du doigt les marges de raffinage. Elles sont médiocres. Et pour tout dire insuffisantes.

Pour couvrir ses charges, estime-t-on, une raffinerie européeooe-type doit dégager uoe marge brute de 20 dollars la tonne environ. En deçà, elle travaille à perte. Or, en 1992, sur la zooe atlantique (Europe et eôte est des Etats-Unis) – où elle constitue une marché homogène, – l'industrie du raffinage o'a jamais atteint ce chiffre plaocher, la marge oscillant entre 17 dollars au premier trimestre et 18 dollars au dernier trimestre après avoir stagné à 14 dollars (deuxième et troisième trimestre). Certes l'anoée 1993 s'est ouverte sous de meilleurs auspices avec une marge frisant 20 dollars. Mais l'embellie est fragile : depuis la fio janvier, les prix des produits raffinés o'ayant pas suivi la remontée des cours du hrut, nous voici redescendus eo dessous de cette fameuse ligne des 20 dollars.

Les spécialistes sont perplexes. Pour certains, la remise en service d'une raffinerie – celle de Wilhemshaven, eo Allemagne, – fio 1991 (à une époqoe où les marges étaient attraetives), le maintien en activité outre-Atlantique de certaines unités de petite taille que leur vétusté condamnait pourtant à la fermeture, seraient à l'origine des maux de cette industrie lourde, coodamnée à vivre en équilibre instable. Quelques millions de tonnes de produits supplémentaires déversées sur le marché et le voici déséquilibré. Explication à moitié coovaincante ; l'arrêt, il y a deux mois, de la raffinerie de Total à La Mède, non loin de Marseille, aurait dû donner un coup de fouet aux prix. Il n'en a rien été.

La modernisation de l'outil de raffioage ces dernières aonées est également montrée du doigt. La suppression de certains goulots d'étranglement techniques (les spécialistes parlent d'opération de «dégoulottage») se serait traduite par une augmentatioo des capacités de raffinage *«sans que l'on s'en rende bien compte»*, avance Olivier Appert, directeur des hydrocarbures au mioistère de l'industrie. Serait venue s'y ajouter la mise en service récente de par le monde de plusieurs usines fabrieaot du MTBE, un additif oxygéné qui se substitue aux carburants traditionnels.

Au-delà de ces explications fragmeotaires, un autre facteur a sans doute largement pesé : une erreur de prévision au lendemain de la guerre du Golfe. Les pétroliers ont cru que, le eonflit avec l'Irak achevé, l'économie mondiale allait redémarrer avec vigueur. Et, avec elle, la consommation des produits pétroliers.

Ils ont agi en conséquence, faisant travailler les installations au maximum des capacités pour aotieiper la forte reprise de la demande attendue... mais toujours pas au rendez-vous! Résultat de ce mauvais calcul : des stocks très élevés qui déprimeot les marges de raffinage (mais il ne faut pas perdre de vue que celles de distrihutioo sont à l'heure actuelle plus rémunératrices).

Surtout sensibles sur le bassin atlantique, la crise a conduit Exxon à réduire récemment de 15 % la capacité de traitement de ses unités américaioes. Uoe amélioratioo va-t-elle s'ensuivre dont profiteraient l'ensemble des raffineurs européens? Rares sont les pétroliers qui tablent là-dessus. Dans l'atteote de jours meilleurs, ils courbeot le dos.

Jean-Pierre Tuquoi

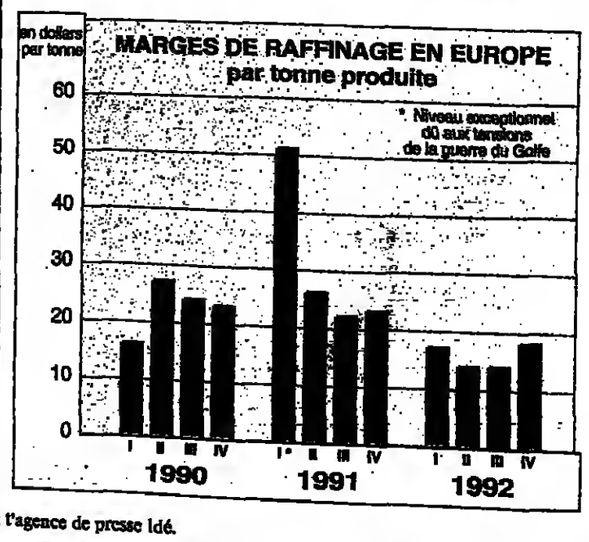

Les graphiques et cartes de ce supplément sont réalisés par le service infographique du *Monde* et l'agence de presse Idé.

هكذا من الأصل